Université de Rouen,
U.E.R. de Lettres et Sciences Humaines,
Institut de Géographie.

O.R.S.T.O.M.
OUAGADOUGOU

TYPES D'ADAPTATIONS SAHELIENNES

L'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale

Thèse présentée pour l'obtention du
Doctorat de IIIème cycle de Géographie

Par
Jean-Pierre HERVOUET 1975

Copyright ORSTOM Centre de OUAGADOUGOU - HAUTE-VOLTA

- INTRODUCTION -

Parler de la Mauritanie, c'est évoquer la monotonie, l'immensité du désert, faire appel à l'imagerie enfantine emplie de vastes ergs et d'interminables regs pierreux parcourus par de faméliques "hommes bleus" immuables dans leur civilisation nomade et musulmane.

Pourtant, dans ce pays de 1.032 000 km2, le désert ne couvre que 60 % de la superficie totale. En effet, du nord au sud, l'aridité du milieu diminue. Entre les isohyètes 100 mm et 150 mm (cf. carte I), le désert fait progressivement place à la steppe. Quelques touffes de graminées dominées par des acacia offrent alors de maigres pâturages herbacés et arbustifs aux troupeaux des populations pastorales.

Ce n'est que dans l'extrême sud, dans la partie méridionale du Guidimakha, que cette steppe peut se transformer en une savane où se développent baobab, rôniers, champs de mil et gros villages Sarakholés. C'est alors, sans doute possible, le pays des noirs, le Soudan, le Blad-es-Soudan des auteurs Arabes.

80 % environ des 1 040 000 habitants de la Mauritanie, vivent dans sa zone sahélienne. C'est dire son importance au point de vue humain ou économique. La population est constituée en grande partie de nomades et semi-nomades ayant mis au point différentes techniques d'organisation de l'espace et d'exploitation de la nature, et constituant 78 % de la population Mauritanienne. La R.I.M. se place ainsi, en position singulière puisque les nomades et semi-nomades ne représentent que 26 % de la population Lybienne, 20 % de la population Nigérienne et 40% de la population du sahara Algérien.

Cependant, de nombreux groupes se fixent actuellement et la répartition par genre de vie n'est pas uniforme suivant les régions. Dans le domaine sahélien mauritanien, il est possible de distinguer quatre zones :

- la partie occidentale ;
- la zone du fleuve ou Chemama ;
- le Hodh ou sahel oriental ;
- le sahel central.

A l'ouest, s'étendent de vastes terrains plats souvent recouverts de dunes ogoliennes orientées NE-SW, qui sont surtout vouées à l'élevage (bovins et ovins-caprins au sud, camelins au nord). La bordure méridionale de cette zone voit ses activités tournées vers les cultures de décrue, sur les berges du fleuve Sénégal ; le Chemama ou Walo des Toucouleur.

A l'est, une immense cuvette topographique cernée de plateaux gréseux, forme le coeur du sahel oriental qui s'ouvre largement sur le Soudan malien. Le Hodh (auge en hassanya) forme transition entre la steppe et la savane, entre le domaine des éleveurs au nord et celui des cultivateurs au sud. C'est approximativement sur la frontière mauritano-malienne que se fait ce passage, frontière couramment traversée par les tribus maure nomadisantes et souvent métissées avec les noirs du sud.

Quant à la Mauritanie sahélienne centrale, elle voit sa monotonie brisée par la présence de deux puissants plateaux grèseux s'enfonçant vers le sud et la coupant en deux : le Tagant et l'Assaba ; le trab el Hajra (pays de la pierre) des Maure (1). Les nappes alluviales fréquentes dans cette région en font un pays d'élevage et de cultures de décrue grâce à de denses réseaux hydrographiques hiérarchisés. Cette région est aussi une zone de contacts humains entre des groupes ethniques de civilisations différentes. Seule la partie méridionale de ce sahel mauritanien central intéresse cette étude qui s'étend des frontières de la Mauritanie avec le Sénégal et le Mali, jusqu'aux environs de l'isohyète 300 mm. Elle est entièrement comprise dans les régions administratives III et IV de la R.I.M., mais la partie la plus septentrionale de la région III n'est pas ici concernée (cf. carte 3 annexe 2).

Cette région de 57.000 km2 (15,5 % de la R.I.M.) est peuplée d'environ 240 000 habitants (23 % du total mauritanien). C'est la région où les densités sont les plus fortes. Ici, 44 % seulement des habitants, sont considérés comme nomades ou semi-nomades. Ce sont essentiellement des Maure (99,9 % des nomades régionaux et 15 % des Maure mauritaniens). Quant à la population sédentaire, elle représente 58 % des sédentaires mauritaniens. Trois groupes ethniques la domine :

- les Toucouleur : 16,3 % de la population de la région et 39 % des Toucouleur mauritaniens ;
- les Peul : 20,2 % de la population de la région et 80 % des Peul mauritaniens ;
- les Sarakholé : 17,7 % de la population de la région et 99,9 % des Sarakholé mauritaniens.

Le reste des sédentaires régionaux est composé par des Maure sédentaires, souvent d'anciens captifs.

Cette région se rapproche donc, au niveau de la répartition sédentaires-nomades, des autres régions sahéliennes africaines. C'est aussi une région privilégiée au niveau des activités agro-pastorales. En effet, les IIIème et IVème régions regroupent plus de 22 % du cheptel bovin mauritanien ainsi que 12,4 % des petits ruminants.

A ce niveau, l'on distingue une nette spécialisation ethnique, les Peul possèdent plus de 60 % des bovins tandis que l'écrasante majorité des ovins-caprins est la propriété des Maure. Le nord de cette région produit en outre, 50 % des dattes nationales tandis que le sud s'adonne plus particulièrement, avec les sédentaires, aux cultures vivrières qui font vivre une partie des populations nomades saharo-sahéliennes.

Région privilégiée quant au peuplement et aux activités agro-pastorales, le Sahel centre mauritanien l'est aussi au regard de la diversité relative des conditions naturelles, sur laquelle s'appuie la variété humaine, Il est en effet, possible de distinguer différentes sous régions.

A l'ouest, s'étend le Gorgol, plaine alluviale formée par la jonction de deux grands oueds "oued el abiod" et "oued el akhdar" (les oueds blancs et noirs) qui débouche sur le Sénégal à Kaëdi. C'est ici, le domaine des sédentaires et semi-sédentaires Toucouleur et Peul auxquels se mêlent quelques Maure. L'activité principale est la culture de décrue le long des berges de Gorgol. Il en est de même dans le Littama qui prolonge, le long du Sénégal, cette région vers le sud-est. Vers le nord, le Gorgol se poursuit par les Agueïlatt, vers les plateaux du continental terminal, domaine des Maure, éleveurs nomades.

---

(1) TOUPET CH. 1975

croquis de localisation

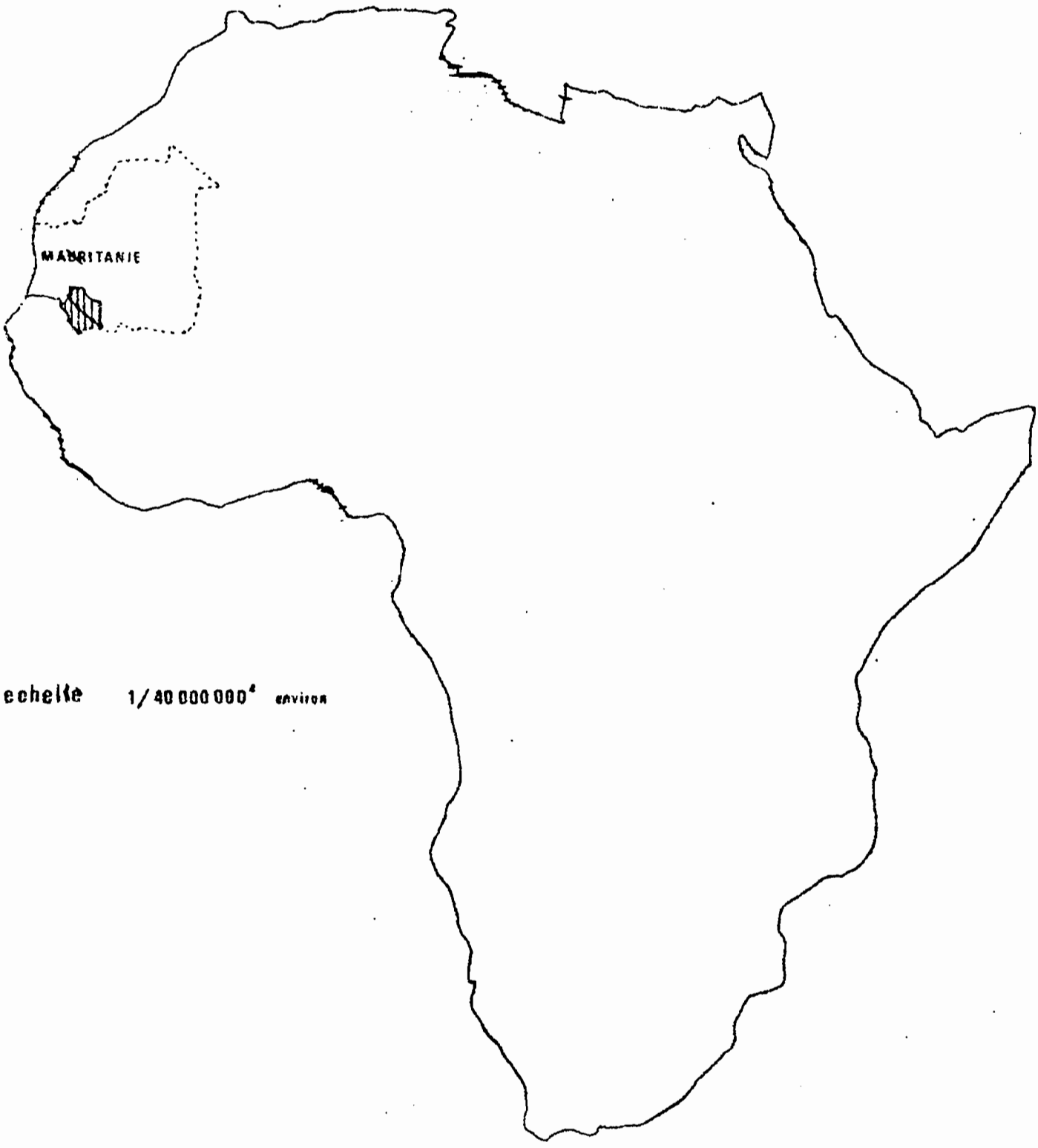

echelle 1/40 000 000e environ

A l'est et au nord-est de cette première zone, s'étend l'Aftout de M'Bout, plateau d'érosion mollement vallonné au réseau hydrographique très dense. C'est le domaine des éleveurs maure et peul et des cultures d'oued.

Au sud de l'Aftout (la plaine par opposition au trab el hajra) s'étend le Guidimakha "le rocher de Makha" en Sarakholé, le pays des Soninke cultivateurs auxquels se mêlent Maure et Peul dans un milieu moins aride où apparaît la savane.

Le Guidimakha historique, se poursuit à l'est et au nord-est par le Karakoro, partie sud d'un couloir sableux entre l'Afollé et l'Assaba et drainé par le marigot du même nom. C'est ici le domaine principal des Foulabé cultivateur-éleveurs qui côtoient des groupes maure et quelques villages Sarakholé.

Au nord du Karakoro s'étend le Régueibat (le cou en Hassaniya) (1) prolongement sud-ouest de l'Aouker entre les rebords du Tagant et de l'Afollé. Sur les dunes sableuses pâturent de nombreux troupeaux maure.

Enfin, entre Karakoro et Aftout au nord, Guidimakha au sud, se développent les puissants escarpements de l'Assaba, plateau gréseux dont les fissures peuvent receller des réserves d'eau jaillissant sous forme de sources à la périphérie du massif.

L'espace considéré, présente donc une diversité relative des conditions naturelles dans l'homogénéité du sahel, une variété de peuplement et de types de contacts inter-ethniques qui en font un milieu privilégié de l'espace sahélien mauritanien. Il ne s'agit pas ici, d'une étude de géographie régionale tendant à fixer des limites à partir de critères privilégiés, ou de hiérarchiser entre elles des régions naturelles ou humaines. L'espace délimité pour cette étude est pris comme un espace "problème" à l'intérieur duquel la diversité des situations permet de mener une réflexion sur les différents types d'adaptation des sociétés aux conditions sahéliennes, dans des environnements socio-politiques différents. La variété des modes d'exploitation de l'espace mis en place par les différents groupes socio-politiques d'éleveur-agriculteurs confrontés à une période de sécheresse de plusieurs années permet, en outre, de mettre en valeur différents types de réponses aux aléas climatiques récents. Ceci permet de poser le problème de la survie de genres de vie et de modes de production particuliers dans un monde difficile.

La région étudiée ici, souffre d'un manque d'études important. Sa position géographique et économique en est sans doute responsable. Située dans l'interland de Dakar, le sud mauritanien n'a pas connu d'installations coloniales importantes pouvant servir de "base de départ" aux chercheurs éventuels. D'autre part, l'accès mal aisé à partir de Dakar, pouvait décourager de nombreuses bonnes volontés. Cette région se trouve d'autre part, en dehors de l'aire d'implantation de la culture des oléagineux et n'apparaissait donc pas comme "economiquement attirante"

Les seules sources de connaissances géographiques accessibles au début de notre travail, résidaient dans des articles ou cartes, et non pas dans des ouvrages globaux. IL est en effet remarquable de noter que la quasi totalité des textes historiques ou récents traitant de la Mauritanie, ne s'intéressent guère qu'à la population maure et surtout Beïdane. L'ensemble des populations noires est considéré comme négligea-

(1) LERICHE 1955.

ble ou inintéressant. Seuls, les articles de C.CABROL et surtout de F. BONNET DUPEYRON ont ouvert une brêche dans "la Mauritanie pays d'éleveurs maure", en introduisant l'élement peul qui au fil des années à vu son importance croître. C'est dire qu'en dehors des cartes de F. BONNET DUPEYRON, de ses articles et de ceux de CABROL, il n'existait pas, ou presque, d'informations susceptibles d'éclairer la connaissance géographique de cette région.

Seul, CH. TOUPET aborde cette zone dans son étude sur les conditions physiques de l'Assaba et éclaire un peu, sans s'y arrêter, la situation des humanités locales. La quasi totalité des archives mauritaniennes étant indisponibles et si l'on exclu les quelques articles d'OUMAR BA, d'intérêts surtout généalogiques, la connaissance de ce milieu nécessitait d'abord des enquêtes directes menées sur le terrain.

Nous ne disposions donc au départ, que de réflexions sur l'infiltration peul à l'ouest de l'Assaba et de "l'image" donnée par CH. TOUPET, auxquels doivent s'ajouter les beaucoup plus nombreuses études relatives à la société maure. Seules les cartes de l'élevage de F. BONNET DUPEYRON tentaient de représenter les mouvements et l'éxploitation de l'espace par les éleveurs blancs et noirs. Ce n'est qu'au niveau physique que la documentation disponible était plus importante à travers des études locales ou régionales des ressources en eau par le B.U.R.G.E.A.P et le B.R.G.M. Quant aux études de pâturages, elles restaient marginales avec le Gorgol, l'Afollé et le Hodh. Aucune synthèse n'existait pour l'ensemble de la zone étudiée.

Le but premier de l'étude entreprise, était de définir l'évolution des sociétés pastorales régionales. Les transformations profondes des genres de vie et surtout des localisations des populations depuis le travail de F. BONNET DUPEYRON, rendirent l'approche difficile. Aucun recensement ne faisait état des lieux d'habitat ou de nomadisation, tandis que les variétés d'exploitation de l'espace rendaient vaines toute généralisation. L'échelle de travail (200 km sur 250 km et 250 000 habitants environ) rendait vaine toute tentative d'approche par les groupes humains ou par les localisations. Il apparut très tôt, la nécessité d'utiliser les deux méthodes conjointement.

Les cahiers de recensement furent pris comme base première de travail et après un relevé systématique des familles, la fréquentation des villages et campements permit la localisation des populations et du cheptel des départements de M'BOUT, KAEDI, MONGUEL, MAGHAMA, SELIBABI, OULD YENGE et KANKOSSA. A côté de la connaissance de l'homme que ceci permis, nous pûmes aussi appréhender mieux le milieu naturel et la puissance d'organisation des différents groupes. Ce premier travail s'accompagna constamment de deux niveaux d'enquêtes directes effectuées auprès des chefs de familles. Le premier représentait des enquêtes socio-historiques tendant à mettre en évidence, les origines du groupe et son évolution. Le second était plus proprement économique et visait à établir les modalités d'occupation et d'utilisation de l'espace. La menée conjointe de ces différentes tâches associées à de multiples discussions extra-enquêtes, mis en évidence l'importance des rapports politiques inter-ethniques pour les explications des types d'occupation de l'espace.

---

(1) C. CABROL 1959

(2) F. BONNET DUPEYRON 1949.1951

(3) CH. TOUPET 1966

Commencé en 1971, ce travail se déroula rapidement au coeur de la sécheresse que le sahel vient de connaître. L'analyse des modifications apportées par celle-ci, put être faite en 1974 pour la majorité des éleveurs noirs et pour une partie seulement des Maure, en suivant les mêmes méthodes que précédemment. Cette sécheresse orienta bien sûr, dès 1973, notre travail, vers les conséquences de celle-ci. Elle nous incita à mieux observer et à tenter de comprendre les conditions de la mobilité pastorale.

Ce travail de localisation des populations et du cheptel, de relevé systématique des champs cultivés et des méthodes de culture, des propriétaires, des points d'eau et des pâturages, apparaît comme fort simple. Il s'est en fait, heurté à d'importants problèmes matériels. Il fallait en effet, dans une région où les pistes sont rares, disposer d'un véhicule tout terrain pour pouvoir atteindre les campements. L'achat d'une Land Rover permit de résoudre ces difficultés. Environ 20 000 km furent effectués, alors que cette distance aurait été réduite de plus de la moitié si l'étude avait pu s'effectuer en un seul séjour. Des études, fractionnées dans le temps, apparaissent alors comme très coûteuses (deux à quatre fois plus environ, qu'en cas de période unique de travail).

Le Kilométrage à parcourir fut encore accru par l'attitude de quelques administrateurs qui ne nous permirent qu'au troisième passage, de consulter les registres de recensement, base de notre premier travail. Ces difficultés ne nous incitèrent jamais à demeurer dans les centres administratifs plus de temps qu'il n'en fallait pour relever les documents de recensement et ceux des services de l'élevage. Parmi ces derniers, il faut signaler le centre de M'Bout pour l'excellent travail de recensement de troupeaux qu'il effectue depuis trois ans. Ainsi, durant les cinq mois que nous passâmes dans le centre sud mauritanien, en six périodes, huit jours sur dix furent passés dans les campements et les villages.

Nos méthodes de travail, déjà très imparfaites et entravées par les difficultés matérielles, permirent tout de même, de poser de nombreuses questions relatives aux genres de vie des populations agro-pastorales du centre sud mauritanien et à leurs réactions très diverses à la crise climatique que le sahel vient de connaître.

PREMIERE PARTIE

UNE REGION SAHELIENNE. SON ORIGINALITE

La zone étudiée ici, située entre le 14°50 et le 17° de latitude nord, est pour la plus grande part comprise dans la zone sahélienne, mordant à l'extrême sud sur la zone nord soudanienne, telles qu'elles ont été définies par RICHARD-MOLARD : Pluviométrie de 750 à 500 mm et une saison des pluies de plus de 4 mois pour la seconde, moins de 500 mm et une saison pluvieuse inférieure à 4 mois pour la première. Seule la partie extrême sud correspond au climat soudanais car si MATAM reçoit plus de 500 mm (520 mm), ces pluies sont concentrées sur trois mois en règle générale. Seules les stations de SELIBABI et de BAKEL - respectivement 645 et 681 mm - correspondent nettement à ce dernier type de climat.

L'isohyète 500 mm passe légèrement au nord de MATAM pour s'enfoncer vers l'est et franchir la frontière mauritano-malienne, peu au nord de Ould Yenge, vers 15°40 de latitude nord. Plus au nord, la pluviométrie décroit régulièrement : KANKOSSA (15° 57 N) 457 mm, M'BOUT (16°02N) 444 mm, KAEDI (16°08N) 403 mm et KIFFA (16°38N) 362 mm (cf. cartes I).

Nous n'entrerons pas dans une étude exhaustive des conditions naturelles, mais indiquerons les grands traits du climat avec les conséquences que celui-ci peut avoir. L'hydrologie dépendante à la fois de la géologie et du climat, sera abordée afin de dégager l'inégale répartition des eaux disponibles ; l'eau, problème primordial d'un pays à fortes tendances arides, l'eau qui ne saurait suffire à l'alimentation, à la vie ou à l'entretien du bétail et des hommes. Il est donc nécessaire, de donner un aperçu des paysages végétaux, qui eux non plus, ne sont pas dans la dépendance directe exclusive de la climatologie. Le rôle de la pédologie est évident, pédologie qui intervient puissamment pour favoriser ou au contraire contrarier les possibilités données par les pluies à la croissance des différentes espèces végétales.

Eau, végétation, types de sols ont pu attirer ou au contraire décourager différents groupes humains à la recherche d'herbe, de terre ou simplement d'espace. Mais les conditions naturelles ne sont pas alors seules à jouer, les conditions historiques et de civilisation interviennent en effet d'une manière non négligeable.

L'ensemble de ces données variées, détermine des conditions d'exploitations agro-pastorales originales.

1) LE MILIEU NATUREL . RYTHMES ET RESSOURCES

A) LES RYTHMES SAISONNIERS

Il n'existe, dans la zone étudiée, que peu de postes météorologiques capables de nous renseigner d'une manière précise sur les climats et leurs variations tant inter-annuelles que spatiales. Ces postes météorologiques qui dépendent de l'A.S.E.C.N.A. sont classés en trois catégories :
- les stations synoptiques ;
- les stations climatologiques ;
- les postes pluviométriques.

Ces postes ont été, pour la plupart, installés durant la période 1920-1930 : il est donc impossible de remonter loin en arrière, tant pour l'établissement des moyennes que pour tenter d'évaluer les fluctuations hypothétiques des climats (cf. tableau I annexe 1).

Pour la zone qui nous intéresse et ses marges, les stations synoptiques sont représentées par les postes de KIFFA, MATAM et KAYES. Elles sont équipées d'appareils enregistreurs et à lecture directe. Quant aux stations climatologiques, nous n'en trouvons qu'une seule : KANKOSSA, mise en place par l'I.F.A.C. (2) lors de la création de la station expérimentale du palmier dattier. Cette station fournit des observations tri-quotidiennes sur les températures et les précipitations ainsi que d'autres, relatives à l'insolation et à l'évaporation. Restent enfin, les stations pluviométriques telles celles de BAKEL, M'BOUT, SELIBABI et plus récemment, celle d'OULD YENGE. Au total force est de constater l'excentricité des postes importants (KIFFA, MATAM, KAYES) par rapport à l'essentiel de la zone étudiée.

Dans l'ensemble, les altitudes sont faibles (cf. carte 2 annexe) elles ne jouent donc pas un rôle climatologique important, et en joueraient-elles qu'il serait impossible de l'évaluer précisemment. Bien qu'aucun point du territoire concerné ne soit situé à moins de 320 km de la mer, le problème de la position en longitude devra être posé : cette position moins continentale que celle de l'ensemble du sahel ouest africain a-t-elle des conséquences particulières sur les irrégularités pluviométriques inter-annuelles . Il n'en demeure pas moins, que le facteur essentiel de variations climatiques dans le domaine considéré reste la latitude.

1) Les phénomènes moyens

a) Les températures (cf. tableau 2 annexe 1, figures 1-6)
L'étude de deux stations séparées par environ un degré de latitude doit suffire à la détermination du régime thermique de l'ensemble : KIFFA (16°38' lat. nord) MATAM (15°38' lat. N).

Les moyennes annuelles sont élevées pour les deux stations 29°2 pour KIFFA et 29°5 pour MATAM. Ceci n'est pas pour surprendre puisque nous nous trouvons en zone inter-tropicale, à de faibles

---

(1) A.S.E.C.N.A. : Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en AFRIQUE et à MADAGASCAR.

(2) I.F.A.C. : ex institut des fruits et agrumes coloniaux.

altitudes et assez loin de l'influence températrice de l'océan. Quant aux amplitudes annuelles moyennes, elles sont assez peu élevées : respectivement 11°5 et 10°9. Elles semblent croître du sud au nord et cette impression est confirmée par KAYES (14°26' lat. N.) où cette amplitude est de 9°60. La faible variation au cours de l'année de la durée du jour et de l'angle d'incidence des rayons solaires joue un rôle d'autant plus uniformateur que l'on se trouve plus près de l'équateur. Ceci ne saurait malgré tout, suffire à expliquer ces faibles amplitudes ; l'existence d'une saison humide coïncidant avec la période où le soleil est le plus haut dans le ciel va dans le même sens. L'augmentation du sud au nord de cette amplitude, indique déjà des variations de l'action solaire et surtout de l'humidité. Quant aux amplitudes diurnes moyennes, elles sont beaucoup plus fortes ; ainsi celle de KIFFA avec 16°7 avec un maximum en mars de 19°7. Celle de MATAM est de 15°6 avec un maximum en avril de 18°3. Là encore, nous notons une augmentation des valeurs du sud au nord, mais ce ne sont pas ces chiffres qui permettent le caractériser réellement le régime thermique de la zone étudiée.

Les températures maximales et minimales.

Le jeu des températures maximales et minimales correspond à des régimes caractéristiques de stations sahéliennes où alternent masse d'air sec et masse d'air humide. Les variations plus fortes des maxima mensuels de MATAM, indiquent déjà la grande proximité de la zone nord-soudanienne où la présence plus durable de masses d'air humide, des précipitations plus nombreuses entraînent un abaissement plus important des températures maximales durant l'hivernage. La situation de nos deux stations permet d'extrapoler à l'ensemble du territoire considéré les données ci-dessus : cet espace jouit dans son ensemble, de régimes thermiques de type sahélien à tendance de plus en plus soudanienne à mesure que l'on se déplace vers le sud.

b) Les vents (cf. figure 3)

Le sud de la Mauritanie est parcouru par les vents saisonniers des régions sahéliennes et soudaniennes. Sur l'ensemble du territoire, s'installe en février, un alizé continental de secteur N.E. : l'harmattan. Sa vitesse est voisine de 5m/s. Parfois, des vents plus faibles s'installent, de secteur E à S.E. surtout dans les régions les plus méridionales. Le pourcentage des calmes reste très faible durant toute la saison sèche chaude. Avec l'arrivée de l'hivernage, les vents deviennent très variables, aussi bien dans leur intensité que dans leur direction. Petit à petit, les vents de secteur ouest tendent à devenir prédominants ce qui est le cas au mois d'août, mois le plus pluvieux ; puis, dès novembre, le régime de saison sèche se réinstalle avec des vents de secteur E. à N.E.

C) Humidité relative et évaporation (cf. tableaux III et IIIbis)

Si l'on se réfère à deux stations, KIFFA et KAYES, l'une au nord de la zone, l'autre au sud, l'humidité moyenne apparaît comme étant beaucoup plus forte au sud durant la majeure partie de l'année. Si en janvier, février, mars, les valeurs de KIFFA et KAYES sont comparables, on constate que les masses d'air restent sèches à KIFFA jusqu'à la mi-juin, tandis qu'elles s'humidifient dès avril-mai dans la partie méridionale. D'autre part, l'humidité maximale de KIFFA correspond à l'humidité de juin à KAYES.

L'évaporation reste très élevée toute l'année avec un maximum plus précoce et plus élevé à KAYES qu'à KIFFA : Au sud, la saison sèche est plus courte et plus chaude qu'au nord. Par contre, la saison humide y est plus prolongée et plus forte ; réaugmentation de l'évaporation en septembre à KAYES contre août à KIFFA et évaporation moindre à KAYES en août qu'à KIFFA.

d) Les précipitations.

Les moyennes pluviométriques pour le centre sud-mauritanien sont les suivantes (A.S.E.C.N.A. - 1931-1960) :

	Latitude	moyenne pluvio.	Nb. de jours de pluie
KIFFA	16°38	362 mm	27,2
KAEDI	16°08	410 mm	-
M'BOUT	16°02	427 mm	-
KANKOSSA	15°57	457 mm	-
MATAM	15°38	536,7mm	37,4
SÉLIBABI	15°10	649 mm	38
BAKEL	14°54	712 mm	37,1
KAYES	14°26	889 mm	59,7

L'importance des précipitations diminue rapidement du sud vers le nord, c'est ce qu'indiquent ces moyennes toutes relatives car calculées sur une période de 30 ans dans un système qui se caractérise essentiellement par son irrégularité.

La répartiton mensuelle (cf. tableau IV figure 6)

La saison des pluies dure de trois à quatre mois suivant la latitude. Partout, le mois d'août est le plus pluvieux et l'importance de ce mois semble croître du sud au nord : En effet, si à BAKEL il tombe 34,3 % des pluies au cours de ce mois, à KIFFA il en tombe 37,6 %. Le deuxième mois pluvieux est le mois de septembre, sauf à l'est de l'Assaba (Kiffa et Kankossa) où le deuxième mois apparaît être juillet. La présence du Tagant et de l'Assaba joue peut être un rôle en canalisant les masses d'air d'origine équatoriale au début de l'hivernage Seules les stations méridionales (Sélibali et Bakel) semblent avoir des chances de recevoir des pluies importantes (plus de 5 mm) avant le mois de juin, ce qui a évidemment une forte influence sur la végétation mais aussi sur les cultures possibles.

Types de pluies

L'essentiel des précipitations tombe sous forme de grosses averses durant la période s'étendant de juin à octobre. Les tornades de fin d'après-midi ou de lever du jour, ont cependant des importances diverses. La hauteur tombée par jour de pluie durant l'hivernage diminue du sud au nord. Ainsi, une journée pluvieuse moyenne d'hivernage reçoit :

- 20,2 mm à BAKEL ;
- 17,7 mm à SELIBABI ;
- 15,1 mm à MATAM ;
- 14,1 mm à KIFFA.

Quant aux journées pluvieuses annuelles (pluviométrie totale/ nombre de jours de pluie annuel) elles marquent la même orientation :

-18,9 mm à BAKEL ;
- 17,7 mm à SELIBABI ;
- 14,1 mm à MATAM ;
- 13,5 mm à KIFFA.

Il n'y a donc qu'au sud que les pluies soient régulièrement relativement importantes, mais partout le nombre de jours où la hauteur d'eau observée est inférieure à 5 mm, est supérieur ou égal à la moitié des jours pluvieux sauf à BAKEL (cf. tableau V, fréquence des précipitations journalières).

La plus grande importance des pluies d'hiver dans les stations septentrionales explique la fréquence très élevée à KIFFA des pluies de moins de 1 mm. Pluies de saison froide qui ne jouent pratiquement aucun rôle sur la croissance de la végétation, sinon pourir les pailles restant sur pied lorsque les averses sont suffisamment fortes pour les coucher. Il est à rappeler que ces valeurs chiffrées sont toutes relatives car l'élément caractéristique de la pluviométrie en zone sahélienne n'est pas tant la quantité tombée que l'irrégularité.

2) L'irrégularité climatique

Les variations inter-annuelles des précipitations en zone sahélienne sont considérables. Elles s'allient à des irrégularités spatiales très importantes. L'analyse de ces irrégularités est entravée par le faible nombre de stations météorologiques et par la durée relativement courte des observations. En effet, peu de stations offrent des périodes d'observation continue supérieures à 30 ou 40 ans. Ce ci est évidemment un grave inconvénient dans une zone ou l'irrégularité des précipitations est le caractère essentiel du climat.

a) L'irrégularité spatiale

Elle est liée au type de précipitation que connaît la zone sahélienne (cf. supra I). La présence en un point donné d'une forte tornade libérant 15 à 30 mm de pluie, ne veut pas dire qu'il pleut à 10 ou 15 km de là. On passe presque sans transition de pistes gorgées d'eau etboueuses, à des pistes poussiéreuses au milieu d'une nature manquant d'eau. Situées à peu près à la même latitude et à moins d'un degré de longitude de distance, M'BOUT et KANKOSSA peuvent illustrer cette

irrégularité spatiale. En août 1957, ces deux stations recevaient journellement :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
M'BOUT	-	-	15	-	2	20	-	19	-	-
KANKOSSA	70,5	7 mm	-	18,5	4 mm	12	-	-	36,5	2,2

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
M'BOUT	11,5	-	-	5	-	-	23	-	16	34
KANKOSSA	-	7,2	-	1,5	5	-	58	-	-	55,2

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
M'BOUT	3	8	-	-	-	-	22	-	34,3	3
KANKOSSA	2	13	8	-	-	-	-	-	5,5	1,5

cf. figures 4, 4 bis 4 ter.

b) Les variations inter-annuelles de la pluviométrie (cf. tableau V figures 4-5 carte 1)

La diminution croissante du sud au nord de la pluviométrie, dépendante de l'action contraire des masses d'air dépressionnaires d'origine équatoriale et des hautes pressions subtropicales, s'accompagne d'une augmentation de l'irrégularité (cf. tableau 6). Ainsi, tandis que la pluviométrie passe de 646mm à SELIBABI à 344 mm à KIFFA, le rapport entre l'année la plus arrosée (record supérieur) et l'année la moins arrosée, passe de 3,1 à 4,3. Cet élargissement de la "fourchette" de pluviométrie s'accompagne d'une croissante de la dispersion des pluies autour d'une moyenne qui correspond de moins en moins à une réalité à mesure que l'on s'éloigne des masses d'air équatoriales, ou que l'on pénètre dans les masses d'air subtropicales. Après avoir calculé une moyenne, M, pour les années 1935-1969, un écart moyen, E, a été établi pour chaque station :

$$E = \frac{(M-Pi) \times 100}{M} = Ei \quad (Pi = \text{pluviométrie annuelle}).$$

Mettre E en relation avec la latitude, c'est mettre à l'évidence l'augmentation de l'écart moyen avec l'éloignement à l'équateur et avec la diminution des pluies.

L'observation des figures IV et IV ter, n'indique pas que la longitude, c'est-à-dire, l'éloignement plus ou moins grand à la mer, joue un rôle important dans la détermination de l'irrégularité pluviométrique. L'écart moyen (E) calculé pour les différentes stations garde des valeurs comparables que l'on se place en Mauritanie ou au Niger par exemple. L'augmentation de cet indice aux alentours de 12° W, légèrement apparent, peut n'être lié qu'à des conditions locales ou au nombre plus élevé des stations étudiées dans cette zone.

Il faut noter que l'irrégularité pluviométrique traduite par l'écart moyen semble plus forte, pour les stations recevant plus de 400 mm de pluie, dans la partie occidentale de l'espace représenté par 14 stations de Bogué à Abéché. Toutefois il faut remarquer que le nombre de stations est trop réduit pour une zone s'étendant sur 35° de longitude, et qu'il serait nécessaire d'effectuer des calculs plus complets et plus précis intégrant le maximum de variables possibles pour tenter de définir scientifiquement les variabilités pluviométriques de la zone sahélienne suivant les positions géographiques. La pluviométrie de la région étudiée se caractérise donc par son extrême irrégularité interannuelle au cours d'une saison pluvieuse très courte. Toutes les caractéristiques défavorables s'accentuent à mesure que l'on s'éloigne des zones d'action de basses pressions équatoriales et que l'on s'approche des régions sahariennes où dominent les hautes pressions subtropicales. Le balancement de ces masses d'air, si il détermine les saisons, joue aussi un rôle majeur dans les cycles de sécheresse qui s'abattent périodiquement sur le monde sahélien.

3) Les saisons (cf. figures II et VII)

La terminologie vernaculaire (1) distingue cinq saisons au cours de l'année. Celle-ci tend à rendre compte de la composition des éléments du climat pouvant déterminer les types de temps.

N'Doungou C'est la saison de référence pour la vie: naissance, déplacements, mariages. C'est l'hivernage, la saison des pluies, où les animaux engraissent et les cultures croissent. Les précipitations sont supérieures à l'évaporation dans un monde qui est alors dominé par des masses d'air dépressionnaires. Cette saison débute vers le mois de juillet et s'étend jusqu'à fin septembre, début octobre. Les tornades sont nombreuses durant cette période où l'humidité relative est maximale.

Kawle suit immédiatement N'Doungou et s'étend jusqu'en novembre alors que l'humidité relative reste forte, les pluies cessent et les températures augmentent ; les récoltes peuvent commencer dans les champs de cultures sous pluie alors que les basses pressions équatoriales se retirent vers le sud faisant place aux masses d'air septentrionales.

Dabounde, marque le début de la saison sèche. L'humidité relative est au plus bas, mais les températures sont faibles et l'évaporation n'est pas encore très forte. Après les récoltes, les premières transhumances se mettent en place avant

Tiedou, saison chaude et sèche, où l'ensemble du sahel est sous la domination des hautes pressions subtropicales et de leurs vents desséchants. Cette saison débute au mois de février avec l'augmentation rapide des températures et corrélativement, de l'évaporation, alors que l'humidité relative est au plus bas. La seule activité est alors l'abreuvement du bétail qui voit sa bosse fondre et ses côtes saillir. Vers mi-juin, les premiers contacts entre masses d'air d'origine méridionale et hautes pressions subtropicales entraînent une nouvelle saison.

Déminaré, les températures maximales décroissent et l'humidité relative augmente, certains arbres retrouvent leur feuillage avant les premières tornades, tel le baobab - Adansonia digitata - Cette saison

(1) Peul

extrêmement brève, où les populations s'activent à préparer les champs, marque le passage de la saison sèche à l'hivernage, des teintes grises et jaunes au vert tendre des pousses nouvelles.

Par l'alternance de ses saisons, les variations de la pluviométrie, de l'humidité relative, de l'évaporation et des vents, le sahel mauritanien ne se distingue pas des régimes climatiques sahéliens de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. L'importance du fleuve est trop réduite pour apporter des modifications notables aux conditions d'humidité. Seule la position nord-sud de l'Assaba joue peut être un rôle, en permettant une pluviométrie plus précoce sur ses versants orientaux. En dehors de cette petite anomalie, les régions climatiques doivent être recherchées en fonction de la latitude qui détermine les éléments du climat avec une aggravation de toutes les caractéristiques arides du sud au nord. Seul l'extrême sud du Guidimakha échappe au domaine sahélien pour participer au monde soudanien aux précipitations moins aléatoires et plus importantes.

Si l'aridité demeure l'un des éléments caractéristiques du domaine sahélien, les conséquences défavorables de celle-ci peuvent être atténuées en cas de disponibilités en eaux de surface et souterraines importantes. Les reliefs de l'Assaba et du Tagant, jouant le rôle de véritables châteaux d'eau, interviennnent ici, en ayant entraîné l'installation d'importants réseaux hydrographiques.

b) LES RESSOURCES HYDRO - GEOLOGIQUES ET LEUR EXPLOITATION

Si la Mauritanie connaît de grandes nappes phréatiques comparables à celles du Sénégal par exemple, elles sont toutes situées en dehors de notre champ d'étude. Cette situation est bien sûr, la conséquence de la nature géologique des terrains et de leur évolution. L'eau disponible sera en premier lieu, constitué par les eaux de surface: eaux de fleuves ou cours d'eau, mares et sources. Lorsque celles-ci font défaut, les populations devront rechercher pour elles et leurs animaux, les eaux contenues dans les multiples nappes alluviales que l'évolution géologique a façonnées dans les terrains anciens, ou celles accessibles dans des nappes dunaires. Cependant, l'une des caractéristiques du domaine étudié est la densité des réseaux hydrographiques hiérarchisés fonctionnant chaque année.

L'eau immédiatement accessible est évidemment, celle des mares et des cours d'eau permanents. Cependant, si les mares sont nombreuses en hivernage, très vite, dès le début de la saison sèche, elles s'assèchent. En dehors des berges du fleuve, il ne reste guère qu'une dizaine de mares pérennes. Les plus importantes, sont celles de la Bheyr, situé dans un cirque gréseux sur la bordure occidentale de l'Assaba, de Kankossa qui est en partie alimentée par la nappe dunaire, de Soere à l'ouest deKankossa alimentée par des grès à patine chamois et celles de Salka Dakhna, Bokediami et de Karakoro dans la basse vallée du Karakoro. Seules quelques sources peuvent encore fournir une eau facile d'accès à la périphérie de l'Assaba, jaillissant des grès du massif ou des grès à patine chamois de la vallée du Karakoro.

1) Les ressources

a) Les cours d'eau (cf. carte II)

Il n'y a en Mauritanie, qu'un seul cours d'eau permanent : c'est le fleuve Sénégal qui forme frontière entre la R.I.M. et la république du Sénégal. Il limite ainsi, de son confluent avec le Karakoro jusqu'à Kaëdi, la région étudiée ici. L'ensemble des autres cours d'eau est composé d'oueds à débits intermittents : ceux-ci ne voient leurs lits se remplir qu'après de fortes chutes de pluies.

Le fleuve Sénégal. Ce dernier se comporte en fleuve allochtone durant tout le temps où il longe le domaine étudié. Ce n'est pas dans les fortes variations annuelles ou inter-annuelles du débit que réside l'importance de ce fleuve pour les ressources en eau actuelles. Son importance, puisqu'il offre toujours de l'eau, se trouve dans les variations de superficies inondées, donc cultivables en décrue : ces dernières peuvent en effet, varier de moins de 100 000 à plus de 500 000 hectares. Ces variations affectent alors plus directement les cultivateurs que les éleveurs.

Les oueds (cf. carte II relief et hydrographie - tableau VII - figures 8a & 8b)

De la frontière malienne à Kaëdi, le Sénégal reçoit sur sa droite, trois affluents principaux : le Karakoro, le Garfa, le Gorgol. Ces cours d'eau intermittents profitent tous trois des conditions particulières du relief local (1). En effet, les hauteurs du Tagant, de l'Assaba et dans une moindre mesure de l'Afollé, jouent le rôle de châteaux d'eau et de leurs versants escarpés descendent un très grand nombre d'oueds élémentaires qui en se regroupant dans les plaines forment trois réseaux hiérarchisés.

Le chevelu hydrographique le plus dense est celui du Gorgol, formé par la réunion de l'oued El Abiod (oued blanc) et de l'oued El Akhdar (oued noir) qui drainent l'intégralité de l'Aftout de M'BOUT, à l'aval de Foum Gleïta, passe très étroite dans ce relief appalachien. L'ensemble de ce réseau s'écoule sur des formations imperméables du paléozoique plissées et métamorphisées.

Quant au Garfa, son bassin est plus méridional et il ne draîne guère que les eaux du sud Assaba et du nord Guidimakha. Son réseau est beaucoup moins puissant que celui du Gorgol et s'écoule dans des condition géomorphologiques comparables.

Tout au sud, sur la frontière du Mali, le Sénégal reçoit le Karakoro, oued très différent des précédents. En effet, celui-ci, dans sa partie septentrionale, est étouffé par l'ensablement, les crues y sont moins violentes et sont originaires de pluies tombées sur l'Assaba (oued Kamchi), sur l'Afollé et sur l'Aouker.

---

(1) Rochette 1968 P.N.U.D. 1971

Lors de pluies suffisamment violentes, ces oueds connaissent un écoulement temporaire qui laisse quelques mares dans le creux du lit mineur. Seul le Karakoro connaît des mares pérennes comme celle de Kankossa. En effet, dès le mois de décembre-janvier, la presque totalité des mares de lit d'oued, ou de dépressions alimentées par des pluies locales s'assèchent. Seules quelques mares comme celles de Kankossa et de le Bheyr conservent de l'eau toute l'année. Ainsi, dès décembre, sauf exception, les eaux de surfaces n'existent plus et les usagers doivent rechercher des eaux souterraines.

b) Géologie et réserves souterraines (cf. carte IV géologie)

La géologie de la zone étudiée interdit l'existence de grandes nappes phréatiques comparables à celles du Ferlo, du Trarza et du Brakna. Mise à part la région la plus occidentale, les terrains sont constitués de formations paléozoïques arrasées et parfois surmontées des grès cambriens et cambriens formant le relief de l'Assaba. A l'ouest, commence le domaine tertiaire constitué par des roches de l'éocène inférieur et moyen surmonté des roches du continental terminal.

Le domaine occidental

Cette zone apparaît à l'ouest du Gorgol blanc, comme une plaine dominée par de grandes buttes à sommets tabulaires formées par les grès argileux du continental terminal coiffés par des cuirasses ferrugineuses ne dépassant que rarement 100 m d'altitude. Malgré leur faible hauteur de commandement, cinquante mètres environ, elles apparaissent avec netteté dans le paysage en raison de la rigidité de leur lignes. Le relief actuel est le résultat du dissèquement du continental terminal par une série d'oueds ramifiés se jetant soit dans le Sénégal, soit dans le Gorgol. Les buttes dominent les terrains plats du bas glacis en pente douce vers le Sénégal et le Gorgol. Des épandages de sable et de gravillons ferrugineux masquent la roche en place. A l'est, l'escarpement brutal du plateau de Beïdane marque l'apparition de la série paléozoïque de Bakel-M'bout encore dominée par quelques molles buttes de grès du lutétien (1) débarrassées de leur coiffe du continental. Quelques dunes ogoliennes (1) viennent elles-aussi briser la monotonie de la pénéplaine. Cette unité géologique est coupée en deux par la vallée alluviale du bas Gorgol, inondée chaque année par la crue et où se pratiquent les cultures de "Walo". Elle a

(1) la terminologie employée ici est empruntée à P. MICHEL & à P. ELOUARD. Nous n'entrerons pas dans une discussion sur la valeur des différentes datations des formations quaternaires sujettes à contestation. Ces datations s'appuient sur des fluctuations climatiques au quaternaire concordant à peu près avec des oscillations du niveau marin. Après la grande transgression de l'Inchirien s'accompagnant d'un climat tropical humide, vint une phase de régression marine importante accompagnée d'un climat désertique durant lequel le fleuve Sénégal devint endoreïque. Encadré par deux périodes de creusement, s'étend l'ogolien, tel qu'il a été défini par P. ELOUARD en 1959. Cette période de formation d'erg importants correspond à peu près au würm.

quelque peine à recevoir ses affluents dont l'écoulement incertain est entravé par le bourrelet sablo-argileux de Ngapagou qui entraîne, à son amont, l'étalement des eaux en de vastes cuvettes de décantation telle celle de Vinde Diami.

Les séries tertiaires du lutétien, ne peuvent en cette zone révéler de puissantes réserves en eau comme au Brakna voisin. En effet, elles reposent directement sur la série de Bakel M'bout qui s'enfonce vers l'ouest. Cette disposition géologique entraîne l'existence du "biseau sec" zone d'une quinzaine de kilomètres de large où les puits sont stériles. C'est à la limite orientale de ce biseau sec que notre étude débute.

L'Aftout et le Guidimakha

Le jeu de l'érosion a dans l'ensemble du territoire, façonné la morphologie actuelle et différenciée le relief à l'intérieur du système paléozoïque. L'aftout de M'Bout et le Guidimakha apparaissent comme de monotones terrains plats, faiblement ondulés et d'une altitude moyenne variant entre 30 et 80 m. Quelques reliefs résiduels pointent çà et là rompant l'uniformité générale.

C'est ici, le domaine du palézoïque inférieur de la série de Bakel-M'Bout (1) dont la largeur d'affleurement croît du sud au nord, de quelques dizaines de kilomètres à la latitude de Bakel à plus de 150 km (1) sur le cours supérieur du Gorgol blanc. Il s'agit de roches plissées et plus ou moins métamorphisées formées de schistes et de quartzistes reposant sur un socle granitisé. Ces roches du paléozoïque inférieur ont connu différentes surfaces d'aplanissement dont la dernière serait la surface d'érosion pliocène, qui, a la faveur de bancs quartzitiques plus durs, a mis en place un relief appalachien (Wa-WA) formant de petites chaînes à l'ouest de M'bout depuis le Gorgol Blanc jusqu'au fleuve Sénégal.

Sur cette pénéplaine ancienne et basse, quelques buttes schisteuses dominent les ragg (2) et pénéplaines. Ces buttes, attaquées par l'érosion présentent un aspect avachi, sans escarpement, mais où le ruissellement sur les versants caillouteux peut jouer un rôle important par la concentration d'eau au pied des pentes. Cet aspect monotone et peu tranché, se modifie vers l'est et vers le sud. En effet, dans la région de Bakel, de nombreuses buttes quartzitiques dominent nettement des terrains déprimés, disséquant le paysage et en rompant la monotonie. Dans la partie orientale, de Sélibabi au cours supérieur du Gorgol noir, de nombreux inselbergs parsèment la plaine caillouteuse située à environ 80 mètres d'altitude et dominée ainsi de 50 à 60 m.

Entre ces maigres reliefs, s'étendent de vastes ragg caillouteux présentant une végétation arbustive très clairsemée. Sur les bad glacis, de bastes plaques de sol restent dénudées. Une grande partie de la végétation arborée se réfugie le long des oueds.

Ici, se trouve le réseau hydrographique le plus dense de toute cette Mauritanie sud centrale. Ce réseau dense est hiérarchisé et se concentre en trois oueds principaux :

- le Gorgol blanc au N.E ;
- le Gorgol noir au centre ;
- l'oued Garfa au sud.

---

(1) Michel P. 1969.

(2) Surface d'applanissement caillouteuse en général, par attaque directe du substratum.

C'est dans la partie septentrionale et centrale que le réseau est le plus dense et le plus hiérarchisé, Gorgol blanc et noir collectant une partie des eaux du Tagant et de l'Assaba. Ces oueds ont entaillé les couvertures superficielles, mais atteignent très vite, à faible profondeur, le substratum imperméable. La pente générale de cet ensemble de plaines mamelonnées est faible, mais non négligeable puisque de 100 m environ au pied de l'Assaba, on passe à 40 m au niveau du bas Gorgol. Le dense chevelu d'oueds du nord de l'Aftout, se concentre au pied de la Wawa de M'Bout, où la trouée de Foum Gleïta ne permet pas un écoulement rapide des eaux. Celles-ci s'étendent alors largement sur les berges des oueds créant ainsi des plaines alluviales inondées par les fortes crues.

L'oued Garfa ne connaît pas de tels problèmes d'écoulement (sans compter que son bassin est plus restraint que celui du Gorgol noir et du Gorgol blanc). Mais la basse vallée de cet oued est envahie chaque année par la crue du Sénégal, crue retardant l'écoulement des eaux issues du sud Assaba et permettant, là encore, la création de plaines de décantation sableuses ou argilo-sableuses.

Dans l'ensemble de cet espace, il ne faut pas espérer trouver d'eau dans le complexe schisto-quartzitique, le creusement de puits profonds ou de forages est donc inutile. Seules les zones granitiques peuvent parfois contenir des poches aquifères lorsqu'elles sont très altérées. Il est alors possible de surcreuser des oglat ou puisards afin d'atteindre ces poches (1).

Le Karakoro et la partie occidentale de l'Afollé

L'Afollé est formé en grande partie de niveaux gréseux du paléozoïque. La base, constituée de grès conglomératiques et de quartzites ferrugineux, est surmontée de grès peu résistants qui affleurent sur de grandes étendues et qui sont coiffés par des grès durs ruiniformes qui donnent les hauteurs. La partie centrale, la plus haute, conserve des argiles tendres. Le tout est coupé de nombreuses diaclases ENE-W.S W. Cet ensemble infra-cambrien est occupé à l'ouest par la vallée du Karakoro. Celle-ci est constituée au sud de Kiffa par la jonction d'oueds venant de l'Afollé et descendant de l'Assaba. Il s'agit d'un vaste couloir compris entre les grès infra-cambriens de l'Afollé à l'est et les reliefs abrupts de grès cambro-ordoviciens de l'Assaba à l'ouest. Des grès à patine chamois jalonnent la bordure ouest du Karakoro tandis que des blocs de tillites s'éparpillent sur les terrains non ensablés à l'est de Kankossa. Au cours du quaternaire ancien et moyen, le Karakoro a déblayé les formations les moins résistantes du cambrien inférieur. C'est dans cette dépression qu'au cours de la phase aride de l'ogolien un erg de dunes rouges à pu s'établir. Le réseau des dunes, d'orientation générale N E-S W, est extrêmement serré. Au cours de la phase humide pré-néolitique, le Karakoro a recreusé cet erg et repris son cours N-S. Au cours du dernier millénaire, le creusement s'est limité à une série de chenaux ou d'un chenal unique, peu profonds, occupés après les crues par des mares temporaires ou permanentes (Kankossa). L'ancien erg se termine par un escarpement brutal à l'est du Karakoro où le talus est beaucoup plus élevé que sur la rive occidentale.

Plus au sud, à partir de la région de Bouli, le Karakoro débouche dans une vallée alluviale où de minces levées sablo-argileuses isolent de nombreuses cuvettes aux terres lourdes.

Dans cet ensemble, le substratum cambrien présente parfois une frange superficielle fissurée qui peut se révéler aquifère. Quant à la

---

(1) ARCHAMBAULT J. 1962.

zone sableuse de l'erg ogolien, elle se rattache aux vastes ensembles de l'Aouker et du Hodh occidental. La nappe aquifère dunaire est continue et constamment peu profonde. Quant à la vallée elle-même, elle reste importante puisqu'il y subsiste en saison sèche, de longues mares permanentes.

L'Assaba

Les terrains cambriens de l'ouest de la vallée du Karakoro sont surmontés par les plateaux gréseux de l'Assaba, qui par une corniche de 100 à 200 m, dominent les plaines environnantes. Au sud, de nombreuses buttes témoins annoncent la présence du plateau. Celui-ci, formé de grès du cambrien supérieur dominés par des grès de l'ordovicien, ne présente que peu d'intérêt hydraulique; Seules quelques nappes alluviales subsistent à sa surface. Par contre, la périphérie du massif semble beaucoup plus attirante. Un léger ensablement adoucit la rupture de pente à la base du relief, et le pied de l'Assaba se présente comme un véritable cordon dunaire fixé par la végétation. D'autre part, de nombreuses sources suintent à la base du relief ; il s'agirait d'eau infiltrée dans le plateau grâce à la fissuration des grès ; fissuration entraînant un stockage dont l'ampleur serait proportionnelle à la pluviométrie et à la fissuration (1), et représenterait environ 2 % des eaux. Si ces sources présentent un intérêt certain, il n'y a cependant pas de possibilité d'exploiter ces eaux par des puits sur le plateau.

Il apparaît donc que l'un des problèmes essentiels de ce centre sud mauritanien soit la difficulté d'alimentation en eau. Du plateau de M'Bidane à l'Afollé en passant par la zone tertiaire, l'Aftout de M'BOUT, le Guidimakha et l'Assaba, les seules disponibilités en eau importantes sont celles des nappes alluviales. Seule, la vallée du Karakoro ensablée semble jouir de quelques privilèges avec les nappes dunaires.

c) Les nappes et leur alimentation

Les eaux superficielles sont extrêmement rares dans l'espace ici étudié. A côté du fleuve Sénégal très marginal, on ne trouve guère que quelques mares et sources et celles-ci sont situées à la périphérie de l'Assaba. L'eau de pluie, après ruissellement, se concentre en un réseau hiérarchisé et des mares subsistent, après la décrue, dans les zones surcreusées du lit mineur. Ces eaux sont soumises à l'infiltration, à l'évaporation et à l'abreuvement du bétail. Ainsi, s'assèchent-elles très vite, d'autant plus vite, qu'elles sont moins alimentées et plus sujettes à l'évaporation. Ainsi, vers le 17° de lat. nord, la presque totalité des mares est elle desséchée dès janvier alors que l'eau de surface peut demeurer jusqu'en avril dans la partie sud. Seules deux mares s'avèrent pérennes au nord du 16° de latitude nord : celle de la Bheyr et celle de Kankossa. Force est alors faite, aux populations, de rechercher des eaux souterraines.

La zone concernée, ne connaît pas les nappes phréatiques des bassins sédimentaires secondaires et tertiaires. Pourtant, dans sa partie occidentale, elle jouxte la très importante nappe du Brakna ; celle-ci s'étend dans le faciès littoral du Lutétien (2). Elle est atteinte par des puits creusés dans les zones d'affleurement des grès du Gorgol et à travers le mince recouvrement du continental terminal. Mais, cette nappe ne se perpétue pas jusqu'aux limites orientales du bassin

(1) BOURGET L. 1957

(2) ELOUARD P. 1959.

sédimentaires ; en effet, à l'est, on assiste à une remontée des formations imperméables du paleozoïque de la série de M'Bout qui, bien avant d'affleurer, se trouvent au dessus du niveau statique. Cette remontée de terrains imperméables, forme une bande de 20 à 25 km "le biseau sec" (1), stérile en nappe phréatique et qui constitue la frontière occidentale de notre domaine d'étude.

L'ensemble de notre zone d'étude est donc constitué de formations plus ou moins imperméables, parfois surmontées par les erg ogoliens. Nous n'y trouverons que des nappes peu importantes ou localisées.

Types de nappes

Pierre ELOUARD (1), étudiant les nappes de la Mauritanie occidentale, a mis en relief, à côté des nappes des bassins sédimentaires, ce qu'il a appelé l'underflow du Sénégal. Il s'agit d'une nappe phréatique localisée dans les alluvions de la vallée du Sénégal, et qui ne déborde donc pas celle-ci. Cette nappe alimentée par la crue du fleuve Sénégal, restitue en période de basses eaux, une partie de l'eau accumulée, l'inféroflux restant suspendu durant toute la période de tarissement du fleuve. L'importance de cet inféroflux est notable puisqu'il semble que dans la moyenne vallée du Sénégal, durant l'étiage, il puisse compenser les pertes en eau par évaporation.

Dans les formations paléozoïques composées de couches dolomitiques et de grès quartzites très diaclasés, des nappes assez étendues peuvent se former notamment dans les plateaux dominant les bas pays, c'est le cas de l'Assaba où l'infiltration se fait au niveau des grès quartzites sommitaux, tandis que les grès mauves inférieurs forment un mur de nappe. Le léger pendage vers l'ouest de ces formations explique que les sources soient plus nombreuses et plus abondantes sur le versant occidentale que sur le versant oriental. Il ne s'agit ici, que de points d'eau très localisés et n'intéressant qu'une faible partie des populations.

La majeure partie de l'Aftout et du Guidimakha est constituée de roches imperméables qui ont été entaillées par des talwegs puis colmatées par des alluvions sableuses ou argilo-sableuses. Ces alluvions peuvent recueillir et stocker les eaux de ruissellement. Les inféroflux existants sont utilisés de longues dates par les différents pasteurs. Le socle schisteux et schisto-quartzitique est ainsi découpé par une multitude de petites nappes alluviales le long desquelles se concentre la vie en saison sèche. Les zones d'affleurement granitiques peuvent aussi receler des ressources souterraines dans les arènes d'altération plus ou moins perméables. La richesse de ces nappes est extrêmement variable et est fonction de trois facteurs essentiels :

- l'extension, la nature et l'épaisseur des alluvions ;
- l'alimentation de ces nappes ;
- la circulation souterraine.

Un dernier type de nappe intéresse surtout l'est de l'Assaba, la vallée du Karakoro ensablé. Ici, nous avons de très nombreuses nappes de pied de dune et de creux interdunaires, subaffleurantes. Si les dernières présentent un intérêt assez faible, les premières sont au contraire très importantes et intéressantes puisqu'elles sont aptes à donner naissance à des sources pérennes (Ndomeli - Samba Ngoma), mais aussi à alimenter les mares de la vallée du Karakoro. Le problème essentiel de ces nappes, est celui de leur alimentation.

(1) ELOUARD P. 1959.

L'alimentation des nappes

Les différentes études sur l'hydrologie du sud mauritanien, notamment celles de J. ARCHAMBAULT, ont montré l'importance d'un seuil d'infiltration directe qui serait de 400 mm. Au nord de cette ligne, passant par Kaëdi et Kankossa, les différentes mares souterraines ne pourraient être alimentées par l'infiltration directe des eaux de pluie. C'est dire que l'essentiel de l'alimentation de ces nappes souterraines serait le fait des crues des oueds, donc indirectement, du ruissellement et de la concentration des eaux.

Peu d'études hydrologiques intéressent directement notre zone d'étude et ses oueds. Deux travaux ORSTOM sont à signaler : celui conduit sur le bassin versant d'un petit affluent du Gorgol, le Dionaba, et celui mené sur un petit oued descendant du Tagant, le Séloumbo. Tous deux ont été effectués en 1958-1960 et au nord du 17° de latitude nord. Il faut ajouter une "Etude pour la mise en valeur du bassin du Gorgol" par le P.N.U.D. et dirigée en 1971.

Lors d'une crue sur le Dionaba en 1959, le volume d'eau écoulé correspondait à une hauteur d'eau de 10,3 mm sur l'ensemble du bassin alors que la pluie réellement tombée était de 59,2 mm. C'est-à-dire, que l'oued écoulait 17,2 % seulement de la quantité d'eau tombée. La propagation des crues est très variable, il semble d'ailleurs que l'écoulement, pendant un temps donné, sur toute l'étendue du cours d'eau en même temps, soit un phénomène très peu fréquent qui ne se produit guère qu'une fois ou deux par an (1). Cet écoulement plus ou moins généralisé dépend de différents facteurs: la répartition spatiale d'averses très localisées (Supra I A) et la succession de longs biefs remplis d'alluvions barrés par des seuils rocheux obligeant les crues à s'étaler largement dans de vastes zones d'épandage où l'eau peut s'infiltrer sur place. Des crues simultanées sur l'ensemble des oueds affluents d'un même drain accroissent d'autre part, l'ampleur des inondations tant en surface qu'en temps. Ainsi, à M'Bout, une très forte crue se réduit en 24 h si le Gorgol noir n'est pas lui-même en crue (septembre 1974). Par contre, l'inondation dure trois jours si le Gorgol noir entre en crue en même temps que l'oued d'Amriye.

L'importance du ruissellement dépend de l'intensité de la pluie tombée mais aussi de la nature des roches et de la végétation. Il semble que pour obtenir un ruissellement, il faille une pluie de 5 mm tombant à l'intensité minimum d'un millimètre par heure (2). Or, ces pluies représentent 42% des pluies tombées à Kiffa et 54 % de celles tombées à Sélibabi, c'est dire que la moitié environ des pluies tombées peut ruisseler. Mais ce ruissellement est surtout fonction de facteurs lithologiques et de la porosité des roches affleurantes. Les dalles gréseuses des plateaux sont bien sûr favorables au ruissellement, l'écoulement concentré étant favorisé par des réseaux de profondes diaclases orthogonales. Lors d'études sur l'oued Seloumbo dans le Tagant méridional, l'ORSTOM a mesuré le ruissellement en fonction de l'intensité des pluies : lors des fortes pluies -30 à 35 mm - 22 à 40 % de l'eau tombée s'écoulait alors que lors des averses exceptionnelles, cette proportion passait à 45-50%. Le ruissellement est, d'autre part, ralenti par la végétation et la proportion d'eau infiltrée augmente au cours de l'hivernage avec le développement du tapis herbacé.

---

(1) COUZES R. 1962

(2) DUBIEF. J. 1953

L'ensemble de ces constations ont fait établir un tableau à M. ROCHE (1), indiquant la variation du volume écoulé en fonction de la taille du bassin versant. Si l'on extrapole ces renseignements obtenus en Afollé, on doit considérer que tout bassin versant de plus de 500 km2 favorise l'infiltration et donc l'alimentation des nappes.

Au total, les fortes pluies voient une grosse partie de l'eau ruisseler - d'autant plus que la roche est imperméable et dénudée et le bassin versant plus réduit -. Or, l'alimentation des nappes souterraines par infiltration directe est extrêment réduite. Tout facteur retardant l'écoulement des eaux et les obligeant à demeurer le plus longtemps possible sur la surface d'alluvions la plus vaste possible contribue largement à l'alimentation des nappes. CH. TOUPET a montré pour la nappe de Kankossa, l'importance d'une longue durée de l'inondation pour l'alimentation de celle-ci (2). Des mesures ont été effectuées par l'I.F.A.C. mettant en corrélation le niveau de la nappe alluviale et celui de la mare permanente de Kankossa : la mare atteint son niveau maximum lors des fortes pluies c'est-à-dire en août, tandis que la nappe n'atteint son niveau maximal qu'en décembre. L'alimentation de ces nappes alluviales est donc proportionnelle au temps de submersion.

Si la quantité d'eau infiltrée est fonction de la plus ou moins grande perméabilité des alluvions contenues dans ces nappes, de leur épaisseur et de leur extension, la circulation d'eau dans ces nappes dépend de la granulométrie. Les graviers sous berges présentent un intérêt hydro-géologique considérable dans les régions les plus sèches car ils constituent d'excellents réservoirs. Or, ces graviers jalonnent le lit mineur des oueds de la région de Sélibabi et des affluents des Gorgol et du Garfa (3). Grâce au profil en long des fonds d'oueds très accidentés - de larges biefs succédant à des seuils rocheux - l'eau se trouve piégée dans les dépressions alluviales et forme, le long des talwegs, des successions de mares souterraines. Ces inféroflux se signalent dans le paysage par de denses liserés d'arbres et d'arbustes tranchant dans le dénuement général.

Deux caractéristiques singularisent donc le domaine ici étudié. C'est d'abord, l'absence complète, de par les formations géologiques, de toute nappe phréatique importante dans les niveaux alluvionnaires du secondaire ou du tertiaire. Cette première disposition entraîne donc, l'impossibilité - ou la vanité - du creusement de puits ou forages profonds à fort débit.

La deuxième caractéristique tient à l'organisation de eaux de surface. En effet, une telle densité d'oueds hiérarchisés est rare en zone sahélienne si l'on considère que ceux-ci ont un écoulement annuel. Ces caractéristiques ne se retrouvent pas ailleurs en Afrique occidentale, et ne peuvent être comparés aux Dallols nigériens ou aux oueds maliens à l'écoulement beaucoup plus aléatoire.

Ainsi, dans cette unité générale à l'intérieur d'un monde sahélien, des diversités régionales sont à distinguer en fonction des conditions géologiques, mais aussi des variations pluviométriques. Si l'on suit ARCHAMBAULT, la partie sud, qui reçoit plus de 400 mm, connaît une infiltration directe, donc plus importante, d'autant plus que la propor-

(1) ROCHE M. 1960

(2) TOUPET CH. o.c, p. 122

(3) MICHEL P. 1960 - BOURGET L. 1957 - GOUZES R. 1962.

tion de pluie à forte intensité y est plus forte qu'au nord. Il est alors logique de penser que cette zone située en gros au sud du 16° lat. N, devrait avoir, dans les mêmes conditions géologiques, des ressources en eau souterraine supérieures à celles rencontrées au nord. A l'intérieur des deux zones ainsi déterminées, la différenciation doit se faire en fonction des conditions géologiques.

Si le substratum apparaît être presque partout, paléozoïque, il peut être surmonté de formations tertiaires ou quaternaires. Ainsi, si l'infiltration paraît supérieure dans le bassin et à l'ouest du Gorgol blanc, permettant un stockage en eau supérieur à celui de l'Aftout (est du Gorgol blanc - bassin du Gorgol noir) par contre, le recouvrement de la série de Bakel M'Bout par des formations du continental terminal et quelques dunes ogoliennes, doit entraîner une profondeur plus grande de nappes alluviales. Cette situation entraîne la nécessité de forages de petits puits, les oglat courants dans l'Aftout n'étant plus suffisants pour l'obtention de l'eau (cf. tableau 7 et figures 8a-8b). L'Aftout, aux nappes alimentées par ruissellement et concentration de l'eau et le Guidimakha où l'alimentation directe est possible, connaissant un substratum sub-affleurant seront le domaine des eaux peu profondes exploitables par oglat.

L'Assaba et ses sources périphériques forment une frontière. Sur sa partie orientale s'étend un vaste domaine sableux, celui du Karakoro relayé à l'est par les contreforts de l'Afollé. En raison de l'ensablement et de la moindre densité d'oued en Afollé, l'écoulement y est moins puissant. Par contre, la vallée du Karakoro connaît de vastes nappes dunaires facilement exploitables et pouvant même donner naissance à des sources. Par contre, l'Afollé semble moins favorisé : les oueds où pourraient se rencontrer des nappes alluviales sont peu nombreux, et des zones d'endoreisme apparaissent. Il y a donc risque de manquer d'eau, beaucoup plus que dans les régions précédentes. Cette situation peut entraîner une impossibilité d'exploiter les ressources agrostologiques de la région, ou tout au moins, une sous-exploitation.

2) - L'exploitation des ressources hydrauliques.

C'est en fonction de ces conditions générales que les populations du centre sud-mauritanien ont tenté l'exploitation, pour eux et leur cheptel, des ressourceshydrauliques souterraines.

Aucune étude hydrologique ne couvre l'ensemble de la zone étudiée. Il y a donc, nécessité de se référer à différents ouvrages utilisant des méthodologies et des classifications variables.

La plus grande partie des renseignements hydrologiques est tirée des travaux de L. BOURGUET - 1952, 58, 62, ARCHAMBAULT-BOURGUET-LERMUZAUX-1962. Ils sont complétés, pour le bas Gorgol et les Agueïlatt, par les renseignements fournis par R. GOUZES - 1962.

a) Répartition de l'eau

La répartiton de l'eau est un élément important de l'exploitation pastorale de l'espace. Les figures IX et X doivent permettre d'approcher

la réalité. La figure IX, indique pour cinq zones spatiales, la distribution des points d'eau suivant leur débit. Pour chaque tranche spatiale et de débit, les valeurs sont superposées. C'est-à-dire que seule la valeur maximale, pour chaque symbole utilisé, est représentative. Elle indique pour un débit donné, le nombre de points d'eau ayant, dans la zone considérée, un débit inférieur à celui-ci. Il y apparaît trois zones favorisées au niveau du nombre de points d'eau disponibles : ce sont les trois ensembles les plus méridionaux, ceux situés au sud du 16° de latitude nord. L'Aftout de M'Bout par contre, ne semble pas posséder un grand nombre de lieux où l'abreuvement soit possible. Il est indispensable de compléter ce tableau par la figure X qui indique en pourcentage, les débits cumulés, pour chacune des zones choisies (1).

Il apparaît alors que la région comprise entre 16° et 16° 30 N, dispose d'une répartition très groupée des points d'eau entre 1,5 et 6 m3/h. Les faibles débits y sont peu nombreux et les très forts débits inexistants. L'Aftout nord pourrait se qualifier par le nombre important des débits inférieurs à 1,5 m3/h ⇒ 50 % - et l'existence de points d'eau à fort débit ⇒ 25 % à plus de 4,5 m3/h. La répartition la plus régulière apparaît être celle rencontrée à l'est du 12° ouest et au nord de 15°30 dans la vallée du Karakoro et sur les marges de l'Afollé, avec toutefois une domination marquée de très faibles débits inférieurs à 1 m3/h, qui représentent plus de 30 %de l'ensemble. Il en va de même de la région située au sud de 15°30. Mais il ne faut pas oublier que c'est là, le domaine qui possède le plus grand nombre de points d'eau.

b) L'utilisation de l'eau

- Types de points d'eau

Dans le tableau 8, les points d'eau ont été classés en fonction de leur type et de leur débit. Les profondeurs moyennes de l'eau variant pour la majorité entre 1 et 5 mètres, ils n'ont pas été distingués en fonction de leur profondeur.

On constate l'écrasante majorité des oglat utilisant les nappes alluviales. Ils offrent pour les deux tiers un débit supérieur de 1,5m3/h. Quant aux puits non cimentés, leur débit est faible et utilise, pour la plupart, les ressources médiocres des arènes granitiques.

Les puits cimentés, eux aussi peu nombreux, ont des débits moins régulièrement répartis que ceux des oglat. Si les faibles débits sont nombreux, les puits fournissant plus de 3 m3/h, représentent la moitié de l'ensemble. Seules, les sources ont des débits beaucoup plus élevés.

- Techniques d'obtention de l'eau

La simple vue d'un point d'eau permet de définir s'il a été creusé par des Peul ou par des Maure. En effet, les Maure et leurs captifs jouissent d'une vieille tradition de puisatiers que les Peul ne possèdent pas. L'oglat (pl.ogol) et même l'archan (pl. irchoun) maure se distinguent nettement du woyn-du Peul (pl. Boyli).

L'archan est un petit puisard de faible profondeur creusé dans les alluvions des lits ou des berges d'oueds. Il en est de même de l'oglat, mais celui-ci est plus profond. En général, on peut y puiser l'eau avec la corde à genou des chameaux. Il s'agit de cylindres d'un mètre cinquante

(1) Aftout nord : au nord de 16° 30N - Aftout sud : au sud de 16°30N - Karakoro nord et sud: à l'est de 12°W - nord Guidimakha : au nord de 16° N et à l'ouest de 12W - sud Guidimakha : au sud de 16°N et à l'ouest de 12 W.

environ de diamètre qui ne sont pas coffrés ; aussi le plus souvent sont-ils comblés à chaque hivernage par les éboulements causés par les pluies ou par la crue de l'oued. Il en va de même des Boyli peul, mais ils ressemblent plus au cratère causé par une explosion qu'à un puits. Ils apparaissent en effet, comme un vaste cône de deux à trois mètres de profondeur et d'un diamètre externe de quatre à cinq mètres.

Il semble ainsi évident que les Maure sont plus aptes que les Peul, dans leurs techniques actuelles, à capter des eaux souterraines relativement profondes. Ainsi, les puisatiers maure creusent-ils également les ebyar (Sing. bir) qui sont des puits profonds dépassant 10 hauteurs d'hommes bras levés, soit, plus de vingt mètres. Cette profondeur rend nécessaire un coffrage qui est soit de bois, soit de pierre. L'inconvénient du bois est d'être peu durable et aussi, en pourrissant, de donner un goût désagréable à l'eau.

Depuis la création en 1951 de la section hydraulique, l'Administration a réalisé un programme d'implantation de puits pour tenter d'ouvrir des zones dépourvues de points d'eau traditionnels et d'améliorer par l'utilisation du béton pour les margelles, l'hygiène des points d'eau. Ces puits permettent l'installation de quatre fourches de puisage. Si un dallage de six mètres de diamètre empêche au pourtour du puits la création d'un bourbier, il est à regretter que ces puits n'aient pas été dotés d'abreuvoirs. Cette lacune fut comblée par la campagne de forage chinoise en 1969-1972 dans la subdivision de Kiffa qui creusa notamment le puits de Ahel Cheïheb à l'est de Kankossa.

Ces puits cimentés, posent un double problème : celui de l'entretien et celui de la propriété. La suppression en 1959 des brigades régionales de la section hydrologique a entraîné la dégradation rapide de ces puits et aujourd'hui, un dixième des puits forés sont inutilisés faute de soins. D'autre part, le droit malekite se base sur l'effort. Dans ces conditions, à qui appartiennent les puits creusés par l'Administration, ou mieux, qui en a le droit d'usage ? Les déviations du droit malekite en droit traditionnel ont concédé le droit d'utilisation des points d'eau aux tribus utilisatrices des terrains de parcours. Ce phénomène ne fait qu'accentuer les conflits relatifs à l'abreuvement des troupeaux (cf. II).

Malgré la modernisation des techniques de fonçage, les techniques d'exhaure sont restées traditionnelles. La profondeur des puits et puisards étant réduite, le travail de puisage est effectué exclusivement par les hommes, par les captifs lorsqu'il y en a encore, par les autres lorsque le niveau de domesticité est insuffisant (sur 350 points d'eau, un seul a son niveau d'eau à une profondeur supérieure à 20 mètres). Ce travail de puisage est extrêmement pénible et, commencé dès le lever du soleil, peut se poursuivre très avant dans la nuit. L'instrument des Maure est le "delou", sorte de cuvette profonde en peau de chèvre (1) dont l'ouverture est maintenue par un cercle de bois ou de fer ; accroché au bout d'une corde il sert à remonter l'eau, à la force directe des bras.

---

(1) le cuir est remplacé de plus en plus par un morceau de chambre à air tout comme les vieux pneus de camions servent de margelles aux puisards, des morceaux de pneus, de sandales, ou de vieux fûts de coffrage... Récupération des déchets de la civilisation industrielle

Quant aux Peul, vue la forme de leurs puisards, ils sont obligés de "pêcher" l'eau grâce à une demie calebasse reliée par une corde à une perche de deux à trois mètres que l'on balance jusqu'à ce que la calebasse soit remplie. Il ne reste plus qu'à déverser l'eau ainsi "pêchée" dans un tronc évidé servant d'abreuvoir.

Lorsqu'il s'agit de puits cimentés ou coffrés, l'effort de l'homme est amoindri grâce à l'aide de fourches munies de poulies.

On admet généralement, qu'un homme puise, en moyenne, 300 litres à l'heure, mais ce chiffre semble exagéré pour les Peul ne disposant que de leurs boyli. 200 litres sembleraient plus proches de la réalité, une calebasse contenant à l'arrivée moins de 10 litres.

Si les besoins en eau du bétail varient d'une saison à l'autre, seule la saison sèche apparaît de ce point de vue importante car c'est la saison où le manque d'eau peut limiter le développement de l'élevage. On estime généralement qu'un bovin a besoin de 25 à 30 litres d'eau journellement au coeur de la saison chaude, tandis que moutons et chèvres se contentent de 2,5 à 3 litres. Le débit des points d'eau et leur mode d'utilisation influent donc sur le nombre de bétail que l'on peut y abreuver. Cependant, l'absence d'eau sur un pâturage rend celui-ci inexploitable en saison sèche. La présence de points d'eau dans une zone dépourvue de nourriture est inutile. La valeur pastorale d'une région est donc dépendante à la fois de l'eau et de l'herbe. C'est en fonction de l'ensemble des éléments écologiques que les sociétés agro-pastorales ont pu se déterminer et opter pour des choix variés d'utilisation et d'exploitation de l'espace. Les ressources agrostologiques tiennent une part importante dans les possibilités offertes aux populations pastorales, il faut donc les présenter.

c) LES RESSOURCES AGROSTOLOGIQUES ET LEUR EXPLOITATION.

Région au climat sahélien (cf. I.A) le centre sud mauritanien possède une végétation steppique (1). Il s'agit de formations herbeuses ouvertes mêlées de plantes ligneuses parmi lesquelles dominent les épineux, sous forme arbustive ou buissonnante. Les graminées vivaces qui forment une partie du tapis herbacé sont très clairsemées et ne dépassent jamais 0,80 mètre de haut. Les intervalles les séparant, peuvent être peuplés par d'abondantes plantes annuelles.

Le facteur le plus contraignant pour cette végétation, est évidemment la longueur et la rigueur de la saison sèche qui s'étend sur 9 à 10 mois. Dès les premières pluies en Juin ou Juillet, dunes, collines, ragg, plateaux et talwegs se couvrent d'un tapis d'herbes tendres qui évoque plus les prairies tempérées que les paysages jaunes et gris complètement desséchés qui étaient de règle quelques jours plus tôt. Seuls les arbres anticipent quelque peu sur la venue des pluies en se couvrant de feuilles nouvelles quelques semaines plus tôt, sans doute sous l'influence de l'humidité relative croissante. Cet aspect verdoyant est extrêmement fugace. L'irrégularité des pluies à l'intérieur de la saison humide elle-même, en laissant de longues périodes sans précipitations, peut entraîner un jaunissement et un dessèchement prématuré des espèces herbacées, parfois avant que les plantes annuelles ne soient parvenues à maturité. En octobre les pluies cessent et aussitôt l'herbe se transforme en paille, plus ou moins vite toutefois suivant le pouvoir de rétention d'eau des différents sols. Ainsi dès Novembre, la brousse

(1) Définition des grandes zones phytogéographiques :
CHEVALLIER A. 1911-1938 - AUBREVILLE A. 1938-1945.

peut-elle apparaître comme une mosaïque de taches jaunes, grises ou vertes suivant la présence ou l'absence de pailles, suivant la présence ou non de bas fonds ou de sources permettant aux espèces herbacées de poursuivre leur croissance. Le dessèchement des herbes est d'autant plus rapide que le feuillage des espèces ligneuses est plus réduit, laissant le sol et l'herbe soumis à l'agression du soleil et d'une intense évaporation.

La physionomie de la végétation n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire. Elle varie dans sa composition, dans son aspect et dans sa densité. Ces variations se manifestent à l'échelle régionale ou locale suivant la nature des terrains sous-jacents, leur capacité de rétention en eau, et bien sûr, les variations de la pluviométrie du sud au nord. Ainsi l'Acacia raddiana omniprésent sur les terrains sableux, déployant sa vaste coupole au-dessus d'un tapis herbacé souvent maigre, est-il un bel arbre de 12 à 13 mètres au sud du Karakoro, pour n'être plus qu'un arbuste de 5 à 6 mètres dans la régions de Kiffa. Quant à la végétation du sud du Guidimakha, elle se rattache à un type de végétation nord soudanienne et non plus aux végétations sahéliennes. Le passage de l'une à l'autre, se fait insensiblement suivant les variations de la pluviométrie mais aussi, suivant la pédologie, des "langues" de végétation sahélienne s'avançant profondément vers le sud, notamment sur les sols minéraux bruts.

Comme pour l'hydrogéologie, les travaux de BOURGUET et d'ARCHAMBAULT sont importants ici. Il faut leur adjoindre, pour la détermination des valeurs fourragères et de localisations plus précises, les travaux de MOSNIER, MAIGNIEN, AUDRY et ROSSETI et surtout BOUDET, DUVERGER et NAEGELE qui, bien que n'ayant pas travaillé directement à l'intérieur de la zone étudiée ici, fournissent des renseignements précieux.

L'apparence de la végétation et la valeur des pâturages dépendent, en premier lieu de la saison et de la pluviométrie annuelle. Il est cependant important, de distinguer des formations végétales qui sont, en dehors du climat, fonction du type de sol sur lequel elles s'appuient et des ressources en eau souterraine.

1) La végétation et ses bases

a) Les régions à glacis à Inselbergs

Dans les régions dominées par des glacis à Inselbergs, comme le bas Gorgol, l'Aftout de M'Bout et le Guidimakha, les variations des paysages végétaux se trouvent sous la dépendance directe de l'eau souterraine; la répartition de la végétation se faisant perpendiculairement aux lignes de ruissellement.

Les buttes et collines caillouteuses présentent un peuplement dominé par Acacia flava et Aristida funiculata, tandis que les glacis situés en contrebas, vastes étendues sablo-argileuses ou à sol minéral brut, ne sont recouverts que par une végétation ligneuse extrêmement clairsemée ou l'Acacia raddiana arrive à s'accrocher sur quelques plaques sableuses sous forme d'arbustes rabougris. De vastes plaques de sol restent nues sur la roche mère ou sur les sols minéraux bruts. En descendant vers les talwegs, des réseaux sineux d'arbres apparaissent

soulignant le chevelu hydrographique. La strate arborée et arbustive est dominée par acacia raddiana, balanites aegyptiaca et ziziphus mauritania. Sur ces zones plus favorables à la végétation, un tapis herbacé plus dense se développe avec Aristida adscensionis, Eragrostis trémula et l'inévitable Cencrus biflorus : le cramcram. Ces zones boisées se transforment par fois en véritables halliers très difficilement pénétrables, dominés, dans les zones inondées temporairement ou possèdant des ressources en eaux souterraines suffisantes, par de beaux groupements d'Acacia nilotica - le gawdi peul, l'amour maure -

Cet aspect se poursuit du nord au sud avec progressivement l'apparition, à partir de l'oued Garfa, de quelques feuillus comme Combretum glutinosum puis Sterculia setigéra dont l'écorce à exfolation périodique permet une adaptation au feu.

En définitive, la composition des sols et les réserves en eau sont les facteurs principaux de localisation de la végétation dans ces régions à glacis et à inselbergs : en dépit des variations dues aux différences de pluviométrie, les facteurs de localisation de la végétation sont essentiellement azonaux.

Quatre grands types de sols influençant la végétation sont à distinguer :
- les sols minéraux bruts ;
- les sols jeunes d'apports ;
- les sols brun-rouges ;
- les sols ferrugineaux tropicaux non lessivés.

Les sols minéraux bruts, qui n'ont connu qu'une faible évolution pédologique, sont d'une valeur agronomique quasiment nulle. Seul l'apport de matériaux originaires des produits de colluvion des versants et des glacis peut permettre le développement d'une végétation arbustive avec Balanites aegyptiaca (Murtoki), et Acacia seyal (bulbi) dominant une strate herbacée constituée par Schoenofeldia gracilis et Aristida adscensionis.

Les sols jeunes d'apport formés d'alluvions récentes sableuses à argilo-sableuses, recouvrent la plus grande partie des lits majeurs des oueds. Ils peuvent localement passer à des sols hydromorphes. Au sud du Garfa, grâce à des conditions climatiques plus favorables, ils s'étendent largement aux interfluves, faisant disparaître les sols minéraux bruts. Ces sols connaissent alors une évolution zonale : si au nord l'évolution se fait vers des sols brun-rouges subarides, cette évolution se fait au sud vers des sols tropicaux ferrugineux non lessivés. Le passage d'un type à l'autre est insensible et difficilement répérable. Sur ces deux types de sol, à Acacia seyal et à Balanites aegyptiaca, s'ajoutent Acacia flava, Ziziphus mauritania et l'inévitable Acacia raddiana. La strate herbacée voit apparaître Cypérus cruentus, Cenchrus biflorus et dans les parties les plus méridionales Combretum glutinosum qui garde ses feuilles toute l'année, Sterculia sétigéra ainsi que quelques Adansonia digitata (baobab) dominant Andropogon gayanus, graminée dépassant 0,80 m de haut.

b) Les régions sableuses

Dès que le sol se fait sableux, la couverture devient plus dense. Les espèces végétales sont alors moins nombreuses, à latitude égale, mais les individus plus nombreux. Les types de sol dépendant du drainage plus ou moins efficient déterminent là encore, la nature de la végétation steppique. Les sols sont brun-rouges au sommet et sur les hauts de pente, bruns au bas des versants et évoluant vers des sols hydromorphes dans les zones les plus basses. Les sols bruns apparaissent comme plus liés à une déficience du drainage qu'à un phénomène zonal (1). Quant aux sols hydromorphes, ils se caractérisent par un excès d'eau dans le profil, soit permanent soit temporaire par engorgement comme dans les vallées interdunaires ou par fluctuation d'une nappe phréatique comme dans la vallée du Karakoro.

La densité des espèce herbacées et ligneuses, avec Acacia raddiana et Combretum glutinosum - au sud-, Leptadenia pyrotechnica et Balanites aegyptiaca, dominant Aristida adscensionis et Latipes sénégalensis qui laissent de larges plaques de sable nu en saison sèche, varie suivant la pente et le type de sol. Cette densité croît en général des sommets aux bas de pente où acacia raddiana disparaît pour laisser la place au attuki, l'Acacia senegalensis ; Indigofera sénégal et Brachiara ramosa viennent alors se mêler aux espèces herbacées.

c) Les talwegs et les zones d'épandage

Dans les talwegs et les zones d'épandage, l'écoulement superficiel très intermittent est en partie compensé par un écoulement souterrain. Ces zones apparaissent alors comme des liserés de végétation dense au milieu d'un paysage dépouillé. Acacia raddiana forme en général la bordure extérieure, tandis que le long des berges une véritable galerie fermée se forme avec l'enchevêtrement d'Acacia seyal et de Ziziphus mauritania qui se mêlent parfois aux touffes d'Indigofera. Entre Soufa et Kiffa, le long du Karakoro et de ses affluents se développent des peuplements exclusifs de palmiers doum (Hyphaene thebaïca) "Ce qui caractérise le plus ces zones, ce sont les forêts saisonnières inondées constituées exclusivement d'Acacia nilotica" (1) (Gawdi-. Les plus belles forêts de ce type se trouvent à l'ouest de l'Assaba, à proximité des sources et des zones de sous écoulement important. Enfin, des forêts exondées dominées par Combretum auquel se mêlent quelques Acacia nilotica, apparaissent au sud.

Ce schéma général de la répartition de la végétation montre déjà les variations devant exister pour les pâturages tant herbacés qu'aériens, qui se trouvent dans la dépendance des sols et des réserves en eau.

2) Les bases agrostologiques de l'activité pastorale

a) Les pâturages

C'est dans les zones sableuses que sont, en règle générale, localisés les meilleurs pâturages qui se développent sur les sols brun-rouges et les sols bruns. Les étendues pierreuses et les ragg aux sols minéraux bruts ne donnent que de maigres pâturages essentiellement aériens. Quant aux sols de bas-fonds, ils représentent, malgré leur faible superficie, un intérêt considérable en raison de l'apparition de légumineuses et de la plus grande permanence dans le temps de produits comestibles verts.

(1) TOUPET CH. 1966.

- Les zones sableuses
- Les pâturages des sols brun-rouges

La composition végétale varie légèrement suivant la pente et la localisation topographique de ces sols. Sur les sommets et les versants accentués, Latipes senegalensis (PA) (1) et Aristida adscensionis (TA) dominent largement la strate herbacée qui couvre 20 % du sol en hivernage et 12 % en saison sèche. La strate ligneuse, sous forme arbustive, couvre 9 % de la superficie avec Acacia raddiana (TA), Leptadenia pyrotechnica (A), Acacia senegalensis et Balanites aegytiaca. Ces pâturages d'hivernage, sont des pâturages sains, très fréquentés, mais qui souffrent de risques de dégradation rapide en cas de surpâturage. Ces pâturages d'hivernage, de qualité moyenne sont donc fragiles. Lorsque les pentes s'affaiblissent ou que le relief est peu marqué de nouvelles espèces apparaissent : Panicum turgidum (TA) et Aristida pallida (TA) qui constituent d'excellents pâturages de saison sèche, Eragrostis tremula (TA) et Schoenofeldia gracilis, plantes consommées en hivernage. La composition arbustive reste identique à la précédente avec développement de Balanites aegyptiaca. Ces pâturages sont très recherchés par les bovins en saison sèche et ont une bonne valeur nutritive.

- Les pâturages des sols bruns des couloirs interdunaires. Ils diffèrent profondément des pâturages précédents par la présence de Cyperus cruentus et la pauvreté en Latipes senegalensis. La strate arborée et arbustive se développe avec Leptadenia pyrotechnica (A), Balanites aegyptiaca (PA), Acacia senegalensis (TA) et quelques rares Acacia raddiana et Commiphora africana. Les pâturages d'hivernage sont constitués de Indigofera senegalensis, (TA) et Brachiara ramosa (A). Le reste de l'année, les bovins consomment Aristida adscensionis (TA), Schoenofeldia gracilis (TA) Eragrostis tremula (TA) et Cyperus cruentus (TA). Ce sont de bons pâturages tant d'hivernage que de saison sèche.

- Les pâturages sur ragg et sols minéraux bruts.

Sur les schistes dénudés, présentant des sols squelettiques et bruts, les pâturages sont des plus médiocres avec choenefeldia gracilis (TA) Aristida adscensionis (TA) et quelques arbustes pâturés exclusivement par les chameaux, et les petits ruminants, comme Acacia flava (A), Ziziphus mauritania (A) et Leptadenia pyrotechnica (A).

Lorsque la décomposition du substratum est suffisamment avancée pour donner naissance à des sols sableux à argilo-sableux, les espèces végétales se multiplient et donnent naissance à de nouveaux types de pâturages, d'une valeur moyenne tant en hivernage qu'en saison sèche. Le recouvrement de la strate herbacée reste faible avec Schoenofeldia gracilis (TA), Aristida adscensionis (TA) Panicum turgidum (RA), Eragrostis tremula (TA) et Andropogon (TA) vers le sud. La strate arbustive, qui s'intensifie dans les petits talwegs comprend Acacia flava (A) et Seyal (A) ainsi que Balanites aegyptiaca (PA).

- Les pâturages de talwegs

Malgré leur faible superficie, ils présentent un intérêt considérable en saison sèche grâce à la présence d'arbustes à feuilles persistantes sur les nappes alluviales et de quelques légumineuses. La strate arbustive est plus dense que partout ailleurs et est dominée par une strate arborée. On y trouve l'inévitable Balanites aegyptiaca, Ziziphus mauritania (A), Acacia flava (A) et Acacia raddiana (A) ainsi que Cawdi, Acacia

(1) PA : peu appétante - A : appétante - TA : très appétante.

nilotica. Les espèces herbacées temporaires ou vivaces se multiplient avec Cenchrus biglorus (PA); Eragrostis tremula (TA) Cyperus esculentus (A), Brachiara ramosa, Schoenofeldia gracilis (TA), Aristida adscensionis (TA) et Panicum lactum (TA). Ces pâturages moyens de saison sèche, souvent délaissés en hivernage en raison de l'humidité, sont souvent piétinés et surpâturés. Les zones argileuses inondéss temporairement donnant naissance à d'excellents pâturages de saison sèche grâce à la présence de Pennisetum pedicellatum, d'Andropogon gayanuè et d'Echinocloa collona.

En allant vers le sud, à pédologie, la valeur des pâturages augmente grâce à une meilleure pluviométrie ; les sols ferrugineux supportent d'excellents pâturages de saison sèche avec Indigofera senegalensis, Andropogon, Braohiara ramosa, Aristida adscensionis etc...

Ces rapides indications montrent toute l'importance des pâturages arbustifs et arborés partout présents, mais surtout utilisés par les petits ruminants et les chameaux. La strate herbacée est principalement composée de graminées qui se transforment vite en paille au début de la saison sèche. Les légumineuses, extrêmement rares, sauf dans les bas-fonds interdunaires et argileux, sont surtout représentées dans la strate arbustive et arborée, et les gousses, riches en protéines sont souvent un appoint indispensable aux bovins au coeur de la saison sèche.

b) Le potentiel nutritif

Il est très difficile d'évaluer la production végétale des pâturages sahéliens et par là, la charge possible en bétail, sans surpâturage. Pour A. NAEGELE, dont les observations portent sur le Trarza (1) les pâturages produisent en moyenne (en kg/ha) :

	matières vertes	matières sèches
Pâturage dunaires	2 000	700
Pâturages interdunaires	3 000	1 500
Pâturages en bordure de mares	6 000 à 8 000	
Pâturages de ragg	1 000	400

Dans "Etude des pâturages naturels sahéliens : "LE HODH" BOUDET ET DUVERGER proposent :

	Hivernage	Saison sèche
Couloirs interdunaires	8 000 kg soit	2 000 kg soit
	1 400 u.f.	658 u.f.
Cirques gréseux		195 u.f.
Sols sablo-argileux	4 000 kg	1 580 kg soit
		585 u.f.

On considère qu'un zébu de 300 kg donnant 2 kg de lait à 40 % de matière grasse par jour nécessite :

(1) Rapport ronéoté - CMVS St. Louis

- 2,8 u.f. pour son entretien ;
- 0,76 u.f. pour le lait ;
- 1,00 u.f. pour les déplacements.

Soit : 4,56 u.f. par jour, donc environ 1 700 u.f. par an. Si l'intégralité de la végétation était consommée, il faudrait par tête, plus de 2 hectares de couloirs interdunaires et près de 10 hectares de cirque gréseux. Mais de nombreuses plantes ne sont pas consommées et d'autres sont piétinées et rendues impropres à la consommation. Les pertes dûes au piétinement et à la non consommation peuvent être estimées à 40 % de la valeur totale. Il faudrait alors, 3 hectares de couloirs interdunaires par an et par bête et 15 hectares de cirques gréseux.

Si l'on estime avec NAEGELE (1) qu'un zébu de 250 à 300 kg consomme 2 500 à 3 900 kg de matière sèche par an, et compte tenu des pertes estimées ci-dessus, on doit conclure qu'un zébu exige de 6 à 9 hectares de pâturages pour son entretion et sa croissance.

Cette estimation de la charge des pâturages ; se trouve confrontée, aux différents types de bétail existants et à leur utilisation variée des ressources pastorales. Que consomme un mouton ou une chèvre par rapport à un zébu ? Il serait sans doute aisé de répondre à cette question si les modes de broutage étaient identiques ; mais si le bovin consomme la strate herbacée, le mouton et surtout la chèvre dévorent les jeunes pousses arbustives ainsi que les feuilles à leur portée. Ces modes de broutage différents alliés aux techniques pastorales peuvent concourir à la désertisation comme nous le verrons en IIIème partie.

Quoiqu'il en soit, la valeur des pâturages ne saurait être déterminée uniquement en fonction du nombre d'unités fourragères qu'ils peuvent produire (équivalent nutritif en kg d'avoine). En effet, un certain nombre de plantes ne sont pas appétantes et les unités fourragères consommables sont alors inférieures au total. D'autre part, les animaux doivent disposer de rations de matières protéïques digestibles suffisantes à leur croissance et le coefficient d'encombrement ne doit pas être supérieur à la capacité de digestion des animaux. C'est à travers ces différentes considérations, qu'un classement des pâturages est possible. Il a été effectué tant par NAEGELE que par BOUDER ou MOSNIER.

MOSNIER fournit des chiffres qui semblent très optimistes aujourd'hui car il ne tient compte du gaspillage, par piétinements ou non,,ni de l'appétance des plantes - op. cité p. 159.

	Charge des pâturages en saison sèche en nombre d'hectares par bovin
Dunaire	4,4
Interdunaire	4
Sur sables peu épais	3
Sols sablo-argileux	3,4
Sols argilo-sableux	2,5
Dépressions et talwegs	2,3
Collines à cailloutis	4
Lithosols schisto-gréseux	2,7

(1) Rapport ronéoté O.M.V.S. SAINT-LOUIS op. cité

Mais, suivant les observations de NAEGELE, BOUDET et DUVERGER, le double environ est à estimer comme nésessaire pour éviter la dégradation irréversible des pâturages. A partir de ces différents renseignements et de l'étude pédologique du Guidimakha par AUDRY, nous avons tenté une cartographie succincte des pâturages. (cf. carte V bases écologiques des activités agro-pastorales). Ceux-ci ont été classés en trois catégories :
- pâturages bons, moyens et médiocres à nuls.
Les premiers correspondent aux zones où moins de huit hectares sont nécesaires à l'entretien d'un bovin. Les seconds, à ceux où huit à treize sont nécessaires. Enfin, les derniers sont ceux où plus de treize hectares et souvent quinze ou vingt sont indispensables à chaque unité bovine pour éviter la dégradation de la couverture ligneuse et herbacée.

Des potentialités botaniques et pastorales variables apparaissent dans le domaine étudié : dans la partie occidentale, au pied du plateau latéritisé du continental terminal, les bons pâturages sur sols sableux dominent largement à côté des pâturages médiocres à nuls des buttes. Cette zone fait le pendant de la partie orientale ensablée à l'est de l'Assaba qui présente le potentiel fourrager le plus élevé jusqu'aux marges de l'Afollé où, sur les sols gréseux réapparaissent des pâturages herbacés moyens à médiocres. Mis à part l'Assaba, où faute de documentation suffisante, nous n'avons pu déterminer les types de pâturage, la zone la plus variée est représentée par l'Aftout et le nord du Guidimakha. Ici, sous une nette dominance des pâturages moyens sur les ragg argilo-sableux à sableux tous les types alternent avec de bons pâturages sur sols sableux et brun-rouges et des zones à valeur pastorale quasiment nulle sur les sols minéraux bruts. Sur les sols ferrugineux non lessivés du sud Guidimakha, des pâturages à haute valeur fourragère réapparaissent, profitant de conditions climatiques plus favorables.

Ici, comme dans le reste du sahel ouest africain, on peut estimer, qu'en moyenne, il faut autant d'hectares par unité bovine que la saison sèche possède de mois secs. Ceci, en dépit des variations de la valeur fourragère des différents types de pâturages. L'originalité de la zone étudiée ici quant aux possibilités nutritives offertes au cheptel, tient à la densité inhabituelle en zone sahélienne des oueds et talwegs où se développent d'excellents pâturages de saisons sèches constitués partiellement de légumineuses. Cette caractéristique régionale peut permettre l'entretien d'un troupeau supérieur à celui autorisé par les seuls pâturages secs.

Cependant, la durée et la rigueur de la saison sèche posent un problème à l'exploitation des pâturages : celui de l'existence ou non de points d'abreuvement permettant au cheptel de demeurer sur les lieux où se trouve la nourriture.

c) Les variétés subrégionales

Etablir le potentiel fourrager serait vain si les disponibilités en eau n'étaient pas mises en rapport avec celui-ci (cf. figure XII capacité des pâturages et points d'eau et carte V). Les bases prises pour notre calcul, sont celles d'un élevage où les bovins sont abreuvés chaque jour, et ne se déplacent pas de plus de 15-16 km par jour, c'est-à-dire dans un rayon de 8 km environ autour du point d'eau. Cela revient à dire que tout pâturage situé à plus de 8 km d'un point d'eau en saison sèche est ici considéré comme inexploitable, même si quelques rares troupeaux maure peuvent s'y rendre en s'abreuvant tous les deux jours.

En comptant qu'un bovin a besoin de trente litres d'eau par jour, les ovin-caprins de deux à trois litres, il est possible d'estimer la charge maximale en unités bovines supportables par le point d'eau considéré. Là encore, les cas d'abreuvement des bovins tous les deux jours par certains Maure, n'entre pas en ligne de compte. Nous ne nous référons qu'à des groupes authentiquement éleveurs de zébus. Il est alors possible de mettre en rapport les potentiels d'abreuvement et fourragers, c'est-à-dire, mettre en évidence des zones :
- inexploitables en saison sèche ;
- où le fourrage ne peut être correctement utilisé :
- en équilibre fourrage-eau;
- où il y a risques de dégradations du couvert végétal en raison du trop fort potentiel d'abreuvement.

Il apparaît alors, que, quel que soient les types de pâturage, des débits supérieurs à 4 m3/h risquent d'entraîner le surpâturage et la dégradation de la végétation. Par contre, les débits inférieurs à 1,5 m3/h, ne permettent pas, sauf pour les pâturages médiocres à nuls, d'utiliser correctement les potentiels fourragers.

Trois grandes zones se présentent comme ayant un potentiel hydrique ou d'abreuvement supérieur au potentiel fourrager. C'est d'abord les vallées du Gorgol et Monguel. C'est ensuite le centre du Guidimakha où dominent des pâturages moyens. C'est enfin, la haute vallée du Karakoro, qui avec de bons pâturages dunaires profite de sources et des nappes dunaires.
L'environnement de ces trois zones est différent. La vallée du Gorgol est, sauf à l'est, encadrée par des régions inexploitables faute d'eau, en raison de la présence du "biseau sec" et d'une faible densité des oueds. Dans le Guidimakha, les régions inexploitables faute d'eau, sont presque inexistantes et en dehors des zones où le potentiel fourrager est insuffisant par rapport aux capacités d'abreuvement, herbe et eau semblent en équilibre. Si, à l'ouest du Karakoro (Assaba et une partie du piémont) il y a peu de débouchés pour les troupeaux, par contre, l'est vers l'Afollé, présente une association de zones inexploitables séparées par des pâturages où l'eau disponible ne peut permettre, sauf techniques pastorales anti-écologiques une dégradation importante de la flore. En effet, les marges de l'Afollé et du nouveau monde, vers la frontière du Mali, se présentent comme une zone d'équilibre entre l'herbe et l'eau avec des petits points d'eau ne permettant pas de trop fortes concentrations d'animaux. Quant à l'Aftout de M'BOUT, qu'il possède des eaux abondantes, elles apparaissent comme mal distribuées. En effet, à côté de zones où le potentiel d'abreuvement est largement supérieur au potentiel fourrager, des zones inaccessibles faute d'eau se développent sur de vastes surfaces, alors que dans son ensemble, l'Aftout ne connaît que peu de bons pâturages.

Ainsi, les zones les plus favorables à l'élevage semblent être le Karakoro et le Guidimakha. Si dans la première région les risques de surpâturages semblent nombreux, du moins les troupeaux ont-ils la possibilité de s'échapper vers le sud-est où un équilibre entre l'herbe et l'eau se produit. Il en va de même au Guidimakha dont la périphérie est en équilibre et qui s'ouvre sur le bas Karakoro et le Mali. Quant au Gorgol, le cheptel ne semble guère, en cas de destruction des pâturages, avoir d'autres possibilités, que de monter vers le nord où les conditions d'abreuvement sont difficiles ou de se rendre vers le Guidimakha en traversant une région dépourvue d'eau en saison sèche. L'Aftout de M'Bout souffre, lui, de sa mauvaise répartition de l'eau qui fait alterner zones inexploitables et zones risquant le surpâturage et la dégradation irréversible du potentiel fourrager local.

Ce schéma, qui n'analyse que les conditions de l'élevage ne tient pas compte d'un phénomène important pouvant le perturber profondément : la pratique de l'agriculture. En effet, les interprétations différentes données à l'espace par les populations intègrent, outre les conditions écologiques pastorales, les possibilités données par le milieu à des pratiques variées de l'agriculture.

D) LES POSSIBILITES ECOLOGIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Si l'élevage est et reste le pilier de la vie et de l'économie mauritanienne, l'agriculture, malgré les handicaps de la nature, assure une part croissante de la consommation nationale. Rares sont les groupes éleveurs qui n'ajoutent pas des ressources agricoles à l'apport de leur bétail. Cette agriculture reste soumise profondément aux aléas climatiques et a dû s'adapter aux différentes conditions offertes par la nature. Trois grands types de culture sont à distinguer en fonction des possibilités locales :

- les cultures de décrue sur les berges du fleuve et du Gorgol (walo) ;
- les cultures de décrue le long des oueds (tiangol) (1) ;
- les cultures sous pluie (séno et niarwal) appelées dans la littérature géographique du fleuve, culture de diéri.

Il est nécessaire de s'interroger sur les types de travaux entraînés par ces différentes cultures. En effet, leur développement n'est pas du seul ressort des conditions naturelles, mais aussi de choix culturels. Leur développement entraîne des contraintes, chez les populations agro-pastorales, pouvant modifier les techniques de production animale.

1) Types de cultures et calendriers agricoles

a) Le walo

Cette culture dépend du fleuve et de sa crue. Elle est pratiquée dans les lits majeurs du fleuve Sénégal; du Gorgol et dans la basse vallée du Garfa, utilisant les réserves en eau accumulées dans les sols argileux lors de la crue. La durée de submersion varie entre 100 et 150 jours et les sols hydromorphes présentent rapidement des fentes de retrait après la décrue.

Les techniques agricoles sont simples : desherbage, semis, sarclage et récolte.

Le desherbage doit s'effectuer avant la crue du fleuve afin d'obtenir un champ propre dès le retrait des eaux. C'est le travail des hommes et il est assez rapide. Grâce à un travail préparatoire, les semis peuvent s'effectuer rapidement après l'inondation, lorsque le sol est suffisamment ressuyé. Les semis commencent par les parties les plus hautes pour s'enfoncer progressivement au cœur du walo dans les parties les dernières libérées par le retrait des eaux. Ces semis nécessitent trois personnes : la première, grâce au tongo, sorte de grande houe, enlève la couche superficielle du sol ; la seconde troue le sol avec un épieu et la dernière dépose six à huit graines dans le trou formé avant de la reboucher d'un cou de talon. C'est à partir du mois de novembre que peuvent s'effectuer ces semis qui se prolongeront jusqu'à la mi-décembre.

---

(1) Les cultures de walo et de tiangol sont appelées cultures de chemama par les Maure.

Le premier binage-sarclage est effectué après la levée, deux à trois semaines plus tard. Il s'agit d'éliminer la concurrence des plantes adventices entre des poquets distants d'un mètre à un mètre vingt. Il a aussi pour but, en brisant la couche superficielle, de diminuer l'évaporation et les pertes en eau par capillarité. Ce binage-sarclage se pratique parallèlement au démariage des plants qui ne laisse subsister que 3 à 4 tiges par poquet. Cette période est la plus active et mobilise l'intégralité d'une main d'oeuvre souvent insuffisante. Ces travaux contraignants, empêchent souvent l'augmentation des surfaces et privent le cheptel d'un encadrement suffisant.

Les pieds de sorgho ayant grandi et les épis étant formés, le seul travail devient le gardiennage auquel sont affectés les enfants et parfois les femmes. Celui-ci se poursuivra jours et nuits jusqu'à la récolte au mois d'avril. Le gardiennage s'effectue surtout à l'égard des mange-mils (qualéa) et des phacochères auxquels il faut ajouter quelques troupeaux divagants.

Les rendements de ces cultures sont très moyens et variables. En effet, la production ne dépend pas exclusivement de la crue et de son amplitude, mais aussi de sa durée, et des conditions climatiques de la saison sèche. Si de fots vents d'est, chauds et secs (harmattant), se produisent avant un avancement suffisant de la période végétative des plantes, unddéssèchement précoce des pieds se produit entraînant un abaissement considérable des rendements. Il faut donc semer le plus tôt possible, pour éviter au maximum ce risque. Pour cette raison, les holladé (1) les plus bas, parfois les plus fertiles, ne sont que rarement mis en valeur car trop tard découverts par la décrue.

b) Les cultures de tiangol : les oueds (2)

En dehors du fleuve et des grands oueds comme le Gorgol et le Garfa, les zones d'inondation temporaire attirent les cultivateurs de ces pays aux conditions climatiques rigoureuses. Kiffa ne connaît que 27 jours de plus par an, tandis qu'à atam, ce chiffre ne monte qu'aux environs de 37. Les pluies sont rares et qui plus est aléatoires. Elles suffisent pourtant à l'entrée en crue des oueds qui en règle générale, commencent à déborder avec la première pluie supérieure à 25 mm. La morphologie particulière de ces régions permet alors aux eaux de s'éttendre dans les zones d'épandage. Les superficies inondées annuellement sont très variables car dans la dépendance des quantiés tombées et de leur répartition.

Les cultures d'oued nécessitent, en hivernage, une inondation d'environ 15 jours du terrain choisi. Celui-ci sera désherbé peu avant la période favorable aux semis : après une forte crue et suffisamment de temps avant une nouvelle montée importante des eaux, c'est à dire, entre la dernière semaine de juillet et fin août. Il faut en effet que la plante ait pu croître suffisamment pour résister à la force de l'eau. Le travail du sol est effectuée grâce à une courte houe recourbée permettant de retourner le sol et parfois de former des billons. Ceux-ci sont perpendiculaires aux courbes de niveaux à proximité du lit mineur de l'oued tandis qu'ils lui sontsparallèles dans les zones de moindre inondation. Le but recherché est évident : assurer un meilleur drainage dans le premier cas et retenir au maximum une eau rare dans le second. Les graines de sorgho ou de maïs,

---

(1) Nom général des cuvettes de walo (sing. collingal)

(2) tiangol : cours d'eau temporaire (plur. tialli)

sont déposées dans des trous creusés à la houe et distants d'environ un mètre vingt. Dans le cas de cultures en billons les plants sont installés au sommet des buttes en règle générale, mais il arrive de les placer dans les creux lorsque la durée d'inondation a été trop courte.

Le sarclage débute 2 ou 3 semaines plus tard et est renouvelé en fonction des besoins, c'est-à-dire en fonction des pluies et des inondations successives. Là encore, ce travail exige la mobilisation générale de la main d'oeuvre tandis que les enfants et quelques hommes s'emploient chaque jour au gardiennage afin d'éviter que des nuées d'oiseaux ne dévorent la récolte : les mamiphères, domestiques ou non, sont peu à craindre car ces champs sont entièrement clos par une zériba ou haie d'épineux. Technique de protection agricole d'un monde plongé profondément dans un milieu d'élevage. Les récoltes débutent vers la fin décembre pour atteindre leur maximum dans la seconde quinzaine de février.

Ces cultures sont moins sujettes au dessèchement par l'harmattan que celle de walo puisque plus précoces, mais elles sont plus sensibles aux sécheresses locales qui ne permettent ni la succession suffisante des crues ni une inondation assez longue et étendue. Ces cultures s'effectuent dans des zones exoreïques, ce qui les différencient des cultures de gaïr (1)

c) Les cultures sous pluie

Le dernier grand groupe de cultures est constitué par les cultures sous pluie où la croissance des plantes ne dépend que des pluies locales. Ces cultures sont les moins exigeantes en temps de travail et sont pratiquées sur des sols légers qui sont préparés rapidement en fin de saison sèche, avant les premières pluies. Parmi ces cultures, deux types sont à distinguer : les cultures de seno et les cultures de niarwal. Les premières sont les plus simples et se développent sur des sols sableux, souvent des sols brun-rouges, lorsqu'ils existent. Le semi est effectué après la première forte pluie, entre le 15 juin et le 15 juillet, si une profondeur de sable d'environ 40cm est humidifiée. Les secondes utilisent souvent un sol légèrement plus argileux situé au pied de petites buttes ou de monticules, bénéficiant ainsi de l'eau de ruissellement provenant des versants. Le sol est préparé à la daba en formant des billons perpendiculaires au ruissellement. Les graines semées dans les creux bénéficient ainsi d'un maximum d'humidité dans des zones où la pluviométrie ne dépasse que rarement 350 ou 400 mm. Dans les deux cas, le sarclage est pratiqué deux ou trois fois au diendongo, sorte de tongo au long manche dont on se sert debout, ou bien à l'hilaire, mince lame en croissant dotée d'un manche de deux à trois mètres. Le démariage et le repiquage des pieds manquants se pratiquent parallèlement à cette action de nettoyage et d'aération. Sur ces champs, le sorgho et le maïs ont disparus et sont remplacés par des petits mils de type pennisetum. Dès la fin septembre, après les corvées de gardiennage où l'on utilise de hauts miradors et des frondes, les récoltes peuvent commencer.

Il est très difficile d'estimer les rendements de ces champs : les variations inter-annuelles dépendantes de la pluviométrie sont énormes et telle famille qui une année récolte une quantité suffisante à deux ans d'auto-consommation, peut voir ses récoltes tomber, les années suivantes, à moins de six mois de consommation. Ces cultures sous pluie, les plus immédiatement sensibles à la pluviométrie, ont des rendements variant de

(1) TOUPET CH. 1958

250-400 kg au nord, à 400-600 kg/ha, au sud. Les cultures d'oued peuvent donner 300 à 700 kg/ha, rendements comparables à ceux des cultures de walo. Il est à remarquer pour ces dernières, l'importance de la date du semi. En effet, un semi tardif n'entraîne pas une récolte plus tardive, à pédologie et hygrométrie égales, mais un raccourcissement de la période végétative soit une diminution des rendements (1).

d) Les calendriers agricoles (cf. figure XI)

Au niveau du temps, il apparaît immédiatement que la culture la moins exigeante est celle pratiquée sous pluie, qui, dès la saison froide, libère les hommes. Tiangol (pl. Tialli) et walo nécessitent la présence d'une partie au moins de la population durant près de six mois.

2) Les espaces agricoles (carte VIII)

L'estimation des surfaces cultivées par régions et par types ou pour l'ensemble, est très difficile, aucune étude générale n'ayant été réalisée à ce jour. Seules les espaces cultivés dans le walo du Gorgol peuvent être estimés approximativement (2). Tout au plus, peut-on tenter de définir les rapports entre les différentes cultures. Ceux-ci sont évidemment liés aux conditions humaines. Les bordures du fleuve et des basses vallées du Garfa et du Gorgol sont les domaines des cultures de walo auxquelles s'ajoutent quelques cultures de diéri. Ces dernières voient leur importance croître du nord au sud en liaison avec l'augmentation de la pluviométrie, mais aussi avec la réduction des terres inondées par le fleuve qui, d'aval en amont, voit son lit majeur se réduire considérablement avec l'encaissement croissant. Si nous possèdons des estimations de superficies cultivées en walo pour le Gorgol depuis la cuvette de N'Diokouti jusqu'à Kaëdi - 4500 à 6500 ha.-, aucune estimation n'est faite pour les cultures de diéri. Il est à remarquer que ces dernières sont le fait des groupes peul, Toucouleur, et Sarakholé exclusivement, les Maure, Haratin et Abid, ne cultivant qu'en décrue.

Dans le Guidimakha, un équilibre semble se produire entre cultures d'oued et cultures de seno, les Sarakholé se servant volontiers des zones dépressionnaires qu'il est souvent difficile de qualifier de sols de décrue, car l'inondation y est très réduite, mais de sols plus lourds que ceux du séno traditionnel prisé par les Peul. A mesure que l'on progresse vers le nord, les terres de niarwal apparaissent et se développent pour devenir primordiales au delà de l'isohyète 400 mm, à partir de laquelle les terres de séno "stricto sensu" disparaissent. Les oueds sont alors très recherchés et leur travail est assuré par les Maure, les Toucouleur et les Sarakholé n'ayant pas recolonisé cette région lors de la conquête Française. La répartition des terres prend alors une vive coloration ethnique : Les terres lourdes aux Maure, les terres légères aux Peul. Ce schéma n'est dérangé que lorsque quelques Peul ont pu avoir accès aux terres d'oued. L'histoire du peuplement n'est évidemment pas étrangère à cette répartition qui laisse les terres de culture les moins aléatoires aux groupes dominants politiquement, pour n'abandonner aux "étrangers" que les terres de cultures marginales qui n'étaient pas strictement appropriées dans le système Maure traditionnel. M. TOUPET CH. (3), fixe la limite des cultures sous pluie vers 450 mm de pluie. Il

(1) REYNARD A. 1968

(2) REYNARD A. oc. DUBOIS J.P. 1961

(3) TOUPET CH. 1966

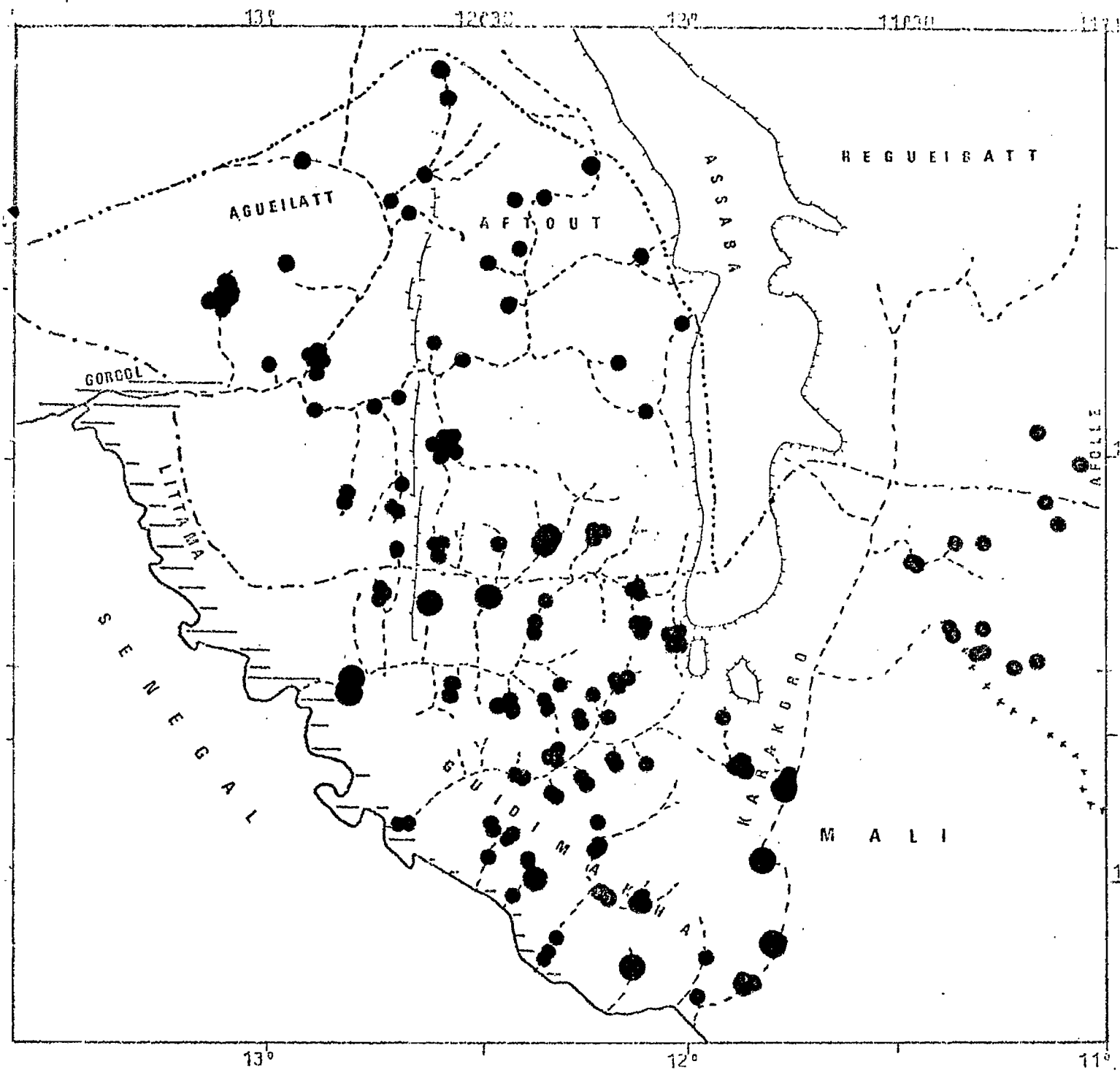

CROQUIS N° VIII.
ESQUISSE DES CULTURES DU CENTRE-SUD MAURITANIEN.

Cultures de décrue : Walo :
Tiangol, 50 à 100 Ha. :
plus de 500 Ha. :

Cultures sous pluie.

Limite septentrionale des cultures de sano :
Limite septentrionale des cultures de niarwal :

semble que c'est ne pas tenir compte des phénonènes culturels, ethniques et historiques. En effet les Maure d'origine saharienne, repugnent à cultiver des terres légères de niarwal ou de seno et leur civilisation les pousse à n'utiliser que des terres inondables ou irrigables autant que faire se peut. Si l'on considère l'Aftout de N'hout ou le sahel nauritanien comne le nonde exclusif des Maure, alors la linite des cultures sous pluie doit être fixée aux alentours de 450 nn de pluie. Mais, si l'on se penche sur la nosaïque ethnique qu'est cette région, l'on s'aperçoit que cette linite est alors reportée un degré plus au nord, vers le 17ème degré de latitude nord; que les Peul ont franchi vers 1955. Plus à l'ouest ce sont Toucouleur et Peul de la région de Kaëdi qui nontent sur le plateau de Mbidane afin d'y effectuer leurs cultures de diéri...

A l'est de l'Assaba, dans la vallée du Karakoro, la linite entre les différents types de culture est beaucoup plus nette : les Sarakholé soudaniens y pratiquent surtout des cultures d'oued et de bordure d'oued, tandis que les Foulabé s'adonnent presque exclusivenent aux cultures de seno. En dehors du bas Karakoro donaine Sarakholé et Foulabé, les oueds sont et restent propriété et terrain de culture naure. C'est le cas notanment des oueds descendant de l'Afollé et situés sur la frontière nalienne. Dans cette région apparaissent les preniers barrages agricoles qui permettent aux naure de cultiver en décrue, suivant des techniques identiques à celles utilisées en bordure d'oued, lorsque les conditions naturelles ne permettraient que l'existence de champs de seno (2). C'est le cas du barrage des Oulad Ellenine peu au nord ouest de Kankossa. Cet ancien barrage traditionnel en terre battue, a été renforcé par un ouvrage d'évacuation en béton évitant la destruction de la plus grande partie de la digue lors des fortes crues.Il pernet la nise en culture d'une trentaine d'hectares de sorgho. Ici encore, la linite des cultures sous pluie correspond à un fait ethnique et non pas climatique : les cultures de séno cessent peu au nord de Kankossa, et cette linite est celle de la colonisation Joulabé. Ce n'est qu'au nord de la zone étudiée ici, qu'apparaissent les palneraies. Celle de Kankossa étant une palneraie expérimentale de l'I.F.A.C. et en 1974, faute d'irrigation et de soins suffisants, une grande partie des palniers était crevée.

L'activité dominante de ce sahel nauritanien, apparaît être l'élevage pratiqué par les groupes naure et peul ; les preniers sont surtout spécialisés dans les ovin-caprins, les seconds dans les bovins. A côté d'eux, Toucouleur et Sarakholé forment des populations sédentaires dont les activités sont dominées par l'agriculture. Les preniers dans le walo du Gorgol et du fleuve produisent la plus grande part des 16 000 tonnes de nil et sorgho de la région du Gorgol. Quant aux seconds, leur part dans les 23 000 tonnes du Guidinakha reste prépondérante et ils contribuent à faire de cette région, la première de Mauritanie au niveau de la production agricole.

Le développenent de ces cultures au Guidinakha et au Gorgol, nodifie le schéna d'application de l'élevage dressé en (c). C'est sur le diéri du Gorgol que ces nodifications apparaissent comne les plus profondes. En effet, la presque intégralité des pâturages utilisables à partir des points d'eaux, ne sont pas des pâturages naturels, nais des pâturages de jachères sur les anciens champs de diéri des Toucouleur et des Peul. Ces champs n'utilisent pas seulenent les zones sableuses situées en contrebas du plateau de Beïdanes, mais nontent sur celui-ci réduisant d'autant la surface des pâturages disponibles en hivernage. Faute d'étude et de photographie aérienne

---

(2) Techniques également identiques aux cultures de graïr.

récente, la part des cultures est difficile à fixer. Cependant, les zones pâturables en saison sèche n'ayant pas été touchées par la Daba et l'Hilère sont exception, et plus de 10 % de l'espace semble cultivé chaque année. La part réservée à l'agriculture semble d'après les photographies aériennes de 1953 plus réduite au Guidimakha qu'au Gorgo. Nul part, nous ne relevons plus de 8 % de la surface totale mise en culture. Même si l'on veut estimer que ces surfaces ont doublé durant les 20 dernières années, nous obtenons des taux d'occupation agricole inférieurs à 20 %. Dans ces conditions; l'agriculture sarakholaise ne doit pas être un obstacle trop grand au développement des activités pastorales dans la mesure où le pâturage des chaumes, couramment pratiqué, peut être un appoint alimentaire important pour le cheptel en saison sèche.

Les possibilités offertes par le milieu naturel aux populations diverses du centre-sud mauritanien, peuvent se déduire des cartes VI et VII et se résumer par le tableau schématique suivant ne tenant pas compte des variations locales des conditions générales :

	Valeur des pâturages herbacés	aériens	Disponibilité en eau	Possibilités agricoles
GORGOL	Bons et jachères	dégradée	abondante	walo diéri
AGUEILATT	bons	bons	manque parfois	oued niarwal
AFTOUT NORD	moyens	bons	mal répartie	oued niarwal
AFTOUT SUD	moyens	bons	moyenne	oued niarwal (sono)
GUIDIMAKHA NORD				oued niarwal (sono)
GUIDIMAKHA SUD	bons	médiocres	bonne	dépression oued sono
KARAKORO OCCIDENTAL	bons	bons	abondante	décrue sono
KARAKORO ORIENTAL	bons	bons	très dispersée manque parfois	décrue sono

Un vaste domaine septentrional s'individualise alors, qui, malgré des différences dans les valeurs agrostologiques, est dominé par une eau mal répartie et les mêmes possibilités agricoles. Il regroupe les Agueïlatt et le nord de l'Aftout. Un peu plus au sud, la partie méridionale de l'Aftout et le nord du Guidimakha présentent les mêmes caractéristiques tandis que le sud du Guidimakha s'individualise par les larges possibilités qu'il offre aux activités agro-pastorales malgré l'amoindrissement des pâturages aériens. Le Karakoro, qui associe des zones différentes, offre lui aussi des possibilités non négligeables dans le domaine sahélien.

L'eau fréquente et d'accès aisé, est favorable aux activités pastorales pratiquées avec les techniques traditionnelles qu'elles soient maure ou peul. Les conditions dans lesquelles l'abreuvement du bétail peut se faire, peuvent interdire parfois de fortes concentrations animales qui auraient pour conséquence une dégradation rapide des couverts végétaux herbacés et ligneux

qui demeurent fragiles dans ce monde aux limites de l'oecoumène. Quant aux pâturages et aux disponibilités en eau, on peut affirmer que dans le contexte sahélien, le centre sud mauritanien est favorable à l'élevage, si celui-ci respecte une nature qui reste fragile et délicate à exploiter et où toute dégradation est souvent, voire toujours irréversible. Des nuances apparaissent cependant, du nord au sud et d'ouest en est : si le sud Guidimakha présente de meilleurs pâturages que le nord, en revanche, maladies et affections parasitaires y sont plus nombreuses et les zones cultivées plus développées. Dans le même ordre d'idées, les zones sableuses à l'est de l'Assaba portent de meilleurs pâturages que l'Aftout de M'bout, mais ils sont plus fragiles, c'est à dire moins aptes à supporter un surpâturage temporaire tandis que la répartition de l'eau y est moins bien assurée, rendant certaines zones inexploitables en saison sèche.

A côté de l'élevage, l'agriculture semble partout possible et peut ainsi apporter un appoint substantiel aux productions animales. Là où les pluies sont insuffisantes pour pratiquer d'une manière régulière des cultures pluviales, l'existence d'oueds et de terrains d'inondation permet aux hommes de bénéficier de récoltes à peu près régulières.

Le sahel du centre sud mauritanien, se présente donc, dans le contexte sahélien, comme une zone favorable aux activités agro-pastorales. C'est ce qu'affirmaient les premiers européens ayant fréquenté cette région. COPPOLANI est l'un des premier à en parler dans ses rapports. Pour lui, l'Aftout de M'bout et le Guidimakha sont : "un pays d'une fertilité prodigieuse appelé à un bel avenir au point de vue agricole et commercial" (1) Il est frappé par l'abondance et les facilités d'obtention de l'eau dans les oueds -oglat - qui tranchent avec les puits profonds du Brakna et du Trarza, tandis que les pâturages verdoyants l'impressionnent "l'aspect verdoyant (forme) un frappant contraste entre l'idée fausse que l'on avait de ce pays et de la nature réelle des régions qui le composent" (1). Cette dernière assertion couvre aussi le Regueïbat, au sud-est du Tagant où ses troupes firent chemin à la poursuite de Bakar, l'un des chefs Chrattit s'opposant à la pénétration française.

Cette vision de la richesse de l'Aftout se retrouve dans tous les rapports suivants ; ainsi le Gouverneur de la Mauritanie écrit-il en 1906 "de grandes surfaces de terrains très fertiles sont ensemencées chaque année. Plusieurs représentent une étendue ininterrompue s'élevant jusqu'à 10 000 ha" tandis que "la fertilité des terrains de rive droite (du Sénégal) (y) attire toujours de nouveaux immigrants" (2).

Plus tard, vers 1945, les pays de l'ouest de l'Assaba apparaîtront à M. BONNET DUPEYRON comme un excellent pays d'élevage grâce à l'abondance des pâturages herbacés et aériens et à l'eau puisée à faible profondeur. Ce jugement est tempéré par la position en latitude et l'humidité ambiante découlant du réseau hydrographique qui repoussent vers le nord l'élevage canelin et les populations blanches non métissées sensibles au paludisme, à la trypanosomiase et à diverses affections parasitaires. (3)

---

(1) COPPOLANI : Rapport de la mission d'organisation du Tagant 1/7/1904

(2) Rapport politique 1er trimestre 1906

(3) BONNET DUPEYRON o.p. cité

(4) TOUPER CH. 1975.

Le même jugement apparaît sous la plume de M. TOUPET qui insiste surtout sur l'importance du réseau hydrographique et les possibilités qu'il offre : "la fréquence des nappes alluviales, l'importance saisonnière des oueds confèrent à la Mauritanie centrale des possibilités d'aménagements que la rigueur du climat ne pourait autoriser" (4).

Ces différents jugements favorables ne doivent pas faire oublier la diversité régionale, les aléas climatiques et les problèmes posés par les techniques d'exploitation de la nature. Mais surtout, ne doivent pas faire oublier que l'important est l'interprétation que les différentes populations ont pu donner des éléments écologiques variés, nettant en place des techniques d'utilisation de l'espace originales en fonction de leurs différentes possibilités. Les conditions naturelles ne sont qu'une base sur laquelle peuvent - ou veulent - s'appliquer divers canevas humains, utilisant plus ou moins les variétés du milieu écologique. Les conditions naturelles varient du sud au nord, mais se transforment aussi d'est en ouest. A l'intérieur d'une originalité certaine de cet ensemble dans le monde sahélien, les différences régionales sont suffisamment fortes pour entrainer des variétés théoriques d'installation des hommes importantes.

Si le sud peut connaître partout l'agriculture, le nord de l'Aftout voit se juxtaposer des zones cultivables, (les oueds et quelques sols de niarwal), à des espaces où seul le pastoralisme semble apte à mettre le milieu en valeur. Il en est de même, mais à un moindre degré, au Karakoro et sur les marges de l'Affollé.

Mais l'environnement naturel n'est que l'un des éléments de vie des populations. L'environnement politique et humain en est un autre.

II - LES HUMANITES EN PRESENCE

Situé entre le Soudan et le Sahara, le Sahel mauritanien, et plus particulièrement le centre de celui-ci, connaît un peuplement fort varié. Des descendants des conquérants almoravides aux populations noires du fleuve en passant par des "descendants" (?) des populations du royaume du Ghana, les divergences, mais aussi les ressemblances sont grandes. Le premier problème qui se pose est celui de l'identification des ethnies peuplant actuellement cette région, avant de se préoccuper de leur présence en ces lieux. La mosaïque ethnique actuelle n'existe pas de tous temps, aussi, est-il nécessaire de tenter de connaître l'évolution numérique de chaque groupe, mais aussi l'évolution générale dans le contexte de croissance galopante des populations des pays sous-développés.

---

(4) TOUPET CH. 1975.

A) L'IDENTIFICATION ACTUELLE DES ETHNIES

1) Les sources

Les sources donnant accès à la connaissance des ethnies de la Mauritanie sont rares. En effet, les ouvrages sociologiques ou ethnologiques peu nombreux sont aussi anciens. La Mauritanie continue à être considérée comme le pays des Maure et les renseignements concernant les autres ethnies doivent souvent être recherchés à l'extérieur de la R.I.M. Les ouvrages donnant les renseignements de base sont évidemment les cahiers de recensement établis dans chacune des préfectures et indiquant, en général, l'ethnie dominante du village ou de la fraction de recensement. Malheureusement, ces cahiers ne comportent aucune indication sur la place de l'individu dans son groupe de recensement si ce n'est : chef de famille, épouse, fils d'un tel, etc... Un autre document est constitué par l'enquête démographique de 1964/1965 (1). Il s'agit d'une enquête par sondage qui détermine différentes strates dans la population : strate urbaine, rurale sédentaire et rurale nomade. Ici, se pose le problème de l'assimilation Maure-Nomade, qui si elle correspond assez bien à la réalité en zone Saharienne, s'applique mal dans le sahel où les campements sont nombreux, souvent importants et assez stables. En effet, au sahel mauritanien, le nomadisme maure est assez réduit et surtout bien fixé : les parcours de saison sèche et d'hivernage sont assez nettement déterminés et jalonnés par les points d'eau, les écoles et les terrains de culture.

Quant aux sédentaires ruraux, on y retrouve des groupes aussi différents que les Toucouleur, les Sarakhole, les Wolof, les Peul et quelques Maure de Chemama. Pour ceux-ci, l'enquête distingue trois strates :

I : les Toucouleur ;
II : les Peul et les Maure ;
III ; les Sarakhole et les Wolof.

Si la confusion Sarakholé - Wolof ne nous apparaît pas comme grave, puisque ces groupes habitent dans des régions différentes, il n'en est pas de même, de l'amalgame Peul-Maure sédentaires, qui se côtoient, mais sont de civilisation et d'origine très différentes. En fait, si ces chiffres permettent une approche de la réalité ethnique par le dénombrement, ils ne permettent pas de saisir la réalité ethnique qui s'appuie sur des facteurs historiques et culturels.

2) La réalité ethnique apparente et vécue

Il n'est pas besoin d'être spécialistes d'une quelconque des sciences humaines pour saisir rapidement la diversité ethnique du sahel mauritanien. Tout y pousse ; les paysages et les installations humaines, l'attitude des hommes et leur habillement. L'allure des gens rencontrés sur les pistes, trompe rarement l'observateur quelque peu verti. L'important n'est pas tant la couleur de la peau que le maintien et le vêtement.

---

(1) R.I.M. : Ministère des finances, du plan et de la fonction publique
S.E.D.E.S. PARIS.

En effet, de nombreux Maure se disent Beddane, blanc, alors que leur peau nous apparaît comme très foncée. C'est que l'appartenance au groupe Beïdane, n'est pas dépendante de la pigmentation de la peau dans ce monde aux métissages multiples, mais de subtiles critères basés sur l'ascendance, les traditions familiales et la langue. Par contre, l'allure hautaine du Beïdane drapé dans son ample boubou bleu ciel, ne trompe pas sur son appartenance, le Hartani (1) se contentant de haillons noirs en général. En fait, seuls les Peul et les Haratin portent rarement le boubou, se contentant d'une légère tunique et d'un pantalon bouffant, s'arrêtant aux genoux. Les sédentaires, eux, préfèrent souvent paraître, et leurs boubous, portés en de multiples occasions, même pour aller aux champs, ont souvent des couleurs chatoyantes ou au moins très variées. Chez les femmes, la même diversité ethnique dans l'habillement apparaît. Les Beïdane éternellement drapées dans leurs amples vêtements bleu indigo, dont un pan sert de coiffe, tranchent sur les maigres haillons de leurs captives ; les femmes peul se distinguent par leurs robes à la ceinture haut-portée et aux couleurs vives. L'habillement des femmes Toucouleur varie de la tenue peul aux très amples boubous brodés, le tout restant agrémentée de nombreux bijoux en or surtout portés aux oreilles.

Tout déplacement amène, par les marques de l'homme, à distinguer les groupes ethniques. Les gros villages sarakholé serrés autour de la place à palabre, surprennent par la finition et la décoration picturale de leurs cases en banco multicolore et rappellent un peu, les villages permanents Toucouleur où auvents et galeries aérées se disputent le repos des hommes aux heures chaudes. Sans contestation possible, ces villages rappellent des civilisations sédentaires et profondément enracinées au sol. Déjà, les villages des Foulabé sédentaires sont plus aérés. Les cases rondes, aux murs de banco, surmontées d'un toit conique, sont piquetées autour de la concession et l'on circule très librement de l'une à l'autre, comme si la nature reprenait ses droits. Cette sensation est encore plus forte dans les campements peul de l'Affotout. De maigres cases circulaires semblent perdues au milieu de la brousse et les groupements ne sont jamais bien importants. Plus précaires encore, apparaissent les campements de culture des Haratin aux paillotes cubiques. Pourtant, parfois, on découvre des constructions en dur, en forme brutale de parallélépipède percé d'une minuscule fenêtre et d'une porte étroite dont les battants sont immanquablement verts. Boutique d'un Maure, petit magasin, installation fixe de quelque cultivateur : une adabaye est née. Et puis, au hasard des déplacements, une tâche brune ou blanche surprend parfois au milieu des acacia, c'est un campement de Maure éleveurs où se côtoient les Beïdane et les Abid.

Ainsi, l'habitat du centre-sud mauritanien s'étend-il du symbole même de la vie nomade, la tente, à des constructions puissantes et représentant une vie agricole et sédentaire. Chaque groupe ethnique apparaît déjà ainsi nettement à travers son habitat et son habillement. Pourtant, ces manifestations extérieures ne sont pas les phénomènes principaux qui restent les genres de vie et les traditions culturelles.

---

(1) captif ou ancien captif (pl. Haratin).

La vie des Toucouleur et des Sarakholé est dominée par l'agriculture ; les premières pluies et le début de la décrue mobilisent toutes les énergies présentes, tandis que la durée de la saison sèche après la récolte, est réservée aux relations sociales. Un autre point rapproche ces deux ethnies. Les migrations de travail. En effet, une grande partie de la population active quitte le village, soit pour la durée de la saison sèche, pour aller vers les centres urbains, soit pour quelques années vers les capitales ou l'Europe où les jeunes Toucouleur et surtout les Sarakholé, viennent grossir les rangs des travailleurs émigrés. Les Peul, s'ils se déplacent beaucoup à l'intérieur de leur domaine, ne le quittent que rarement. L'activité noble reste l'élevage, même si la part de travail consacrée à l'agriculture a tendance à croître. Quant aux Maure, ils forment une société où l'activité normale est l'élevage, sans dédaigner pour cela la culture qui est confiée aux captifs, mais aussi, le commerce, soit à l'intérieur des terrains de parcours, soit à l'étranger, vers des villes comme Dakar Abidjan, etc... Mais, même lorsqu'il est loin de chez lui, le Maure attaché à sa tente, la Khaïma, plantée au sein du triq, le campement. Tout comme le travailleur Soninké balayant les rues parisiennes qui retournera dans son village d'origine pour être remplacé en Europe, par un frère ou un cousin.

Les limites inter-ethniques, ne sont pas toujours rigides et la limite entre les Peul et les Toucouleur est parfois malaisée à fixer. En effet, si les Foulbé diéri se distinguent nettement des habitants du fleuve, il n'en va pas de même des Foulbé walo ayant longtemps côtoyé les Toucouleur et avec lesquels les échanges matrimoniaux ont été et restent nombreux. La langue étant la même, il est aisé de passer d'un groupe à l'autre, en donnant la prééminence soit aux activités agricoles, soit à la vie pastorale. Les mutations inter-ethniques entre les autres groupes restent plus difficiles en raison des diversités de langue, mais aussi, en raison d'habitudes culturelles diverses, comme celle de la nourriture par exemple. Pourtant, une dizaine de familles Foulabé du Karakoro sont aujourd'hui recensées chez les Ahel Miské et tendent à calquer leur genre de vie sur celui des Maure les entourant. Cette assimilation est rendue possible par la situation bilingue des non-arabisants semi-sédentaires de R.I.M.

Il est à remarquer, que certains mots poular disparaissent du vocabulaire foulabé, pour être remplacés par les mots correspondants hassaya ; notamment le nom des points cardinaux ! De plus en plus, surtout parmi les jeunes, les Foulabé utilisent indifféremment le poular et la langue maure.

Malgré quelques exemples d'acculturation, il ne semble pas qu'il y ait un fort transfert d'un groupe ethnique vers un autre, notamment, vers le groupe maure car celui-ci place tout homme noir dans une position sociale basse, puisqu'il ne peut être de naissance Beïdane. En dehors des mariages Toucouleur-Foulbé walo, les échanges matrimoniaux restent l'exception et nous n'avons rencontré qu'un cas de marigge homme peul - femme Beïdane, à Soore en 1972. Mais, il ne semble pas avoir tenu, peut être parce que les Maure ne goûtent pas la polygamie alors que les Peul l'acceptent.

B) LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS ET LEURS RAPPORTS HISTORIQUES

Au XIXème siècle, sous l'impulsion des guerriers, la présence maure était partout sensible au nord du fleuve, et même parfois, sur sa rive gauche. Les populations noires en place étaient très souvent pillées par les nomades chameliers. Après être entrée en contact avec les Maure par l'intermédiaire de la traite de la gomme, la France va intervenir militairement au début du XXème siècle sur la rive droite, et construire une colonie préfigurant la R.I.M.

1) Du "moyen âge" à la colonisation

Nous ne disposons que de maigres renseignements sur les anciennes populations de la Mauritanie. Le nombre important des sites néolithiques atteste d'un peuplement ancien qui eut sans doute pour base les énigmatiques Bafour ayant dominé le Sahara occidental avant d'être refoulés vers le sud et de donner naissance aux Serer et Wolof, aux Gangara, ancêtres des Soninké et aux Songhaï, plus à l'est (1). Leur origine est très discutée, ainsi que leur existence au Sahara, avant tout élément blanc. Par exemple, les Sarakholé s'accordent souvent des ancêtres blancs ; peut-être sont-ils l'aboutissement d'un métissage entre des noirs autochtones et des protoberbères. On connaît un peu mieux, grâce aux écrits arabes et aux fouilles poursuivies depuis 1960, l'histoire du "moyen âge" sahélien. Dès avant le Xème siècle, deux états se jouxtaient dominant l'ensemble du sahel mauritanien : à l'ouest, le Tekrour, s'appuyant sur le fleuve, s'étendait jusqu'au Tagant. Sur sa frontière orientale s'ouvrait le royaume du Ghana qui depuis 790, connaissait une direction noire après la prise du pouvoir par SISSE TOUNKARA. Ce Ghana dominait l'ensemble des pays entre Niger et Sénégal. Petit à petit, la pénétration berbère repoussait les populations noires vers le sud. Cette pénétration du rameau zenaga (les Zenète demeurant au Tafilatt) ne peut être datée avec précision. Il semble toutefois, qu'elle ait suivi la diffusion du chameau. Vers le sud, ils rencontrèrent le peuplement noir qui s'étendait jusqué dans le Tagant ainsi que l'attestent les ruines et les sites de cultures Gangara qui s'étendent du sud de l'Assaba à 17° 45'N. Ces sites, refuges des installations sédentaires, semblent attester une situation mouvante, tandis que les terrassettes indiquent des populations de cultivateurs dans une zone où il tombe aujourd'hui environ 230 mm pour les parties les plus septentrionales. La présence de ces Gangara sur le rebord méridional du Tagant, est attestée par EL BEKRI dans sa description de l'Afrique de l'ouest, Il nous fait aussi découvrir la ville d'Awdaghost, vaste marché de 5 à 6 000 âmes, dirigeant le commerce transsaharien. Dans le même sens, la tradition soninké rapporte que le premier Sarakholé fut MAKHA MALE SOUMARE qui se fixa sur l'Assaba. La montagne porta alors son nom d'où guide Makha transformé aujourd'hui en Guidimakha. Plus tard, d'autres groupes vinrent le rejoindre, les Diabira et les Kamara qui s'installèrent au Tagant accompagnés de Peul conduisant leurs immenses troupeaux. Peu après le premier contact des Zenaga avec le Ghana, ils furent islamisés par l'action prosélite d'ABDALLAH IBRYACIN, fondateur de la confrérie almoravide. Rapidement, les nouveaux maîtres du désert s'emparèrent du Maroc, de l'Espagne et des villes commerciales du Ghana (1), devenant les maîtres

(1) RICHARD-MOLARD MAUNY R. 1961.

(1) Comme AWDAGHOST qui n'est peut-être que le site de Tegdaoust fouillé chaque année depuis 1960 par J. DEVISSE, D. & S. ROBERT. On y pratiquait l'élevage, l'agriculture et l'arboriculture.

incontestés du commerce transsaharien. Mais, cet empire ne dura guère, en effet, dès 1107, date de la mort du successeur d'IBNYACIN, ABOU BEKR, le Ghana reprit son indépendance. La tradition rapporte que ABOU BEKR fut tué par un vieux Gangara aveugle guidé par la main de sa fille. Elle rapporte d'autre part, que les Soninké payèrent alors des redevances aux Zenega et que Peul et Soninké s'allièrent pour s'opposer aux exactions blanches. Il semble donc, qu'à cette époque, le peuplement noir s'enfonçait beaucoup plus loin vers le nord qu'actuellement.

La période suivante est fort mal connue ; tout au plus, peut-on constater l'anarchie des tribus berbères victimes de luttes intestines et qui vont se tourner de plus en plus vers le Maraboutisme, En effet, malgré sa brièveté, l'épisode almoravide a imposé l'islam sunnite rite palekite, toujours en vigueur aujourd'hui et ayant profondément marqué l'évolution des tribus en divulguant la langue et la culture arabe. Cette même période est marquée par l'extension des Peul venus de l'est, sans doute du Termes, c'est-à-àdire, à peu près le Hodh, et d'où les Foulabé mauritanien se disent originaires (Diabydiarra, entre l'Assaba et le Macina) (2). La pénétration de ceux-ci sur le fleuve et un lent métissage entraînèrent alors, peut-être, la formation du peuple dit Toucouleur, qui se désigne sous le terme de "Hal-Pularen", ceux qui parlent le Poular.

Déjà, le fleuve s'islamise tandis qu'il tombe sous le pouvoir du Mali, tout comme les Soninké voisins dont la capitale Ghana fut détruite en 1240.

Peu après, la relative stabilité qui règne sur la rive du fleuve, va être troublée par de nouveaux arrivants : la tribu arabe des Beni Hassan, qui, progressivement chassée du nord, cherche des territoires et des richesses au sud. Dès le WIVème siècle la guerre sera constante entre arabes et berbères qui refouleront constamment, les peuples noirs vers le sud. Les Arabe obtiendront une victoire définitive en 1674. Ainsi à leur arrivée au Tagant, les Oulad Mabarek "ne trouvèrent que des noirs et des Idawaïch. Ils chassèrent les premiers, asservirent les seconds et s'établirent". (3) Du Tagant et de l'Assaba, les Gorgol et les Garfa vont être les chemins de migrations des Toucouleur et des Sarakholé. Les premiers iront s'installer au pied des buttes du continental terminal dans le Gorgal et le Bosséa, les seconds dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Guidimakha, où ils créeront de nouveaux villages le long du fleuve (Soumaré) et à l'intérieur après le reflux plus tardif des Kamara qui ont pris le commandement des Sarakholé. Il semble que les Soumaré profitèrent de ce mouvement pour "expulser" de la rive droite quelques villages toucouleur qui allèrent s'installer au Bosséa, sur la rive gauche.

Le fusionnement entre berbères et arabes, l'arabisation totale des premiers, les successions d'invasions ont entraîné une confusion quant à l'origine réelle des groupes. Mais, en règle générale, les tribus ber-

---

(2) Peut être à rapprocher du royaume de Diara : MAUNY R. 1961

(3) AMILHAT P. 1937.

bères ayant résisté sont devenus tributaires, sous le nom commun de zénète, tandis que les guerriers arabes formeront la classe dirigeante. Mais les luttes ont permis à certaines tribus berbères de se faire passer pour Hassan et aujourd'hui, toute tribu guerrière porte ce nom. Quant au Idawaïch, d'origine Berbère, ils ne vont pas accepter le joug Hassan. Au cours du XVIIIè siècle, ils vont se libérer de la tutelle OULAD MBARECK et devenir les maîtres incontestés du Tagant, de l'Assaba, du bassin du Gorgol et du nord du Guidimakha. C'est sous l'émirat de BAKAR OULD AHMED (1836-1905) qu'ils connaîtront leur apogée. Ils seront les plus farouches opposants à la pénétration française, refusant d'abandonner le profit qu'ils tiraient des pillages et razzias, mais aussi du trafic de la gomme et des esclaves.

C'est dans ces conditions de domination de la rive droite du fleuve sénégal par un groupe humain arabisé, aux strustures politiques et surtout sociales très stables, où la hiérarchie sociale est formée d'une succession de catégories s'apparentant de loin aux castes, et où la collectivité tribale tient sa cohésion des liens de sang, que l'Administration française, sous le mandat du Gouvernement général ROUME, va tenter l'occupation de la Mauritanie.

2) La colonisation française et ses conséquences

Les premiers contacts des Maure avec les Européens s'effectuèrent tôt, dès le XV siècle, sur la côte, à partir de Arguin crée par les Portugais. Les Espagnols puis les Hollandais tentèrent ensuite de monopoliser le commerce de la gomme au préjudice des commerçants Saint Louisien dont les contacts avec les tribus Maure s'effectuaient par le fleuve sénégal. C'est à la fin du XVIIIème siècle, que la France entra en contact officiel avec l'Emir du TRARZA et que, pour obtenir l'exclusivité du commerce de la gomme, n'acquirent escales et coutumes dont l'importance n'allait cesser de croître. La société Maure fût alors décrite par des "voyageurs" tels R. CAILLE et MOLLIEN alors que le goût et le besoin des produits apportés par la France s'y développent. C'est le cas des tissus, du sucre, mais surtout des armes et de la poudre (1).

Alors que les ambitions des émirs maure sur la rive gauche du Sénégal se faisait toujours sentir (2), l'intervention française sur le fleuve apparue inévitable aux militaires français pour "protéger" le commerce Saint-Louisien, mais aussi et surtout pour ouvrir une route sûre à la pénétration française au Soudan (3).

---

(1) DESIRE VUILLEMIN G. 1962

(2) BARRY B. 1972 -

(3) 7/08/1863 à M. MAGE Lieutenant de vaisseau ; loi du 13.11.1880.

a) La conquête

De nombreux traités vont être passés entre la France et les populations du haut fleuve, notamment le traité du 6 octobre 1855, entre 9 chefs de village Sarakholé du Guidimakha et FAIDHERBE. Ce traité reconnaît les français maîtres du fleuve, et la responsabilité collective de l'ensemble du Guidimakha et du Goye en cas de violation du traité. Les querelles entre les Soninké et les Idawaïch déboucheront en 1882 sur la séparation du Guidimakha en deux parties : le nord étant concédé aux Maure, le sud au Goye dirigé par DAMA, adversaire d'EL HADJ OMAR, qui s'était placé sous la protection des français et avait reçu le Goye en 1880. Les pillages, vols et prises d'esclaves se poursuivront le long du fleuve, et l'armée française souhaitera "pacifier" la Mauritanie, mais se heurtera à l'hostilité de certains commerçants Saint-Louisiens qui tiraient grand profit de cette situation (1).

Le 8 décembre 1902, l'arrivée à Saint-Louis de COPPOLANI, Secrétaire Général aux Colonies, fonctionnaire arabisant et islamisant -le corse d'Algérie- va changer le destin de la Mauritanie. Ses premières missions s'adresseront au Trarza et au Brakna où il jouit du soutient de CHEIKH SIDIA de Boutilimit. Son but est de couper tout le sud mauritanien de l'influence marocaine et de la contagion du mouvement de EL MA EL AININ. L'intervention française est jugée nécessaire par le gouvernement de l'A.O.F. (28 février 1902) "le traité passé avec l'émir du Trarzar en 1901, le souci de nos intérêts menacés, (...) de graves considérations politiques nous commandent de soutenir par les armes, notre allié HAMET SALOUM". "Le moment n'est-il pas venu d'établir notre autorité sur les territoires Maure et de les organiser au mieux de leurs intérêts et de notre prestige"? (2) Et ce, contre la volonté des commerçants Saint-Louisiens.

COPPOLANI s'attachera à réaliser son ambition : rattacher la Mauritanie à l'empire français et par là, ouvrir une voie de liaison entre le Sénégal et l'Algérie. Il choisit pour cela, d'isoler les grands nomades au milieu du Sahara en leur coupant l'accès au sahel et au Soudan : c'est-à-dire, leur couper leur monde de ravitaillement et ainsi les affamer pour les amener à se soumettre. Des postes de surveillance sont construits en 1904 à ALEG, MAL et MOUIT en attendant de faire la conquête du Tagant et de l'Adrar, zones refuge des tribus hostiles à la pénétration française. Le 9 mars 1904, les Chrattit, des Idawaïch, les plus puissants opposants aux français du Sahel mauritanien, sont battus à Goumal au nord-est de M'Bout, et 20 000 bêtes leur sont prises. COPPOLANI peut alors pénétrer au Tagant et créer le poste de Tidjikha en 1905. Il ne pourra réaliser la liaison Tagant-Adrar, car il est assassiné le 12 mai 1905. Son ambition sera réalisée par ses compagnons dont FRERE JEAN de 1907 à 1909. Ces actions de COPPOLANI sont les bases de la construction de la Mauritanie moderne.

---

(1) Archives d'outre-mer

(2) 262/16 Archives Dakar rapport d'ensemble.

b) La construction de la Mauritanie

Dès le 18 octobre 1904, la Mauritanie sera érigée en territoire civil. Puis en 1920, le 12 janvier, elle sera rattachée à l'A.O.F. Le territoire alors formé préfigure la R.I.M. En dehors du Hodh qui lui sera rattaché en 1946, ses limites sont à peu de chose près, ses frontières actuelles. Dès le départ, l'Administration et l'armée française distinguent deux régions en Mauritanie :

- le voisinage du fleuve - Chemama et Guidimakha- peuplé de sédentaires pacifiques ;
- plus au nord -le Trarza, le Brakna, le Tagant et l'Adrar- parcourus par des nomades plus ou moins soumis.

Les conquérants français glorifient les noirs travailleurs et les tribus maraboutiques laborieuses et honnêtes tandis que les guerriers hostiles sont considérés comme des fainéants et des pillards presque irrécupérables. Aussi, très tôt, deux systèmes administratifs seront mis en place : en 1906, le Chemama et le Guidimakha, qui est érigé en résidence autonome, reçoivent une administration et un système d'impôt équivalent à ceux de la rive gauche (Cadi hiérarchisés par Patey et capitation). Quand au nord, il est placé sous un régime de protectorat spécial basé sur la division des tribus et de l'utilisation des guerriers et des chefs traditionnels : les chefs reconnus par Djemaa (1) sont investis par l'administration française. IL sont responsables de la sécurité assurée par leurs guerriers

---

(1) sorte de conseil de la tribu.

organisés et appuyés au besoin par les forces françaises. Des goumiers Maure sont aussi recrutés permettant aux guerriers de couvrir une partie du manque à gagner dû à l'affaiblissement progressif des rezzou.

Ainsi, à deux mondes traditionnels différents, le blanc et le noir, va t-il correspondre deux administrations, où l'importance du monde blanc va croître puisqu'il apparaît comme un monde de citoyens, le monde noir étant celui des sujets.

a) Pacification et peuplement

- Les mouvements de population

La conquête française de la rive droite va entraîner un fort mouvement de migration vers celle-ci. Les Toucouleur du Bosséa vont se lancer vers le Gorgol et le mettre en valeur. Ils se libèrent ainsi d'une région qui a les densités les plus fortes de toute la vallée. Les Sarakholé quitteront en partie le Guidimakha pour y revenir ensuite. Les Peul, enfin, seront les auteurs du plus grand mouvement migratoire de cette région. Tout ceci ne se fera sans heurts et sans querelles entre "autochtonnes" et nouveaux venus.

Dès l'occupation, l'administration française tenta de créer un état de sécurité. Pour ce faire, il fallait contrôler le nord de l'Assaba et le couloir de l'Aouker. C'est pour cette raison que le poste de Kiffa fut installé, tandis que la résidence autonome de Selibabi contrôlait le Guidimakha et les postes de M'Bout et de Kaedi, le bassin des Gorgol. Les pillages et razzias purent se poursuivre encore quelques années, avant que les compagnies de goumiers n'aient atteint une bonne efficacité. D'autre part, la différence d'administration entre les cercles de Kayes et de Sélibabi ne permit pas avant longtemps d'assurer la sécurité le long du Karakoro et sur ses marges orientales où razziaient les Zbeïratt.

Maintenir l'ordre était une chose, prélever les impôts une autre. Dès le 9 avril 1904, ceux-ci sont fixés à 1/40 des troupeaux et à 1/10 des récoltes sans distinction de race ou d'ethnie. L'arrêté n° 911 du J.O. n° 51 - 23 décembre 1905- modifie cette situation en maintenant l'impôt en nature pour les Maure et en instituant la capitation pour les noirs. Cette redevance était fixée à 3 frs par tête dans une période où un chameau valait environ 50 frs. Le calme relatif règnant le long du fleuve et au Guidimakha, va attirer de nouvelles populations, tels de nombreux Sarakholé du cercle de Kayes attirés par une imposition moins lourde et qui contriburont à la création et au développement des villages du Guidimakha oriental et du Karakoro, tels Salka Daghna, Bokediami, Melgue, Bouli, etc... Parallèlement à ce mouvement est-ouest, de gens attirés par de meilleures conditions d'administration et suivant d'anciens habitants du Guidimakha ayant fui lors de la conquête française, les Sarakholé s'étendirent vers le nord à la reconquête des villages abandonnés un siècle plus tôt environ sous la pression Idawaïch. Ainsi, Dafor, N'Dieo sont reconquis tandis que de nouveaux villages naissent après 1923 : Hassi-Bagra, Hassi-Choggar, Tachott, etc...

Quant aux Toucouleur, dès le début du siècle, ils vont venir s'installer en grand nombre dans la subdivision du Gorgol, fuyant la région surpeuplée du Bossé afin d'obtenir de nouvelles terres de culture : En 1908, COUP, Administrateur à Kaedi, estime à 6 000 les Toucouleur de la rive droite dans cette région. Ils sont environ 30 000 aujourd'hui.

Mais, le mouvement de population le plus important fut, sans conteste, la vaste émigration peul qui débuta dès la pacification, c'est-à-dire en 1904, le long du fleuve. Dès 1908, COUF estimé à 2 300 les Peul passés sur la rive droite dans la région du Gorgol, mais ne s'éloignant guère du fleuve. En 1923, 1 603 Peul sont recensés au Guidimakha, tandis que les recensements de M'Bout en 1928 ne font pas état de troupeaux peul. Pourtant, 3 000 de ceux-ci sont régulièrement inscrits dans la subdivision en 1955 et CABROL (1) estimera que 8 000 peul environ y vivaient alors.

Pourtant, si tous les auteurs s'accordent pour fixer la date de pénétration des Peul en Mauritanie en 1904, rien n'est moins sûr. En effet le catalogue des archives d'outre-mer signale un rapport faisant mention de nombreux groupes peul passant sur la rive gauche du fleuve vers 1885. Malheureusement, ce document a disparu et nous n'en savons pas plus. Quoi qu'il en soit, tous les groupes visités ont mémoire de leur passage en Mauritanie au début du siècle. Ces mouvements connurent des aléas et des reflux. Une partie des Freshé de la subdivision de M'Bout tenta d'abord de s'installer, vers 1910, dans la région d'Aleg, d'où ils furent refoulés. Ils gagnèrent alors le Bosséa puis une partie s'infiltra dans le Gorgol, une autre au Littama avant de gagner l'Aftout de M'Bout. D'autres groupes passés tôt en Mauritanie, retraversèrent le fleuve en 1905-1906.

La période 1914-1919 semble être sujette à une très forte émigration. C'est à ce moment que la plus grande partie des groupes Foulbé Diéri passeront le fleuve. Après une accalmie d'une dizaine d'années, le mouvement reprendra très puissamment jusqu'en 1948 (2). Ce mouvement ni régulier ni constant, portera la population peul du centre-sud mauritanien à plus de 30 000 individus. Ces mouvements, leur ampleur et leurs mobiles varient d'un groupe à l'autre. Il faut en effet, distinguer trois grands groupes peul dans ce Sahel mauritanien :

- Les Foulbé Walo

Ces peul ont vécu longtemps sur le fleuve, en milieu Toucouleur. Ils en ont pris des habitudes et notamment le droit foncier. Les Foulbé Walo du Bosséa sont venus en même temps que les Toucouleur sur le Gorgol ; comme eux, ils ont fondé de gros villages tels ceux de Seyčne, Djingué ou Palel. L'administration leur concèdera des terres de walo, l'agriculture ayant chez eux, une part très importante. Ces Bosséabé forment aujourd'hui le fond de la population Peul du Gorgol avec les Hodionabé, Nduetbé et Bougounabé. Ils ne se sont jamais éloignés du fleuve et possèdent encore des terres au Sénégal qu'ils font cultiver en "Rempetien" (3) par leurs cousins ou captifs - Mathiube - restés sur la rive gauche. Ce n'est qu'aux alentours de 1940 qu'ils essaimeront vers la subdivision des Aguelatt (Monguel) ou vers le moyen Gorgol. D'autre Foulbé Walo d'origine plus orientale, s'infiltreront à partir du Littama vers les bordures de l'Aftout de M'Bout. Ce sont, entre autres, les Tioutinkobé, les Diawbé, les Ndoudounabé et les Pambinabé qui viendront occuper à partir de 1940-1945, les espaces laissés libres par les Foulbé diéri. On assiste en effet, à un relai dans l'occupation de l'espace, partant des groupes les plus éleveurs pour se terminer aux moins éleveurs.

(1) CABROL C. 1959
(2) BONNET DUPEYRON 1949
(3) REMPETIEN : métayage au $\frac{1}{2}$

- Les Foulbé Diéri

Ils sont originaires du Ferlo et du Djoloff qu'ils auraient quitté il y a un siècle environ pour mener leurs troupeaux vers le Damga et le Nguenar (région de Matam). Dès la pacification française, mais surtout à partir de 1914, ils vont effectuer un très rapide mouvement vers le nord en passant par le Nosséa, mais surtout le Littama, plus en amont. Dès 1945, ils sont près de 7 000 recensés à M'Bout, après un arrêt dans le sud de la subdivision où ils retrouvent les Fresbé et les Pambinabé, ils vont dans les années 40, repartir vers le nord et en 1955, certains groupes auront passé le 17° lat. N. pour atteindre le Tagant en 1957 (1). Ces Foulbé Diéri sont alors presque exclusivement pasteurs. Ils ne cultivent que quelques terres de niarwal (infra) mais jamais de terres de walo ou d'oued. Ce mouvement vers le nord va permettre a des groupes Foulbé Walo du Gorgol et du Littama de venir coloniser les espaces laissés vacants. C'est ainsi, que les Woddabe, Tioutinkobé, Bokisaboundounabé et autres vont venir mettre en valeur les espaces situés entre M'Bout et le confluent des deux Gorgol. Seuls, les Fresbé parmi les Foulbé Walo pénétreront profondément vers l'est, jusqu'à l'Assaba, mais ne montant que rarement au-dessus de 16°20 L.N.

Les Foulbé-Diéri sont représentés par trois grands groupes :

- les Sanarabé (Galloyabé, Sedonabé, Aérankobé et Dikanabé) ;
- les Hontorbé ;
- les Talalbé.

Seuls les deux derniers sont assez bien représentés dansle cercle du Gorgol, mais bien que recensés à Kaedi, ils habitent en majorité l'Aftout de M'Bout. Il semble que les Foulbé Diéri se soient enrichis en Mauritanie, puisque CABROL signale le passage d'un petit élevage ovin-caprin à un élevage bovin presque exclusif. Un autre groupe Foulbé Diéri, les Ferlankobé, est devenu quasiment sédentaire au Guidimakha. Sans doute, avait-il pris de fortes habitudes agricoles lors de son passage sur lefleuve du Dimar au Damga. L'installation de ces Ferlankobé a souvent correspondu au départ des Foulabé.

- Les Foulabé.

Les Foulabé, constitués de trois groupes -les Oulnabé, les Nianinkobé, et les Boundounabé- originaires respectivement du Ouli, du Niani et du Boundoun commencèrent à mener leurs troupeaux en Mauritanie dès 1910. Ils venaient alors de quitter le Boundou, vers 1880-1890, peut-être pour fuir les persécutions religieuses de MAMADOU LAMINE puisque Oulnabé et Nianinkobé n'étaient pas alors islamisés. Les Boundounabé n'existent plus guère aujourd'hui en Mauritanie, ayant été absorbés par les deux autres groupes ou s'étant sédentarisés et toucouleurisés. Les troupeaux entraîneront les hommes vers l'Aftout de M'Bout dont ils occuperont la partie sud tandis que de nombreux groupes fonderont des villages importants au Guidimakha. Aucuns de ces groupes Foulabé ne dépassera 16° lat. N. Vers 1940-1945, ces éleveurs agriculteurs vont se remettre en mouvement, non plus vers le nord mais vers l'est, pour gagner les terres libres et peu contrôlées (mais débarrassées des rezzou/Zbeirat), à l'est de l'Assaba, et ainsi, quitter l'Aftout. En 1958, il y avait encore 850 Foulabé recensés à M'Bout, il n'y en aura plus que 153 en 1960 et aucun en 1965.

---

(1) CABROL : o.c.

Ces mouvements vont donc entraîner un peuplement nouveau en Mauritanie sahélienne (1) qui non seulement a modifié la répartition ethnique mais surtout introduit ou tout au moins développé, une activité nouvelle : celle de l'élevage bovin qui est presque une exclusivité peul (2)

Dans la subdivision du Gorgol, les Peul représentent 22,9 % de la population et possèdent 53,9 % des bovins (3) ;

à M'Bout : 36,2 % de la population, 88,2 % des bovins ;
- au Guidimakha : 18,5 % de la population, 44 % des bovins ;
- au Karakoro : 20 % de la population, 68,1 % des bovins ;

Ainsi, faut-il estimer que dans ce centre-sud mauritanien, 3 bovins sur quatre sont peul et que ceux-ci gardent bien souvent le bétail des sédentaires.

Les causes de l'immigration peul

Différentes raisons ont été donnée à cette immigration peul vers la Mauritanie. Ainsi, BONNET-DUPEYRON distingue deux séries de causes :

- les causes constantes ;
- les causes accidentelles.

Dans les causes constantes, BONNET-DUPEYRON fait état des bons pâturages et d'une eau plus abondante et plus facile à extraire. Si les éleveurs font rarement appel à la seconde hypothèse - pour tant réelle, ils invoquent très souvent la première en constatant l'abaissement de l'âge du premier vêlage à trois ans au lieu de quatre lorsqu'il y a amélioration de la qualité des pâturages. Il semble que cette raison ait souvent été décisive dans le choix des emplacements de fixation, ou dans la décision de quitter un espace surpâturé et ayant ainsi perdu ses qualités pastorales ; espace immédiatement reconquis par des groupes moins éleveurs lorsque des possibilités réelles de culture existaient.

L'attrait d'un espace libre, qui réveille l'instinct nomade qui joue peut-être, mais est impossible à évaluer. Ces espaces sont surtout des zones où l'éleveur ne sera pas soumis aux contraintes de la domination politique par un autre groupe et surtout où ne se poseront plus les questions, toujours difficiles dans ce monde, de cohabitation avec les cultivateurs sédentaires. Des jeux sentimentaux peuvent aussi avoir cours ainsi pour les Foulabé migrant vers l'est qui se "souviennent", en s'en approchant, qu'ils sont originaires de Diabidiarra, entre l'Assaba et le Macina.

Les causes accidentelles semblent, elles aussi, très importantes :

- Foulabé venus en fuyant le Boundou et l'islam ;
- Pénétration très importante de Foulbé Diéri en 1914-1915, soit à la suite d'une sécheresse importante et durant la première guerre mondiale période de privations et de réquisitions ;
- Reprise des mouvements vers 1940-1945 puis vers 1959, c'est-à-dire au moment d'une deuxième guerre suivant encore une sécheresse, puis succession d'années de bonne pluviométrie.

Il semble certain que les données climatologiques aient une grande importance, soit que les groupes éleveurs soient dans l'obligation de chercher

(1) il faut remarquer que pour le sahel occidental (Brakra et Trarza) les statistiques et les recensements ne rendent que très mal compte de la situation réelle. En effet, les Peul sont aujourd'hui nombreux depuis le fleuve jusqu'à la latitude d'Aleg, alors que les recensements n'en signalent que 259.

(2) cf. figure 15 - (3) chiffres des recensements administratifs.

nouveaux pâturages en cas de sécheresse prolongée, soit qu'ils se trouvent dans d'excellentes conditions pour partir à "l'aventure" à la recherche de nouveaux parcours en cas de bonne pluviométrie.

La guerre intervient à travers les actions administratives et commerciales. Les réquisitions de bétail et de mil, tant en 1914-1918 qu'en 1940-1945 ont pu inciter les éleveurs à s'éloigner de l'administration. Or, Guidimakha et surtout l'Aftout étaient d'excellentes zones de dissimulation du cheptel à côté du Sénégal plus anciennement et mieux contrôlé. L'amélioration de l'encadrement administratif entre les deux guerres repoussa vers le nord et l'est les régions de "sécurité" et, les réquisitions ayant été particulièrement lourdes sous le gouvernement de Vichy, on peut trouver des raisons à la reprise des mouvements Foulbé Diéri vers le nord et des Foulabé vers l'est, c'est-à-dire vers les zones les moins bien contrôlées, mais aussi peu encombrées de cultivateurs. Ces raisons se perpétueront bien après la fin de la guerre en raison de la non-suppression des réquisitions cf. figure 14 ordres de réquisition.

La guerre et les restrictions en découlant avec la rareté et le coût élevé de denrées telles que le sucre, le thé ou les tissus ont pu influencer les lieux d'installation des éleveurs peul et les rapports inter-ethniques. Le Beïdane n'a pas la sobriété du pasteur peul, il souffre beaucoup plus d'être privé de thé; il dut alors commercialiser une part importante de son troupeau, se privant ainsi du lait indispensable. S'installer à proximité d'un campement maure représentait un double intérêt pour les Peul ; d'une part, pouvoir acheter du bétail et augmenter leur richesse, d'autre part, vendre du lait soit pour acheter des bêtes, soit pour obtenir des droits, sur la terre ou l'eau, impensables en dehors d'une pénurie chez les maîtres de l'espace. Il apparaît alors que les périodes de crise, peuvent, dans certaines conditions, favoriser le Pëul face au Maure.

En dehors de ces accidents historiques, le phénomène administratif influe lui aussi sur les mouvements et les localisations des éleveurs peu attachés à un terroir particulier. Ainsi, en 1904-1905, de nombreux Peul déjà passés sur la rive droite du fleuve retraversèrent celui-ci en raison de l'impôt en nature décidé par l'administration sur le bétail. Le journal officiel n°31 de 1906 (1) mettra fin à cet état de chose et les Peul, n'ayant pl s à "souffrir" en donnant leur bétail, reprendront leurs mouvements vers les pâturages mauritaniens. Pour des causes analogues, de nombreux Sarakholé de la région de Kayes viendront s'installer au Guidimakha où les impôts étaient moins lourds. Il ne faut jamais sous estimer les conséquences des impôts qui déterminent des comportements que l'on a tendance à dire ensuite de civilisation. Ainsi, la suppression des impôts sur le bétail en 1973 a-t-elle fait disparaître la raison empêchant les éleveurs peul de parler librement de leurs troupeaux.

Ces différentes raisons peuvent servir à expliquer la plupart des mouvements peul à l'imtérieur de la Mauritanie. Il faut ajouter la sécurité qui petit à petit va régner sur l'ensemble du territoire, et va ainsi ouvrir le Karakoro aux alentours de 1940. En effet, jusqu'à une période proche, les razzia Zbeïratt sur les troupeaux se poursuivirent et le Karakoro et l'Afollé étaient fermés au bétail Foulabé. Lorsque l'attitude de l'administration se modifiera vers la fin de la seconde guerre mondiale, à l'égard des éleveurs, tentant de les sédentariser et cessant de les soutenir dans leurs querelles avec les Sarakholé, les Foulabé reprendront leur marche en avant vers les territoires de l'est presque vierges

(1) mise en place de la capitation pour les populations noires.

de tout cultivateur et sans domination réelle des Maure.

La colonisation française a ainsi modifié les rapports inter-ethniques à l'intérieur de l'espace considéré, en faisant disparaître le droit à la domination par la force des guerriers maure, et surtout des Chrattit -Idawaïch-, et en modifiant l'importance numérique relative des différents groupes ethniques en permettant l'installation d'un groupe nouveau. Celui-ci, Peul, est très important en raison de la place privilégiée qu'il occupe au niveau économique dans un monde où l'élevage reste une activité primordiale.

Les équilibres de population et les forces politiques (cf. carte VII)

Très tôt, les Sarakholé se sont affirmés comme les maîtres du Guidimakha. En effet, si la partie nord de celui-ci était avant la colonisation sous le contrôle des Idawaïch, il n'avait jamais connu de véritable organisation politique de la part de ceux-ci. Il s'agissait uniquement d'une domination par la force qui disparut avec la mise en place de l'administration française et des Goums poursuivant les pillards jusqu'au Tagant et au-delà. Les Sarakholé vont donc reconquérir pacifiquement les terrains de culture abandonnés un siècle plus tôt, du temps de Bakar, puis affirmer le droit de propriété exclusif des Sarakholé sur l'ensemble du Guidimakha mauritanien. Ceci commencera à se manifester par le refus d'accorder toute propriété aux populations de la rive gauche, alors que l'administration concède des terres aux Toucouleur et aux Peul le long du fleuve. Les dix années 1928-1938 seront les plus tendues. Malgré la disparition du Tounka avec la colonisation française, les Sarakholé vont s'unir en une sorte de confédération de villages. L'affaire KOUMBA N'DAO -BOUROUDJI, opposant des Sarakholé Kamara à des Foulabé et des Ferlankobé, éclatera en 1928 lorsque les Peul ayant obtenu leur détachement administratif de KOUMBA N'DAO refuseront de payer la zekka - 1/10 de la récolte - pour les terres nouvellement défrichées et éloignées du village Sarakholé. Les puits peul sont bouchés par les cultivateurs et les éleveurs s'inclineront en dépit d'une timide intervention de l'administration. Dix ans plus tard, les Peul en nombre crpissant, refuseront de s'incliner et recevront un important soutient du résident de Sélibabi ; ceci déclenchera un soulèvement général des Sarakholé contre toute population "étrangère" sous le mot d'ordre nationaliste : "le Guidimakha aux Sarakholé". Si les Sarakholé ne triompheront pas, du moins affirmeront-ils ainsi leur pouvoir et leur droit de propriété sur l'ensemble du territoire du Guidimakha qui reste, avec 46 % de Soninké, une annexe du Soudan en Mauritanie.

Quant au Littama et au Gorgol, c'est le domaine des sédentaires, des Toucouleur, qui y représentent 52 % de la population. L'emprise maure est ici presque inexistante puisque les 25 % de Maure de la région du Gorgol résident dans la subdivision des Agueïlatt, c'est-à-dire au nord, et ne dépassent guere le Gorgol où ils possèdent quelques terres de walo en priorité. Ainsi, l'organisation du pays le long du fleuve et du bas Gorgol s'apparente t-elle aux organisations de la moyenne vallée du Sénégal avec environ 25 % de Peul vivant parmi les Toucouleur. Au nord du Gorgol, la situation change, les Toucouleur se font rares et ne restent en place que Maure et Peul -Yalalbé, Ndiakirnabé, etc... - qui ont reçu de l'administration des terres en plein droit de propriété, dans un monde où les groupements maure sont constitués d'une majorité de Haratin sans pouvoir politique traditionnel réel.

La situation est fort différente dans l'Aftout de M'Bout qui reste, à de rares exceptions près, la propriété des Maure et notamment de la tribu guerrière des Chrattit et des tribus maraboutiques Tadjakant. Ces groupes, puissants, continuent à imposer leur domination et leur organisation territoriale aux groupes peul qui y ont pénétré. Nous sommes ici à la charnière de deux types d'administration coloniale : l'administration noire au sud et au sud-ouest, l'administration blanche au nord et à l'est. Si le Guidimakha, le Gorgol et le Littama étaient considérés comme terres des "noirs" et comme tels soumis au même type d'administration que le Sénégal, l'Aftout lui était entièrement considéré comme terre des "blancs" et les Peul qui y ont pénétré n'y ont jamais été considérés comme autochtones jouissant des mêmes droits de propriété que les Maure. Seul, le sud de l'Aftout -Bas Gorgol noir et affluent de rive gauche - domaine de culture des Chorfa et des groupes sédentarisés de M'Bout - Dieybaba, Takoutalla, etc... - a pu jouir d'un régime mixte et l'installation des Fresbé et des Foulbé Walo a pu se faire avec acquisiton de droit de propriété, alors que cela fut toujours impossible dans le domaine plus septentrional des Chrattit et des Tadjakant, notamment de la fraction des R'MADINE.

Le cas de l'est de l'Assaba est différent. Ces zones d'élection des razzia Zbeïratt, ne connaissaient pour ainsi dire pas d'installations permanentes, si ce n'est les quelques villages Sarakholé et EL MODY NALLA (1), du bas Karakoro.

Le Karakoro et l'Affolé apparaissent, en dehors de quelques Adabaye du Nouveau Monde (2), comme une zone exclusivement composée de terrains de parcours dans laquelle les Foulabé purent s'installer à partir des années 1940 et y créer de gros villages relativement indépendants des Maure qui, s'ils avaient dominé cette région par la force, ne l'avaient, à dire vrai jamais réellement contrôlée. Ainsi, la région située entre le Karakoro et l'Assaba, au sud de Kankossa, apparaît-elle comme dominée aujourd'hui par les Foulabé tandis que l'empire maure se développe à nouveau sur les bordures de l'Affolé et du Nouveau Monde.

L'indépendance obtenue en 1960, modifia à nouveau les rapports de force inter-ethniques en mettant au pourvoir les Beïdane, les Maure blancs qui règnent aujourd'hui comme au XIXème siècle sur l'ensemble du territoire mauritanien avec, bien sûr, des méthodes nouvelles.

Le gouvernement mauritanien rattache sa politique à celle des pays arabes -Algérie, Lybie, Koweit- beaucoup plus qu'à celle des pays d'Afrique occidentale et ceci a une influence non négligeable sur les populations non arabisées de ce jeune état. L'enseignement de l'arabe est obligatoire dans les écoles et ainsi, l'ensemble de la population non arabisante tend-elle à devenir bilingue et arabophone avec l'aide des commerçants. Nous ne saurions contester cette politique de cohésion nationale nécessaire, mais les problèmes posés aux populations sont d'un niveau moins élevé. En raison du pouvoir national arabe, les Beïdane se sentent souvent renforcés dans leurs droits à la propriété et ont une tendance nette à considérer les noirs installés dans "leur" pays comme des étrangers et comme des serviteurs. Il faudra encore longtemps avant que ce comportement hérité de l'histoire ne disparaisse, d'autant plus que certains administrateurs renforcent cette tendance par leur attitude en gérant leur canton ou leur préfecture comme si l'ensemble de la population était maure. Ceci n'est pas sans faire naître un certain sentiment de délaissement et de frustration chez certaines popu-

(1) EL MODY NALLA : Toucouleur originaires du Dimar ayant participé au mouvement de conquête d'EL HADJ OMAR et s'étant fixé dans ces régions lors de leur "retour au pays" au début du siècle. Ils constituent des groupes aux activités maraboutiques.

(2) région située entre le Karakoro et la frontière du Mali.

lations, comme chez de nombreux Foulabé du Karakoro qui se sentent néanmoins partie prenante de l'état mauritanien.

Ainsi, si la mise en place de l'administration française a permis l'implantation de groupes nouveaux, modifiant les rapports inter-ethniques, elle a aussi préparé, à travers un système administratif double, la reconstitution du pouvoir Beïdane par la création et le développement d'un nouvel état tourné vers le monde arabe où le pouvoir guerrier maure a été remplacé par un pouvoir légal et administratif s'appuyant sur l'organisation primordiale du P.P.M., le Parti du Peuple Mauritanien, dont l'importance, à terme, semble plus grande que celle d'une administration parfois inconsciente. A travers l'islam et l'arabisation, les éléments culturels Maure s'imposent petit à petit, en commençant par les populations marginales, puis urbaines et se poursuivant par les jeunes (1).

L'histoire ancienne et récente a assuré la suprématie des Maure, par leur force guerrière à travers les rezzou puis par la place particulière accordée à l'élément "Beïdane" de la population mauritanienne. Ceci place le sahel mauritanien dans une position originale en Afrique de l'ouest. En effet, à l'encontre du reste du sahel dominé par le monde noir, seul ce sahel, par son appartenance à la République Islamique de Mauritanie, apparaît comme une annexe du monde blanc. La colonisation française, par les modalités de conquête et par son découpage administratif a étendu le monde noir jusqu'aux limites du Sahara, du Mali au Tchad. Seule la Mauritanie, sous l'influence de COPPOLANI - Administrateur arabisant et islamisant- et des commerçants Saint-Louisiens a connu le phénomène inverse avec l'extension du monde "blanc" jusqu'aux limites de la zone soudanienne. La langue Hassanya ne s'y trompe pourtant pas ; le fleuve et le Guidimakha font partie sans discussion possible du "Blad es Soudan".

C'est donc à l'intérieur d'un schéma à dominante maure, que les activités agro-pastorales ont pu et peuvent se développer, jouant sur les différences offertes par le milieu naturel, mais aussi sur la variété des peuplements en place.

C) L'EVOLUTION NUMERIQUE

Rien n'est plus difficile que de fixer avec précision l'évolution numérique de la population entraînée par les conditions historiques et les mouvements naturels de celle-ci. Il y a différentes raisons à cet état de fait :

- Les limites administratives ont varié dans le temps.
- Les mutations d'individus ou de groupes entiers d'une circonscription à une autre ne sont pas toujours clairement exprimées dans les documents dont nous disposons.
- Les chiffres disponibles sont eux-mêmes sujet à caution comme tout chiffre de recensement.

Les résultats d'une tentative de quantification sont alors très aléatoires.

1) Les enquêtes démographiques

(1) Il faut souligner le grand retentissement, jusque dans les villages, des journées de la jeunesse s'étant déroulées à Nouakchott en Septembre 1974.

A côté des recensements administratifs qui restent la base principale de la connaissance des populations, la Mauritanie dispose de deux enquêtes démographiques :

- L'enquête réalisée sur les centres urbains en 1961-1962 (1).
- L'enquête démographique de 1964-1965 réalisée dans l'ensemble du monde rural Mauritanien sur la base d'un sondage au 1/7 pour les populations dites nomades, et au 1/10 pour les sédentaires (2).

D'après ces enquêtes, la population "urbaine" du centre sud mauritanien se montait alors à 23 300 habitants sur un total de 90 600 urbains en R.I.M. Le centre sud mauritanien apparaît donc comme faiblement urbanisé, avec 15 % seulement de la population considérée comme urbaine -même si ses activités principales restent l'agriculture, la pêche et l'élevage-. Seule KAEDI fait figure de centre important avec 9 197 habitants. La part de la population urbaine du centre-sud mauritanien dans l'ensemble national a certainement considérablement diminué aujourd'hui avec l'essort des villes minières (Akjoujt, Fdérik-Zouérat), frontalières at commerciales (Rosso), portuaires (Nouadhibou) et surtout de la capitale Nouakchott dont la population est en perpétuel essor et était estimée à 70 000 habitants en 1972. C'est d'ailleurs Nouakchott et Rosso qui ont le plus "bénéficié" de l'exode de populations rurales lié à la sécheresse récente. L'enquête démographique de 1964-1965 estimait la population générale de la Mauritanie à 1 040 000 habitants, constitués surtout de Maure - 80 %-; les 20 % restants regroupant des Toucouleur, des Peul, des Soninké, et des Wolof. Cf. Tableau IX Groupes ethniques en Mauritanie et dans la région IV de recensement - Estimation de 1965 - Ce tableau montre l'affaiblissement de la prépondérance maure dans la région étudiée par rapport à l'ensemble mauritanien (61,7 % contre plus de 80 %). Si l'on exclut les départements septentrionaux qui ne sont pas étudiés ici, la part de la population maure diminue encore - Tableau XI - Ici, les Maure ne sont plus que 44,59 % en comptant les Maures villageois, tandis que les Peul deviennent le deuxième groupe avec 19,7 % - contre moins de 4 % pour l'ensemble national-, devançant les Sarakholé - 17,2 % ; 3,5 % et les Toucouleur - 18,3 % ; 7 %-.

Une population jeune en accroissement rapide

L'enquête démographique de 1964-1965 nous donne des indications sur les mouvements naturels de la population, pour l'ensemble de la R.I.M. Malheureusement le découpage en strates nomades et sédentaires ne nous permet pas d'avoir les détails des taux de fécondité et de mortalité pour les Peul, Toucouleur et Sarakholé qui sont confondus avec les Wolof (3). Si ces renseignements restent néanmoins précieux, ils sont inaptes à fournir un tableau complet et rigoureux des différentes populations concernées. Au rythme de croissance fourni par l'enquête, la population globale de la Mauritanie doublerait en un peu plus de 40 ans alors que la population dite sédentaire mettrait 37 ans et les nomades 60. Ceci est proche des données de la M.I.S.O.E.S. (Mission socio-économique du fleuve Sénégal), qui entreprit une enquête auprès des populations de la moyenne vallée du Sénégal en 1956 (4). Pour elle, le taux d'accroissement des populations maure - à rapprocher des nomades-, est de11 % (5), soit un doublement en 70 ans, tandis qu'il monte à 24,5 % chez les Toucouleur - à rapprocher des sédentaires -, soit un doublement en 30 ans.

(1) Des centres administratifs, des chef-lieux de circonscription ont été arbitrairement définis comme centres urbains et il leur a été adjoint la vieille cité de Ouadane.
(2) Ministère des finances du plan et de la fonction publique. Nouakchott. S.E.D.E.S. PARIS
(3) tableau IX - (4) MISOES. 1962. P. 39-52
(5) 7 % pour les Beïdane, 15 % pour les Haratin, 18,5 % pour les Peul.

Si ces chiffres sont exacts, il faut alors retenir que la part de la population blanche, qui assure traditionnellement les fonctions de commandement, est en diminution constante à l'intérieur de l'ensemble national. L'inégale évolution démographique à l'intérieur du monde maure, à l'avantage des captifs et des noirs, doit sans doute influer, en constituant un élément évolutif dynamique, le partage de l'espace. Ces taux d'accroissement naturels apparaissent comme inférieurs aux taux moyens de l'Afrique occidentale, mais ils sont néanmoins élevés et la population est jeune : 42, 5 % de celle-ci a moins de 15 ans et 5,3% seulement plus de 60. Cependant, l'évaluation des classes d'âge est l'un des problèmes les plus ardus de tout recensement en Afrique, en raison de la dissimulation courante des enfants, surtout du sexe féminin, et des femmes. Si l'on tient compte de ces remarques la part des jeunes est sans doute supérieure à celle indiquée par l'enquête.

Malgré les défauts bien connus des cahiers de recensement, il faut avoir recours à leur service, car eux seuls peuvent présenter une image détaillée et exhaustive des populations.

2) Le peuplement à travers les cahiers de recensements

Dans ces cahiers, l'unité de recensement est la fraction pour les nomades et le village pour les populations sédentaires. Cest-à-dire qu'un recensement à partir des fractions n'a pas de base spatiale et que les populations trouvées sous la même rubrique peuvent avoir des localisations fort différentes. L'inscription aux registres de recensement d'une circonscription n'implique pas l'installation et la nomadisation à l'intérieur de ses limites. Les mutations d'une circonscription à une autre n'indiquent pas obligatoirement un changement de résidence... Ainsi en 1951, l'administrateur CHARVET, résident à M'Bout envoyait la lettre suivante à son collègue de Matam (1) :

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à deux kilomètres de M'Bout se trouve un petit village -Salka Ballé - entièrement peuplé de ressortissants de votre circonscription. Ces gens habitent la subdivision depuis de nombreuses années, des jeunes gens même y sont nés..."

En juillet 1950, l'administrateur CAMPOURCY de M'Bout écrivait au commandant du cercle de Gorgol (1) :

"Je suis avisé que de nombreux Foulbé Diéri se préparent à demander leur mutation dans le cercle de Gorgol (2). Si mes renseignements sont exacts, ce mouvement serait provoqué par la mutation en 1949 des carrés ci-après (liste de carrés)... qui auraient été accompagnées d'une diminution dans le nombre des animaux recensés aux intéressés..."

On ne saurait être plus clair sur des mobiles de mutation. Le 13 janvier 1965 à Kiffa, les autorités administratives du Gorgol et de l'Assaba décidaient la mutation des villages et fractions dans "la subdivision où ils sont installés" (3). Cette décision s'appliquait essentiellement aux Foulabé ayant traversé l'Assaba en restant recensés dans leur subdivision d'origine.

Ces petits exemples illustrent la difficulté de procéder à une étude rétrospective du peuplement en raison :

- des recensements partiels des populations réellement présentes,
- des mutations fréquentes dont nous n'avons plus la trace,
- de la disparition de parties d'archives ou tout simplement d'absence de celles-ci.

(1) Archives de M'Bout en 1972
(2) La circonscription de M'Bout était alors rattachée au cercle de l'Assaba.
(3) Procès verbal n° 027. CA Cercle de l'Assaba. Archives de M'Bout.

A ces difficultés d'ordre administratif et de conservation d'archives, s'ajoute la difficulté d'établir un état réel des populations récensées qui restent très dispersées et mobiles. A la dissimulation systématique des jeunes enfants s'ajoute l'absence de moyens pour tenir à jour les cahiers de recensement. Si l'on se fiait totalement à ceux-ci, il faudrait admettre par exemple qu'il n'y a eu aucune naissance chez les Woddabé de M'Bout depuis 1963 !... (Archives de M'Bout 1972). Aucun des nombreux Haratin Chrattit fixés dans la subdivision de M'Bout n'y est recensé, tandis que nous n'avons plus trace des multiples mutations des Foulbé diéri du cercle du Gorgol à M'Bout et inversement. C'est pourtant à partir de ces documents que l'on doit tenter d'évaluer les différentes populations présentes. N'ayant procédé à aucune correction liée à la sous-estimation des jeunes - notamment des filles -, ces chiffres doivent être considérés comme inférieurs à la réalité. Ils permettent cependant de comparer les groupes entre eux.

La répartition régionale et ethnique

Le tableau X traduit la répartition ethnique et régionale en 1923 (1), 1942 (2) et 1967 (3) lorsque les renseignements existent. Pour chacun des groupes est calculé le pourcentage représenté dans l'ensemble régional, puis le taux d'accroissement annuel obtenu entre 1942 et 1967 et enfin la population "estimée", à taux d'accroissement constant, et au taux moyen de l'ensemble du groupe fourni par l'enquête de 1964-1965. Ces résultats se trouvent récapitulés dans les tableaux XI et XII par régions et par ethnies. Sans entrer dans les détails d'analyse, on constate que si des différences d'évolutions ethniques sont flagrantes, il n'en est pas de même au niveau régional. La préfecture de M'Bout connaît le plus fort taux d'accroissement de l'ensemble avec 2,35 % l'an, devançant le Gorgol et le Guidimakha . Les mouvements constants de population entre les différents cercles ne permettent pas de fixer avec précision la part qui revient réellement aux mouvements naturels, et le taux moyen d'accroissement pour l'ensemble de cette zone reste très supérieur au taux défini au niveau national par l'enquête de 1964-1965 : 2,2 % contre 1,7.

Au niveau ethnique seul (XII), il apparaît que les Peul, deuxième groupe par l'importance numérique, ont, de loin, le plus fort taux d'accroissement : il ne faut pas voir là la conséquence d'une attitude plus prolifique, mais la marque de l'arrivée ou de l'inscription de nouveaux groupes. Le taux maure apparaît comme élevé, supérieur aux sédentaires. L'une des causes de ce phénomène semble être la sous-estimation en 1942 des groupes maure inscrits dans la subdivision des Agueïlatt.

Une chose frappe énormément lorsque l'on compare les chiffres donnés par les cahiers à ceux fournis par l'enquête de 1964-1965 : la sous-estimation dans cette dernière des populations dites "sédentaires", c'est-à-dire noires. Sans apporter la moindre correction aux chiffres fournis par les cahiers nous obtenons en effet :

(1) Saint Père. Le Guidimakha

(2) Cahiers de recensement et BONNET DUPEYRON OP.C.

(3) Cahiers de recensement.

	ENQUETE	CAHIERS	DIFFERENCE	
SARAKHOLE	26 700	31 791	5 091	16,01 %
TOUCOULEUR (1)	32 800	33 835	1 035	3,15 %
PEUL (1)	30 650	36 321	5 671	18,50 %
TOTAL	90 150	101 947	11 797	13 09 %

Il y a donc une sous-estimation globale des sédentaires de plus de 13 % alors que pour l'ensemble des groupes et de la Mauritanie, l'enquête trouve 9 % de plus que les chiffres fournis par les cahiers de 1968 ! Si cette erreur (peut-être liée aux différences de méthode employée entre les mondes dits sédentaires et le monde nomade) se révélait la même dans l'ensemble de la Mauritanie, il faudrait alors admettre que les populations dites sédentaires c'est-à-dire non maure, représentent beaucoup plus que les 20 % annoncés par l'enquête démographique organisée par la S.E.D.E.S.

Les renseignements ethniques et démographiques étant rares, il peut être intéressant de regarder l'évolution démographique de la subdivision de M'Bout qui seule dispose dans ses archives d'une bonne série de documents par fractions. Tableaux XIII récapitulatif par grands groupes, et XIV détails -.

Dans cet ensemble le mouvement de peuplement peul est flagrant : 5,15 % de croissance annuelle, entre 1942 et 1967, pour les Foulbé diéri, 9 % pour les Foulbé walo, et disparition complète des Foulabé. Les dates approximatives d'installation peuvent se déduire en partie de ces tableaux en considérant que l'inscription aux cahiers de recensement doit se faire, malgré tout, dans les 10 ans suivant l'installation. L'installation précoce des Fresbé est constatable (T = 2,7) ; cependant le fait qu'ils aient disposés de l'un des leurs dans l'administration de M'Bout dès 1928, peut jouer en faveur d'un recensement rapide, d'autant plus que Bocar Bouyal jouissait d'une cote d'estime particulièrement élevée auprès des administrateurs. Quant aux variations très importantes du nombre des Foulbé diéri, notamment des Sédonabé, d'un recensement à l'autre, elles indiquent clairement le "jeu" des mutations entre Kaëdi et M'Bout. Un de ces groupes installées depuis 30 ans dans l'Aftout, près de Barkéwol el Akhdar, reste recensé en 1973 à Kaëdi. L'arrivée tardive des Foulbé walo - 441 individus seulement recensés en 1957 (sans les Fresbé) - apparaît elle aussi clairement. Nous reviendrons sur la multiplication des groupes et les mutations inter-claniques en deuxième partie.

Il faut regretter de ne pouvoir disposer de telles archives pour d'autres subdivisons, notamment Sélibabi où nous les avons trouvées vides. Il serait possible alors de beaucoup mieux cerner ce problème important de l'infiltration peul en Mauritanie Centrale Sahélienne.

---

(1) Ces deux groupes sont à rapporcher. Peul et Toucouleur sont parfois difficiles à distinguer, les Foulbé walo se différenciant parfois eux-mêmes mal des Torobé.

Malgré les imperfections de tous les modes de recensement, on peut estimer aujourd'hui la population du centre-sud mauritanien à 210 000 habitants, dominés par les Maure (44,6 %) puis par les Peul (19,7 %) les sédentaires se partageant le reste : Toucouleur 18,3 % et Sarakholé 17,2 %. La densité moyenne est alors supérieure à 5 habitants au kilomètre carré, les plus fortes se rencontrant au Guidimakha qui dépasse, en moyenne 7 hab/km2, devançant le Gorgol - 6 hab/km2. Cependant ces chiffres de densité générale ne signifient pas grand chose dans un monde où une grande partie de la population connaît des déplacements fréquents et où l'utilisation de l'espace par les troupeaux ne limite pas l'exploitation à quelques kilomètres autour des villages, l'intégralité du milieu étant dans la mesure des possibilités écologiques et techniques, mis en valeur, voire approprié (cf. cartes XIII).

Les humanités diverses que l'histoire a appelé à cohabiter, jouissent d'aptitudes variées à la mise en valeur des territoires concernés. Celles-ci s'appuient d'abord sur les techniques de contrôle de l'espace propres à chaque civilisation dont la rencontre entraîne des rapports politiques originaux dans des conditions naturelles spécifiques à l'intérieur du monde sahélien. Du pouvoir maure d'origine saharienne et islamique, au contrôle de l'espace Sarakholé, les différences sont grandes, qui ont pu être accentuées ou au contraire atténuées par l'histoire récente qui, en passant par la colonisation française, a fait de la Mauritanie un jeune état indépendant différent à bien des égards de ses voisins.

d) POUVOIR POLITIQUE ET CONTROLE FONCIER

Les différents groupes humains ont chacun leur propre système de contrôle de l'espace, notamment à travers le pouvoir foncier. Ces peuples ont en effet connu par leurs origines différentes, des vicissitudes historiques variables et se sont rencontrés, voire heurtés à l'intérieur du champ géographique ici concerné. L'administration coloniale, ou mieux, les administrations coloniales auxquelles ils ont été soumis ont fortement influencé l'évolution de leurs droits fonciers ; L'aboutissement de changements tant internes qu'externes, détermine aujourd'hui des types de contrôle foncier profondément liés aux pouvoirs politiques propres des différents groupes.

1) La propriété foncière traditionnelle en pays "noirs"

En pays sarakholé traditionnel, le pouvoir foncier est dans la dépendance directe du pouvoir politique originel. L'installation du groupe ethnique en un lieu et son pouvoir politique crée le droit sur la terre en un pays qui semblait inoccupé. Le maître de la terre est d'abord le TOUNKA, le chef politique du groupe. Le pouvoir de celui-ci est délégué aux chefs de village qui restent dans la dépendance de la famille créatrice, représentée au Guidimakha par les Soumaré et surtout les Kamara. Le sol est inaliénable et chaque famille jouit de l'usufruit de la terre qui lui a été concédée par l'autorité villageoise. Si la location reste constamment possible, le fait de quitter le village entraîne la perte de tout droit à la terre et les parcelles en déshérence reviennent à la collectivité par l'intermédiaire de la famille créatrice ou directrice. Ce n'est pas le travail ou la mise en valeur qui donne le droit à la propriété, mais le pouvoir politique du groupe conquérant et occupant

l'espace.

Le système toucouleur est quelque peu différent et découle des très fortes organisations politiques s'étant succédées sur le fleuve depuis le VIIIème siècle. La terre appartient à un "diom leydi", membre du groupe ou de la famille ayant pris le pouvoir politique. Le "diom dyengol", le maître du feu reçoit, lui un droit d'exploitation découlant de son travail, de son défrichement, mais ce droit peut être remis en question en cas de non travail de la terre durant trois années consécutives (pour les terres de Walo). Le Diom Dyengol peut souvent être le descendant de premiers occupants de la région ayant perdu le pouvoir politique. Lui seul possède des liens religieux avec la terre, malgré le développement des pouvoirs des marabouts. L'appropriation n'est pas individuelle mais communautaire, Diom leydi et Diom dyengol n'étant que les représentants de groupes sociaux ou familiaux. Le pouvoir réel sur le sol est, à l'intérieur des castes, situé au niveau familial au sens large. L'ensemble des terres familiales, le "Diowre" est inaliénable et indivis ; aussi les filles, qui quittent le "Gallé" sont-elles exclues du partage successoral. L'aîné des garçons devient automatiquement le "Diom diowré" à la mort du père, ou à son abandon de fonction. La location de tout ou partie du diowré reste possible sous différentes formes.

2) Droit malékite et droit traditionnel

Le droit foncier maure apparaît comme différent des droits "noirs puisqu'il s'appuie à l'origine sur l'islam et plus particulièrement sur l'islam sunnite de rite Malékite. Selon celui-ci, la propriété est fondée sur l'effort, sur le travail créant l'outil de production et dans le cas présent, cet outil est le puits indispensable à la mise en valeur tant de l'espace pastoral que de l'espace agricole, chez ces hommes originaires du Sahara, c'est-à-dire du désert.

La création d'un point d'eau donne droit d'usage et de propriété sur les terres cultivables et les pâturages qui en dépendent, à la tribu qui l'a conçu. Cette dernière peut alors accorder le droit d'utilisation de celui-ci à un autre groupe, qu'il soit tributaire ou non, notamment en période de sécheresse, mais cette recommandation du Coran n'est pas une obligation. C'est à partir de cette législation Malékite que le droit foncier s'est mis en place en Mauritanie sahélienne blanche. En effet la propriété des terrains de parcours a pu se développer ainsi que celle des terrains de culture, mettant au place un régime foncier de type saharien. Cependant, les conditions naturelles étant beaucoup moins rigoureuses qu'au Sahara, les points d'eau plus souvent temporaires que permanents, le passage à une propriété basée sur le contrôle territorial était aisé à franchir dans un monde où s'affrontaient tribus maraboutiques et tribus guerrières, Blancs et Noirs. La force des armes pour les groupes guerriers et celle de l'organisation pour les religieux ont permis aux groupes les plus puissants de s'emparer des pâturages et de modifier la carte d'utilisation de ceux-ci. Cette appropriation de fait des terrains de parcours a entraîné l'appropriation des points d'eau qui s'y trouvaient et par là des terres de culture en dépendant, l'orthodoxie du droit sunnite étant en l'occurence quelque peu malmené.

Ainsi, lors de la colonisation française, les terres de culture du pays maure dépendent-elles des tribus qui dominent les terrains de parcours les englobant ainsi que les points d'eau, quelle que soit leur nature, où sont installés les tributaires. Dans ce système, il n'existe pas d'appropriation individuelle, mais deux niveaux de propriété collec-

tive. Les terres de culture, les points d'eau et les pâturages sont la propriété éminente de la collectivité tribale. Le chef de celle-ci a le rôle de partager l'espace en parcelles concédées aux chefs de clan ou de famille, qui eux-mêmes peuvent répartir la terre et l'eau entre les tributaires. La mobilité tribale a pour conséquence de modifier constamment les cartes de propriété aux différents niveaux considérés. Même en période de grande stabilité politique et tribale, la répartition des terres entre les familles varie chaque année afin de ne pas défavoriser telle ou telle fraction en raison des variations climatiques. Le partage des terres cultivables se refait normalement chaque année après la première crue des oueds.

La location à un étranger est permise mais nécessite l'accord du chef de la collectivité, garant de la défense des intérêts de l'ensemble du groupe. La location à un membre de la collectivité même, entraîne le paiement par le locataire du quart de la récolte obtenue sur les terres qu'il a obtenues en sus de celles concédées par le groupe. Les Maure ont ainsi pu imposer des droits et redevances très élevés aux groupes cultivateurs noirs sous leur dépendance durant la période précédant la colonisation. Les Idawaïch, dominant le Guidimakha grâce à la puissance de leurs armes, exigeaient de lourds tributs de la part des Sarakholé qui s'étaient réfugiés vers le sud, tandis que le Gorgol était à peu près vide de cultivateurs non arabisants.

3) L'impact de la colonisation et de l'indépendance

La "pacification" en modifiant les rapports de force et en introduisant une administration générale, va transformer la carte foncière de la Mauritanie sahélienne, en adoptant deux attitudes suivant les groupes concernés, et en entraînant l'évolution interne de ceux-ci.

a) L'évolution interne de la propriété en pays "noir"

Au Guidimakha, la "pacification" va entraîner le retour vers le nord, vers le Tagant, des groupes Chrattit dominants. Les Sarakholé vont ainsi retrouver leurs droits anciens sur les terres qu'ils avaient abandonnées au XIXème siècle, et vont cesser de payer des redevances aux nomades maure. Cette "pacification" va aussi entraîner la venue de nombreux immigrants, dont les Peul, et le droit foncier Sarakholé, basé sur la simple présence ancienne du groupe et sa force politique, se heurtera aussi bien au droit français qu'au droit musulman basé sur l'effort. Après de multiples petites querelles de propriété, la première affaire importante se situera en 1928 et reprendra en 1938. Elle entraînera une modification profonde du pouvoir foncier au Guidimakha.

En 1928, les Peul installés à Bouroudji obtiendront leur détachement administratif du village Sarakholé de Koumba N'DAO. Pour eux, cela signifie indépendance politique donc foncière, aussi refuseront-ils de payer des redevances pour les nouvelles terres qu'ils défricheront, d'où querelles avec les Sarakholé... L'administration française de la résidence de Sélibabi soutiendra mollement les Peul et malgré quelques arrangements, l'affaire ne sera pas réellement réglée. Elle rebondira en 1938, sur le même thème avec une nouvelle poussée d'indépendance peul qui amènera les Sarakholé à un mouvement "nationaliste" affirmant les droits ancestraux des Soninké sur le Guidimakha, réclamant des droits de culture élevés à tout étranger même en cas de premier défrichement, et imposant

les mêmes contraintes aux éleveurs qui doivent alors payer des droits de pacage. Ce mouvement va s'étendre à l'ensemble du Guidimakha et devant le refus de l'administration d'accéder à leurs désirs, les Sarakholé entreprendront de chasser tous les étrangers... Des puits seront bouchés, voire empoisonnés... Cette lutte de 1938-39 se soldera par un échec des Sarakholé qui s'ils ne perdront pas les terres qu'ils ont mises en valeur se verront privés du droit de prélever des tributs sur les terres défrichées par d'autres groupes à qui l'administration accordera des droits de propriété s'ils pouvaient prouver qu'ils étaient les premiers défricheurs et qu'ils n'avaient jamais abandonné ce sol. Dans cet ensemble territorial, l'administration française favorisa donc les groupes cultivateurs quels qu'ils soient au détriment des maîtres traditionnels de la terre.

Au Gorgol la situation apparaît comme différente car aux XVIIIè et XIXème siècle, les groupes cultivateurs du temps des dynasties peul et Dénianké, avaient abandonné le terrain, sous la pression maure, contrairement au Fouta Toro et au sud du Guidimakha (1). L'ensemble du Gorgol était alors propriété des Oulad Ely Ben Abdalla qui percevaient des redevances sur différents groupes tributaires. Quelques Peul et Toucouleur du Bosséa y utilisaient aussi des terrains de parcours. Quelques noirs purent obtenir des droits de propriété dans cet ensemble peu cultivé. C'est le cas de Baba Mamadou, Sarakholé de Gattaga qui obtiendra des droits sur le collengal de Diouti : il avait prêté son cheval - particulièrement beau dit-on,- au père de Sidi Ahmed Emir des Oulad Ely et celui-ci avait remporté une victoire...

En 1906, Sidi Ahmed partira en dissidence contre la France. L'administration française considérera alors que les terres du Gorgol et des Aguëilatt sont abandonnées et elles sont distribuées, à titre précaire, à différents cultivateurs. Les donations antérieures à la conquête seront maintenues et cette politique entraînera un nouveau peuplement du Gorgol. Le mode de distribution du sol va avoir pour conséquence, un développement de la propriété individuelle au détriment du Diowré familial. Mis à part le bas Gorgol, plus anciennement peuplé, les redevances traditionnelles tendront à disparaître et les cultivateurs s'affranchiront des propriétaires imminents, tandis que l'administration concèdera des terres à titre individuel pour "services rendus". En théorie, elle accordait des droits de culture, non pas des droits de propriété, mais le sentiment de propriété absolue a pu se développer en raison de la diminution constante des différentes redevances sur la terre ; les Peul recevront des terres de la même manière que les Toucouleur mais, moins attachés au sol, ou mettant moins de vigueur à la défense de leurs droits, nombreux furent ceux qui les abandonneront ou en seront privés. Les locations de terre se sont développées, mais les redevances traditionnelles, religieuses ou autres, ont changées de signification ; très vite, il s'agira de véritables locations au sens romain du terme, même si les anciennes dénominations ont été conservées. Le "Dioldi" redevance annuelle au maître de la terre, est devenue monétaire et se monte à plus 400 ouguiya (2) par hectare. Les cultures en "rempetien" (metayage ½) et en tatabal (1/3) sont très fréquentes, surtout pour les Mathiubé -captifs- qui n'ont pas obtenu de terre puisque sans pouvoir d'intervention auprès de l'administration. Si l'appropriation individuelle se développe au Gorgol où les ventes définitives se multiplient - pandungal-, les groupes

(1) Il semble que la puissance des Idawaïch et la dureté de leur exploitation en soit la cause. En effet des villages comme Rindiao, Néré, Belnabé, à l'aval immédiat de Kaëdi, soumis au Brakna, n'ont jamais abandonné leurs terrains de culture de la rive droite.

(2) 1 ouguiya : 0,10 F. F.

humains de cette région ont souvent conservé des terres dans le diowré de leur village d'origine au bosséa, où le système foncier traditionnel se maintient mieux, sans doute sous l'influence d'une très forte pression démographique qui tend à maintenir les vieilles structures dans un monde où l'individualisation des parcelles les rendrait très exiguës.

b) L'évolution en pays Beïdane

Au moment de la conquête française, les Idawaïch dominaient le Gorgol, les Agueïlatt, le nord du Guidimakha et l'Aftout de M'Bout. Le reflux des Oulad Ely partis en dissidence va laisser au Gorgol et dans les Agueïlatt, une majorité de tributaires et de Haratin. Ces derniers qui représentent près de 80 % des Maure du Gorgol, se verront souvent déposséder de leurs terres au bénéfice des Toucouleur, car mal représentées près de l'administration. Ainsi, Baba Ali, chef de Lexeïba, se verra-t-il concéder en 1912 le collengal de Diokouti appartenant primitivement aux Maure. Les groupes aaptifs, ou anciens captifs, continueront à payer la Zekkat à leurs anciens maîtres, non pas en signe de propriété, mais d'allégeance. Ces groupes soumis très anciennement, et n'ayant pas acquis par là, un sens profond de responsabilité collective, vont, très tôt, faire preuve d'inprévoyance en vendant les terres qu'ils avaient obtenues (1). Dans cette zone du Gorgol, comme dans les Agueïlatt, le blanc propriétaire reste l'exception au contraire de ce qui existe dans l'Aftout de M'Bout ou le reste de Chemama (2).

Les Agueïlatt - subdivision de Monguel - se différencient du Gorgol par les terres qu'on y trouve. Ce n'est plus ici le domaine du Chemama, des vastes terres inondables, mais celui des terres sèches trouées de quelques zones d'épandage d'oueds (3). C'est le domaine de l'éleveur, et non plus du cultivateur. L'appropriation du sol y est beaucoup moins stricte et en dehors d'une domination politique puissante par un groupe unique. Le travail de la terre y apparaît comme libre, s'il ne s'agit pas de l'utilisation d'une terre défrichée par un autre. Le Khalil spécifie :

"Un terrain inoccupé ne peut être possédé que dans les conditions suivantes :

1 - Le possesseur y a édifié des habitations ou constructions diverses
2 - Il y a planté des arbustes.
3 - Il y a creusé des puits.
4 - Cette terre lui a été donnée par l'autorité légitime.
5 - Il la cultive régulièrement
6 - Il la laboure ou la défriche.

la propriété de la terre cultivée s'étend à ses abords immédiats, c'est-à-dire jusqu'au lieu d'exploitation du bois et jusqu'au point d'eau en ce qui concerne les pâturages. Les groupes tributaires des Oulad Ely, partis en dissidence, profiteront largement de ces dispositions et de la faiblesse du pouvoir blanc, pour s'approprier les terre d'oued de la subdivision qui seront soumises au régime de l'immatriculation. Ces Maure tributaires continueront à payer la Zekkat aux anciens propriétaires, de plus en plus souvent sous forme forfaitaire, et demeurent actuellement les possesseurs principaux du sol, même si les Toucouleur Besse de la

---

(1) J.P. DUBOIS. 1960

(2) La moyenne vallée du Sénégal op.c;

(3) Agueïlatt: "terre dure qui retient l'eau de pluie et où se forme une certaine végétation" LERICHE A. 1951.

famille des N'diakirnabé, ont obtenu quelques terres à Oudeï Chrack, au détriment de la tribu des Taggat... Ces Agueïlatt restent une exception en pays maure, caractéristiques d'un pays sans groupes puissants capables politiquement d'unifier l'espace par une organisation unique. Il n'en va pas du tout de même dans l'Aftout de M'Bout, ou sur les marges de l'Afollé, là où le pouvoir maure s'est maintenu. Il n'y a en effet pas de cas d'appropriation du sol par les Foulbé en pays Chrattit et Tadjakant. Ce n'est que dans les zones limitrophes de cette domination que réapparaît une propriété noire à l'instar de celle existant au Gorgol ou au Guidimakha. Les jugements de l'administration iront toujours dans le sens de cette domination de l'espace par les Beïdane. Ainsi en 1952, les Hontorbé cultivant dans la vallée de l'oued Tioumbal, au nord de Ghabra, tenteront d'obtenir la propriété des terres d'oued situées sur leurs terrains de parcours et d'habitat. Ils seront déboutés (1). Dans cet ensemble, les préceptes du khalil sont appliqués à travers la condition n° 4 : "cette terre lui a été concédée par l'autorité légitime", Autorité qui ici est celle de la domination politique du XIXème siècle et qui ne fut pas remise en question par l'administration coloniale. De nombreuses contestations s'élèveront entre Peul et Maure, ces derniers tentant dans les années 1950-60, de percevoir des redevances - en plus de celles payées pour les pâturages et surtout les points d'eau - sur les terres de niarwal cultivées par les Peul. Cependant, ces terres ne sont pas imposables dans le système traditionnel maure d'origine saharienne, et les Cadi n'accepteront pas la création de cette nouvelle redevance. Les Maure propriétaires se contenteront donc des droits de pacage et d'abreuvement que les"étrangers" leur versent. Cette situation se maintiendra durant toute la période coloniale, les Peul versant chaque année une redevance, fonction de leur richesse, au chef de la fraction maure dont ils se trouvent ainsi dépendre, et qui les autorise à creuser des puisards, voire à cultiver Sous l'administration française, deux zones peuvent se distinguer où s'appliquent deux attitudes différentes :

- la première est celle où les Beïdane sont peu nombreux et sans pouvoir politique unifié. Les principes appliqués au Sénégal s'y retrouvent : la propriété du sol doit revenir à celui qui le travaille ou... qui a "rendu service" à l'administration. C'est le cas du Gorgol et du Guidimakha, du monde sédentaire et noir.

- la seconde est constituée par les pays où les Beïdane restent nombreux et surtout politiquement organisés suivant le système traditionnel maure. Il semble que l'administration n'ait pas osé se heurter à cette force puissante qu'elle n'a pas réussi à diviser. Il faut noter que dans les deux cas, les rapports de forces politiques sont déterminants :

Des Toucouleur peuvent déposséder des Maure de leurs terres lorsque ces derniers sont peu puissants, tributaires ou Haratin, c'est le cas du Gorgol ou dans la vallée de Monguel. Par contre, les Maure imposent leurs vues et leurs intérêts lorsqu'ils sont organisés face à des petits groupes, comme ce fut le cas pour les R'madines face aux Hontorbé de Tioumbal (supra). Cette dernière zone de domination incontestée des Maure est représentée sur l'Aftout de M'Bout nord et les marges de l'Afollé, vers la frontière du Mali.

---

(1) Archives de M'bout.

c) LES CONSEQUENCES DE L'INDEPENDANCE

L'indépendance va, en grande partie, entériner les décisions et les immatriculations de terrains de culture effectuées durant la période coloniale. La conséquence principale de cette libération nationale sera d'unifier l'attitude de l'administration face aux contestations sur les terrains de culture ou de parcours. Seul le travail et la mise en valeur donnent droit à la terre et à son usufruit -puiqu'elle reste domaine national-, si aucun droit antérieur ne peut se faire valoir. Cependant entre théorie et pratique, la distance est grande, d'autant plus que le pays est jeune et que de vastes zones peu peuplées existent où cohabitent- ou s'affrontent - différentes collectivités. Rien ne peut empêcher dans l'immédiat, que l'administration d'un pays se rattachant au bloc Arabe, ne considère les Maure comme les propriétaires légitimes du sol, les autres ne pouvant en être que les usufruitiers. Ainsi, dans les nouvelles zones de culture du Nouveau Monde et de l'Afollé, les Foulabé payent-ils aux tribus Maure y ayant leurs terrains de parcours, des redevances d'environ 100 à 150 ouguiya pour un champ produisant 300 à 400 mouds de mil (1) -Maoudach 1973 -. Cependant dans ces zones où l'espace ne manque pas, les affrontements sont rares et les populations appliquent plus souvent les lois traditionnelles que celle d'une administration qui ne peut être que lointaine pour ces petits problèmes quotidiens en raison des difficultés de transport et du manque de personnel d'encadrement.

Au total trois zones, ou types de pays peuvent se distinguer aujourd'hui, découlant de l'évolution administrative et historique (cf. carte 7.) Le monde noir d'abord, qui monte un peu au nord du 16 ème degré de latitude nord grâce au Gorgol et qui comprend le Guidimakha et le Littana. Dans ces régions l'essentiel de la propriété est noire et n'est pas soumise au pouvoir des éleveurs. Le monde blanc s'individualise lui aussi nettement. C'est le domaine où règnent sans conteste les éleveurs qui dominent l'espace par leur organisation politique. Cultivateurs maure et éleveur-agriculteurs peul leur sont soumis. C'est le cas de l'Aftout de M'Bout septentrional et du Nouveau Monde. Vient ensuite une région que nous qualifirons de "libre" : le Karakoro où aucun pouvoir réel n'avait organisé l'espace avant une période récente et où les Foulabé ont pu s'installer en dehors de contraintes fortes, et mettre en place une organisation de l'espace originale.

Restent enfin des zones moyennes : des zones où ne dominent ni le pouvoir Maure ni le pouvoir des sédentaires noirs. C'est d'abord le cas des Agueïlatt ayant échappé au contrôle Chrattit au début du siècle, et ne participant pas au système d'organisation du Brakna. Aucun pouvoir traditionnel n'y existe et des groupes "étrangers" ont pu s'y installer et y jouir d'une certaine égalité au niveau de la propriété foncière, du contrôle de l'espace. C'est ensuite le cas des marges des mondes Chrattit et Tadjakant de l'Aftout de M'Bout. Là en effet se côtoient Chorfa souvent villageois et Peul venus plus tardivement. L'absence d'unité de commandement et de décision ne permet alors pas aux Maure de contrôler efficacement l'espace et nous retrouvons ici le problème qui se pose aux Maure des Agueïlatt. La place particulière faite aux Maure par la colonisation, le pouvoir national aujourd'hui en place et les rapports de force qui en découlent justifient pour le Sahel mauritanien le qualificatif de Sahel annexe du monde blanc, la mise en valeur s'effectuant dans des schémas, tant historiques que régionaux et nationaux à dominante Beïdane.

(1) 1 moud = 4kg environ.

Ainsi, le centre-sud mauritanien offre aux populations qui l'occupent des possibilités d'exploitation agro-pastorales variées. Cependant l'analyse rapide des conditions écologiques et politiques tend à mettre en évidence le rôle important des secondes. En effet, celles-ci modifient le schéma naturel en imposant des contraintes supplémentaires à la mise en valeur en privilégiant certains groupes ethniques par rapport aux autres. La diversité des situations dans lesquelles se trouvent plongées les différentes sociétés pastorales repose alors autant sur des facteurs humains que sur des facteurs naturels.

II. - PARTIE

- LES INTERPRETATIONS SPECIFIQUES DE L'ESPACE -

Les conditions physiques ici considérées, offrent les mêmes possibilités et les mêmes contraintes à tous les groupes occupants. La variété des modes d'utilisation de l'espace et des genres de vie, qu'on y rencontre, montre que les conditions naturelles ne sont pas l'élément exclusif déterminant la vie et l'économie des groupes éleveurs. Cependant, si chacun des groupes ethniques ou para-ethniques jouit d'une civilisation originale, il apparaît que la culture du groupe n'est pas, non plus, l'élément déterminant des genres de vie. Il s'avère, que l'environnement géographique est essentiel par les contraintes physiques et politiques qu'il impose.

A l'intérieur du contexte naturel, la position des groupes éleveurs peut se définir par trois paramètres :
- le groupe est :
  - en position de domination de l'espace et des hommes y cohabitant ;
  - en position de soumission ;
  - en position d'indépendance.

Il semble évident que la position de soumission peut restreindre considérablement les choix culturels d'un groupe éleveur, en limitant ou en interdisant l'accès à certains éléments écologiques, entraînant, par là, une évolution qui peut être irréversible. Les rapports societé externe (encadrement et domination de l'espace), société interne (soumise à des contraintes politiques, donc de pouvoir), sont conséquents de l'évolution historique, mais aussi, des structures d'organisation propre à chacune des sociétés. Ils déterminent à travers des conceptions générales de civilisations pastorales, les genres de vie et par eux, l'occupation de l'espace.

I. - LES SITUATIONS SOCIO-POLITIQUES -

Deux niveaux sont ici à considérer :
- le niveau propre à chaque société considérée, dépendant de la dynamique interne de celle-ci ;
- le niveau externe de rapports entre sociétés cohabitant dans un espace donné et dont les rapports dépendent de leurs propres structures, mais aussi, de l'évolution historique et administrative.

Il apparaît que trois espaces s'individualisent assez bien, quelle que soit la diversité de leur contenu ethnique :
- un espace maure ;
- un espace sarakholé
- un espace "libre", au sens où il n'impose pas de contraintes particulières aux nouveaux venus.

Cette existence de milieux au pouvoir politique marqué, influe profondément pour déterminer les modalités d'existence des groupes non dominants.

A - LA SOCIETE MAURE : UNE SOCIETE DUALE.

Partout dans l'Aftout du M'Bout, le nord Guidimakha, l'Assaba, l'Afolló et le nouveau monde, et à un degré moindre dans les Agueilatt, la société maure impose sa présence et sa domination de l'espace, notamment à travers la propriété foncière. Les cahiers de recensement font apparaître les groupes maure comme multiples. Mais ils sont en fait liés par de très nombreux liens de suzeraineté et de vassalité forgés au cours de l'histoire troublée de ce monde originellement nomade qui a mis sur pied une organisation sociale et politique hiérarchisée dont la vie continue de dépendre et où s'opposent et se complètent, deux groupes de base essentiels : les hommes libres et les captifs. Les rapports entre ceux-ci sont nombreux et la vie des uns dépend de la vie des autres. Cette organisation inégalitaire apparaît comme l'un des piliers de la civilisation nomade maure dans laquelle la glorification de la fonction de pasteur se maintient grâce à la fonction servile du cultivateur.

1) La hiérarchie sociale ; l'organisation tribale et sa fluidité

a) La stratification sociale :

La stratification sociale maure s'appuie sur une division du travail et tend, par là, à renforcer celle-ci. Les classes nobles sont constituées par les groupes guerriers et religieux qui jouissent du pouvoir politique et qui dominent les groupes tributaires, les forgerons, les griots etc..., de condition libre, et les esclaves et affranchis d'origine noire.

Les nobles :

Ici comme ailleurs, deux noblesses peuvent se distinguer la "noblesse d'épée" et la "noblesse de robe" : les guerriers et les marabouts.
Les guerriers, désignés en général par le terme "Hassan" ou par celui de "Arbi" (pl. Arab.) qui rappele les nombreuses guerres

tribales qui se soldèrent par la victoire des Arabes sur les berbères, apparaissent comme le groupe le plus craint en raison de son passé de domination à travers les rezzou et les asservissements en découlant. Pourtant, tousles groupes guerriers ne sont pas très puissants et à côté de la grande noblesse guerrière (Mâghri - pl. Maghrâfra) existent des groupes vivant de la mendicité et se rendant de campement en campement (les Lwawid, Sing. Lawwad). Malgré leur nom de Hassan ou de Arbi, certaines tribus guerrières sont d'origine berbère (1). Profitant des confusions nées de la succession d'invasions, elles se sont trouvées des généalogies illustres remontant à la famille du prophète et leur fonction de guerriers les a fait assimiler au terme Hassan qui a donc perdu son sens ethnique ; tout comme Zénaga est devenu synonyme de Marabout...
Quant aux tribus Maraboutiques, elles sont les descendantes des tribus Zwâga, Zénaga qui ne furent pas réduites au rang de tributaires lors de l'invasion Hassan. Ne disposant pas de la force des armes, elles se sont imposées par celle du livre, de la religion et de l'enseignement tout en inspirant une crainte certaine liée à certains pouvoirs occultes. Ces groupes ont acquis par leur large audience, un pouvoir politique considérable, contrebalançant aujourd'hui, en temps de paix, celui des guerriers privés de leur moyen de domination et d'enrichissement.

Les Groupes libres

Les Tributaires représentent la plus grande partie des Maure blancs et sont les descendants de Zenaga Mujâhidin et Lahma vaincus par le conquérant Hassani. Ils se virent imposer une redevance collective "Ghrâma" et s'ils sont de condition libre, ils ne peuvent toutefois se libérer de leur maître auquel ils doivent tribut.
Les forgerons s'individualisent par leur spécialisation artisanale. Il leur revient les travaux des métaux en général, et des métaux précieux en particulier, tandis que leurs femmes travaillent le cuir, fabricant rahla (selle de chameau), et tassoufra (sac de voyage). Ils n'inspirèrent pas toujours le dédain comme aujourd'hui. Si la société Hassanya méprise le travail manuel, il n'en allait pas de même chez les berbères et si certains ont des origines Toucouleur, d'autres descendent de groupes Zenaga. Placés en position inférieure par l'influence arabe, les forgerons jouent souvent, auprès de leurs maîtres, la fonction d'intermédiaire entre ceux-ci et d'autres groupes ou familles rôle fréquent dans les vieilles sociétés africaines. Ainsi le chef Rmadine, venant surveiller les récoltes de ses haratin à Eleïb s'installe-t-il au milieu des champs avec une famille de forgerons.
Les Griots sont tout aussi peu nombreux que les forgerons et ces spécialistes de la musique et de la geste héroïque des grandes tribus ont remplacé l'excitation au combat par la glorification ou au contrai le dénigrement de leurs "clients".
Les groupes serviles appelés
Les esclaves sont/couramment Abid (Sing. Abd.) et Hartani dans le Hodh (pl. Haratin). Trois catégories se distinguent :
- les Nanma, descendants de très anciens captifs ;
- les Abid Tilad, captifs acquis par héritage ;
- les Terbyha, captifs d'acquisition récente.
Seul le Nanma jouit d'une certaine sécurité car il ne peut être ni vendu, ni aliéné et peut presque être considéré comme faisant partie

(1) Comme les Chrattit.

de la famille. Quant aux deux autres groupes, ils sont à la merci totale du maître qui peut les vendre ou les donner ; ils ne possèdent rien en propre. Ces esclaves furent en général razziés dans les villages soudanais, mais peuvent aussi provenir d'un très lucratif commerce qui se pratiqua jusqu'à une période extrêmement récente. Les esclaves peuvent être affranchis ; c'est d'ailleurs l'une des recommandations du coran :
"Rédigez un contrat d'affranchissement (écrit) pour ceux de vos esclaves qui le désirent si vous reconnaissez en eux des qualités (de bien) et donnez leur des biens que Dieu vous a accordés" - Sourate XXIV.33- Traduction D. MASSON
Cependant, un affranchi reste fidèle à son ancien maître, lui paie des redevances et lui rend service. Son statut apparaît alors comme très proche de celui du tributaire. Ces haratins peuvent d'ailleurs, à la deuxième génération suivant l'affranchissement, épouser une femme "blanche" issu d'une famille tributaire.

b) Notions de castes et de classes ;

Le système de "classe" mauritanien n'a pas la rigidité du système de caste Indien. Le nombre de "castes" y est aussi très inférieur. Les vicissitudes historiques ont pu modifier les appartenances et les statuts des tribus. Ainsi, des groupes guerriers à l'origine, ont pu abandonner leur tribu vaincue et, s'installant sous la protection de Marabouts influents, créer les tribus dites Tyab ou tribus anciennement guerrières devenues maraboutiques, tels les Tyab oulad Ely recensés à Monguel et tributaires de Kounta du Brakna.
D'autres groupes furent réduits au rang de Haratin, par la soumission à d'autres tribus et le mariage avec des captives.
C'est sur cette structure en classes souples et ouvertes que s'appuie la division du travail entre ceux qui dirigent et ceux qui produisent il ne s'agit donc pas de castes à l'instar de celles des Indes qui sont fermées et rigides.
Deux groupes complémentaires se juxtaposent alors dans cette société derrière les guerriers et marabouts qui possèdent et dirigent tout. Les tributaires éleveurs, dépendent et sont les plus proches de la noblesse. Ils jouissent d'une considération très supérieure à celle des serviteurs et affranchis qui sont voués à l'agriculture et qui fournissent aux groupes précédents, une grande partie des céréales nécessaires à leur alimentation. Ils dépendent à la fois des tributaires et des nobles et peuvent ainsi, être contraints de fournir des doubles redevances.
L'administration en vigueur lors de la colonisation a tenté de bouleverser ces rapports sociaux. Mais, si la captivité n'est plus admise par la loi, cette simple libération légale n'a guère modifié les rapports sociaux car cette "indépendance" des groupes soumis, ne leur a pas donné le pouvoir ou la propriété. Ils demeurent souvent en position de "tributaires" par rapport à leurs anciens maîtres. Même en ville, libérés, évitant les redevances, ils continuent à occuper le bas de la hiérarchie sociale, s'employant comme jardiniers, porteurs d'eau, etc... C'est-à-dire, qu'ils continuent à remplir les tâches manuelles que les structures sociales traditionnelles leur avaient dévolues.

L'organisation tribale

La division en groupes guerriers maraboutiques et tributaires des populations maure de la Mauritanie du Centre-Sud, est largement fondée sur l'opposition Arabes-Berbères. Les Arabes descendent de la tribu des Beni Hassan et forment l'essentiel des guerriers. Seule ou presque, la tribu Berbère des idawaïch (1) a su résister les armes à la main et conserver son titre de guerrier.
Les Marabouts, d'origine berbère, se sont forgés une généalogie remontant aux proches du prophète et jouissent d'un prestige considérable, développant par leur nouvelle culture, l'emprise de la civilisation arabe.
Les guerriers chargés du maintien de la sécurité et les marabouts remplissant leur mission d'enseignement religieux et de conservation des valeurs culturelles et sociales, recevaient des redevances de la part des tributaires qui fournissaient l'essentiel des services nécessaires à la vie des campements nobles. Les risques face aux rezzou, pouvaient être diminués par la répartition du troupeau entre différentes familles ou groupes tribaux, ce qui permettait en outre au "prêteur" de jouir d'une réputation de générosité importante dans ce monde où les rapports inter-individuels sont loin d'être négligeables. Dans ce système basé sur l'intérêt réciproque, l'équilibre était fort fragile et dépendait de rapports de forces politiques et religieuses en perpétuel mouvement. Dans ces conditions, durant les périodes troublées les tribus les plus faibles étaient amenées à se soumettre ou à disparaître. Par contre, les périodes de paix pouvaient voir les groupes éclater en différentes fractions de plus en plus indépendantes. Ainsi, l'organisation tribale était-elle en perpétuelle modifications en fonction des vicissitudes historiques.

L'organisation tribale s'appuie sur le fractionnement à différents niveaux de la tribu. Au plus bas de l'échelle apparaît la Rkiza (mât de tente) (2) qui correspond à l'unité de vie économique et sociale la plus réduite, c'est-à-dire, la famille élargie. Vient ensuite, la Fakhad (la cuisse)(2) qui correspond à une partie de la Qbila, la tribu proprement dite. A l'origine, cette organisation a pour base la généalogie commune des membres des différents groupes. Cependant, à l'ensemble des familles se reconnaissant un ancêtre commun, peuvent s'ajouter des familles liées par des droits coutumiers traditionnels qui peuvent être des liens de suzerain à sujet ou d'égal à égal. Dans ce système en perpétuel mouvement, où des tribus peuvent naître et s'agrandir sous l'impulsion de chefs exceptionnels, le ciment principal de la tribu et de la fraction reste l'orgueil du clan.
Si, la modification des structures est faible, en revanche, le nombre et l'importance des Fakhad sont forts variables et dépendent des conditions de sécurité extérieure. La paix entraîne la multiplication des conflits internes avec l'éclatement des Fakhad et une prise d'indépendance plus grande des tributaires qui prennent petit à petit leurs

---

(1) : Formés des Ababak du Tagant et des chrattit de l'Assaba, ils sont les desendants de l'ancienne tribu Almoravide des Bakhouya.

(2) : Toupet ch 1975 - P. 187

distances, tant spatiales que politiques vis à vis de leurs maîtres. Ces différents mouvements conduisent à des importances très variables des Fakhad qui varient de quelques centaines à plusieurs milliers d'individus. Cependant ce tableau théorique traduit mal la réalité qui est fort variable d'un groupe à un autre, d'une région à l'autre. Sans entrer dans une description de chacun des groupes, (cf. tableau récapitulatif des groupes n° 29) on doit noter les différences existantes entre les Maure Littama, villageois sédentaires et la forte tribu ould jddou des chrattit. Les Maure Littama sont d'origine Hassan. Ces guerriers vaincus au début du siècle au brakna ont migré vers le sud de l'Aftout. Ayant perdu leurs troupeaux ils se sont mis à cultiver et aujourd'hui rien ou presque ne les distingue des Toucouleur, pas même le type de culture puisque les groupements de Dieybaba, Takoutalla et de Beylougue pratiquent même des cultures de dieri. Les Ould jiddou, eux, continuent à nomadiser et à faire cultiver leurs terres d'oued de l'Aftout par leurs Haratin et Abid et l'autorité de leur chef de fraction reste un facteur de cohésion. Entre ces deux extrêmes se rencontrent les groupes guerriers tributaires de Monguel qui continuent à payer tribut en Adrar, à côté de groupements Maraboutiques dispersés, sans autorité unique, où le pouvoir familial est seul existant. Ceci rappelle l'organisation des chorfa de Mbout qui se situe à mis chemin entre l'organisation tribale et l'organisation villageoise. Ainsi si kow chorfa possède un chef, othman O.. Diadie, c'est en fait la djemaa qui règle les problèmes de la société. Il en va de même pour la majorité des Maure du guidimakha constitués en grande partie de tributaires et de Haratin... Le pouvoir d'un chef tout puissant y a disparu au bénéfice d'organisations familiales.
Cependant, partout l'opposition et la complémentarité principales restent entre le groupe aux activités nobles - direction, élevage, et l'ensemble des travailleurs manuels représentant le bas de l'échelle sociale.

2) La distance vis à vis de la terre ; un indicateur de niveau social

Dans la société maure, le travail de la terre apparaît comme un symbole de captivité et à tout le moins de situation basse dans le groupe tributaire. L'évolution socio-politique liée à la colonisation et à l'indépendance, semble avoir accentué ce phénomène. En effet, la "libération" des captifs à très souvent entraîné leur fixation sur les terrains de cultures où ils demeurent maintenant à l'année, ne recevant plus la visite des éleveurs, de leurs maîtres, qu'au moment des récoltes. La différenciation "occupation agricole" occupation pastorale" s'est accentuée en supprimant le retour des Haratin dans les campements nomadisant au cours de l'intersaison agricole.
Ce phénomène est flagrant pour les Chrattit recensés à Kiffa et ayant leurs terrains de cultures dans l'Aftout. Sur ceux-ci, les Haratin et une grande partie des Abid se sont fixés. Vers la fin novembre, début décembre, on assiste à un vaste mouvement des hommes de l'Aouker, zone de pâturage, vers l'Aftout ou des campements vont alors s'installer à proximité des Adabaye enfin de contrôler les récoltes. Celles-ci terminées, les troupeaux nomadiseront autour des points d'eau en attendant l'hivernage qui les verra rejoindre l'Aouker.

Une partie des populations dominantes ne suit même pas ce mouvement d'oscillation vers le monde agricole : quelques chameaux feront passer le sorgho d'un côté à l'autre de l'Assaba afin d'alimenter les populations s'adonnant aux activités nobles... c'est-à-dire de transhumance de saison sèche. Cette évolution socio-politique se traduit donc par un renforcement

de la séparation entre les tâches pastorales et les tâches agricoles. La dissension des liens de suzeraineté a évidemment entraîné une évolution de certains groupes vers l'agriculture (1) ; il s'agit de tributaires dégagés de leurs liens de soumission qui, ne disposant pas de captifs pour subvenir à leurs besoins et ne participant plus à la répartition de richesses par le groupe dominant, se voient obligés de cultiver Là encore, le travail de la terre indique une grande faiblesse politique et par là, le rang peu élevé du groupe dans la hiérarchie socio-politique Cette agriculture entraîne la fixation du groupe et celui-ci voit petit à petit, son statut confondu avec celui des Haratin.

Cette distance vis à vis de la terre a aussi des conséquences profondes sur l'ampleur de l'espace perçu par les différents groupes.

3) Ampleur de l'espace de vie et hiérarchie

Deux niveaux sont distinguer :
- le niveau de la dualité éleveur-cultivateur, soit noble-captif ;
- le niveau du groupe éleveur à l'intérieur même de son groupe ;
ce niveau influant sur les forces de contrôle territorial.

a) L'espace Haratin

Même libéré "légalement", le Hartani ou le Abd ne jouit pas d'une liberté totale en ce qui concerne ses possibilités d'existence. De trop nombreuses générations de captivité et de soumission pèsent sur lui. Ses références de civilisation restent celles de ses anciens maîtres, les Beïdane, et il ne peut se dégager de la nécessité de "copier" ceux-ci. Mais,là encore, ses horizons sont limités. Toute sa vie tourne autour du travail de la terre et non pas de la vie pastorale comme pour les groupes dominants. Ses heures, ses jours et ses mois ne sont pas réglés par les besoins du troupeau mais, par ceux des champs. Ses repères dans le temps sont ceux des grandes activités agricoles : crue des oueds, préparation des champs, semis, sarclage, gardiennage et récoltes. Ces dernières sont aujourd'hui le seul moment où il peut entrer en contact plus étroit avec le monde pastoral : c'est le moment des fêtes.
Si le temps perçu est celui imposé par la culture, il en est de même de son espace de vie ; champs et habitats sont mélés ou pour le moins jointifs. Le seul mouvement qui puisse encore élargir le champ spatial reste la migration agricole vers les terres de Walo qui peuvent connaître une installation temporaire après les cultures d'oued.
Ne disposant pas de bétail ou uniquement de petits ruminants sédentaires, ne possédant pas de terrains de parcours pour les transhumances, refoulés par la société dans la seule condition de cultivateur, les Haratin connaissent une unité territoriale des plus réduites. Le centre en est l'oued ou à défaut, une cuvette argileuse, inondable lors des fortes pluies. C'est là que l'essentiel de l'activité productrice à lieu. Immédiatement à proximité de cette zone de culture, là où existe une terre constamment exondée, s'installe l'adouaba, le village permanent que les femmes quitteront pour se rendre au troisième élément de l'unité territoriale : le puits.

---

(1) TOUPET CH. 1975.

Aujourd'hui, l'activité agricole maure, coupée de la vie pastorale, ne sélectionne plus dans l'espace, qu'un minimum d'éléments pour la mise en valeur.

b) L'espace Beïdane

Si l'occupation essentielle du Hartani est l'agriculture, la seule activité du Beïdane doit être l'élevage. Travailler manuellement est déchoir. Ni le temps, ni l'espace n'ont alors la même signification que pour le captif. C'est le rythme des troupeaux qui donne le rythme des campements éleveurs. Dès 6 heures, la traite bat son plein puis les troupeaux partent vers les pâturages ou le point d'eau le plus proche, accompagnés par le berger. Jusqu'à 19 heures, où le troupeau revient pour la seconde traite, le campement est calme, caché au milieu des épineux, à l'écart des regards indiscrets. Tandis que quelques servantes sont parties recueillir quelques graines de graminées sauvages, les hommes sont partis avec les troupeaux ou bien visiter un campement voisin et prendre des renseignements sur la vie de la tribu ou l'état des pâturages. Ici le temps se partage entre le troupeau et les relations sociales. Ces dernières sont plus importantes lorsque l'on monte dans la hiérarchie sociale, la main d'oeuvre libératrice de temps étant plus nombreuse. Cest aussi en fonction des besoins du troupeau que les déplacements du campement sont décidés. Ainsi, la vie du lever au coucher mais aussi d'un jour à l'autre, est-elle scandée par les différentes tâches pastorales. Seuls les déplacements de saison froide ont un autre but que l'entretien du troupeau : il s'agit alors, d'aller collecter les redevances en céréales des captifs et tributaires.

La disponibilité en herbe et en eau, mais aussi les problèmes sanitaires (tripanosomiase, malaria) décident des déplacements du troupeau et donc du groupe. Les mouvements sont alors saisonniers, faisant osciller bêtes et gens entre les parcours de saison sèche et ceux d'hivernage, avec, au retour, la halte sur les lieux de production céréalière. Aussi, l'unité territoriale de l'éleveur maure est-elle presque indépendante des terrains de culture. Les lieux d'installation sont surtout choisis en fonction des disponibilités en pâturages et d'une absence relative d'humidité afin d'éviter, au maximum, moustiques et malaria auxquels les populations blanches sont beaucoup plus sensibles que les noires d'origine soudanienne. L'intégration des terrains de culture dans cette unité territoriale, n'est que temporaire et surtout, d'origine sociale. Le point d'eau lui-même, peut être éloigné du campement et charge est faite aux Nanma d'approvisionner le campement en eau potable : les femmes nobles peuvent ne jamais avoir vu le puits : c'est le cas des femmes du campement du chef Ould Jiddou installées à El Agran... L'espace de vie du monde pastoral maure est beaucoup plus large que celui du Haratin confiné sur son terrain de culture et sur son point d'eau. Ici, la vie oscille entre pâturages d'été et d'hiver, à quelques distances d'un point d'eau et à proximité temporaire des zones de production agricole. Cependant, l'ampleur de l'espace de vie du berger maure n'est pas uniforme, elle dépend de la puissance d'organisation politique de la tribu et de son pouvoir à dominer un vaste espace. Ainsi, l'espace vécu par les Beïdane Ouldd Ahmed de la tribu Tadjakant, puissants Marabouts, s'étend-il du Tagant à l'Aftout de M'Bout. Il englobe les plateaux de piedmont du Tagant au nord, le nord de l'Assaba les Ragg et les oueds de l'Aftout de M'Bout au sud. Ce groupe peut nomadiserppresque sans discontinuité sur des terres propriété des

Tadjakant, où ont été installés des Haratin et tributaires cultivateurs. La force politique de ce groupe permet à ses membres de vastes déplacements dans un monde qu'il contrôle. Il en est à fortiori de même, pour les très puissants Chrattit, des Idawaich, traversant l'Assaba d'est en ouest, entre leurs terrains d'hivernage à l'est, et leurs points d'eau de saison sèche à l'ouest, souvent peu éloignés des Oueds favorables aux cultures de sorgho.
La situation des Idagbambra est déjà différente. L'espace qu'ils contrôlent est beaucoup moins étendu et ne sort pas des Agueilatt où ils partagent la souveraineté territoriale avec d'autres groupes : Idagfakha, Oulad Ali, etc... Leurs mouvements sont beaucoup plus réduits et ne s'éloignent guère en saison sèche de leurs terrains de culture des environs de la vallée de Monguel, tandis qu'en hivernage, ils viennent frôler le nord de l'Aftout de M'Bout.
Quand aux Ahel Moulaye, tributaires de groupes Maraboutiques de la Région de Kiffa, leurs déplacements ne dépassent pas quelques kilomètres entre Palmeraies et terrains de cultures aux environs de Sani (N.W. Kankossa).

Ainsi dans ce monde maure où l'idéal est un idéal de pasteurs, l'opposition fondamentale reste-elle entre la terre et l'animal, entre le cultivateur et l'éleveur ; le cultivateur par la signification de captivité de son activité participe à perpétuer cet idéal qui l'écrase et le réduit davantage encore aux basses échelles de la hiérarchie sociale depuis sa "libération" qui l'écarte plus encore des activités "nobles". Tout concourt à marquer la hiérarchie sociale : la distance vis à vis de la terre mais aussi l'ampleur de l'espace de vie qui, évidemment, est fonction du pouvoir politique et de la force de domination de l'espace du groupe considéré.

B) LES PEUL CHEZ LES MAURE

A l'intérieur de l'espace maure de l'Aftout de M'Bout et des Agueilatt des groupes peul se sont infiltrés depuis le début du siècle. Ils sont aujourd'hui environ quatre mille Foulbé Dieri dans l'Aftout et plus de 10 000 Foulbé Walo ont colonisé les marges de celui-ci, mais aussi les Agueilatt et le Gorgol. La situation socio-politique interne, ainsi que les rapports de pouvoir avec les tribus externes sont variables dans l'espace aussi bien qu'à l'intérieur des différents groupes. En effet, face aux Peul nouveaux venus, le milieu maure se comporte comme une matrice d'accueil plus ou moins rigide suivant le pouvoir qu'elle exerce sur l'espace, à travers l'organisation qu'elle lui a donné. Quant au pouvoir d'adaptation et de modification de l'environnement du groupe accueilli, il dépend de sa force de réaction liée à ses structures d'organisation plus ou moins larges et hiréarchisées.

1) L'organisation socio-politique peul

L'élément de base de l'organisation peul est le "galle" (1) ou groupe socio-économique de base. C'est la famille élargie dirigée soit par le père soit par le frère aîné ; au-dessus de ce pouvoir, se trouve celui du chef de clan. Le clan a soit une origine spatiale commune, le Wuro ou village, soit une origine généalogique identique, c'est alors le "Legnol".

---

(1) : Galle peut aussi prendre un sens spatial d'habitat. Le galle est alors, l'ensemble des cases (Sudu) utilisées par le même groupe socio-économique de base et installées au même endroit. Ainsi un "galle" au sens social peut disposer de plusieurs gallé au sens spatial s'il n'ya pas unité de lieu d'habitat.

Le chef de Legnol est le "Ardo", celui qui indique le chemin, mais son autorité est très relative en raison de l'éclatement spatial des groupes. Les Foulbe Dieri fréquentant l'Aftout Tadjakant (Marabouts), ont connu une évolution sociale différente de celle des Foulbes walo ayant vécu longtemps en milieu Toucouleur tant au bosséa qu'au Damga. Leur force politique s'en ressent.

a) Le fractionnement Poullo Dieri (1)

Le tableau XIV indique clairement que les Foulbe Dieri n'ont pas la stabilité d'organisation des Maure. Formés originellement de trois groupes de base, tous originaires des LATYENABE du Ferlo (Sanarabe, Hontorbé et Yalalbé), les Foulbé Dieri forment aujourd'hui, pour le seul Aftout M'Bout, onze fractions différentes. L'exemple le plus frappant et le plus représentatif est celui des Sanarabé qui, dès leur installation sur le fleuve, éclatait en quatre groupes au siècle dernier.

- les Haerankobé ;
- les Sedonabé ;
- les Dikanabé ;
- les Galloyabé.

Cet éclatement social représentait alors, un éclatement spatial. Le morcellement des groupes politiques peul allait se poursuivre au XXème siècle. L'Ardo n'avait plus aucun pouvoir et celui-ci était récupéré par le chef de fraction qui, en fait, était impuissant en dehors de son propre galle. Le pouvoir de décision appartient alors exclusivement au Diom gallé qui lui-même voit son autorité contestée lors d'éclatements spaciaux du groupe économique de base. La famille, au sens large, devient alors fort réduite. Elle ne regroupe que 8 personnes en moyenne dans l'Aftout de M'Bout, ce qui correspond à une famille matrimoniale à peine élargie. Cette grande division du pouvoir réel devait entraîner chez ces Peul, jaloux de leur indépendance et accoutumés à la solitude de la brousse, la multiplication des fractions de recensement, base de la perception de l'impôt.
Une simple mésentente de quelques Gallé avec le chef de fraction, l'éloignement de celui-ci, peuvent suffire à faire éclater celle-ci. Ainsi faut il comprendre la multiplication des fractions de recensement qui ne correspondent pas, dans la réalité, à une unicité de commandement. Pour ces raisons, les Maure n'ont trouvé en face d'eux, qu'une multitude de petites unités politiques, et non pas une force politique puissante et unique lors de la pénétration des Peul dans l'Aftout. Les droits d'installation ont alors été accordés gallé par gallé, ou petits groupes par petits groupes, qui, chacun indépendant des autres, payait redevance aux maîtres de l'espace, c'est-à-dire, aux Chrattit et aux Tadjakant.

b) L'organisation villageoise des Foulbé-Walo

L'évolution sociale des Foulbé Walo a été marquée par leurs contacts fréquents et prolongés avec les Toucouleur du fleuve et par leur système de production. Ainsi, la structure socio-politique des villages du fleuve a-t-elle déteint sur celle de ces Peul. Formant souvent des "quartiers" dans les villages sédentaires du fleuve, ils ont adopté l'autorité du "Mawdo Yettode" (2), le grand du nom. Ce "Mawdo Yettode" a pris aujour-

(1) Poullo pl. Foulbé.
(2) Yettode : nom classique dont les principaux sont Sô, Bâ, Diallo (ou Kâ pour les Foulbé Dieri), auxquels s'ajoutent quelques Yettode Toucouleur marquant les possibilités des mutations ethniques : Diaw, Dia, etc...

d'hui, le nom de "Diom wuro", le chef de village, marquant ainsi l'importance de la structure villageoise dans l'organisation des Peul Walo. Il faut remarquer en outre, que l'unicité du Yettode à l'intérieur d'une fraction est exceptionnelle. En effet, la base de constitution de la fraction n'est plus uniquement généalogique, mais il s'est ajouté au groupe originel, au cours des migrations, de nombreux allié s d'autres origines qui s'y sont assimilés. Il en est d'ailleurs de même des Foulbé Dieri mais à un moindre degré. Ainsi, les Hontorbé étaient constitués dès le début du siècle :

- de Funebe	Yettode sô	origine Toucouleur-caste Fune
- de Sensembe	sô	se disant d'origine serer
- de Fresbe	sô	
- de Dikanabe	bâ	
- de Barrynabe	Barry	
- de Budeguenabé	bâ	

Tous sont originaires de groupes Latyenabé du Ferlo et du fleuve, sauf les Barrynabé originaires du Sénégal oriental. Il est à remarquer que seuls les Fresbé devenus Hontorbé sont d'origine Latyé ; les autres Fresbé sont issus de groupes Rangabé (1).

Le passage du "Mawdo yettode" au "Diom Wuro" correspond chez les Foulbé Walo à une évolution post-classique où l'importance revient plus à la localisation spatiale qu'à l'origine généalogique. Il traduit l'augmentation de l'attachement à un terroir occupé et que les Foulbé tentent alors de dominer, nécessitant par là une organisation supérieure au gallé. Les Foulbe Dierri, demeurés beaucoup plus mobiles et ne s'étant pas tôt orienté vers l'agriculture n'ont pas connu cette évolution dans laquelle les développements des cultures de Walo et d'oued ont une grande responsabilité par les modifications des systèmes et des rapports de production qu'elles impliquent.

L'influence Toucouleur et la pratique de l'agriculture ont donc conféré aux Foulbé Walo, une structure d'organisation socio-politique supérieure au gallé, permettant ainsi de disposer d'un pouvoir de décision et d'organisation plus large, s'appuyant sur un genre de vie semi-sédentaire où le noyau villageois est relativement important. Les Foulbé Walo ont donc emprunté aux Toucouleur, non seulement leurs lois foncières, mais aussi, une partie de leurs structures sociales, et il est parfois délicat de les distinguer.

2) La force politique Maure et la réduction des choix des Foulbé Dieri

Deux sociétés d'éleveurs très différentes au niveau socio-politique sont profondément entrées en contact dans l'Aftout de M'bout. Il s'agit d'une part, des groupes maure puissamment organisés, des Chrattit et des Tadjakant et de l'autre de Foulbé Dieri ne disposant d'aucun pouvoir politique réel supérieur au gallé.

Dans cette zone, l'intégralité des oueds et des terrains de culture inondable, sont appropriés par les Maure ; ils sont répartis entre les différentes fractions qui y ont installé leur haratin et captifs qui y vivent aujourd'hui à demeure. L'extraction de l'eau y est en règle générale aisée par le creusement de puisards peu profonds. C'est aux alentours de la seconde guerre mondiale que des petits groupes peul ont commencé à pénétrer ce milieu, obtenant contre redevances et cadeaux, l'autorisation de creuser des Boyli (2) pour abreuver leur bétail. Il

(1) O. Bâ. 1966

(2) Boyli, sing. woïndu : puisard.

semble que ces Foulbés aient été attirés par les nombreux pâturages libres et par une eau facile. Tous les témoignages des premiers installés concordent. L'âge du premier vélage des vaches a pu être ainsi abaissé aux alentours de trois ans, contre quatre aux lieux de leurs anciennes installations. Cette pénétration "furtive" des éleveurs noirs ne s'accompagnait pas alors de cultures ou, tout au moins, jamais de cultures d'oued. Les seules terres mises alors accidentellement en culture, étaient des terres de Niarwal, terrains jamais cultivés par les Maure qui se cantonnaient, et continuent à se cantonner, dans les cultures de décrue. Ainsi, cette infiltration Peul dans l'Aftout ne présentait-elle aucun danger pour la suprématie maure et la continuation de son droit au pouvoir dans l'Aftout , d'autant plus que l'administration menait ici une politique de maintien du pouvoir blanc. (cf. supra. l'appropriation confirmée des Rmadine sur l'oued Tioumbal).

Les Maure Chrattit et Tadjakant n'accordèrent des autorisations de points d'eau qu'à de. petits groupes. Ces autorisations restèrent locales et non pas étendues à l'ensemble du territoire de la fraction ou de la tribu accueillante. Les Maure tiraient ainsi un bénéfice par la perception de redevances (tête de bétail et beurre) sans risque de "débordement" par les nouveaux venus qui, dès la saison sèche, perdaient leur autonomie de mouvement puisque les mares étant asséchées ils n'avaient la possibilité d'abreuver leur bétail que sur le point d'eau qui leur avait été accordé. Nous verrons en troisième partie, que cet Aftout, par le contrôle de l'espace exclusivement maure qu'il connaît, va se comporter comme un "piège" pour les éleveurs Foulbé Dieri durant la dernière période de sécheresse, mais que celle-ci va modifier les rapports de force. Dans ces conditions de domination politique, d'absence de pouvoir d'organisation de l'espace, les Foulbé Dieri vont voir leur espace de vie singulièrement réduit. Ces groupes antérieurement très indépendants et libres, tant vis à vis de toutes autorités que de l'espace, vont se figer sur un espace restreint.

Ces éleveurs, avant leur pénétration dans l'espace Chrattit et Tadjakant, se caractérisaient par leur très grande mobilité. Des campements sommaires étaient installés à proximité des pâturages et des points d'eau et, l'ensemble de la population oscillait au rythme des troupeaux entre pâturages d'hivernage au nord, et pâturages de saison sèche au sud (1). Dans cette vie semi-nomade, l'agriculture ne tenait qu'une place très restreinte et après les premières pluies, alors que les troupeaux partaient vers des zones moins humides, quelques hommes et femmes restaient encore quelques semaines afin de semer et de sarcler un peu de mil sur les terres de seno au de niarwal. Au moment des récoltes, les petits ânes revenaient chargés de quelques instruments de cuisine, de quelques nattes et des traditionnelles calebasses, vers le modeste campement de saison sèche, accompagnés de la plus grande partie de la population et de quelques vaches laitières. Les jeunes garçons, les célibataires, restaient encore en arrière tant que l'existence des mares permettait d'utiliser les pâturages d'hivernage. Vers le mois de décembre, la jonction des deux groupes était faite et le campement précaire reprenait sa vie journalière au rythme des abreuvements du troupeau.

Les campements ne restaient jamais bien longtemps sur le même lieu, et au bout de quelques années, les paillottes étaient abandonnées, afin de chercher de meilleurs pâturages pour les bovins. Ce système permettait une utilisation diffuse et légère de la plus grande partie de l'espace pastoral.

(1) BONNET-DUPEYRON 1951.

Cette situation, ces genres de vie et l'espace de vie très ouvert des Foulbé Dieri d'antan, ont aujourd'hui beaucoup changés. Les paillottes légères, hémisphériques du nomade ont été abandonnées et chaque campement se caractérise aujourd'hui par de petites cases végétales circulaires, coiffées d'un toit conique formé de paille sèche. Le nombre d'individus par lieux habités reste réduit mais l'ampleur de l'espace parcouru a beaucoup diminué. Seul l'hivernage peut offrir l'occasion de mouvements relativement amples mais, l'installation déjà septentrionale des campements n'en crée pas l'obligation dans une région où la densité des troupeaux n'est pas trop forte. Chaque famille pratique aujourd'hui des cultures de niarwal à quelques kilomètres seulement du point d'eau de saison sèche. L'ensemble de la population continue à osciller suivant les saisons mais, sur un espace restreint à l'intérieur duquel la terre a pris une importance qu'elle n'avait pas. Les Sanarabé installés à Barkewol el Akhdar en hivernage vont, aujourd'hui, passer la saison sèche aux puisards de Bethet Zlamta à sept ou huit kilomètres de là. C'est vers le mois de décembre que le mouvement s'effectue ; les éternels ânes transportent les ustensiles de la famille et même parfois, le toit de la case que l'on posera sur de nouvelles parois.

Alors, c'est la longue et dure saison sèche où, dès avant l'aube, commence le puisage de l'eau par les jeunes bergers et même les hommes tant le travail est long. Ce puisage se poursuivra même après la traite du soir car il faut, chez les Peul, que chaque bovin boive une fois par jour. C'est après la traite du matin, à six heures, que le bétail quitte le campement pour n'y revenir que vers 19 heures, à la nuit tombante, après une pénible journée à la recherche de maigres pailles. Durant toute la journée le silence règne dans ces campements ascétiques, parfois brisé par le débit rapide de salutations... un voisin vient aux nouvelles ou en apporte. Peut-être, prendra-t-on le thé s'il en reste ; on offrira au moins le touffam, (1) le lait caillé mélangé à de l'eau sucrée et le latieri (couscous de petit mil).

Avec les premières pluies et l'herbe nouvelle, le campement repart vers Barkewol et s'installe un peu en hauteur pour éviter la boue et éloigner le bétail des terrains de cultures. Ce n'est qu'au moment du gardiennage que les paillotes s'installeront près des champs, souvent à moins de 500 m ou d'un kilomètre du campement précédent. Puis, les récoltes faites, la paille mangée par les troupeaux qui fûment ainsi un peu les champs pour l'année suivante, le troupeau et les hommes repartent pour Bethet Zlamta.

Trois éléments essentiels composent donc l'unité territoriale des Foulbé Dieri : un point d'eau auprès duquel s'installe le campement de saison sèche, des pâturages alentours et des terrains de niarwal pour cultiver en hivernage. Ce n'est que depuis 1968 que s'y ajoutent quelques cultures d'oued. L'absence de contrôle de l'espace interdit ici, les vastes mouvements de transhumance.

L'espace vécu des Foulbé Dieri découle donc de deux phénomènes :
- un choix culturel au départ ;
- une absence de force politique face aux Maure ensuite.

La volonté d'isolement et d'indépendance alliée à la recherche constante de pâturages bovins, ont poussé ces Peul vers l'Aftout où les bovins étaient rares. La hargne et l'orgueil jaloux des Foulbé Dieri leur ont permis cette pénétration mais, leur organisation sociale les a laissés démunis face à la force politique et d'organisation spatiale maure

---

(1) mot originaire du fleuve. Au ferlo cette préparation est appelée Diopom.

3) Les Foulbé Walo et les marges du monde maure structuré

Différent est l'espace des Foulbé Walo plus débonnaires et moins ascétiques que leurs cousins Dieri. Les zones d'installations de ces Peul, plus méridionales et plus occidentales que celles des Foulbé Dieri, jouxtent les domaines Chrattit et Tadjakant, mais ne les pénètrent pas (cf carte VII).

Le Gorgol blanc, la wawa de M'Bout et l'oued el Ghorbane forment des frontières presque rigides. Ces frontières sont des bornes aussi bien pour le monde peul que pour le monde maure. A l'intérieur de celles-ci s'étend la toute puissance des grandes tribus guerrières et religieuses du Tagant dominant les Peul. A l'extérieur, se découvre un monde hétéroclite où aucune puissance particulière ne se dégage réellement. A l'ouest du Gorgol blanc, s'étend les Agueilatt, ex-domaine des Oulad Ely qui ont perdu leur domaine lors du départ en dissidence de Sidi Ahmed (cf Supra). Les groupes tributaires de ces derniers sont devenus propriétaires des oueds qui leurs avaient été concédés par l'autorité mirale et ceci a entraîné l'absence d'unité de propriété et de pouvoir politique sur l'ensemble du territoire : chaque oued appartient à une fraction ou tribu différente. L'administration coloniale, grâce à l'absence d'unité d'interlocuteur a pu (ou voulu) accentuer cette mosaïque en accordant des droits de propriété à des groupes Toucouleur ou peul. C'est le cas de la vallée du Monguel, d'Oudeichrack mais aussi du bas Gorgol noir, entre le Wawa et son confluent avec le Gorgol blanc, à Sabar, Tiale, Moïbarack, etc... Aussi, les conditions de contact politique dans cette zone sont-elles fort différentes de celles de l'Aftout.

La propriété de l'espace y est faiblement définie et si les groupes horfa de M'Bout, Kow, Djadjivine, etc... revendiquent la propriété des oueds, les zones de parcours et les points d'eau restent à l'occupant, quel qu'il soit en règle générale. Très tôt, cette zone fut occupée par les Foulbé Diéri et des Foulbé Walo comme les Fresbé. Le départ des Foulbé Dieri vers l'Aftout permit au surplus d'éleveurs du Gorgol et du Littama de coloniser à leur tour ces terres. En effet jusque dans les années 1950, l'immigration de Foulbé Walo en provenance du Bosséa surpeuplé et du Damga, se poursuivit vers le Gorgol, y augmentant constamment la charge des pâturages et des terrains de cultures. Aussi les groupes peul du Gorgol profitèrent-ils rapidement de l'occasion d'obtenir de nouvelles terres, offerte par le départ de Foulbé Dieri. Le manque d'unité politique des Maure régionaux, l'organisation villageoise des Foulbé Walo leur permis de conquérir le terrain sans difficulté majeure et d'obtenir des concessions de terrains de l'autorité administrative toute heureuse de découvrir des interlocuteurs représentatifs : les Diom wuro.

Au contraire de leurs cousins Foulbé dieri, les Foulbé Walo cultivent les terres de décrue, habitude héritée de leur long séjour sur le fleuve en milieu Toucouleur. Si l'élevage reste chez eux une activité essentielle, ils se disent volontiers eux-mêmes autant cultivateurs qu'éleveurs. Il ne faut donc pas s'étonner si les champs tiennent une part importante dansleur espace de vie.

Le champs d'oued est un élément indispensable à la vie du groupe. C'est à quelque distance de celui-ci que s'installe le village, sur une petite éminence protégeant des inondations et de l'humidité, suffisamment éloignée pour éviter les dégats que pourrait causer le bétail aux cultures, mais suffisamment proche pour ne pas allonger le temps de parcours entre l'habitat et la culture, entre la case et le point d'eau creusé dans l'oued. Le village, beaucoup plus important que les

campements légers de l'Aftout, voit apparaître des cases aux murs de banco annonçant des installations moins précaires et une exploitation plus permanente du milieu. En hivernage, les troupeaux pâturent à quelques kilomètres du wuro et reviennent chaque soir pour la traite avant de repartir de nuit et de revenir au matin vers 9h., afin de fournir aux habitant le lait nécessaire à la journée de travail dans les champs de tiangol. La période des récoltes est un temps d'abondance où les soirées sont ponctuées par les tam-tam et les rires des séances de lutte.
Avec les récoltes, vient le temps de séparation du troupeau emmené par les les jeunes hommes célibataires ou des bergers appointés vers des pâturages situés plus au sud, vers le Guidimakha et le fleuve Sénégal. Il ne reste alors plus autour du campement, que le "coltie birtedi" (1), le troupeau laitier qui continuera à fournir le lait indispensalbe à l'alimentation . Le lait de vache reçoit souvent un appoint non négligeable des chèvres nombreuses dont le bêlement constant trouble perpétuellement le silence de la nuit.

Ainsi, l'espace de vie des Foulbé Walo, cultivateur - éleveurs apparaît comme plus vaste que celui des Foulbé Dieri essentiellement éleveurs. Chez ces derniers, la vie tourne aujourd'hui presque exclusivement autour des points d'eau et des pâturages alentours auxquels s'associent quelques maigres cultures de niarwal. Chez les premiers, au contraire, se réalise une association intime entre la terre et les pâturages avec une ouverture vers le sud lors des transhumances de saison sèche.

Le rôle des rapports politiques et des structures d'organisation semble déterminant dans ce monde où les différences de milieu naturel ne sont pas fondamentales, entrainant une grande diversité des techniques d'utilisation de l'espace.

C) LES FOULABE DU KARAKORO

Le Karakoro apparaît, par rapport à l'ensemble de la zone étudiée, original à plus d'un titre. C'est le domaine des dunes qui s'appuyant sur l'Assaba à l'ouest sont tranchées par l'oued Karakoro et ses mares, avant de disparaître sur les contreforts de l'Affollé à l'est du Nouveau-Monde au sud. Ce n'est plus le domaine des ragg et des seules nappes alluviales, mais celui du sable et des nappes de pied de dunes qui s'ajoutent à celles des oueds. Quant à la domination de l'espace par les groupes maure, elle est faible. Aucun contrôle territorial réel n'y a jamais été installé ni par les Ahel Mahmoud ni surtout, par les Zbéïratt qui utilisaient cette voie de passage pour leurs razzias du début du siècle.

Cette zone a donc pu apparaître comme un monde libre aux Foulabé éleveurs soudaniens, aventurés en Mauritanie et ayant quitté progressivement le Guidimakha et le sud de l'Aftout depuis 1940. Les contraintes politiques externes ont été extrêment faibles pour ces pasteurs lors de leur installation et de leur colonisation du Karakoro entre Bouli et Kankossa, leur permettant ainsi un choix de leurs thèmes d'aménagement ne dépendant que de leurs structures socio-politiques propres et des conditions naturelles.

1) Les structures sociales Foulabé

(1) Littéralement : troupeau à traire.

La vie Pouladio(1) s'organise d'abord autour du chef de famille, du diom gallé qui décide des déplacements, des cultures, des ventes et des achats. L'ensemble du troupeau est mis en commun et l'autorisation du diom gallé reste indispensable pour toute vente ou pour le troc. Si la femme jouit du lait et peut en tirer bénéfice, elle n'a par contre aucun droit sur le bétail, pas même sur les animaux qu'elle a apportés en dot dans le troupeau du mari. Il s'agit d'une législation et d'une organisation préislamique qui prive la femme de tout héritage en cas de décès du conjoint. Si la femme décide alors de partir, elle part seule, sans ses enfants ni son troupeau qui restent au gallé originel. La veuve est, en général, ré-épousée par le frère cadet du défunt. Ces techniques d'héritage traditionnel ont pour but de maintenir la cohésion du groupe au niveau économique et social, d'éviter son éclatement.

C'est d'ailleurs chez les Oulnabé, que la taille moyenne des familles est la plus grande (11, 8 personnes contre 8, 5 chez les Foulabé walo et 8 personnes chez les Foulabé dieri).

Au-dessus de l'autorité pratique du diom gallé, existe l'autorité reconnue mais fluide du diom sa ré (2), chef du village représentant de l'ensemble du groupe au niveau de l'administration et reconnu comme légitime par la population en sa qualité de descendant du fondateur du village. Ce système est souple car tout descendant des premiers fondateurs de village en Mauritanie, a pu, par son prestige et sa décision, créer de nouveaux villages, puis, une fois son saré constitué et suffisamment large, se faire reconnaître par l'administration. Ici, l'on constate la pérennité des lignages do commandement, chaque chef de village actuel pouvant remonter par sa généalogie aux familles fondatrices de Gneïtir, Diaroum, Diam Diam, Ganguel, etc... lieux d'installation des Foulabé au début du siècle. Si le chef de village est honoré et peut percevoir des redevances coutumières, les échanges économiques ne sont pas à sens unique. En effet le diom saré confie couramment une partie de son troupeau à différentes familles de son village ou à d'autres avec lesquelles i il existe divers liens. En faisant profiter ses congénères des produits de son troupeau, il augmente son prestige en jouissant d'une réputation de générosité tout en diminuant les risques de pertes en bétail par multiplication des lieux d'emplacement des différentes parties de son troupeau. En raison de la divison de celui-ci, il est très difficile d'évaluer la richesse en bétail d'un chef de village important ; ainsi, si le gallé de Mouderi sow ne trait guère qu'une quarantaine de vaches chaque jour, l'opinion est couramment admise qu'il en possède plusieurs milliers.

Au wurodji (3) de Harach Mouderi, il est aisé de constater que les bêtes traites par les familles les plus pauvres, portent pour au moins la moitié, la marque de Mouderi (4). Ainsi, des liens d'alliance et de dépendance multiples se créent à partir d'autorités à bases généalogiques, de prêts de troupeaux, d'échanges de service et d'entraide. Si cette société est apparue comme anarchique aux administrateurs coloniaux, elle apparaît pourtant aujourd'hui beaucoup mieux structurée que la société des Foulbé dieri, et ce, à travers une organisation pré-islamique : les Foulabé ne sont devenus totalement musulmans que vers les années 1950.

---

(1) Pl. Foulabé
(2) Saré pouladio = wuro poullo dieri et walo
(3) endroit où est parqué pour la nuit l'ensemble du bétail
(4) nous voulons ici remercier les enfants d'Arach qui nous ont appris les marques et beaucoup d'autres choses sur les troupeaux, à un moment où les adultes y répugnaient en raison de l'imposition sur le bétail.

La cohésion du groupe demeure elle aussi à travers les deux lignages constituant aujourd'hui, l'ensemble des Foulabé Mauritanien. Nous voulons parler des Oulnabé et des Nianinkobé, deux "legnol" originaires du Sénégal oriental et du Saloum. L'origine de ces deux lignages est spatiale ce qui explique que l'on puisse retrouver plusieurs "yettode", nom clanique, à l'intérieur de chacun d'eux ; ce sont : Bâ, Sô et Barry essentiellement, auxquels s'ajoutent quelques Diallo et même M'Baye, Diawo, Camara, Coulibali, Niang, etc... qui représentent, en général, le bas de la hiérarchie sociale. Il s'agit alors de groupes extérieurs s'étant joints aux Foulabé pour leur richesse en bétail.

On recense avec les Foulabé, des Woddabé et quelques Fresbé et Foulbé dieri, mais aussi des Mathiubé (1). Ces derniers ont été fort nombreux autrefois, mais sont restés pour la plupart au Guidimakha lors de la peprise du mouvement Foulabé vers l'est. Aujourd'hui la plus grande partie des Mathiubé vivant au Karakoro est groupée autour des chefs de village ; celui de Soere en ayant encore plus de quatre-vingt (2). Il est remarquable de noter l'endogamie presque totale de ces lignages. Ainsi, sur 94 ménages enquêtés à ce niveau chez les Oulnabé, seulement 4 étaient constitués de membres des deux groupes. Encore, faut-il ajouter que sur ces quatre ménages exceptionnels, deux étaient des ménages de Mathiubé pour lesquels le niveau de naissance est plus important que le lignage des maîtres.

Indépendants vis-à-vis de l'extérieur, dotés de structures d'encadrement personnelles puissantes, ces Foulabé ont donné de l'espace l'interprétation la plus large de tous les groupes éleveurs de la Mauritanie centrale sud-sahélienne, profitant des conditions offertes par la nature.

2) Une large interprétation de l'espace

Dès que l'on fréquente l'un des gros villages Foulabé ponctuant l'oued Kamdi, l'on est frap é par la position neutre du village par rapport aux différents éléments écologiques. Le village n'est en effet, ni sur les pâturages, ni sur les champs, ni sur les points d'eau, ni même, à proximité immédiate de la zone de repos et de traite du bétail. C'est ce dernier élément qui marque d'entrée la différence existant entre ces éleveurs d'origine soudanienne et leurs confrères issus du Ferlo ou du fleuve. Ici, point de grand zébu entre les cases installées dans de vastes concessions entourées de barrières formées de troncs d'arbres, si ce n'est quelque boeuf porteur où sont juchés pêle-mêle, femme et calebasse ou bien quelque jeune "surga" (3) partant pour quelque exploit au village voisin. Tout marque la pérennité de l'installation, les barrières robustes mais surtout, les cases circulaires au mur de banco et parfois peintes aux mêmes teintes que les cases des Sarakholé du Guidimakha. Les bêlements, les cris des femmes, tout rappelle plus un village sédentaire qu'un austère campement d'éleveurs semi-nomades tels ceux des Foulbé Dieri, ou des Peul du Ferlo.

---

(1) Mathiubé = captif - Sing. mathiudo

(2) ce qui demeure exceptionnel

(3) litt : célibataire, employé aussi pour désigner les travailleurs agricoles temporaires et salariés.

Si l'on veut voir les troupeaux, le soir, à leur retour des pâturages, il ne faut pas les attendre dans les concessions. Il n'y a pas de place pour eux ni entre elles, ni dans les cours ; il faut aller au "wurodji" distant d'environ un kilomètre, et là, paisibles ou combattants, se regroupent parfois plusieurs milliers de zébus gobra à robe blanche et à cornes immenses ; tout le cheptel du village, ou du moins la partie qui n'est pas en transhumance, est là, attendant la traite effectuée par les jeunes garçons ou à défaut par les fillettes. Au retour du wurodji, pour atteindre le point d'eau, il faut retraverser le village et marcher encore autant. Il en serait de même pour les champs situés en général à l'opposé, par rapport au village, du lieu dévolu au bétail.

Si en saison sèche, l'ensemble de la vie du village est scandé par les travaux pastoraux, en revanche, en hivernage, bétail et cultures se partagent les énergies, qui ayant la garde du troupeau, qui devant préparer le champ puis semer, sarcler, et surveiller.

Il s'agit principalement de champs de seno, de cultures sur sols légers qui n'exigent pas de gros travaux de préparation ou d'entretien. Ils sont régulièrement fumés en saison froide, après la récolte, mais aussi en fin de saison sèche, juste avant la pluie c'est-à-dire lorsque la terre, grâce aux pluies, va pouvoir assimiler la matière organique avant son complet dessèchement par le soleil.

L'espace utilisé par le troupeau s'étend loin dans la brousse surtout en saison sèche. En effet, si en hivernage le troupeau est éloigné des cultures, il ne s'éloigne guère du village ; par contre, en saison sèche, quelques bergers emmènent les bêtes vers le Mali ou le Guidimakha.

Les terrains de parcours et de cultures proches du village, c'est-à-dire pouvant être utilisés chaque jour, sont bien contrôlés aujourd'hui. Les quelques rares redevances payées aux Maure lors de l'installation ont disparu et les Foulabé peuvent aujourd'hui interdire certains terrains de culture ou de parcours aux groupes étrangers. Ainsi en est-il dans la passe de Tektak, dans la partie sud de l'Assaba, où les Foulabé Oulnabé de Samba Ngoma interdisent, depuis plusieurs années, pâturages et cultures aux groupes maure, notamment aux Ahel Miské. Mais, s'ils s'imposent face à la population, il n'est pas certain qu'ils aient gain de cause face à l'administration mauritanienne qui s'est emparée en 1973 de l'affaire par l'intermédiaire du préfet de Ould Yenge.

L'espace Foulabé organisé à part à peu près égale entre les pâturages, la terre et le puits, entre le seno, l'herbe et l'eau, est un espace qui regarde constamment en avant, vers l'est. Des hommes et des bêtes ont déjà dépassé l'Afollé et sont aujourd'hui installés entre Aïoun el Atrouss et Nema. Il est remarquable que chaque mouvement de troupeau s'accompagne d'une mise en valeur agricole, l'organisation mise en place étant la réplique de ce que l'on peut observer sur le Karakoro. Mais, si cet espace regarde vers l'avant, il n'oublie pas l'arrière, l'espace matrimonial en est une indication : sur 94 mouvements matrimoniaux connus chez les Oulnabé de Soere et de Arach Mouderi, 36, 7 % des femmes "gagnées" étaient originaires des villages du Guidimakha où les Oulnabé étaient passés autrefois. 2,8 % seulement étaient originaires des nouveaux villages de l'Afollé et du nouveau monde. Par contre, 8,6 % seulement des femmes perdues étaient parties

vers les anciens villages, contre 21,7 % vers les nouveaux, et les départs vers les zones nouvellement colonisées étaient constitués, à 55 % de femmes de moins de 21 ans. Ces chiffres indiquent clairement que l'espace de vie Foulabé ne se limite pas à la proximité immédiate du village, mais qu'il s'agit d'un espace largement ouvert vers l'avant tout autant qu'il continue à avoir des rapports avec l'arrière. Il intègre ainsi des éléments d'aventure et des éléments sécurisants.

Indépendants des Maure, grâce à l'histoire de la région, s'appuyant sur une organisation lignagère et sociale solide, les Foulabé se sont donc dotés d'une large vision du milieu où chaque élément naturel est intégré dans leur interprétation de l'espace. Des risques de dégradation de cette large vue se font aujourd'hui sentir à travers l'affaiblissement des structures sociales liées à l'introduction des lois d'héritage islamique et au développement de l'individualisme. Cette dégradation peut aboutir à la détérioration des structures de production et par là, à travers les faiblesses créées du système d'organisation et du système d'exploitation, réduire l'espace vécu de ces groupes éleveurs soudanais à la même échelle que les groupes vus précédemment. En effet, l'introduction de l'héritage islamique entraîne la possibilité pour la femme d'hériter d'une partie du cheptel familial et de l'emmener avec elle accompagnée de ses enfants En 1972, des heurts se sont ainsi produits à Arach Mouderi où l'une des deux épouses d'un défunt voulait respecter les traditions oulnabé et l'autre la loi coranique.

D) LES PEUL CHEZ LES SARAKHOLE

Nous avons jusqu'à maintenant, vue des problèmes de rapport politique et d'interprétation des éléments écologiques de l'espace dans des sociétés dont l'idéal est l'élevage, que ces sociétés soient imbriquées ou non. L'espace d'étude choisi permet de poser un autre problème qui est celui des éleveurs chez les sédentaires et plus particulièrement des éleveurs chez les Sarakholé.

Après la colonisation et la pacification permettant aux Sarakholé de recouvrir des droits à la terre, la période principale de la construction du Guidimakha actuel s'est étendue de 1920 environ à 1945/1950. C'est en effet la période où les équilibres politiques se sont mis en place, après les premières vagues de peuplement "étranger", du peuplement peul. Si les sédentaires ne parviendront pas à une maîtrise totale de l'espace, ils demeureront, tout de même, les principaux propriétaires du Guidimakha occidental. Cette région est parmi les plus peuplées de Mauritanie et c'est la région agricole par excellence. Elle exporte en effet une partie appréciable de sa production céréalière vers les autres cercles mauritaniens déficitaires.

Il en résulte une situation particulière qui peut se résumer par la densité du peuplement agricole qui devient ici primordial. L'élevage et les éleveurs ne peuvent disposer de la totalité des milieux écologiques comme terrains de parcours : champs d'oued et de dieri sont nombreux autour des villages sédentaires et les troupeaux ne peuvent, en période de cultures, qu'utiliser les espaces laissés libres par l'agriculture. Par contre, après les récoltes, le pâturage des chaumes est possible et apporte un appoint alimentaire fort appréciable au cheptel.

Les rapports des éleveurs avec des groupes ethniques différents ne s'effectuent plus avec des populations dont l'idéal est la possession du cheptel et la vie qui en découle, mais avec des populations dont l'organisation tend d'abord à produire des céréales. Les surfaces disponibles pour l'élevage étant réduites et les déplacements des troupeaux entravés par la multiplication des champs, le Guidimakha apparaît comme une zone de sédentarisation des éleveurs qui, corrélativement à ces fixations, vont développer la part réservée à l'agriculture dans leur économie.

Une distinction demeure la plupart du temps entre les groupes ethniques. Si les Sarakholé cultivent de nombreuses terres lourdes - oueds, bas-fonds, dépressions - les Peul, eux, ont conservé en les développant, leurs cultures sous pluie, les cultures de seno. L'équilibre entre les groupes qui ont pu souvent apparaître comme antagonistes, s'effectue à travers des échanges et des prestations de service. Les mouvements de troupeaux, réduits dans l'ensemble, s'orientent après les récoltes vers les concentrations sédentaires. Ils peuvent ainsi pâturer les chaumes et par là, fumer les champs permettant ainsi une exploitation agricole plus intensive. D'autre part, le stationnement des troupeaux à proximité des villages Sarakholé est justifié par les échanges lait-mil très importants au niveau nutritionnel. Les sédentaires troquent leurs excédents céréaliers contre des protéines animales, tandis que les éleveurs peuvent combler leur déficit vivrier éventuel ou faire le commerce du mil accumulé en période d'abondance, au moment de la soudure.

Il s'instaure ainsi des rapports de dépendance et d'intérêt entre les deux communautés. La société sédentaire demeure dominante, percevant souvent des droits sur les terres cultivées et l'eau utilisée par les éleveurs. Ces prestations prennent la plupart du temps la forme de "contrats" de fumure ou de fourniture de lait et beurre. En revanche, le cheptel peut profiter des restes des récoltes qui peuvent demeurer importants jusqu'à l'hivernage suivant.

Ces contacts et les rapports entre sociétés ainsi développés ont énormément réduits les horizons de l'éleveur du Guidimakha.

Un élevage aux horizons de cultivateurs

La plupart des troupeaux du Guidimakha se sont aujourd'hui sédentarisés et ne se déplacent plus guère qu'en direction des sédentaires cultivateurs voisins. Par le pâturage des chaumes, la fumure des champs, le troc mil-lait, la vie des éleveurs apparaît comme dépendante du monde sédentaire auquel ils payent redevances en règle générale. Fixés par intérêt immédiat sur des espaces restreints et disposant ainsi d'un surplus de main-d'oeuvre pastorale, les éleveurs ont naturellement développés leur agriculture.

Aujourd'hui, autour des gros villages éleveurs, les champs sont très nombreux. Grâce à la présence du troupeau, les jachères sont rares et très courtes, ne représentant qu'une faible partie des terres mises en valeur, devenues primordiales dans l'économie de ces éleveurs fixés.

Cette évolution vers la sédentarisation et l'abandon progressif des activités pastorales au bénéfice de l'agriculture n'est certainement pas indépendante de l'évolution sociale des Peul régionaux. Si les recensements ne permettent pas de la définir, l'ensemble des réponses apportées par les enquêtes directes auprès de la population

ainsi que les renseignements fournis par nos informateurs, concourent à affirmer la place de plus en plus importante occupée par les captifs ou anciens captifs dans le peuplement peul régional. En effet, la plus grande partie des captifs des Foulabé ayant occupé la région dans la première moitié du siècle, est restée au Guidimakha lors du vaste mouvement Pouladio vers l'est, tandis que ce départ attirait ou permettait l'installation de Peul d'origine cultivatrice ayant longtemps séjourné sur le fleuve en milieu Toucouleur. Ainsi, aujourd'hui, qu'ils se qualifient de Foulabé, Ferlankobé, ou Foulbé walo, les Peul du Guidimakha représentent, dans leur majorité, des "éleveurs" d'origine servile ou ayant été profondément influencés par un séjour prolongé en milieu Toucouleur, c'est-à-dire cultivateur. Les éleveurs, au sens fort du terme, ont en effet abandonné cette région dominée par les cultivateurs, laissant sur place les groupes chez lesquels les travaux agricoles représentaient dès l'origine, une part importante des activités.

Ainsi, trois mondes humains se distinguent nettement :
- un monde à dominante maure,
- un monde Foulabé,
- un monde où les cultivateurs Sarakholé demeurent les maîtres.

Où que ce soit, les rapports politiques inter-ethniques restent essentiels et c'est à travers eux que se découvrent les différentes possibilités d'utilisation des milieux écologiques variés. Les rapports des systèmes d'organisation des populations semblent donc très importants. Si, à l'intérieur d'une société comme la société maure, la place dans la hiérarchie sociale détermine le type d'activité et par là, le système de production, les pouvoirs d'organisation de l'espace de sociétés cohabitantes, peuvent déterminer des transformations radicales de l'espace de vie et de son utilisation.

Ainsi, chez les Maure, la distance à la terre est un indicatif de niveau social, la terre pouvant apparaître comme un symbole de captivité, tandis que l'ampleur de l'espace réellement perçu utilisé, traduit la force politique du Groupe.

A l'intérieur des schémas d'organisation de l'espace tracés par les Maure, leur puissance apparaît à travers l'utilisation et l'appropriation des éléments écologiques qu'ont pu réaliser des groupes "étrangers". Ces "mouvements" traduisent à la fois la puissance du groupe "accueillant" - Les Maure - et la force des nouveaux venus. Les Foulbé walo villageois ont pu ainsi conserver leur autonomie et par là, les éléments de base de leur civilisation à l'intérieur d'un monde maure politiquement morcellé, tandis que le fractionnement Foulbé Dieri s'est vu écrasé par la force d'organisation des Chrattit et des Tadjakant de L'Aftout.

Quant aux Foulabé agriculteur - éleveurs, ils ont abandonné le milieu dominé par les Sarakholé cultivateurs pour s'orienter vers un monde vide de tout pouvoir traditionnel où, sans contraintes extérieures, ils ont pu organiser l'espace selon la vision qu'ils en avaient. Le milieu ainsi abandonné est devenu, au niveau de l'élevage, l'espace de groupes déjà fortement marqués par les activités agricoles (captifs, groupes ayant longtemps stationnés sur le fleuve) et qui les ont accentuées dans un domaine où la place disponible de l'espace se réduit constamment sous l'influence de la croissance démographique et de la sédentarisation.

Ces cas de contacts inter-ethniques et culturels semblent donc montrer que le genre de vie ne doit pas grand chose aux conditions

naturelles, mais qu'il est une réponse culturelle à l'environnement géographique englobant conditions écologiques et politiques.

II. - LA CIVILISATION PASTORALE

Cette civilisation prend différents aspects, suivant les groupes qui en dépendent. Chaque ethnie, et même à l'intérieur de celle-ci, chaque groupe, participe à des niveaux variables à cette conception de la vie. Le type d'élevage pratiqué est le premier indicateur de ces phénomènes, l'eleveur pouvant être spécialisé dans l'élevage bovin ou caprin ou au contraire, associer les deux. Mais, posséder un troupeau n'est pas tout. Encore faut-il s'en occuper et là encore, les différences entre les groupes sont énormes tant au niveau de l'importance du cheptel que des techniques pastorales utilisées, ou de l'utilisation qui est faite du troupeau. Ces techniques sont conditionnées par la vision que l'homme a de l'espace et de son troupeau et par le niveau des forces productives ; en retour, ces techniques influent sur l'attitude de l'homme face à son milieu environnant.

A - LE CHEPTEL & SES MOUVEMENTS

1) Les troupeaux :

Les mêmes problèmes que ceux posés par l'estimation des populations se rencontrent ici : Quelle est l'importance du cheptel mauritanien ? Pour en juger, nous ne disposons que de deux sources :

- les estimations des services de l'élevage d'après les vaccinations effectuées ;
- les cahiers de recensement qui indiquent le cheptel déclaré pour chaque famille.

Mais, lorsque l'on sait que ces déclarations sont la base de l'impôt, l'on ne se fait guère d'illusions sur leur valeur.
(Composition du troupeau mauritanien - tableaux XV. XVI. XVII-)

En 1968, l'effectif total des bovins de la R.I. . était estimé à 2.100.000 têtes, tandis qu'il y avait sur le territoire 8.000.000 d'ovin - caprins, 720.000 camelins, environ 300.000 asins et 15.000 équins. L'augmentation par rapport à 1964 était forte ; on notait alors 2.000.000 de bovins, 4.600.000 d'ovins-caprins, 505000 camelins, environ 150.000 asins et 10.000 équins. La densité de bétail par tête d'habitantapparaît alors comme très élevée car, pour une population estimée à 1 050 000 habitants en 1968, cela donne deux bovins par habitant. Dans le même temps, avec 2 527 000 bovins, le Sénégal ne possédait que 0,65 tête par habitant.

L'essentiel du troupeau bovin se trouve concentré dans la zone sahélienne, dans les départements où la pluviométrie est supérieure à 250 mm. D'autre part, les troupeaux estimés dans les départements septentrionaux de la zone sahélienne, utilisent largement les pâturages situés plus au sud. Si les IIIè et IVè régionset la Guidimakha possèdent 650 000 bovins, on peut estimer que la zone ici étudiée en fait vivre 550 000, soit 26 % du cheptel total de la Mauritanie. Quant aux

ovin-caprins, on les trouve partout à l'intérieur du territoire national, et la zone ici étudiée doit en faire vivre environ 12 % soit près d'un million. Les camelins y sont fort peu nombreux et remontent rapidement vers le nord à la moindre trace d'humidité.

En 1942, d'après les cahiers de recensement, Maure et Peul possèdaient 61 936 des 75 873 bovins soit 81,63 %, et 146 850 des 169 130 ovins et caprins soit 86,8 %. En 1968, ils ne possèdent plus que 67198 bovins sur 89 229, soit 75,30 % et 91 507 ovins et caprins sur 115 555, soit 79,18 %.

Ce sont les cultivateurs sédentaires et surtout les Sarakholé qui profitent de ce transfert de propriété, beaucoup plus que les Toucouleur (tableau XIX) ; il faut dire qu'ils disposent de revenus monétaires supérieurs à ces derniers et qu'ils peuvent ainsi récupérer une partie du cheptel que la tradition orale leur prêtait autrefois. Cette évolution est d'ailleurs caractéristique de l'Afrique de l'ouest où la perte du pouvoir politique entraîne une diminution de la part du cheptel possédé.

Le cheptel bovin mauritanien est composé de deux races. La race principale dans l'ensemble de la Mauritanie est le Zébu maure. Animal de taille moyenne (330 à 380 kgs); il possède de courtes cornes et la femelle est assez bonne laitière. La deuxième race est constituée par le zébu Gobra, zébu peul à robe blanche et doté de très longues cornes. Animal plus lourd que le précédent (environ 400 kgs), c'est une meilleure bête pour la boucherie, mais la femelle est moins bonne laitière. La majorité des troupeaux est uni-raciale et les Peul possèdant en l'essentiel du troupeau, environ 60 % du cheptel bovin de ce centre sud mauritanien est constitué de zébus Gobra, les Peul dédaignant de métisser leurs bêtes. Ils utilisent cependant le zébu maure comme boeuf porteur (Tioweri).

Quant aux caprins, ce sont partout les mêmes ; les troupeaux sont composés de chèvres du Sahel, animal haut sur pattes, au poil ras et fin et pesant de 25 à 35 kgs. Cet animal à la robe grise ou bicolore est un excellent producteur de lait et de viande et il vient au secours des éleveurs les plus pauvres.

Il est intéressant de comparer les chiffres originaires des services de l'élevage avec ceux des cahiers de recensement ; il apparaît clairement, que les chiffres de l'élevage sont environ 4 fois supérieur à ceux des "estimations" administratives, bases de l'impôt... (Tableaux XVIII). Même, si les estimations des services de l'élevage semblent beaucoup plus proche de la réalité que les chiffres administratifs, ils ne nous sont que d'un faible secours. En effet, ils n'indiquent pas les propriétaires et ne permettent pas de faire une répartition ethnique du cheptel.

a) La répartition ethnique du cheptel :

Nous disposons de deux séries de chiffres comparables d'estimation du cheptel ethnique régional, ceux de 1942 (1) et ceux de 1968 (2) (figures 15 et 16, population et cheptel par région et répartition ethnique des hommes et du bétail). La figure 15 indique clairement la prééminence des Peul dans la propriété bovine ; ils dominent toujours largement même en étant minoritaires au niveau population. Quant aux Maure, ils sont sans contestation possible, les éleveurs de chèvres et

(1) BONNET DUPEYRON F. o.p. cité

(2) Cahiers de recensement 1968

de moutons. La figure 16 qui regroupe les informations de la figure 15 indique évidemment la même chose.

Une chose frappe pourtant entre 1942 et 1968 : malgré l'augmentation de la proportion d'éleveurs (grâce à la forte immigration peul), la part de cheptel tenue en propriété par les éleveurs est en nette diminution. Si en 1942 les Peul possédaient plus de trois bovins par personne, ils n'en avaient plus que 2 en 1968. Les Maure passaient dans le même temps de 0,5 bovin à 0,24, tandis que les Toucouleur stagnaient à 0,4 et que les Sarakholé passaient de 0,18 à 0,31 bovin par personne.

Les ovins, eux sont presque exclusivement maure, au contraire de la chèvre que l'on retrouve partout. Deux races se distinguent encore: le blanc à poil ras et bon animal de boucherie, et le noir à poil long, médiocre fournisseur de viande mais donnant de la laine qui sert à tisser les tentes. Episodiquement, l'on rencontre dans le sud, des moutons peul à poil ras, excellents producteurs de viande (environ 50 %) accompagnés soit de peul moutonniers maliens, soit le plus souvent de maure.

Ainsi, chaque ethnie d'éleveur a ses propres animaux et les croisements ou les mélanges dans leurs troupeaux restent rares. Il n'en est pas de même dans les troupeaux sédentaires où les croisements se font au gré des nouvelles acquisitions et de l'humeur des bêtes.

b) Composition des troupeaux bovins (tableau 20)

Partout, quelle que soit l'ethnie, la part des femelles est prépondérante dans les troupeaux. Toujours supérieure à 70 %, elle indique un élevage laitier important quel que soit le groupe. N'ayant pu réellementeffectuer des compositions de troupeaux qu'en 1974, grâce à la suppression de l'impôt sur le bétail, notre échantillon reste trop limité pour mettre à jour des différences fondamentales entre les groupes. Différentes raisons peuvent être données à la part prépondérante des femelles, puis des bêtes laitières.

C'est d'abord la commercialisation beaucoup plus poussée des mâles (tableau 21, la commercialisation du bétail dans un village du Karakoro). PArmi les jeunes de moins de deux ans, les mâles représentent 65 % du total vendu. Chez les femelles de plus de deux ans, ce sont surtout des velles et des vaches stériles qui sont commercialisées; c'est-à-dire des animaux improductifs en lait. Si les mâles sont aussi vendus jeunes, une part est conservée, castrée, puis engraissée pour être commercialisée entre 5 et 10 ans. Une part notable de ces animaux est livrée au commerce vers 7 ans.

Cette commercialisation qui représente chaque année environ 10 % du cheptel, s'effectue auprès des Téfanké qui passent de campement en campement, ou parfois, lors de ventes importantes, directement sur les grands marchés sénégalais ou maliens. Nous avons comparé ces chiffres de commercialisation, aux abattages contrôlés de M'Bout (Tableau 22). La part des femelles est ici fort importante tandis que celle des mâles apparaît comme relativement faible. Mais, les femelles, en général de vieilles vaches, ne sont guère exportées et sont consommées localement au contraire des mâles qui constituent la part la plus importante du commerce international. On retrouve là encore, une forte proportion de jeunes bêtes sans doute inaptes aux longs voyages, qui

indique la commercialisation précoce du cheptel considéré comme productivement inutile. Ce système semble assez ancien puisqu'en 1958, il y avait presque autant de veaux abattus que de vaches. D'autre part, en 1954, le service de l'élevage et des industries animales (1) n'estimait les femelles laitières qu'à 40 % de l'effectif total, soit un chiffre inférieur à ceux obtenus en 1974. Cette spécialisation vers la production laitière s'effectue donc par une vente précoce des animaux, notamment des mâles. Il n'est malheureusement pas possible de définir avec précision leur destination. Une part importante en est consommée régionalement dans les petits centres urbains, ainsi que lors des fêtes. Le surplus, livré aux Téfanké doit être récupéré par les sédentaires car il est très rare de voir des bêtes de moins de deux ans dans les troupeaux partant vers les marchés étrangers. Lorsque les échanges s'effectuent entre éleveurs, ils concernent surtout des vaches accompagnées de leurs veaux et beaucoup plus rarement de veaux seuls. Pour approcher mieux la réalité, il aurait été nécessaire de pouvoir effectuer des compositions de troupeaux en Afollé et dans le nouveau monde, sortes de zones de "réserves".

Les causes de cette évolution vers l'élevage laitier peuvent être recherchées outre dans les transformations des genres de vie, dans l'évolution défavorable du prix du cheptel par rapport à celui des céréales. En effet, l'évolution des prix depuis la seconde guerre mondiale, ne cesse d'être défavorable, en Mauritanie, aux producteurs de viandes (voir tableau 23).

Au Guidimakha, en 1940, la vente d'un boeuf permettait d'acheter 530 kgs de mil (2). En 1971, avec la même vente, on ne pouvait plus obtenir que 250 à 450 kgs. Or, dans le même temps, il semble que la consommation de céréales des éleveurs ait augmenté avec une réduction de la nomadisation (3) et un développement des cultures. Le mouvement des prix ne semble pas être la conséquence de la crise climatique récente, mais bien plus, d'une transformation des habitudes alimentaires tendant à remplacer le riz par le mil, et surtout la croissance démographique plus rapide que la production alimentaire. Quel que soit le mode d'échange entre éleveurs et cultivateurs, il semble que le résultat soit le même. En 1972, un éleveur de soere échangeait une vache de 6 ans contre 100 mouds de mil à un Maure (environ 400 kgs). Il aurait obtenu le même résultat en passant par la monétarisation.

Par contre, bien qu'aucune statistique ne soit disponible à ce niveau, il semble que le cours du lait et des produits dérivés comme le beurre se maintienne face à l'élevation du prix des céréales. Il est alors plus avantageux pour un éleveur de troquer ou de vendre du lait qu'une bête. Dans ces conditions d'évolution du marché, le seul moyen pour un éleveur de conserver son niveau de vie, est d'avoir à sa disposition un cheptel laitier important, sans présuger pour autant de la présence d'un élevage commercial annexe. Les éleveurs de bovins se voient donc, en dehors de tout choix de civilisation, contraints à développer un élevage laitier pour maintenir leurs niveaux de vie. Ceci concerne surtout les Peul

---

(1) Enquête faite dans la 5ème circonscription par la fédération internationale de laiterie. Service de l'élevage et des industries animales. Kaëdi le 8/11/54. Archives de M'Bout.

(2) Archives de M'bout. Tableau des prix. Anonyme.

(3) TOUPET CH. 1975.

qui possèdent près de 75 % du gros cheptel. Quant aux Maure, éleveurs de petit bétail, ils semblent avoir moins souffert d'une dégradation des termes de l'échange grâce notamment à la forte commercialisation de la Tabaski (3) pratiquée directement, ou presque, sur les lieux de consommation urbaine. Ici, l'Islam vient au secours de l'éleveur.

Mais conserver le cheptel pose souvent de graves problèmes aux éleveurs, notamment lors de la saison sèche. Aussi, est-on accoutumé à voir troupeaux et bergers se déplacer à la recherche de la nourriture et de l'eau.

2) - Les mouvements des troupeaux :

a) La mobilité :

L'intégralité du cheptel régional ne se déplace pas au cours de l'année même si l'on ne fait pas intervenir les animaux des populations sédentaires : moins de 50 % des unités bovines sont mobiles (tableau XXIV), si l'on considère comme fixes les troupeaux ne se déplaçant que de quelques kilomètres autour du même point d'eau.

Si l'on regroupe Maure et Peul, il apparaît que 45,7 % des bovins seulement se déplacent entre des zones de pâturages dépendant de plusieurs points d'eau, ainsi que 54 % des ovins et caprins. Ces pourcentages seraient évidemment réduits si l'on faisait intervenir les cheptels des Toucouleur et des Sarakholé.

Cette mobilité générale ne fait intervenir ni les distances parcourues, ni les différents groupes parmi lesquels de grandes différences se font jour. Ainsi, si plus de 61 % des zébus Foulabé transhument, il ne reste que moins de 21 % des Peul du Guidimakha. Si, 99 % des bovins Tadjakant se déplacent, moins de 3 % des bovins appartenant à leur haratin sont mobiles. En moyenne, 58,8 % des bovins maure changent de pâturages au cours de l'année ainsi que 54 % des ovin-caprins. En effet, ces derniers restent plus volontiers sur les lieux d'installations fixes que ce soit un campement ou une adouaba.

Ainsi, l'analyse des mouvements de troupeaux ne concerne que moins de 50 % du cheptel bovin et ovin-caprin confondus. Parler de troupeaux mobiles sans introduire la distance parcourue n'a guère de sens car un zébu parcourant plus de 100 km et un autre moins de 10, entre ses points de stabulation, même si cela s'effectue à la même saison, ne vivent pas du tout la même réalité.

La figure 17 et le tableau XXV montrent clairement les différences pouvant exister suivant les groupes et la faiblesse générale des déplacements. En effet, 50 % des bovins mobiles parcourent moins de 25 km entre leurs lieux d'installation d'hivernage et de saison sèche, et seulement 12 % dépassent 100 km d'amplitude. Il faut noter la plus grande mobilité du cheptel maure par rapport au bétail peul. En effet, alors que 58,8 % des bovins maure sont mobiles, contre 41, 6% aux Peul, près de 75 % des premiers parcourent plus de 50 km entre pâturages de saison sèche et pâturages d'hivernage, tandis que 66 % du cheptel peul mobile a une amplitude de mouvements saisonniers inférieure à 25km!

La mobilité des ovin-caprins maure s'apparente à celle des bovins, malgré une part plus grande des faibles déplacements - inférieurs à 25 km-et des mouvements supérieurs à 100 km.

A l'intérieur des ethnies, les disparités sont elles aussi importantes. Par exemple, 98,8 % des bovins mobiles Foulbé dieri se déplacent de moins de 25 km, tandis que 25 % des foulabé parcourent plus de 75 km. Il en va de même chez les Maure. Si 73,4% du bétail mobile des Maure des Agueïlatt se déplacent de moins de 50 km, 71,9 % des bovins chrattit parcourent plus de 100 km. (Le tableau XXV et la figure donnent les disparités existantes).

En règle générale, la mobilité des troupeaux s'effectue entre la saison sèche et l'hivernage, mais les modalités de transhumance peuvent être variables. Les périodes de départ sont en, effet, différentes suivant les troupeaux. Une première caractéristique différencie les mouvements maure et les mouvements peul. Si, sauf exception, les troupeaux maure sont plus proches des lieux de culture en saison sèche qu'en hivernage, c'est l'inverse qui se produit, chez les Peul. C'est-à-dire que la civilisation pastorale Beïdane pratique une transhumance d'hivernage vers le nord, tandis que la civilisation Pouladio a opté pour une mobilité de saison sèche vers le sud. En hivernage, les groupes pastoraux maure, fuyant l'humidité des zones méridionales, gagnent le nord de l'Aftout ou des Agueïlatt, remontent le long de l'escarpement formé par l'Assaba et la Tagant et franchissent parfois cette barrière pourtranshumer en Aouker. Les campements se dispersent alors dans la brousse en se cachant au milieu des acacia qui dérobent les tentes aux yeux du voyageur. Les troupeaux s'abreuvent alors aux mares que les pluies ont fait surgir dans les dépressions. Lorsque les pluies cessent et que débute la saison froide, un mouvement quasi général s'effectue vers le sud, vers les oueds et terrains de culture où sont installés les groupes cultivateurs (carte X. a).

Si certains groupes demeurent à proximité immédiate de leurs haratins et abib, d'autres s'en éloignent quelque peu, s'isolent dans la brousse dénudée de saison sèche tout en demeurant à proximité des points d'eau permettant d'abreuver le cheptel et les hommes.

Par contre, les Peul montrent une constante qui est l'installation, en hivernage, des troupeaux à proximité des terrains de culture où sont fixés les villages. Il n'y a pas chez ces groupes de distinction entre cultivateurs et éleveurs. La division des tâches s'y effectue en fonction de l'âge, à l'intérieur de la famille, et non en fonction de classes sociales antagonistes et complémentaires dans une civilisation pastorale agricole. Pour l'intégralité des éleveur-cultivateurs Foulbé, la transhumance, lorsqu'elle existe, s'effectue en saison sèche, mais ne concerne que 41 % du cheptel total, avec variations extrêmement fortes suivant les groupes. Ces mouvements peuvent être également très courts, comme chez les Foulbé dieri de l'Aftout qui ne se déplacent que d'une dizaine de km ou, au contraire, d'une amplitude importante comme chez les Foulabé du Karakoro, qui transhument vers le Guidimakha, l'Afollé, et le Mali. Les modalités peuvent aussi en être très variables ; certains groupes s'éloignent en brousse, d'autres viennent se fixer sur des points d'eau, tandis que d'autres se dirigent vers les villages sédentaires.

Les périodes de départ pour ces transhumances de saison sèche varient d'un groupe à l'autre et parfois, d'une famille à l'autre. Si certains troupeaux quittent les lieux d'installation d'hivernage dès la saison froide alors que des mares subsistent dans les oueds, d'autres au contraire, ne partent qu'en saison chaude alors que la plus grande partie des mares a disparu et que la brousse a pris la monotone teinte grise et jaune des périodes difficiles (Voir carte X b.)

Nous verrons en (3), les conditions de ces différents types de mobilité qui peuvent déjà indiquer des motivations et des possibilités différentes suivant les groupes agro-pastoraux.

b) Les finalités des mouvements du cheptel :

Il peut sembler évident que le premier but des transhumances soit de sauvegarder le cheptel et lui permettre de s'engraisser ou de passer la saison sèche le mieux possible. Pourtant l'analyse des mouvements de troupeaux montre que ces préoccupations pastorales ne sont pas seules à intervenir. Les intérêts économiques des groupes peuvent en effet, dominer les intérêts purement pastoraux.

Le but principal des faibles mouvements de transhumance des troupeaux Foulbé dieri de l'Aftout semble être la recherche de l'eau. L'installation se fait en effet, sur des puisards relativement importants tandis que leurs lieux de fixation d'hivernage où se pratiquent quelques cultures sont dépourvus de points d'eau permanents. L'ensemble des troupeaux s'approche bien sûr, des points d'eau en saison sèche, mais nulle part, en dehors de ces Foulbé dieri, cela ne semble être le seul but des mouvements. Chez les Foulbé walo et surtout chez les Foulabé plus méridionaux, les buts des tranhumances de saison sèche semblent être doubles. La carte X.b indique en effet des mouvements vers les brousses plus méridionales, donc une recherche de pâturage, ainsi que des mouvements vers les lieux de forte concentration sédentaire.

A côté des préoccupations pastorales, apparaissent des préoccupations économiques. Les migrations vers la brousse représentent une recherche de conditions agrostologiques satisfaisantes devant permettre aux troupeaux de surmonter sans trop de difficultés les rigueurs de la saison sèche. Par contre, si l'installation des troupeaux à proximité des villages sédentaires permet au cheptel de pâturer des chaumes constituant un appoint alimentaire important, elle permet surtout des rapports économiques avec les cultivateurs. Des contrats de fumure peuvent en effet être passés entre Peul et Sarakholé, tandis que ces derniers voient la possibilité de disposer de lait. Le cheptel transhumant se présente alors comme le fournisseur du premier matériau de troc régional : le lait et le beurre. Les propriétaires des troupeaux peuvent ainsi, par leur bétail, obtenir du mil en quantité très appréciable, soit par troc, soit comme paiement de la fumure des champs. Ces mouvements de troupeaux apparaissent donc surtout comme des mouvements d'intérêt économique pour le groupe pastoral, avant d'être des mouvements tendant à assurer le croît et la survie du cheptel.

Le retour au début de l'hivernage avec les premières pluies, vers les lieux de culture, indique la part importante de l'économie agricole chez ces groupes agro-pastoraux, où il n'existe pas de division du travail par classes sociales. Ces retours très précoces des troupeaux ont en outre, l'avantage de permettre une fumure tardive des champs de seno avant le travail de la terre, tandis que, durant la saison des pluies, les bovins pourront engraisser les champs envisagés pour l'année suivante.

Chez les Maure, les types de mobilités découlent des structures sociales. La division du travail, très marquée entre éleveurs et cultivateurs, permet aux premiers d'être libérés de toute tâche agricole durant l'hivernage. Ilspeuvent donc, durant la saison humide, se préoccuper uniquement des intérêts pastoraux et se diluer dans les brousses septentrio-

nales, loin des terrains de culture. Par contre, avec la saison froide, débutent les récoltes, et les troupeaux, suivant leurs maîtres, se hâtent vers les lieux de cultures où tributaires, Haratin et Abib verseront leurs redevances aux éleveurs. Ce sont alors plus ces problèmes économiques que les conditions écologiques qui déterminent les mouvements du cheptel. Quant aux lieux d'installation des troupeaux en saison sèche, ils tendent à répondre aux besoins des animaux et des hommes durant cette saison austère. Il faut remarquer que l'installation des troupeaux maure à proximité des villages sédentaires, n'offre que peu d'intérêt. En effet, la vente de lait est considérée comme dégradante dans cette civilisation, et la vente de beurre ne nécessite pas la présence du troupeau sur les lieux de commercialisation. D'autre part, la civilisation maure, tournée vers les cultures des zones inondables, n'amende pas ses champs.

3) Les conditions des types de mobilités pastorales

Ces considérations ne permettent cependant pas d'expliquer les disparités existantes à l'intérieur des groupes, entre les différents types de mobilités existantes. Il faut en rechercher les causes, non seulement à l'intérieur du groupe lui-même, dans son organisation, sa richesse et dans ses choix culturels, mais aussi dans les rapports politiques existants entre les groupes cohabitants. En raison de l'existence de choix culturels évidents, il est indispensable d'analyser les types de mobilités à l'intérieur de groupes culturels relativement importants. La figure XVII et les tableaux XXIV et XXV ont en effet montré les différences existant entre les groupes tant au niveau des distances parcourures que de la part du bétail mobile.

a) Choix culturaux et mobilité

L'un des déterminants de la mobilité pastorale chez les Peul semble bien être le type de culture pratiqué par le groupe socio-économique de base. Le tableau XXVI indique pour les groupes de recensement et en fonction du type de culture:

- la proportion de bovins mobiles,
- la proportion de personnes mobiles,
- la proportion de familles mobiles.
- Et enfin, les distances moyennes parcourues entre le lieu d'installation de saison sèche et le lieu d'implantation d'hivernage, ceci en fonction des cultures de seno et de niarwal d'une part et de tiangol et walo d'autre part. Le regroupement des types de culture découle de parenté des types de travaux et surtout des temps de travaux nécessaires au cours des différentes saisons. Nous avons vu ci-dessus et sur la figure XI, la similitude des travaux de seno et de niarwal où les récoltes sont terminées en saison froide. Par contre, tiangol et walo occupent la main d'oeuvre respectivement jusqu'en février et avril ; c'est-à-dire en saison chaude.

Il ressort de ce tableau, que les animaux dont les propriétaires cultivent des champs de cultures sous pluie, sont plus mobiles, tant en pourcentage qu'en distances parcourues que les troupeaux des cultivateurs de champs inondables. Ceci est vrai dans tous les cas, sauf pour les Peul du Gorgol et du Guidimakha peu mobiles, que ce soit en quantité ou en distances parcourues et qui se déplacent, avec leurs troupeaux.

avec eux, pour aller cultiver des oueds et des champs de walo obtenus en location.

Cette différence de mobilité à l'intérieur de chaque groupe culturel en fonction des cultures, est fort compréhensible. En effet, les champs inondables sont non seulement plus exigeants en main d'oeuvre que les cultures sous pluie, mais de plus, ils mobilisent la population sur des tâches agricoles beaucoup plus longtemps que les rapides cultures de seno ou de niarwal . Si, en octobre les récoltes de ces dernières sont réalisées, permettant à l'intégralité de la population de se consacrer aux tâches pastorales, les cultures de décrue ne libèrent leur main d'oeuvre qu'entre février et avfil. Or, à ce moment, les mares temporaires sont asséchées et le travail d'exhaure de l'eau pour l'abreuvement est indispensable ; les mouvements de troupeaux ne sont alors possibles que si l'on a accès à des points d'eau suffisamment rapprochés l'un de l'autre pour abreuver le cheptel chaque soir.

Mais, avoir accès à de nombreux points d'eau signifie pouvoir politique, aptitudes au contrôle de l'espace.

b) Mobilité et pouvoir spatial :

La figure XVII et le tableau XXV montrent déjà que les groupes les plus mobiles chez les Maure sont représentés par les Tadjakant (99 % du cheptel bovin mobile et 80 % migrant de plus de 75 km), les Chrattit (88,14 % de cheptel bovin mobile et 72 % migrant à plus de 100 km), les Peul du Karakoro (74 % de mobilité et 51 % du cheptel migrant à plus de 75 km). En contrepartie, les éleveurs maure des Agueïlatt ainsi que les petits groupes recensés à M'Bout se déplacent peu (65,7 % et 35 % du cheptel mobile et dans les deux cas, moins de 75 km d'amplitude). Or, les Tadjakant et les Chrattit restent de puissantes confédérations dominant de vastes espaces bien contrôlés. Par contre, Chorfa et Maure des Agueïlatt, s'ils possèdent des terrains et des points d'eau en propriété, ne dominent jamais que des zones très restreintes ; leurs possibilités d'accès à l'eau s'en trouvent réduites et par là, leurs mouvements diminués. Au contraire, Chrattit et Tadjakant possèdent l'intégralité de l'Aftout et étendent même leur suzeraineté jusqu'au GUidimkha ; aucune contrainte politique ne vient alors entraver leurs mouvements. Quant aux Haratin et Abid, il n'est même pas besoin de parler de la mobilité de leur cheptel tant elle est réduite.

Comme les problèmes de propriété des terrains de parcours se posent d'une manière moins cruciale au Karakoro et en Aouker moins peuplés, il est compréhensible que les mouvements de troupeaux puissent y demeurer importants, que ce soit chez les Maure ou chez les Foulabé. Il n'en va pas de même pour les Peul fréquentant l'Aftout et qui se heurtent à la force d'organisation spatiale des Chrattit et surtout des Tadjakant. Le cas des Foulbé dieri est représentatif à cet égard.

Pour les Foulbé pratiquant les cultures sous pluie, 99 % des troupeaux en milieu Tadjakant parcourent moins de 9 km ; c'est-à-dire, qu'ils ne quittent pas l'environnement du point d'eau qui leur a été concédé. Pour les troupeaux n'évoluant pas en milieu Tadjakant et Chrattit, cette proportion tombe à 85 % ; les mêmes différences se notent au niveau des troupeaux dont les propriétaires cultivent des terres de tiangol.

Si l'on change de groupe socio-culturel, laissant les Foulbé dieri pour s'intéresser aux Foulbé walo, la même influence de groupes puissamment organisés et contrôlant l'espace se manifeste (cf. infra).

Pourtant, il se pose un autre problème : celui de l'importance des troupeaux fixes toujours supérieure à 60 % dans ce groupe social : elle ne peut être expliquée ni par le choix culturel, ni par l'influence sédentarisante d'une domination politique. Avant de mettre en cause d'éventuelles influences naturelles, il faut confronter la mobilité aux problèmes internes : taille du système économico-social de base, importance du cheptel familial, etc...

c) Mobilité et importance du groupe socio-économique de base :

La figure 18 met en rapport, pour chaque groupe la part de mobilité :

- du cheptel,
- de la population,
- des groupes socio-économiques de base (familles).

Il y apparaît nettement que, sauf dans un cas, la part du cheptel est supérieure à la part de la population et des familles. Sauf dans deux cas, la part de la population est supérieure à celle des familles. Dans la mesure où les pourcentages ont été calculés par rapport à l'ensemble du groupe, cela signifie que les groupes mobiles ont :

- plus d'unités bovines par habitant que ceux qui restent fixes ;
- plus de personnes par carré transhumant que par carrés fixes ;

c'est-à-dire que les groupes mobiles où l'élevage et les mouvements de transhumance restent importants , sont les groupes qui d'une part sont les plus riches en cheptel, et d'autre part regroupent un nombre important de gens.

Ces premières constatations nécessitent un approfondissement avant de chercher des raisons à ce phénomène. Pour ce faire, un indice socio-pastoral a été calculé par famille.

$$K = \frac{15\,x + 10\,u.B.}{100}$$

x = nombre de personnes dans le carré,

u.b. =nombre d'unités bovines dans le carré.

Comme pour tout indice les valeurs affectées à chacun des paramètres apparaissent comme arbitraires. Elles découlent de l'importance des structures socio-économiques de base qui nous semblent primer sur le nombre d'animaux possédés. C'est pour cette raison que la population a été affectée de l'indice 15 et les unités bovines de 10. En fait, le seul fait justifiant le calcul d'un tel indice est l'impossibilité

de construire des figures à trois dimensions qui seules pourraient mener à une analyse totalement objective.

Cet indice a été mis en rapport avec la mobilité sur trois exemples différents.

La figure 19 porte en abscisse la valeur de K. En ordonnée est porté le pourcentage de troupeaux concernés par la valeur K en fonction de :

- la non transhumance ;
- une transhumance inférieure à 20 km :
- une transhumance supérieure à 20 km

Pour les Foulabé recensés à OULD YENGE, là encore, ce sont les pourcentages cumulés qui sont indiqués. Si l'on prend par exemple l'indice 3 qui peut représenter par exemple un carré de 10 personnes disposant de 15 unités bovines, il apparaît clairement que 57,4 % des carrés fixes ont un indice inférieur à celui-ci, mais seulement 46,8 % des familles transhumant à moins de 20 Km et 20,3 % des familles migrant à plus de 20 km ; jusqu'à K = 7, la courbe des carrés fixes est supérieure aux deux autres; à cette valeur, elle passe sous la courbe des mouvements inférieurs à 20 km. Cela n'a plus guère de signification car l'indice 7 représente des familles très importantes ou dotées d'un très nombreux cheptel.

La figure 20, tracée suivant le même principe mais en introduisant le type de culture pratiqué et en supprimant la différenciation suivant les distances, va dans le même sens, et si la culture de décrue réduit la mobilité, il n'apparaît pas nettement, de différence au niveau de l'indice socio-pastoral "K".

Quant à la figure 21, elle se réfère aux Foulbé walo. Aux distinctions opérées chez les Foulbé dieri, d'autres, relatives aux propriétaires ont été introduites. Deux niveaux de conclusions s'imposent : chez les Chrattit et les Tadjakant, "K" est très élevé pour les groupes cultivant des oueds. Par contre, le type de propriétaire ne semble pas influencer sur la valeur de l'indice lorsqu'il s'agit de terres de niarwal ou de seno, dont les récoltes sont tôt effectuées.

La même mise en rapport de "K" et de la distance parcourue chez les Maure, aboutit au même résultat, à la différence près que les valeurs de "K" restent beaucoup plus faibles ; ceci est normal puisque les Beïdane ne possèdent comparativement aux Peul que peu de bovins (cf. figure 22).

En définitive, cet indice se comporte à l'intérieur d'un milieu humain et naturel homogène, comme un indicateur de la force économico-politique du groupe concerné. Les comparaisons ne peuvent s'effectuer qu'à l'intérieur d'un ensemble humain placé dans les mêmes conditions. Il peut difficilement servir à comparer des groupes entre eux si ceux-ci sont placés dans des conditions politiques différentes.

Ainsi, la mobilité du cheptel répond à des critères très différents. Elle apparaît comme dépendant moins des conditions naturelles que des choix effectués par le groupe agro-pastoral, choix pouvant être modifié profondément par des environnements politiques contraignants.

L'influence la plus immédiatement perceptible est celle, dans une société sans classes sociales spécialisées, du type de culture pratiqué. Elle est suivie par la taille d'un groupe socio-économique

de base et sa richesse en cheptel. Ceci semble naturel puisque les cultures de décrue, exigeantes en temps de travail, ne libèrent la main d'oeuvre que tard après la fin de l'hivernage ; les mares sont alors taries et la transhumance rendue difficile, voire impossible s'il y est difficile, pour des raisons politiques, d'avoir accès aux points d'eau permanents jalonnant les parcours. Un accroissement de la taille de l'unité familiale peut par contre, autoriser une division du travail permettant un départ plus précoce des animaux qui se libèrent ainsi des redevances à payer aux propriétaires puissants des points d'eau permanents. Une grande richesse en bétail libère à l'inverse des tâches agricoles puisque le seul troupeau peut permettre de vivre : la mobilité est alors autorisée.

d) Les utilisations successives de l'espace :

La carte 1, ainsi que les cartes X indiquent que des zones abandonnées par certains éleveurs en saison sèche sont alors occupées par d'autres groupes pastoraux. Il faut alors remarquer, que les groupes mobiles ont, à l'intérieur des zones arbitrairement délimitées (20 km x 20 km) des indices "K" très supérieurs à ceux des populations fixes.

Une première zone prise comme exemple, se trouve autour de Soufa, au pied occidental de l'Assaba près de la piste reliant Kaëdi à Kiffa en passant par M'Bout. Une source importante alimente une mare tandis que les pâturages sur sols sableux sont bons en saison sèche et sont complétés par les plantes de nombreuses zones inondables. Les densités animales y sont importantes, que le cheptel soit peul, maure ou Foulabé. Ces densités se renforcent en saison sèche, par la venue de Peul et de Maure. Le cheptel peul vient de zones où l'eau et l'herbe sont rares et les parcours surpâturés dominéespar les Tadjakant qui y possèdent de nombreux captifs ; les Maure qui viennent, sont des tribus maraboutiques de Kiffa et elles s'installent le plus loin possible des points de concentration, pâturant des zones inexploitées par les autres groupes. Pour ce faire, ils creusent de nouveaux oglat assez profonds dans les petits affluents de l'oued Garfa.

Pourtant cette zone connaît aussi des départs en saison sèche. Ce sont des Foulabé aux troupeaux très importants : $K > 4$ (K des Peul fixes < 3). Ils se dirigent vers les fortes concentrations sédentaires plus méridionales de N'Dieo et M'Bédia Achar ; ces départs s'effectuent avant l'arrivée des autres groupes peul, à peu près au moment où arrivent les marabouts de Kiffa. Ces groupes ont peu d'intérêts agricoles, aussi, consacrent-ils l'essentiel de leur énergie à leur bétail dont ils tentent de tirer le maximum économique. Les groupes peul venant dans cette zone, y viennent tardivement, après leurs récoltes. Ils recherchent une sécurité sans doute illusoire en raison du surpâturage. Quant aux Maure, ils parviennent à se tenir à l'écart des zones surexploitées tout en étant suffisamment proches de la source de Soufa pour s'en servir en cas de tarissement de leurs oglat d'appoint. Ceux-ci assez profonds, atteignant 5 m. sont creusés par les puisatiers maure qui possèdent des techniques que les Peul ignorent. Ces derniers sont incapables d'exploiter des zones accessibles aux troupeaux maure.

Alors que le nord du Karakoro est en grande partie abandonnée par les Peul durant la saison sèche, les troupeaux maure y viennent nombreux. Comme l'eau n'est pas rare dans cette région, les raisons de cette succession doivent être recherchées ailleurs. Les Peul préfèrent aller chercher des pâturages plus denses, au sud de Kankossa et sur

les marges de l'Afollé peu pâturées en hivernage (humidité des vallées et risques de trypanosomiase). Par contre, le cheptel maure constitué en majorité de caprins et d'ovins se satisfait fort bien des pailles et branchages encore relativement abondants. Cette succession Peul-Maure, n'est pas la seule existante ; des groupes peul peuvent succéder à d'autres groupes de la même ethnie. Ainsi, des Foulabé cultivant au sud est de Kankossa, se dirigent ensuite vers Bou Habcha au nouveau monde. Mais en saison froide, cette région est quittée par un autre groupe Foulabé qui se dirige vers le Mali. Ces derniers sont beaucoup plus riches en cheptel que les premiers: "K" respectivement 7 et 5,5.

Un autre groupe Foulabé cultive vers Garalla et regagne la mare de Soere en fin de saison froide "K" = 4. Soere a déjà été quitté par un autre groupe se dirigeant vers le nord du Guidimakha, "K" = 6,4 ; les exemples peuvent se multiplier.

Des utilisations successives de l'espace sont ainsi permises par des compositions différentes des troupeaux, le cheptel ovin-caprin n'ayant pas les mêmes exigences que les bovins. Les techniques de creusement des puisards peuvent aussi intervenir, bien que rarement dans cette région où l'eau est peu profonde. Cependant, les techniques supérieures des Maure peuvent à l'occasion élargir le champ d'exploitation pastorale permis par la faiblesse des techniques de fonçage peul. Un autre élément permet aux Maure d'utiliser des territoires inexploitées par les Peul en saison sèche, il s'agit ici des techniques d'élevage. En effet, si les éleveurs noirs abreuvent leurs bovins chaque jour, le cheptel maure ne reçoit bien souvent de l'eau que tous les deux jours. Le rayon exploité autour des points d'eau peut alors être élargi, bien que ce soit souvent au détriment de la qualité de l'élevage.

Enfin, il est remarquable de noter qu'en cas de succession sur des pâturages de membres d'une même ethnie, les groupes venant en saison sèche, sur des terrains ayant déjà été utilisés en hivernage, sont les plus faibles au niveau pastoral. Les groupes éleveurs les plus puissants au niveau de l'élevage, c'est-à-dire aussi au niveau social dans ce monde d'éleveurs, sont ceux qui partent en saison sèche vers de nouveaux pâturages ou des lieux de commercialisation laitière.

Cette rapide analyse des troupeaux et de leur mobilité a permis de mettre en relief des facteurs contraignant ou favorisant l'économie pastorale. Elle ne permet cependant pas d'expliquer les genres de vie. Si cultiver des champs inondables tend à réduire les mouvements pastoraux, la signification de la culture d'oued chez les Foulbé walo et les Foulbé dieri n'est cependant pas la même. Il faut donc s'interroger sur l'espace pastoral vécu par les différents groupes agro-pastoraux avant d'aborder le problème plus précis des genres de vie.

B - L'ESPACE PASTORAL VECU :

Les techniques d'organisation humaines, les rapports de production à l'intérieur de la société, les systèmes de producton et la hiérarchie inter-ethnique qui se sont créés et développés au cours de l'histoire, restent importants pour expliquer les genres de vie et leur évolution. Cependant, d'autres éléments d'origine plus psychologiques que techniques, propres à chaque groupe socio-politique permettent de mieux comprendre le comportement des individus et des sociétés face aux éléments écologiques et politiques auxquels ils sont confrontés.

C'est à travers des schémas de comportement liés à la place socio-politique occupée par individus et groupes qu'il faut à côté des rapports de production, tenter de chercher les causes de modifications des genres de vie. Chaque individu, chaque groupe oscille à la recherche d'un équilibre entre deux pôles d'attirance apparemment contradictoires : la sécurité et l'aventure.

Il est difficile de trouver des comportements strictement identiques face à ce problème tant cela ressort du caractère propre à chacun. Cependant, l'éducation, la civilisation reçue et apprise, modèlent de grands types d'aptitudes qu'il faut tenter d'individualiser (1).

1) La recherche de la sécurité :

La sécurité peut être perçue à différents niveaux par les divers groupes sociaux. Des méthodes variées peuvent être utilisées pour l'atteindre qu'il est bien difficile d'individualiser. Il est cependant nécessaire de tenter une classification ; la recherche de la sécurité dans une société s'adonnant à l'élevage peut être pratiquée par deux biais :

- soit en donnant l'avantage à la bête sur l'homme dans l'attitude choisie ;
- soit au contraire, en sacrifiant l'animal au bien être et à la sécurité immédiate de l'homme.

a) L'avantage donné à l'animal :

Il semble bien, que sécurité et élevage soient quelque peu contradictoires, dans les systèmes traditionnels. En effet, un élevage qui recherche le moindre risque pour le troupeau nécessite l'isolement en brousse pour éviter le surpâturage, la contamination par d'autres animaux, c'est-à-dire que l'élevage impose à l'homme une vie rude et austère, loin des villages et des fêtes, loin des rapports sociaux fréquents et des zones où la consommation peut être importante et variée. Il impose la vie isolée au milieu d'une nature loin d'être hospitalière, où les travaux d'abreuvement sont longs et pénibles et où les distractions sont rares.

Pourtant, la société nomade maure offre un exemple où sécurité animale et sécurité humaine ne sont pas contradictoires, où l'homme trouve un intérêt personnel en dehors du croît de son troupeau à vivre retiré au milieu de la brousse. Si les Maure refusent souvent les fortes concentrations de tentes et ne demeurent pas très longtemps au même endroit, ce n'est pas uniquement pour l'entretien de leur cheptel, mais aussi pour des raisons sanitaires. Les concentrations humaines prolongées entraînent le salissement de l'espace occupé et la multiplication des vermines : poux, puces, etc... aussi, le pasteur nomade préfère-t-il son isolement et considère-t-il souvent la ville ou la bourgade comme un endroit sale. Dans ce cas, l'avantage donné à l'animal rejoint les intérêts de sécurité sanitaire de l'homme.

---

(1) ce qui suit a été largement inspiré par M. GALLAIS

GALLAIS J. "La perception spatiale par les éleveurs du Sahel"
Espace géographique oct-déc. 1975.

b) L'avantage donné à l'homme :

Lorsque l'on parle de sécurité, on pense plus à l'homme qu'au cheptel qui oblige à quitter les espaces de sécurité ; ce sont des espaces où chaque chose est connue, répertoriée, classée et ne pouvant présenter que peu d'éléments de surprise. Ces espaces doivent donner aux groupes socio-politiques la sécurité religieuse, sociale et physique. Se grouper est une nécessité pour profiter de nombreux rapports sociaux et ainsi, jouir pleinement d'une certaine situation que la société confère. Un individu ou un groupe ne peut profiter de sa place sociale et jouir de son pouvoir que dans la mesure où il est en contact avec d'autres éléments de la société. Se grouper est alors indispensable pour jouir de cette sécurité. Dans le contexte islamique de la société mauritanienne, le regroupement d'individus est aussi nécessaire pour assurer la pratique correcte des rites de la religion islamique. La dispersion des populations sur de vastes espaces ne permet pas, en effet, de pratiquer la rituelle prière en commun du vendredi. Ainsi, la volonté d'assurer son existence "Post Mortem" peut-elle pousser les pasteurs nomades à se réunir en fortes communautés et à abandonner la caractéristique première du nomadisme qui est l'isolement. Or, tout regroupement important est préjudiciable au cheptel (cf. Infra 3ème partie) en créant un déséquilibre entre exploitation et ressources de la nature.

Tout groupe humain a naturellement la volonté d'assurer sa subsistance. La sécurité alimentaire est soit recherchée à travers la production directe du troupeau, soit à travers une production céréalière. Dans le premier cas, le pasteur aura tout naturellement tendance à rechercher constamment les situations et les milieux qui favorisent d'abord l'animal. Mais, dans le second cas, les intérêts de l'homme et de l'animal peuvent se trouver en contradiction dans la mesure où les conditions favorables à l'agriculture peuvent être défavorables au cheptel. Ainsi, de nombreuses fixations de groupes éleveurs à proximité de cultures correspondent-elles à un développement de l'intérêt porté par ceux-ci aux céréales ; mais elles marquent aussi, un dépérissement des techniques d'élevage et un amoindrissement de la qualité des activités pastorales.

D'autre part, l'évolution récente a été marquée par le développement des centres administratifs et de nombreuses petites bourgades situées le long des grandes pistes et à leurs carrefours. Ce phénomène a été profondément accentué par la sécheresse des dernières années. Là encore, nous sommes en présence d'une recherche de la sécurité qui, en faisant se rapprocher hommes et bêtes des centres administratifs et commerciaux, indique la volonté pour assurer la survie, de se placer sous une autorité supérieure. Ce phénomène indique en outre, la nouvelle place prise par l'administration et les grands commerçants dans les rapports socio-économiques mauritaniens. Le grand nomade, guerrier ou maraboutique, n'est plus celui à qui l'on s'adresse en cas de détresse. Les rapports socio-politiques se modifient rapidement avec la désagrégation des structures traditionnelles. Là encore, ce mouvement de fixation, de recherche de sécurité, se fait au détriment des qualités de l'élevage, des intérêts du cheptel. Ce nouveau comportement de Maure nombreux, marque une rupture radicale avec le comportement traditionnel qui voulait que le Maure "se cache", échappant ainsi au regard de l'administrateur et au comptage des animaux. Cette attitude favorisait en outre l'élevage constamment installé sur les pâturages.

2) La recherche de l'aventure :

A côté de la sécurtié, la recherche de l'aventure est le second pôle d'attraction de tout ou partie d'un groupe socio-politique. Aucune civilisation ne saurait survivre à la disparition de l'un de ces moteurs du comportement humain.

a) Aventure et avantage donné au cheptel :

La recherche de l'aventure a souvent dans les sociétés d'éleveurs, une signification pastorale, l'espace d'aventure étant en général, un espace favorable au cheptel. Ainsi en est-il des grandes transhumances notamment celles des cures salées ou bien de la recherche de nouveaux pâturages de saison sèche. Hommes et bêtes s'éloignent profondément des zones bien connues ou l'évènement inattendu est exceptionnel. Ces mouvements permettent un dépaysement profond et le contact avec des hommes et une nature mal connus, où les dangers apparaissent comme nombreux (vols d'animaux par des individus inconnus, rencontre de fauves beaucoup plus nombreux qu'aux abords des zones régulièrement fréquentées, etc...).

Pour le sahel mauritanien, un autre espace d'aventure a aujourd'hui disparu : celui des rezzou qui permettait une répartition périodique des richesses pastorales entre les différents groupes, modifiant ainsi, les rapports inter-tribaux et permettant aux groupes touchés par une sécheresse ou une épizootie, de reconstituer leur cheptel.

Ces espaces d'aventure apparaissent tous comme des lieux d'épreuve physique pour les hommes qui doivent y faire preuve de leur virilité et de leur maturité. C'est-à-dire qu'ils apparaissent comme des espaces d'expérience ne jouant pas seulement un rôle au niveau pastoral, mais aussi social : l'homme capable de mener à bien une longue transhumance ou un rezzou, devient alors apte à mener un groupe d'hommes et à s'intégrer ainsi au monde des adultes.

Aujourd'hui, les rezzou ont disparu et il semble que les transhumances aient elles aussi perdu leur valeur d'aventure et d'épreuve. C'est sans doute ainsi qu'il faille interpréter la modification du contenu humain des accompagnateurs des troupeaux lors des grandes transhumances Foulabé durant la saison sèche. En effet, depuis quelques années, les jeunes garçons et jeunes hommes oublient un peu l'austérité primitive de ces grands mouvements en emmenant avec eux leurs jeunes femmes.

b) La recherche de nouveaux espaces d'aventures :

Il est à remarquer que la disparition de ces espaces d'aventure a été remplacée par la naissance de nouveaux lieux de recherche de l'imprévu tendant souvent à remplir les mêmes fonctions directes. Ainsi, les membres de tribus guerrières, privés de rezzou, s'engagèrent dans les goums créés par l'administration française. Ils conservaient ainsi, la fonction guerrière du rezzou et s'ils ne ramenaient plus de troupeaux, par contre, leur solde leur permettait d'acheter du bétail pour reconstituer ou développer le cheptel familial ou tribal. Aujourd'hui, l'armée et la gendarmerie n'ouvrent plus les mêmes horizons en raison des places limitées disponibles et de la pacification totale du territoire national.

De nouvelles activités "aventureuses" se sont alors développées, liées aux fortes tendances commerciales des populations maure. Il s'agit de la contrebande fort développée sur les frontières, entre la Mauritanie et le Sénégal, mais surtout sur celle séparant R.I.M. et Mali, dans le "nouveau monde" et le Hodh, c'est-à-dire dans les régions éloignées des centres de décision. Le contrôle administratif y est difficile et la dissimulation aisée. Ces activités permettent la spéculation sur les denrées commerciales et par là, un enrichissement substantiel autorisant le développement de troupeaux. La circulation des biens est accélérée par le remplacement de la caravane chamelière ou bovine par l'utilisation de la landrover qui participe, dansles récits d'adolescents "contrebandiers" à la vie de chaque jour comme le mehara ou le cheval d'autrefois.

Si les grandes transhumances ont en grande partie perdu leur symbolisme et leur réalité aventureuse, il n'en va pas de même des voyages lointains dans des mondes inconnus et inimaginables aux adolescents sahéliens. Ainsi, de nombreux jeunes participent au convoyages des troupeaux vers le Mali, la Côte d'Ivoire et le Libéria. Ces occupations répondent à un double but : social et économique. La découverte de régions nouvelles avec des végétations et surtout des populations différentes, entraîne l'accumulation d'une nouvelle expérience. Au retour de ces expéditions, le "Surga" (1) jouira par ses récits de découverte de villes étrangères et par les menus objets rapportés, d'un prestige nouveau lui conférant une place nouvelle dans sa société. Les salaires obtenus pour ce travail serviront soit à accroître le cheptel familial par l'achat de nouveaux animaux, soit à couvrir les dépenses monétaires familiales, c'est-à-dire à éviter la vente d'animaux. La finalité des mouvements temporaires de surga vers les champs de walo est la même. Si l'ampleur des mouvements spatiaux est plus faible, ceux-ci permettent de découvrir de nouvelles populations aux genres de vie différents. C'est aussi, l'occasion de faire la découverte de la "ville", même si celle-ci ne groupe que quelques milliers d'habitants. Kaëdi joue à ce niveau, un rôle important en se situant en dehors du monde pastoral. La fréquentation de son marché et de ses cinémas correspond à un vaste élargissement des connaissances extra-pastorales du jeune berger. La présence en ville permet de fréquenter un nombre important de commerçants, mais aussi de pêcheurs, de cultivateurs sédentaires et d'approcher le haut de la hiérarchie administrative régionale. On peut y découvrir de nouvelles distractions et des modes d'existence qui rompent avec les habitudes morales anciennes. Par l'accumulation d'expériences nouvelles, par la densification des impressions qu'elle permet, la ville apparaît alors comme un nouvel espace d'aventure dont la fréquentation peut permettre de pallier à l'amoindrissement des espaces d'aventures traditionnels. Au retour de ces "équipées" temporaires, le surga qui ramène une solde et de nouvelles expériences, voit sa position sociale se modifier et son statut se rapprocher de celui de l'adulte. L'un des exemples les plus frappants est celui du fils cadet de Moussa, Chef Sédonabé recensé à Kaëdi mais habitant à Barkewol. Agé de 17 ans, il est parti en 1971 et en 1972 vers Kaëdi distant d'environ 150 km. Cette distance, bien que minime, est déjà fort considérable à côté du déplacement annuel du campement qui est inférieur à 10 km. Par contre, le "déplacement" social était beaucoup plus grand. Dans l'Aftout, Samba ne connaissait guère que des Peul et quelques Maure. A Kaëdi, la diversité est beaucoup plus grande et les modes de vie différents. Il s'est engagé chez un commerçant de la ville pour cultiver ses champs de walo et participer aux récoltes. Au retour, il a acheté un taurillon et une genise sur le marché de M'Bout et, rentré au campement familial... son père a commencé

(1) littéralement célibataire - Par extension, jeune louant ses services, soit pour des activités agricoles, soit pour des activités d'accompagnement de troupeaux.

à envisager son mariage.

La recherche de l'aventure et de l'exploit individuel est constante. Ainsi, faut-il sans doute, interpréter le développement récent des séances de lutte accompagnées du tam-tam dans les villages les mieux fixés Les fauves et les combats contre ceux-ci ont pratiquement disparu de l'espace fréquenté (1). Il y a alors nécessité de rechercher de nouveaux moyens de mise en valeur individuelle pour démontrer sa force et son courage. Les jeunes se donnent alors rendez-vous le soir, dans les villages environnants, pour des joutes bruyantes qui se déroulent sous les cris et les encouragements des jeunes filles venues soutenir leurs favoris.

Il apparaît, que dans ce centre-sud mauritanien, la disparition d'un "lieu d'aventure" entraîne la recherche compensatoire de nouvelles activités ne participant pas au monde de la sécurité. Cependant, il est évident que chaque individu ou chaque groupe socio-politique définit diversement l'équilibre entre deux espaces opposés mais complémentaires.

3) Des équilibres différents entre aventure et sécurité

a) A l'intérieur d'un même groupe :

Le premier élément qui détermine l'équilibre individuel entre aventure et sécurité, est la place occupée dans la société d'origine. Il est en effet exclu que l'enfant puisse participer, tout comme la femme, à l'espace d'aventure. L'enfant est en effet, confiné dans l'espace dévolu aux femmes qui reste un espace sécurisant ou chaque élément social ou naturel est connu. A un moindre degré, il en va de même des "adultes" et surtout des vieux qui ont la charge de direction du groupe, donc le devoir d'en assurer la survie. Ceux-ci auront alors tendance à faire que la société dont ils sont responsables soit dans les meilleures conditions possibles d'existence. Ils pourront aussi, rechercher pour eux, en vieillissant, la possibilité de mieux pratiquer l'islam, de se fixer à proximité d'autres hommes afin de pouvoir effectuer la prière en commun du vendredi et d'être dans le champ d'action direct de leur marabout.

L'espace d'aventure reste surtout, le domaine des adolescents et des jeunes hommes. Ce sont eux qui participent aux luttes, aux voyages lointains, aux transhumances.

Cependant, il faut tempérer ce schéma archaïque par trop rigoriste par rapport à la situation actuelle. Il faut signaler que les vieux ne répugnent pas, loin de là, à aller en ville et nombreux sont ceux qui, durant la saison sèche, passent leur temps entre Kaédi, Kayes, voir Nouakchott, Dakar ou Bamako. En fait, ces mouvements n'apparaissent pas réellement comme une recherche d'aventure. Ils savent depuis longtemps ce qu'est la ville et ne s'y étonnent guère. Par contre, c'est là qu'ils peuvent aller frapper aux portes de l'administration et obtenir aide ou justice pour le groupe qu'ils représentent. C'est là aussi, qu'ils vont rencontrer d'autres gens de leur condition et jouir pleinement de leur rang social.

(1) Même si deux lions ont été tués en 1973 sur le bas Karakoro.

Quant aux jeunes, ils commencent parfois à répugner à la vie austère de la brousse et surtout des transhumances solitaires, préférant les aventures plus faciles et moins dangereuses des villes. Cette attitude est beaucoup plus développée chez les éleveurs maure que chez les éleveurs Foulbé. Peut-être faut-il y voir l'influence d'une monétarisation plus développée chez les premiers que chez les seconds. En effet, commerce et spéculation envahissent petit à petit la société maure, comme si le mot d'ordre était devenu "enrichissez-vous". Ce phénomène ne semble pas avoir grande prise sur les éleveurs noirs où les jeunes restent très attachés à la conduite de leurs troupeaux.

b) Les groupes et leurs choix :

A travers les combinaisons aventure -sécurité, chaque groupe agro-pastoral a tendance à définir son espace et les arrangements des éléments de celui-ci en fonction des oppositions et des complémentarités qui existent entre les intérêts de l'animal et ceux de l'homme. Il est évident qu'une bonne croissance du troupeau est avantageuse pour l'homme, mais elle peut nécessiter un isolement permanent en brousse, loin de groupes sociaux assez larges, loin de possibilités de consommation ; c'est-à-dire, dans des conditions de grande austérité. L'homme doit alors vivre uniquement des produits de son troupeau.

Par contre, la fixation des hommes sur de bons terrains de cultures si elle permet la nourriture correcte des hommes, est par contre défavorable au cheptel qui risque de voir ses intérêts sacrifiés à la production céréalière.

De multiples niveaux existent entre ces deux extrêmes qui dépendent des équilibres choisis entre aventure et sécurité, hommes et bêtes, mais aussi possibilités de choix socio-politiques (cf.I), en raison des hiérarchisations sociales et des rapports de dominations existants. Il faut aussi signaler que les choix effectués par les différents groupes sont variables dans le temps et dans l'espace et ne peuvent être le fait que de groupes "libres", c'est-à-dire, aptes à choisir les éléments du milieu traduisant les besoins préférentiels du groupe. Les arrangements spatiaux successifs propres à chaque groupe socio-politique, indiquent la valeur relative accordée à l'élevage et au cheptel dans les différentes conceptions du monde par les civilisations agro-pastorales. Ils concilient :

- un ou des milieux directement propices à l'homme,
- un ou des milieux directement propices à l'animal.

Chaque milieu a sa caractéristique principale dans sa perception par l'éleveur. Ces perceptions de l'espace doivent se traduire par des modes d'utilisation de ceux-ci, modes d'utilisation qui restent aussi conditionnés par les rapports politiques entre les différents groupes utilisateurs.

Il semble que ce soit à travers l'étude des genres de vie que puissent se dégager les rapports réels des hommes et de l'espace et des choix effectués par les différents groupes socio-politiques imposant un certain niveau d'exploitation du milieu.

III. - LA VARIETE DES GENRES DE VIE ET DES NIVEAUX ECONOMIQUES :

Si l'ensemble des hommes du sahel reste soumis en premier lieu aux conditions naturelles, cela ne signifie aucunement que le milieu impose un genre de vie. En effet, l'on peut observer dans l'espace du centre-sud mauritanien des genres de vie allant du sédentarisme agraire au pastoralisme semi-nomade, en passant par une multitude de nuances. Les quelques analyses précédentes ont voulu montrer qu'à côté des conditions naturelles, structures socio-politiques, comportements culturels et rapports politiques pouvaient être très importants dans la détermination du genre de vie adopté par les groupes agro-pastoraux. Ces facteurs, mobiles dans le temps et par là parfois difficilement saisissables, semblent être, en grande partie responsables des évolutions récentes qui, pour la plupart, se sont effectuées avant la crise climatique que vient de connaître le sahel.

C'est à travers l'utilisation de l'espace par les groupes agro-pastoraux que l'on peut le mieux approcher en première approximation les différents genres de vie qui interfèrent avec l'exploitation et les niveaux économiques. L'ethnie et le groupe auquels appartiennent les éleveurs donnent une première sélection. Il faut aborder celle-ci avec circonspection en raison des interférences pouvant exister entre eux.

Deux ensembles ethnico-économiques cohabitent ou se juxtaposent dans un milieu assez homogène : l'Aftout et ses marges. Il s'agit des Foulbé walo et des Foulbé dieri.

A) Semi-nomadisme et semi-sédentarisme du Gorgol et de l'Aftout :

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans une discussion sur la valeur des terminologies appliquées aux genres de vie agro-pastoraux qui n'ont qu'une valeur toute relative en raison des approximations qu'elles impliquent. La variété des genres de vie rencontrés dans l'ensemble des civilisations agro-pastorales rend difficile la transposition d'un terme d'un groupe à un autre. La terminologie employée ici fait référence à un séminaire de l'institut de géographie de Rouen tenu à Tignes en 1971, aux articles de BARRAL H., notamment à "Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le N.E. de la Haute-Volta" (1), et à TOUPET Ch. (2).

Sont ici considérés comme semi-nomades, les groupes dont l'ensemble de la population se déplace entre deux ou trois points fixes suivant les saisons, quelle que soit l'ampleur des mouvements. Les semi-sédentaires sont constitués par les groupes dont une partie de la population reste fixe tout au long de l'année, tandis qu'une partie seulement de la population accompagne les troupeaux lors des transhumances. Bien qu'utilisée, cette terminologie ne rend pas compte de la variété des mouvements saisonniers, ni de leurs motivations, ni de leurs amplitudes.

L'attirance des Foulbé walo pour les cultures de décrue et, celle des Foulbé Dieri pour les cultures sous pluies a déjà été

(1) BARRAL H. 1967
(2) TOUPET Ch. 1975

1) Les choix écologiques des Foulbé walo

La figure XXIII indique les choix effectués par les Foulbé walo Demboube installés à Avoïnat, au pied de l'Assaba. Le village fixe, aux cases se partageant entre le banco et le végétal, est installé sur une butte caillouteuse d'où toute végétation ligneuse a disparu. Le point d'eau, un oglat, est situé dans l'oued, en contrebas, à environ 3 kilomètres. C'est à proximité de celui-ci que s'étendent des champs d'oued importants qui se prolongent par des cultures de niarwal, au pied des buttes rocailleuses.

A la fin de l'hivernage, lorsque commence la période de gardiennage, après la formation des épis de sorgho, les jeunes et la plus grande partie des adultes vont s'installer à proximité des champs soigneusement entourés par des zériba d'épineux. Installés dans des cases provisoires, sur l'éminence la plus proche des champs, ces agriculteurs vont demeurer sur place jusqu'à la fin des récoltes, en décembre. Ils regagneront alors le village fixe où les vieux et de nombreux enfants étaient restés. Ils laisseront sur place, dans les champs, des greniers qui seront visités au gré des besoins. Sauf exception, le bétail ne transhume pas ou s'éloigne seulement des cultures, mais il revient chaque soir se coucher tout près des cases villageoises.

Si, dans ce cas précis, les déplacements sont très réduits en distance, il peut en être autrement sans pour cela modifier fondamentalement le schéma ci-dessus.

Les Foulbé walo de Ouro Molo, installés sur une petite dune à une quinzaine de kilomètres de Kaëdi, au dessus du Gorgol vont cultiver à Ras-el-fil, 50 kilomètres plus à l'est dans un important oollengal. Mis à part les distances différentes, le schéma d'installation reste le même et associe la terre et l'eau aux pâturages.

2) Les choix des Foulbé dieri

Que ce soit par les Hontorbé de Eleïb ou par les Sanarabé de Barkewol, l'utilisation de l'espace par les Foulbé dieri semble identique malgré la différence de taille des installlations.

A Eleïb, le campement d'Ardo gallo est, sur un replat, à quelques centaines de mètres d'un petit sommet rocailleux. L'oued le plus proche est à 3 kilomètres environ. C'est là qu'on trouve les Boyli peul qui côtoient les oglat maure. En décembre, les récoltes de champs d'oued battent leur plein, mais les Foulbé en sont exclus : les terres inondables sont réservées aux propriétaires R'madine et à leurs captifs. Pour cultiver, depuis la sécheresse de 1968, les Hontorbé ont occupé de nombreuses terres de niarwal, plus au sud, au pied des reliefs, entre la "piste" Eleïb- Ghabra et l'oued Trioumbal. En hivernage, le village est abandonné pour se rendre à 7-8 kilomètres au sud, sur de petits monticules, à environ 2 kilomètres des terrains de cultures. Le cheptel suit le mouvement. En période de gardiennage, le troupeau reste à l'écart tandis que la population agricole se rend près des champs. Après les récoltes, les animaux rejoignent les hommes et pâturent les chaumes. Vers le mois de décembre, l'ensemble retourne vers Eleïb passer la saison sèche à proximité des Boyli.

L'élément d'attrait principal apparaît être ici, l'eau, dans cette région où le cheptel bovin maure est peu nombreux. Pourtant, les Hontorbé commencent à se plaindre du surpâturage augmentant l'âge du premier vêlage des bêtes.

De même, les Sanarabé sont nombreux installés dans la boucle du Gorgol noir, à Barkewol el Akhdar. Les installations humaines apparaissent comme très diffuses. Les campements atteignent rarement 10 cases, à côté de la forte implantation maure, sur la palmeraie de Barkewol el Abiod. La région est très mamelonnée, les buttes caillouteuses nombreuses et les oueds très hiérarchisés. Les points d'eau de saison sèche sont rares mais dotés d'un important débit. Les maigres campements s'installent là aussi, en saison sèche, sur de petites éminences. En période de cultures, ils s'installent à quelque distance des champs de niarwal qui sont rejoints par le cheptel et les bergers après les récoltes. En décembre, le mouvement inverse s'effectue jusqu'aux implantations de saison sèche, dispersées aux alentours des points d'eau abondants de Bethet Zlamta, vers l'eau, problème dominant des Foulbé dieri de l'Aftout.

Ce qui paraît différencier Foulbé walo et Foulbé dieri, c'est l'éloignement différent de la terre. Le Poullo walo recherche les terres inondables plus productives en céréales et plus sûres quant à la récolte espérée. Ce dernier organise son espace de manière à préserver deux intérêts, ceux de l'agriculture et ceux de l'élevage, en installant le village à proximité des zones pâturables. Le Poullo dieri tente de conserver la priorité aux intérêts pastoraux, en installant les champs de niarwal près des pâturages, puis, en fournissant une eau abondante au cheptel durant la saison sèche.

Cependant, ce schéma simpliste doit être tempéré. De nombreux Foulbé walo cultivent des terres de niarwal, non pas seulement en appoint, mais aussi en cultures uniques. En contrepartie, les Foulbé dieri se mettent de plus en plus aux cultures d'oued, notamment depuis la sécheresse de 1968 où les récoltes de niarwal ont été nulles.

Si des groupes entiers comme les Peul Godiowel s'apparentent résolument et dans leur intégralité aux Foulbé dieri, d'autres comme les Demboubé ont des attitudes variables en fonction de leur localisation, cette dernière découlant très certainement du choix de s'apparenter aux Foulbé dieri considérés comme plus nobles.

Il faut signaler que les cultures de tiangol n'ont pas chez tous la même signification. Il s'agit, chez les Foulbé walo, d'un choix culturel et économique. Par contre, cette culture apparaît beaucoup plus chez les Foulbé dieri comme une contrainte imposée par des circonstances extérieures : improductivité des terres de niarwal dans de mauvaises conditions climatiques, alors que ces cultures s'étaient déjà développées en raison de la fixation des Foulbé dieri dans un espace qu'ils ne contrôlaient pas.

Les uns essaient-ils de concilier deux activités et les autres de conserver leur élevage en adoptant l'agriculture ? ou, assiste-on à l'agonie du genre de vie semi-nomade des Foulbé dieri ? La troisième partie essaiera de donner des éléments de réponse.

Une autre constatation est d'autre part à faire ; les Foulbé dieri infiltrés dans l'Aftout, sont installés à proximité des zones où des abreuvements abondants sont permis et menacent alors la région

de surpâturages. Par contre, les Foulbé walo sont installés en majorité sur des points d'eau ayant des débits inférieurs à 1,5 m3/s.

Nous ne parlons ici que des Foulbé walo de M'Bout, non de ceux du Gorgol. Est-ce un manque de force politique de ces derniers moins craints que les Foulbé dieri plus ombrageux qui a pu les empêcher d'avoir accès aux points d'eau les plus importants, ou est-ce le résultat d'un choix de zones d'exploitation favorables à leur système ? La troisième partie reviendra là encore, sur ce problème.

Ces systèmes mis en place amènent à des mouvements beaucoup plus importants des groupes qui, apparamment, sont les moins pastoraux (cf. carte X). En effet, les Foulbé walo semi-sédentaires, c'est-à-dire se déplaçant au cours de l'année autour d'un point fixe où demeure une partie de la population, parcourent des distances plus grandes que les Foulbé dieri semi-nomades, oscillant entre deux ou plusieurs points fixes dans l'espace abandonnés totalement par la population à certaines saisons ; chez ceux-ci, l'espace parcouru ne dépasse plus guère 10 kilomètres de rayon. Cela change beaucoup de la situation décrite par les cartes de M. BONNET DUPEYRON qui faisaient par exemple, osciller les Hontoobé aujourd'hui fixés à Tioumbal, Areré et Eleïb, entre le Guidimakha et le nord de M'Bout, ou les Foulbé dieri entre Gleïta et Barkewol avec pâturages de saison sèche vers M'Bidiam. Ces mouvements avaient des amplitudes de plus de 100 kilomètres. On retrouve les Foulbé dieri à Barkewol, mais non plus en hivernage où l'eau est abondante mais, en saison sèche où elle est rare.

Cette installation des Foulbé diéri dans un Aftout où ils n'ont aucun pouvoir politique et où cette absence les contraint à réduire énormément leurs mouvements, est difficilement explicable. Les raisons données par le discours des éleveurs est l'existence d'eau et surtout celle de meilleurs pâturages. Cela pouvait être vrai il y a trente ans, vu la très faible possession de bovins par les Maure. De nombreux pâturages étaient alors inexploitées et leur utilisation a pu abaisser l'âge du premier vêlage des femelles. Mais, pourquoi sont-ils demeurés face aux contraintes pesantes qu'ils subissaient ? Préféraient-ils payer tribut mais avoir leur cheptel en bonne santé ? Est-ce que l'installation de quelques Foulbé diéri dans la région de Kiffa leur a indiqué des contraintes identiques de l'autre côté de l'Assaba ? Est-ce que dès leur départ des marges de l'Aftout les Foulbé walo ont pris leur place ou bien plutôt, n'est-ce pas l'installation de Foulbé walo sur leurs parcours mal contrôlés qui les ont poussé à partir ? Nous ne pouvons en effet, nous résoudre à accepter cette réduction de la mobilité comme le résultat d'une évolution interne. Aucun groupe ; eul n'a en effet, autant l'apparence du nomadisme. Les groupements de population sont très faibles et les paillotes toujours d'apparence fragile. L'attrait pour la brousse reste un élément essentiel des choix de vie de ce groupe austère qui a perdu sa liberté, mais ne peut expliquer cette réduction.

3) Niveaux économiques des Peul de l'Aftout et de ses marges

Djibi Samba est installé avec les siens depuis 21 ans à Djowol, à mi-chemin entre M'Bout et Barkewol, à proximité du Gorgol noir et d'une zone de bons oglat fournissant près de 3m3/h. Agé de 46 ans, Djbi a vu son frère cadet demeurer avec lui, avec sa femme et ses deux enfants de 6 et 8ans. Dibi a, lui, deux épouses dont il a eu 9 enfants. Ses trois filles ainées sont mariées et ont quitté le galle qui regroupe

12 personnes. Depuis une dizaine d'années, ce groupe cultive deux champs de niarwal sur des sols sablo-argileux. Ces champs nécessitant un moud (1) chacun de semence, peuvent produire 4 à 500 kg de nianiko et de souna (2). Cette production est loin d'être suffisante pour la consommation annuelle, qui bien que réduite, s'élève aux alentours d'une tonne. Le complément nécessaire est obtenu près des Maure Tadjakant installés près de Darfeig et d'el Harach, par troc entre le lait des troupeaux Peul et le gros mil maure. Le mil est aussi acheté après la vente du beurre fabriqué par les femmes.

En 1971/1972, Djibi possédait avec son frère, environ 80 zébus et seulement 3 à 4 chèvres. Six bêtes ont été vendues dont un boeuf de cinq ans, en octobre, pour la somme de 2.200 ouguiya (3) à un dioula de passage. Trois taurillons ont été menés à Kaëdi pour la Tabaski (4) et ont rapporté 1 400 ouguiya. Les deux génisses vendues l'ont été en juin, à M'Bout pour 1 100 ouguiya à un commerçant de la place.

Le gain obtenu de la vente des trois taurillons a été totalement absorbé pour la fête de Tabaski, par l'achat de tissus, de thé et de sucre. 1.300 ouguiya ont été consacrés au paiement de l'impôt ; le restant, soit 2.000 ouguiya, a servi à l'achat de 150 kg de petit mil à 10 ouguiya et à fournir une maigre quantité de thé et de sucre.

La vie de ce gallé est très austère et les dépenses peu importantes. Elle est représentative de ce que vivent les Foulbé dieri de l'Aftout, qui, malgré une production céréalière très insuffisante, parvenaient à vivre par la vente de 8 à 10 % de leur troupeau chaque année, grâce au troc lait - mil et à la vente de beurre dans les campements et adabaye maure. Le cours du troc est très variable ; en juin, une calebasse de lait peut fournir trois calebasses de mil : par contre, en novembre, il faut cinq calebasses de lait pour obtenir une de mil. Cette situation s'est beaucoup dégradée avec la sécheresse et à côté des pertes en bétail, les Foulbé dieri se sont mis à cultiver des champs d'oued (cf. IIIème partie).

Yero est M'bodabio (pl. woddade). Il est installé avec ses deux femmes, ses deux fils de 20 ans et 12 ans et ses trois filles, à Salka Ballé à quelques kilomètres de M'Bout. Mais, ses deux frères Samba et Oumar, sont fixés à 5 kilomètres de là, à Gleïta et regroupent 10 personnes. Les deux gallé vivent en symbiose économique. Ce gallé économico-social, est donc constitué de 18 personnes. Il possède de nombreux champs dont 10 sont mis en culture chaque année. Cinq sont des champs de tiangol et cinq des champs de niarwal. Chaque adulte en possède théoriquement un en propre dans chaque catégorie. Yero possède un champ de tiangol de un moud et un champ de niarwal de 1½ moud. Il en va de même de Samba et Oumar ses frères, de Amath le fils de Samba mais aussi du mari de la fille aînée de Yero (15 ans), qui, étant son neveu est venu vivre avec eux. Si l'appropriation des champs est théoriquement individuelle, il y a systématiquement entraide en cas de manque de l'un ou de l'autre.

---

(1) environ 4 kg

(2) nianiko : espèce de mil originaire du Mali

(2) souna : petit mil pennissetum

(3) un ouguiya : 0,10 F.F. = 5 C.F.A.

(4) Aït el Kebir d'Afrique du Nord.

Ces champs produisent largement, en bonne année, de quoi nourrir la famille. Mais, jamais le surplus n'est commercialisé. Il est conservé dans les greniers situés près du village, en prévision des hivernages déficitaires.

Ce groupe possède un très important troupeau bovin (plus de 200 têtes) et, si plus de 30 têtes ont été vendues en 1972/1973, la commercialisation en 1973/1974 a été beaucoup plus réduite. Mais, en 1972/1973, les récoltes avaient été presque nulles et Yero et ses frères ont préféré vendre des animaux à prix réduit plutôt que de les voir crever. La vente du bétail est effectuée au bénéfice de la Südu,(1) de la famille matrimoniale et non du gallé entier.

En 1973/1974, Yero a vendu 10 moutons et chèvres pour environ 6.000 ouguiya. Cette somme lui a suffi pour acheter des vêtements pour 600 u.m., des bijoux pour 1.000 u.m. et du riz 1.500 u.m.; le surplus correspondant à ses impôts. Dans le même temps, Samba vendait un veau de 2 ans à 1.000 u.m. et une génisse à 2.000 u.m. Oumar était allé travailler à Kaëdi, ramenant 3.000 u.m; ce qui lui permettait de ne rien vendre. Amath, engagé comme berger par Cheikh Ahmed Khalif commerçant à M'Bout, ramenait au troupeau familial deux génisses et était habillé. Enfin, le mari de la fille aînée de Yero, lui aussi berger, gagne suffisamment pour faire vivre sa famille sans jamais vendre de bêtes.

La consommation de ce gallé ne se limite pas à sa production céréalière et aux possibilités offertes par la vente de bétail. En effet, à tour de rôle, les femmes se rendent à M'Bout pour vendre le lait et le beurre obtenus du cheptel. Ces ventes permettent, en temps normal, non seulement de ramener abondamment au village du thé, du sucre, des ingrédients divers pour la cuisine mais aussi, du riz et surtout du tissu pour l'habillement des femmes. Le cas de ce gallé n'est pas exceptionnel. Il représente assez bien, la vie moyenne des Foulbé walo agriculteur - éleveurs semi-sédentaires.

La taille importante des gallé (ici 19 personnes) permet une division du travail. Ce sont surtout les fils de Yero qui s'occupent du cheptel, permettant aux autres hommes de s'engager comme berger ou d'aller travailler à Kaëdi. Si en année normale, il n'y a pas de transhumance, si ce n'est à quelques kilomètres seulement, le manque d'herbe entraîne un mouvement vers le sud. C'est la südu de Yero qui en est responsable. L'ensemble de la famille matrimoniale part alors, mais les femmes s'arrêtent vite s'il faut pousser loin vers le sud et reviennent alors à Salka Balle où est demeuré un petit troupeau laitier. Yéro et ses fils vont vers le Guidimakha en passant vers Tachott. Ils vivront du lait de leur troupeau et troqueront une partie de celui-ci pour obtenir des céréales.

Ces deux exemples représentent deux genres de vie différents et deux niveaux économiques opposés. A côté de la pauvreté et de l'austérité de Djibi, la relative abondance de Yéro peut apparaître comme une grande richesse. Mais, celui-ci s'appuie en grande partie sur une production céréalière importante. Entre ces deux extrémités, des cas intermédiaires apparaissent ; tel poullo diéri consacre beaucoup plus à l'agriculture que djibi, tandis que tel poullo walo possède un tel orgueil de l'élevage qu'il délaisse quelque peu les champs d'oued.

Sudu : litt. case ; famille matrimoniale.

Boderi fait partie de la confédération des Galloyabé mais, il ne s'est pas fourvoyé dans l'Aftout des Tadjakant et des Chrattit. Depuis près de quarante ans, son gallé est installé à Séï à l'ouest de la Wawa de M'Bout, à proximité d'un point d'eau ayant un débit compris entre 1,5 et 3 m3/s. Les terrains appartiennent ici à des Chorfa. Installés sur une butte en hivernage, le gallé se place en fin de saison humide vers les champsde niarwal et de tiangol. Deux champs d'oued de deux mouds chacun ainsi qu'un champ de niarwal de la même valeur permettent au groupe, de satisfaire les besoins céréaliers des 19 personnes constituant le gallé.

Boderi paie des impôts pour 44 bovins déclarés mais, il en possède plus de 100 et il y ajoute quelques dizaines de chèvres,.Ses fils ainés (20, 18, 16, 14 et 12 ans), s'occupent surtout du troupeau mais ne partent pas en transhumance. Ce n'est que depuis 1968 et sa sécheresse, que le groupe entier se déplace en saison sèche et chaude vers Bouziab, à 10 kilomètres de Seï, mais de l'autre côté de la Wawa.

En 1972, Boderi a vendu :

- Deux boeufs de 7 ans	7.600 u.m.
- Deux veaux de 2 ans	900 u.m.
- Une vache (à Kaedi)	1.000 u.m.
	9.500 u.m.

Il a dépensé :

- Impôts	1.709 u.m.
- Thé - sucre	4.000 u.m.
- Habillement	3.000 u.m.
- Riz	1.000 u.m.
soit	9.709 ouguiya

La différence entre gains et dépenses est couverte par les deux fils ainés qui ont coutume de s'engager comme berger chez les commerçants de M'Bout, et qui ramènent en outre, deux génisses et leur habillement. Boderi et sa famille qui ne négligent pas le travail de la terre mais ne vendent pas de lait, font figure de semi-nomades aisés.

Quant à Mamadou Demba, Poullo walo des Bokisaboundounabé, il a un fort orgueil de sa profession d'éleveur. Il oscille avec les 23 personnes de son groupe, entre Gleïta et Rakna, au pied oriental de la Wawa. L'installation à Rakna (distant de Gleïta d'environ 10 km), en hivernage et en saison froide, permet à ses deux femmes et à sa fille aînée de vendre le lait au marché de M'Bout. Le groupe possède 10 champs de niarwal qui permettent de satisfaire, en année normale, les besoins du gallé, mais sans permettre la formation de surplus.

De ses 200 animaux (67 % de femelles), il en a vendu 23 en 1973/1974, dont six boeufs de quatre ans en octobre, puur acheter du mil. Il partit ensuite à Dakar vendre trois boeufs de 3 ans (7.500u/m.)

pour couvrir les frais de la fête de Maouloud ; les bêtes restantes furent vendues au cours de l'année sans que le propriétaire se souvienne des prix. Ces ventes très importantes, qui se répétent depuis plusieurs années, ont poussé Mamadou à mettre en culture des champs d'oued ; ceux-ci sont loués aux Maure qui prélèvent en outre, l'assakal.

Groupe intermédiaire entre les semi-sédentaires aisés et les semi-nomades pauvres et austères, le gallé de Mamadou se rapproche aujourd'hui des premiers par l'adoption de culture de walo, sous le prétexte de préserver son élevage. C'est aussi la voie qu'avait choisi Boderi depuis longtemps et qui lui permet une vie beaucoup plus aisée que la majorité de ses confrères Foulbé dieri de l'Aftout.

Il faut remarquer, que ces familles associant élevage et agriculture, ont la possibilité de pratiquer une certaine division des tâches permettant en cas de nécessité la transhumance du bétail. L'organisation "villageoise" des Foulbé walo permet aux familles peu riches en main d'oeuvre de regrouper les troupeaux pour ces transhumances de conjoncture, ce qui n'est pas le cas chez les Foulbé dieri dispersés et jaloux de leur indépendance. Ainsi, le système Foulbé walo entaîne une exploitation plus large du milieu environnant par l'entraide qu'il permet. Cependant, l'Aftout et ses marges ne connaissent pas, loin de là, un peuplement exclusif peul, mais possède un grand nombre de tribus maure qui d'autre part, s'étendent sur l'ensemble du territoire.

B) LA MISE EN VALEUR PAR LES MAURE

Nous ne reviendront pas sur l'espace de vie très réduit des Haratin qui ne participent que marginalement à l'économie pastorale. Il ne faut pourtant pas les oublier car leur rôle est important dans la détermination des genres de vie des Maure libres. Il a déjà été dit combien la place dans la hiérarchie sociale influait sur l'ampleur de l'espace de vie. Il faut introduire, une nouvelle distinction : celle entre les Maure septentrionaux au nord du 16 N environ, et les Maure méridionaux. Ce ne sont pas les distances vécues qui sont ici en cause, mais le mode d'utilisation de l'espace.

1) Le semi-nomadisme :

a) - Les Maure septentrionaux :

L'ensemble des groupes mobiles de cet espace, associent des parcours d'hivernage à des lieux de passage et d'implantation de saison froide et de saison sèche chaude. Le trait commun aux pasteurs maure apparaît aussi être l'installation en saison froide sur les lieux de culture. Ces lieux de culture sont ceux où sont fixés Haratin et tributaires. Ce nomadisme a perdu de son indépendance d'antan, pour osciller autour des lieux de production céralière, pour s'orienter vers un semi-nomadisme généralisé.

"Le semi-nomadisme est actuellement le plus caractéristique (des genres de vie) de l'aménagement de l'espace en Mauritanie sahélienne". (1) Nous souscrivons aux raisons données par Ch. TOUPET dans son

(1) TOUPET Ch. 1975 - p. 297

Agueilatt qui se fixent totalement à peu de distance de leurs adabaye en saison sèche. Le fait de conserver la tente et de ne pas utiliser d'installations sédentaires, ne fait rien à l'affaire.

Le cas des Chrattit et Tadjakant qui oscillent entre deux pôles de fixation est plus délicat. Si l'on ne tient compte que de la fixation à proximité des adabaye, nous serions en présence d'un semi-sédentarisme. Mais,une partie de la population, quoique faible, demeure sur un lieu de passage de début d'hivernage où la population, moins les Haratin, se regroupe. Ces points de fixation conservent l'apparence du campement nomade, mais la mobilité réduite des tentes, pour des raisons sanitaires, ne saurait être taxée de déplacement. Alors, si l'on ne tient pas compte des Haratin, cette population doit être considérée comme semi-sédentaire tout comme elle doit l'être si dérée tient compte des Haratin mais pas du petit noyau de fixation à proximité des terrains de parcours d'hivernage.

Les distinctions sont plus aisées à faire dans la partie méridionale de l'espace considéré. Les groupes sont en effet fixés en hivernage sur les lieux de culture. Lorsqu'une partie de la population y demeure en saison sèche, nous sommes en présence de semi-sédentarisme ; dans le cas contraire de semi-nomadisme ; les Zbeïratt se distinguent notamment dans ce dernier cas. S'ils ne pratiquent plus les rezzou ils n'en n'ont pas pour autant perdu l'habitude des grands mouvements nord-sud. Il faut leur associer les Iboïlin, Ahel Laklal, Tadjouanit, Ahel Jilani et Louteïdatt chez lesquels l'économie pastorale reste primordiale.

Dans cet ensemble, le cas des Ahel Miské est un peu à part. Semi-nomades pauvres, oscillant entre l'oued Kamdi et le sud de l'Assaba avec des troupeaux surtout ovins et caprins, ils ont reçu l'appoint d'une dizaine de familles Foulabé qui se sont faites recenser dans leurs rangs. Leur richesse en bovins se développe d'année en année et un noyau de fixation se forme entre l'oued Kamdi et la passe de Soufa à quelques kilomètres des gros villages Foulabé. Eux qui ne pratiquaient pas la culture, revendiquent aujourd'hui une part de la passe de Tektak dominée par les Foulabé Oulnabé de Samba Ngoma ; sans doute, l'arrivée de "sang nouveau" permet-elle de diversifier leur économie et par là, de l'améliorer.

Deux facteurs nous empêchent d'évaluer correctement les niveaux économiques des tribus maure du Sahel mauritanien. En premier chef, la commercialisation du cheptel est surtout une commercialisation de petit bétail. Un peu avant la Tabaski, chaque tribu ou groupe de tribus confie à quelques-uns de ses membres une part importante du troupeau pour être emmenée sur les marchés du Mali et surtout du Sénégal. Cette commercialisation en commun ne permet pas de pratiquer facilement une répartition par famille des gains obtenus. Ceci, d'autant plus que notre analyse de la société maure se situe au niveau de la Fakhad, correspondant au wuro ou au saré p'eul, alors que l'analyse pour ces derniers s'est située au niveau du gallé, correspondant à la dkiza maure. En second lieu, une part importante des populations maure a émigré vers les villes non seulement de la Mauritanie mais aussi du Mali, du Sénégal et même de Côte d'Ivoire et du Libéria pour se livrer à des activités commerciales.

Pour A. LERICOLLAIS (1) entre 5 et 9 % de la population active masculine des Maure du Guidimakha se trouve dans des états africains, hors de la Mauritanie. L'apport des travailleurs émigrés est difficilement estimable, qu'ils soient commerçants ou bijoutiers. Quoi qu'il en soit, l'économie monétaire tend à prendre une place de plus en plus grande à l'intérieur de la société maure : développement du commerce intra et extra national, embauche salariale de population d'origine servile de plus en plus développée dans les villes dont l'essor a été important au cours des dernières années. L'un des mots d'ordre de cette société semble être aujourd'hui : enrichissez-vous, et cette monétarisation, qui pousse à la spéculation tend à devenir l'idéal premier de cette société qui fut exclusivement pastorale.

C) LES PEUL MERIDIONAUX ET ORIENTAUX ; DU SEDENTARISME AU SEMI-SEDENTARISME

1) Les formes d'exploitation de l'espace.

Les cartes dressées par M. BONNET DUPEYRON à la fin des années 40, donnent une bonne idée de ce qu'étaient les genres de vie dans la partie méridionale du sahel mauritanien. Le semi-sédentarisme apparaît clairement pour les Foulabé les plus orientaux et méridionaux (Thienel, Zreïgatt, Vindu Seno et Agouanit). Seuls les Foulabé M'Bout apparaissent comme semi-nomades. Quant aux autres groupes peul du Guidimakha (Ferlankobé, M'Borobé, etc...) ils n'apparaissent pas dans les mouvements indiqués. Nous pouvons donc considérer qu'ils étaient alors sédentaires ou que les mouvements des troupeaux étaient limités ou exceptionnels. Cette situation peut être parfaitement illustrée aujourd'hui par les Ferlankobé de Koninkoumou ou de Boutanda. Fixés en gros villages, ils cultivent les seno fumés aux alentours de ceux-ci et le troupeau ne s'éloigne guère des implantations humaines. La part de l'activité agricole est ici primordiale. Les peul ne vendent en effet pas de lait et produisent suffisamment de céréales pour leur auto-consommation. Leur genre de vie est sédentaire, le cheptel n'étant qu'un appiont à l'agriculture permettant d'avoir des revenus lorsque le besoin s'en fait sentir. Si cette situation est représentative de la majorité des Peul du Guidimakha, elle ne représente pas la vie réellement vécue par l'ensemble des Ferlankobé.

Ainsi, Samba Pathé est installé près de Tektak, sur un replat dominant l'oued en contrebas, au pied de l'escarpement de l'Assaba. Ce groupe cultive à la fois seno et tiangol qui lui permettent de satisfaire ses besoins en céréales. La fumure des champs de seno avant et après les cultures, permet de cultiver durant plus de 10 ans sur les sols sableux. Un appoint alimentaire est apporté par le travail agricole des femmes. Non seulement elles produisent un peu d'arachide mais aussi du riz ; l'influence d'un long séjour en milieu Sarakholé et l'adoption de certaines habitudes de ceux-ci se font sentir. Aujourd'hui, en milieu Foulabé, les femmes tendent à perdre cette tradition et, seules les vieilles pratiquent encore une culture rizicole. Après les récoltes, accompagné par les jeunes

---

(1) A. LERICOLLAIS 1975.

le cheptel quitte le village où ne demeure qu'un troupeau laitier. La transhumance de saison sèche est devenue la règle, mettant en valeur l'abandon du sédentarisme au profit d'une reprise des transhumances avec le changement du milieu humain. En effet, ici, la pression des sédentaires ne se fait plus sentir.

Cependant, le Guidimalkha connaît apparamment une reprise des transhumances pastorales. Adama Diallo, Poullo walo des M'Borobé est installé à Nieleba, à 40 km au nord de Sélibabi. Ce Peul n'a plus accès aux cultures d'oued depuis une dizaine d'années en raison de l'extension des cultures Sarakholé. Malgré la fumure de ses champs de séno, ses récoltes sont insuffisantes. Aussi, a-t-il recours au troc lait-mil chez les Sarakholé. Dès la saison froide, les jeunes partent avec les troupeaux vers Sélibabi ou les autres villages sédentaires. Un peu plus tard, le reste de la population les rejoindra en laissant au village le mil récolté et qui sera utilisé en fin de saison sèche. Nous sommes ici en présence d'un semi-nomadisme pastoral à but commercial lié à la réduction des cultures possibles par les éleveurs sous l'influence de l'extension des champs des sédentaires.

Dans l'ensemble, le Guidimakha apparaît comme une zone de sédentarisme pastoral, malgré quelques exceptions. Seule, la zone centrale, entre Archan et Ajar, presque indemne de peuplements Sarakholé, apparaît comme une région de petit semi-nomadisme pour une partie de la population se déplaçant entre implantations d'hivernage et terrains de cultures de niarwal et de tiangol.

C'est à partir de cette situation de relative fixité que les Foulabé, depuis 30 ans, ont gagné le Karakoro et en même temps, développé le système de transhumance et de semi-sédentarisme. Il a déjà été dit la situation neutre du village Foulabé par rapport aux différents composants écologiques de l'espace (cf. figure XXIV). Ce type d'installation à mi-chemin entre l'eau, l'herbe, la terre et le troupeau donne déjà une indication des choix Foulabé, dont les préoccupations se tournent à parts à peu près égales vers l'agriculture et l'élevage. En règle générale, le cheptel part en transhumance en saison froide ou en saison chaude, accompagné soit par les jeunes soit par une partie du gallé. La mise en culture des oueds, tendance à réduire l'importance de la transhumance chez les familles qui la pratiquent. Il faut sans doute voir là, l'influence des récoltes tardives mobilisant la plus grande partie de la main d'oeuvre. Dans cette région du Karakoro, l'utilisaton temporaire de l'eau est beaucoup plus libre que dans l'Aftout, ce qui permet aux troupeaux des départs plus tardifs. Si la majorité des gallé sont réellement semi-sédentaires avec transhumances de saison sèche accompagnées d'une partie de la population, d'autres ont un type d'exploitation de l'espace beaucoup plus complexe : si une partie du gallé est réellement semi-sédentaire, une autre est semi-nomade s'occupant surtout du cheptel et ne pratiquant que des cultures accessoires. Plusieurs années peuvent s'écouler sans que les "semi-nomades" ne reviennent au point de fixation semi-sédentaire. Les rapports ont surtout lieu lorsque les uns ont besoin de bétail ou les autres de mil.

Ce cas d'association intra-familial de deux zones d'exploitation est l'un des modes de progression du front Foulabé vers l'est. Ce n'est pourtant pas la forme principale qui est le détachement pur et simple de jeunes gallé du village qui reconstituent le genre de vie

de leurs zones d'origine. Quant aux quelques groupes qui apparaissent comme sédentaires, groupes cultivant tous des oueds, ils participent en fait à l'économie pastorale semi-sédentaire. Ils sont constitués de deux types de famille. D'une part, des familles possédant peu de main d'oeuvre et un nombreux cheptel, soit parce que les enfants sont trop jeunes dans un nouveau gallé, soit parceque les enfants sont partis créer de nouveaux gallé, vers l'est, vers l'Afollé ; une partie du cheptel peut alors être confiée à une "clientèle" sociale qui profite ainsi de ce cheptel excédentaire. Ce sont ces deuxièmes groupes démunis en cheptel qui forment la seconde part des populations apparaissant comme sédentaires, groupes pauvres souvent socialement dominés (Mathiubé ou autres). Ils consacrent la part principale de leurs activités à l'agriculture, recevant une part du lait fourni par les excédents de bovin des groupes les plus riches et socialement dominants. Cette dernière catégorie a pu s'installer sur les lieux de transhumance de saison sèche et reçoit ainsi la visite de troupeaux nombreux au moment où le lait est le plus rare. En contrepartie, ils peuvent fournir le mil aux accompagnateurs de troupeaux. C'est le cas notamment pour les gallé les plus démunis des Nianinkobé de Tichilitt el Beïda installés près du Karakoro au niveau de Guelewol.

Depuis trente ans, avec la pénétration Foulabé vers le Karakoro puis vers l'Afollé on a donc assisté à un développement du semi-sédentarisme,
qui dans des formes sociales particulières peut même déboucher sur des formes originales de semi-nomadisme dépendant. Ces formes d'organisation et d'exploitation de l'espace autorisent des niveaux de vie supérieurs à ceux des autres Peul du sahel mauritanien central.

2) Les niveaux économiques Foulabé

Ayant déclaré lors de notre arrivée dans les villages et campements Foulabé que les enquêtes étaient anomymes, nous allons donc changer les noms des personnages cités même si certains demeurent très reconnaissables:

Diama est pauvre. Pour une raison que nous n'avons pu éclaircir, il a quitté Douboudé il y a cinq ans pour s'installer à Arach Mouderi, en y laissant son jeune frère. Son gallé se compose de sa femme et de Ousmane son jeune neveu. En 1972, sa fille qui était mariée à Kankossa, est revenue au gallé paternel. Il possède un champ de seno qu'il fume après les récoltes et en fin de saison sèche. Celui-ci lui permet, en général, de satisfaire ses besoins céréaliers annuels. Ce n'était pas le cas en 1972/1973 où il a du acheter pour 600 u.m. de mil. Il brise l'austérité de son existence, "on ne boit jamais de thé chez lui", par l'achat de cola. Ceci lui coûte plus de 1 500 u.m. par an. Malgré un cheptel déclaré nul, il a aussi acheté un boubou à 200 u.m. et un pagne et des chaussures pour 400 u.m., ce qui représente des dépenses totales de plus de 2.700 u.m. dont 2.100 en dehors de la nourriture.

Diama a deux sources de revenus. Il dispose, en propre, d'une dizaine de bovins, ce qui lui permet bon an mal an, d'en vendre un chaque année. En 1972, il a ainsi pu vendre un jeune boeuf de 2 ans pour 700 u.m. Mais à côté de ce petit revenu et du lait de chèvre généralement consommé dans la concession, Diama dispose des ressources laitières d'une dizaine de vaches prêtées par le chef de village ; personne ne le dit, mais les marques (que son neveu a contribué à m'apprendre) ne trompent pas. Ce lait n'est consommé dans le gallé qu'exceptionnellement. Il est en effet vendu au carrefour voisin où se croise les pistes Kiffa-Sélibabi et M'Bout-Kankossa-Sélibabi. Ici s'arrêtent les camions et depuis 5 à 6 ans, un village commerçant se développe. La femme de Diama (ou sa fille lorsqu'elle est là), vend 4 à 30 u.m. de lait caillé par jour, suivant les saisons, ce qui représente environ 2.000 u.m. par an.

Malgré sa pauvreté, Diama a ainsi un niveau deconsommation moyen grâce aux animaux qui lui sont confiés et à la possibilité de vendre du lait à Arach ; sans cette possibilité, il devrait se passer de cola ou vendre du beurre chez les sédentaires.

Coura, de Soere, n'a paraît-il pas d'animaux, mais il fume son champ après les récoltes (il est possible que ce soit les animaux du village qui le fasse). Pour sa mère, sa femme, sa fille et ses deux fils, tous trois âgés de moins de 8 ans, il dispose d'un champ de seno de 1 moud 1/2 pouvant produire environ 500 kg ce qui est suffisant pour assurer la base céréalière de l'alimentation. Ce sont les autres gallé du village qui lui fournissent le lait nécessaire pour se nourrir. Le manque de ressource d'origine animale ou végétale ne l'empêche pas de fumer et d'acheter 5 u.m. de tabac chaque jour ; soit en 1971/1972, 1.800 u.m. Il a aussi dépensé 1.500 u.m. pour l'habillement de la famille soit au total 3.300 u.m. puisqu'il ne boit le thé que lorsqu'il est invité. Malgré l'absence d'élevage et la faiblesse de son champ, les dépenses hors nourritures sont là encore élevées. Coura tire ses revenus de la fabrication de toits de cases qui lui a rapporté 4.000 u.m. en 1971/1972 La récolte ayant été mauvaise, l'excédent entre entrées et sorties a servi à acheter du mil.

Ces niveaux de consommation ne seraient pas imaginables chez des Foulbé dieri moyens de l'Aftout de M'Bout.

Le gallé de Samba se situe à un tout autre niveau. Avec ses deux femmes, il est installé à Mouderi. Son fils aîné a obtenu il y a trois ans, une bourse pour poursuivre ses études coraniques à Bagdad, et Samba a déjà fait le voyage saint à la Mecque. Deux autres de ses fils, 16 et 13 ans, s'occupent du troupeau laitier qui demeure en permanence autour du village. Pour la traite du matin et du soir, ils sont aidés par leurs deux frères, écoliers de 11 et 9 ans, ainsi que par leur petite soeur de 9 ans, les autres étant aujourd'hui mariées. Aidés par un couple de Mathiubé qui conserve avec lui un fils de 18 ans, un autre de 9 ans et une fille de 13 ans, ils mettent en valeur des champs de seno d'une valeur de semence d'environ 7 mouds ; ceux-ci sont fumés en fin de saison sèche par le "Coltie Birtedi", le troupeau laitier et après les récoltes, par une partie du troupeau confiée à son frère Amath, et revenue au village.

Ce dernier, avec ses trois femmes, sa fille de 14 ans et son fils de 15 ans, transhume constamment vers l'Afollé et dans le nouveau monde. Il est accompagné d'un cousin marié lui aussi et ayant une fille en bas âge. Dirigé par l'ensemble de ce sous-groupe, un très important

troupeau oscille entre les régions de Tan Tan et de Maoudash où Amath pratique quelques cultures pour lesquelles il verse chaque année 500 u.m. aux Maure propriétaires ; il sème pour environ 5 moud de mil. De 1967 à 1971, Amath n'était pas revenu à Mouderi. Seul son cousin faisait le voyage avec une partie des zébus engraissés dans des régions où les densités sont faibles. Deux groupes se juxtaposent ainsi reliés par le fil ténu des migrations d'hivernage d'une partie du cheptel. L'un sédentaire, mais voyant son troupeau transhumer, s'adonne en priorité à la culture et remplit chaque année, si les pluies ont été satisfaisantes, deux greniers de souna, soit deux à trois tonnes. Le second, semi-nomade, mène une existence pastorale où des activités agricoles réduites permettent d'obtenir 1.000 à 1.500 kg de mil en bonne année. C'est-à-dire que, sauf conditions climatiques défavorables, ce gallé dissocié spatialement, peut disposer par tête et par jour, d'environ 400 grammes de céréales.

Jusqu'en 1965, ce gallé payait des impôts pour 150 bovins. Depuis, il ne paie plus que pour 50. Il est très difficile, en raison de la séparation du troupeau en deux parties, d'évaluer précisément le cheptel. Mais, en fin d'hivernage, les femmes de Samba disposent journellement de plus de quarante litres de lait et le troupeau présent au wurodji est de plus de 100 têtes. Dans la mesure où la plus grande partie du cheptel se trouve alors en Afollé, on peut estimer que le troupeau familial groupe entre 500 et 800 têtes.

Pour son seul sous-groupe, Samba a vendu 28 bêtes en 1971/1972 :

- 5 boeufs de 10 ans	à 4.000 u.m.	=	20.000 u;M;
- 4 boeufs de 8 ans	à 3.600 u.m.	=	14.400 u.m.
-10 veaux de 2 ans	à 500 u.m.	=	5.000 u.m.
- 7 boeufs de 7 ans	à 3.000 u.m.	=	21.000 u.m.
- 2 vaches	à 800 u.m.	=	1.600 u.m.
- 1 vache plus 1 veau	à 3.000 u.m.	=	3.000 u.m.
			65.000 u.m.

D'autre part, ses filles vont, en saison sèche, vendre du lait caillé à Arach de 1,5 km, aux camionneurs et voyageurs de passage. Elles en retirent environ 2.000. u.m. qui servent surtout aux besoins des femmes en ingrédients divers tels le savon, la sauce tomate, l'huile, etc... Comme en 1971, les récoltes ont été mauvaises, Samba a acheté du mil et du riz ; mais il a aussi acheté des habits pour ses femmes et ses enfants, une montre, du thé et du sucre en grande quantité car les visites qu'il reçoit sont fréquentes :

- Mil et riz	15.000 u.m.
- Impôts	9.800 u.m.
- Pagnes, camisolles, tissus de tête, chaussures, boubous	20.000 u.m.
- Montre	940 u.m.
- Thé et sucre	14.600 u.m.
	60.340 u.m.

Comme il a aussi envoyé 5.000 u.m. à son fils à Bagdad, il ne lui restait rien en valeur monétaire, au moment des récoltes quasiment nulles de 1972 et durant la saison d'hivernage et la saison froide, le gallé a vécu exclusivement ou presque des ressources laitières de son troupeau.

Ici n'interviennent pas les dépenses qu'ont pu réaliser Amath et son cousin ; c'est-à-dire que pour le groupe fixe de Mouderi, les dépenses se sont élevées à plus de 5.000 u.m. par personne Mathiubé compris. Si l'on exclu ces derniers, les dépenses se montent à 7.500 u.m. par personne.

De la même manière, Kadiel installé à Soeré a vendu 24 animaux en 1971/1972 alors que son effectif déclaré est de 20 ; ce qui lui a rapporté 41.000 u.m.

Il a dépensé pour lui et les 43 personnes de son gallé, 15.000 u.m. en thé et sucre, 9.000 u.m. d'habillement, 2.230 u.m. pour les impôts et le reste, pour acheter des céréales, la récolte fournie par ses champs de seno d'une valeur de 14 mouds ayant été insuffisante. Là encore, se sont ses frères qui s'occupent de la transhumance qui s'effectue vers la frontière du Mali, l'intégralité du cheptel revenant à Soere en hivernage. En Septembre 1972, nous pouvions estimer le troupeau à près de 400 têtes.

Prendre le découpage administratif des familles ne signifie pas grand chose. Certaines familles apparaissent alors comme pauvres et ne disposent que de peu d'animaux ou de champs. En réalité, il s'agit souvent de familles conjugales de frères cadets qui participent activement à l'économie du frère aîné, beaucoup plus aisé.

Lors de la saison froide, des troupeaux importants partent accompagnés par les jeunes et leurs épouses vers le Guidimakha. Ils n'emportent alors pas de mil avec eux car celui-ci est fourni par le troc effectué auprès des Sarakholé. Des surplus peuvent alors être dégagés et seront revendus par les femmes au moment de la soudure, sur des marchés comme ceux de Kankossa ou d'Ould Yenge.

Ainsi, le groupe ethnique qui apparaît avoir le niveau de vie le plus élevé parmi les éleveur-cultivateurs est-il celui qui a la vision de l'espace la plus large. C'est aussi le groupe qui subit le moins de contraintes politiques extérieures, s'étant installé dans un monde sans emprise spatiale forte d'un autre groupe. Les pâturages y sont, en règle générale, bons et l'eau accessible se classe en deux catégories : des points d'eau abondants près des installations fixes et des points d'eau beaucoup plus faibles sur les zones de parcours de transhumance, qui ne permettent pas toujours une exploitation totale de l'espace en saison sèche. Le genre de vie dominant est aujourd'hui le semi-sédentarisme. On le rencontre chez les Foulabé, les Foulbé walo mais aussi, chez les Maure, si l'on admet que les Haratin font partie du groupe.

Il semble que, par l'association terre-cheptel qu'il permet, ce genre de vie soit celui qui procure les revenus les plus élevés.

IV. - L'OCCUPATION DE L'ESPACE

C'est à partir des modes d'exploitation de l'espace mis en place par les différentes populations, qu'il est possible de définir des équilibres ou déséquilibres écologiques sous-régionaux. L'étude des groupes et leur mise en fiche systématique avec le chiffre de population, la possession de bétail, le type de champ cultivé, le propriétaire de ceux-ci, les points d'eau servant à l'abreuvement et les déplacements, ont permis d'établir un certain nombre de cartes dont la valeur quantitative ne dépasse pas celle des recensements administratifs. En effet, les valeurs portées, tant de population que de cheptel, sont celles indiquées par les cahiers préfectoraux, au niveau des gallé peul et de la Fakhad maure. Il s'agit des cartes :

- VII : schéma du pouvoir spatial
- IX a : Les hommes et leur bétail
- IX b : Le cheptel en saison sèche
- X a.b.: L'installation des groupes et leurs mouvements
  a) Maure
  b) Peul
- XI : La répartition de la population
  a) en août
  b) en novembre décembre
  c) en avril

L'étude des conditions écologiques avait déjà permis de distinguer des sous-régions différentes, c'est-à-dire, fleuve et Gorgol domaines de sédentaires cultivateurs pénétrés par quelques éleveurs maure et surtout peul. Les Agueïlatt se présentent comme une région de peuplement mêlé (Peul et Maure), où l'agriculture tient une grande place, autour de points d'eau importants jouxtant le "biseau sec". L'Aftout et le nord du Guidimakha avec leurs denses réseaux hydrographiques et leurs pâturages moyens, présentent souvent des potentiels hydriques supérieurs au potentiel fourrager. Il en est de même pour le Guidimakha des Sarakholé où l'extension des cultures, sous l'influence de la croissance démographique, peut réduire chaque année davantage les terrains de parcours. Enfin, le karakoro sableux apparaît, mis à part la vallée, comme une zone d'équilibre beaucoup plus grand entre herbe et eau, bien que celle-ci soit parfois défaillante lorsque l'on s'engage vers l'est, vers l'Afollé et le nouveau monde.

a) L'occupation générale de l'espace

Des différences se marquent entre le nord et le sud de la zone étudiée. En effet, en raison de genres de vie différents, l'utilisation de l'espace est variable suivant les groupes. Pour schématiser, au nord de 16° de latitude nord, c'est-à-dire le nord du Gorgol et la partie nord de l'Aftout, apparaissent comme des zones de dispersion de populations et du cheptel durant l'hivernage et de regroupement en saison sèche. En effet, les Foulbé dieri semi-nomades se regroupent autour des points d'eau après leurs maigres récoltes, tandis que les Maure Chrattit et Tadjakant, après leurs migrations d'hivernage, reviennent à proximité des adabaye de leurs Haratin. Quant aux

Maure des Agueïlatt, après leurs transhumances vers le nord, ils reviennent tôt surveiller leurs tributaires, l'absence de points d'eau au sud du Gorgol, les empêchant de se déplacer profondément vers le sud en saison sèche.

Dans la partie sud, la situation est inversée. Le semi-nomadisme disparaît en grande partie pour faire place au semi-sédentarisme. Les déplacements des Foulbé walo sont réduits et ont souvent des buts agricoles qui peuvent les regrouper sur des Hollalde comme celui de Ras el Fil, à l'ouest de la wawa. Le déplacement des troupeaux s'effectue surtout en saison sèche et transfère vers le sud une partie parfois importante du cheptel et de la population. Il en va de même des Peul du GOrgol, du Littama et dans une moindre mesure, du Guidimakha où ils sont en majorité sédentaires. Les Maure de cette zone sont soit sédentaires, soit semi-sédentaires, et leurs mouvements s'effectuent surtout vers le sud en saison sèche. Il en est de même des Foulabé regroupés aujourd'hui à l'est de l'Assaba et chez lesquels hommes et bêtes se dispersent à partir de la saison froide vers l'Afollé, le Mali ou le Guidimakha. Les cartes XI qui distinguent toujours population fixe et population mobile, peuvent permettre de mettre en valeur trois espaces qui apparaissent comme zonaux mais qui en fait, sont liés à des problèmes de genre de vie (cf. Supra les Idawaïch du Karakoro et du Guidimakha).

Au nord de 16° N à l'est et 16°30 N à l'ouest environ, une zone d'où partent les hommes et les bêtes en saison sèche. Au sud de cette ligne jusqu'aux environs de 15°30 N, une zone où viennent en saison sèche les éleveurs ayant quitté le nord, mais d'où partent des semi-nomades en transhumance. Enfin, au sud, une région voyant les densités tant humaines qu'animales augmenter en saison sèche sans que sa population ne la quitte.

b) Les différences intra-régionales

Cette différenciation primaire ne tient pas compte des diversités intra-régionales qui apparaissent liées en grande partie aux possibilités agricoles. C'est en effet, ce qui se dégage de la mise en rapport de la carte VIII et des cartes de répartition de la population du cheptel. S'il ne faut pas s'étonner de la concentration des hommes à proximité des terres les plus rentables, il n'en va pas de même de celle des animaux en saison sèche. Ainsi, les Hollalde des Agueïlatt, la vallée du Gorgol, la presque totalité de la vallée du fleuve, les bordures des grands oueds à terres cultivables de l'Aftout et du Guidimalha, se centrent en saison sèche plus d'animaux qu'ils ne peuvent en nourrir sans risques de surpâturage .

Ce parallélisme entre terres cultivées et élevage montre l'importance de l'économie agricole dans ces sociétés agro- pastorales, qu'elles soient [illegible]ure ou [illegible]ul, et le développement du sédentarisme avec l'augmentation des cultures. D'autre part, de nombreux troupeaux migrants en saison sèche se dirigent vers les lieux d'implantations sédentaires producteurs de mil : ceci permet aux groupes les plus pastoraux de combler les déficits céréaliers éventuels.

La vallée du Gorgol se prolongeant par la vallée de Monguel et les Hollalde des Agueïlatt, apparaît comme une région de très forte exploitation économique. Les champs y sont nombreux et nourrissent une forte population qui possède aussi des troupeaux très importants où ovins et caprins tiennent une forte place. Ces derniers effectuent,

en majorité, des migrations d'hivernage, et l'ensemble des pâturages le long de la vallée et autour des points d'eau plus septentrionaux apparait comme surpâturé et victime d'une dégradation rapide. On retrouve la même surexploitation pastorale autour des grandes terres inondables de l'Aftout. Seuls quelques Foulbé diéri échappent à des pâturages dégradés en se fixant sur des points d'eau à faibles débits, comme ceux d'Eleïb.

Les riches terres de Ghabra ont par exemple, attiré de nombreux cultivateurs et éleveurs ; ce sont d'abord des Tadjakant R'madine autour desquels un petit centre commercial et administratif s'est développé. A proximité de ce noyau de fixation, se sont installés des Peul notamment Hontorbé qui, dans la direction de Ghabra connaissent des pâturages dégradés, mais disposent, en direction du Gorgol blanc, des pâturages sous-utilisés.

Ce type d'exploitation de l'espace associant bonnes terres inondables et surexploitation des pâturages, se retrouve tout le long du Gorgol noir, depuis Foum Gleïta jusqu'à l'Assaba. Il en va de même des oueds affluents de rive gauche du Gorgol sur lesquels sont situés de gros points d'eau attirant de nombreux troupeaux tant maure que peul, en saison sèche. Dans ces régions, les zériba entourant les champs sont nombreuses et rendent les déplacements automobiles très difficiles dans ces zones dénuées de pistes véritables.

La basse vallée du Gorgol noir, un peu au nord de M'Bout, fait transition entre l'exploitation en majorité semi-nomade et semi-sédentaire septentrionale et l'exploitation sédentaire et semi-sédentaire au sud. A ce niveau, la production agricole devient souvent excédentaire par rapport aux besoins des populations. La grande majorité de la population est alors fixe ainsi qu'une part importante du cheptel. Les points d'eau très nombreux et importants entrainent avec les types d'exploitations mis en place, sur des pâturages moyens, une dégradation profonde dela végétation. Pourtant quelques petites zones ne connaissent qu'une utilisation pastorale médiocre en raison du manque d'eau. Mais, très vite avec l'oued Garfa, ses affluents et les petits oueds méridionaux, apparaît un haut niveau d'exploitation agricole autour de fortes implantations sédentaires sarakholé et même peul. Des pâturages dégradés sont souvent coupés par la dense végétation d'acacia nilotica bordant les oueds. Cette zone, forte productrice de mil ne doit pas seulement entretenir son cheptel mais aussi de nombreux troupeaux venant y pâturer en saison sèche.

Quant au sud du Guidimakha, moins riche en eau et en oueds, il paraît comme relativement protégé de la surexploitation. Un équilibre plus grand entre population, cheptel et conditions écologiques s'y rencontre. Les pâturages conservent leurs qualités et les défrichements y sont moins nombreux. Ce n'est qu'en arrivant à proximité du fleuve, que densités et dégradations reprennent. L'eau n'est pas seule responsable de cet état de fait. Il faut y voir, en saison sèche, la possibilité pour les troupeaux de passer au Sénégal sans avoir à payer les taxes d'exportation.

Entre le Guidimakha et le Gorgol (tous deux à fort niveau d'exploitation agricole et pastorale) une zone à peu près vide s'étend largement en arrière du fleuve seul peuplé. Si des troupeaux peuvent s'y rendre en hivernage et les populations y pratiquent quelques cultures sous pluie, la saison sèche en chasse hommes et bêtes. Ici, il

points de fixation des Foulbé walo, des Foulabé et des Peul méridionaux ; elle est aussi la motivation des mouvements de saison froide des grands groupes maure que l'on pourrait penser exclusivement pastoraux. Lorsque l'on voit la pauvreté des Foulbé diéri semi-nomades à l'espace de vie des plus réduit, il est possible d'affirmer que, dans ce sahel mauritanien central, il n'y a pas 'élevage sans production agricole. Ce sont alors les groupes qui ont la vision la plus large des éléments écologiques constituant l'espace qui bénéficient du niveau économique le plus élevé, tandis que cette "vision" est plus un phénomène culturel et politique qu'une "donnée" imposée par le milieu naturel.

n'y a pas d'oueds ni de points d'eau. Seul le puits de Haddad peut attirer quelques troupeaux, mais la presque intégralité des pâturages est inexploitable. C'est ici le plus grand ensemble qui, en raison des conditions naturelles, ne puisse être mis rationnellement en valeur.

L'est de l'Assaba apparaît encore comme une zone d'exploitation originale. Foulabé et Maure se partagent l'espace à côté des quelques installations sarakholé et El Mody Nalla dans la partie méridionale du Karakoro. Nous sommes, ici, dansle domaine des cultures sous pluie, des cultures de seno des Foulabé. Deux zones se complètent et s'opposent à la fois. Si, entre Karakoro et Assaba les installations fixes sont à la fois nombreuses et importantes, les cultures occupent une part importante de l'espace et à côté de quelques dunes inexploitables faute d'eau en saison sèche, les pâturages sont bien souvent à la limite des charges possibles. Par contre, vers l'est la situation change. Les installations fixes y sont moins nombreuses, mais les troupeaux transhumants très importants. Ceux-ci entrainent une exploitation harmonieuse des éléments naturels avec une répartition équilibrée du cheptel autour des différents points d'eau ; ces derniers ne permettent d'ailleurs pas souvent de fortes concentrations en raison de la faiblesse des débits. Cependant, l'est de l'Assaba n'échappe pas à la règle générale qui veut que cultures et concentrations sédentaires attirent le cheptel. Ainsi, les environs de Kankossa et de Bouli apparaissent comme nettement surpâturés sur les bords du Karakoro. Vers l'est, c'est Garalla et ses nombreuses possibilités agricoles qui non seulement a entraîné de fortes implantations fixes, mais attire aussi un nombreux cheptel en saison sèche . Le même phénomène se retrouve sur la frontière malienne autour d'Hamoud, Tingal, Roumde et Tafra. Les possibilités de contrebande et de passage en fraude au Mali interviennent ici en sus de l'attirance des céréales, de l'eau et des pâturages.

Mais au total, seules les marges de l'Afollé apparaissent comme ayant aujourd'hui un niveau d'exploitation équilibré avec l'association avec les vallée du Karakoro. Cultures de seno, quelques cultures d'oued et enfin dispersion du cheptel durant la saison sèche permettent des niveaux économiques élevés mais respectant aussi les conditions écologiques. Il n'en va pas de même du Guidimakha et du Gorgol qui, à côté de fortes productions céréalières, concentrent des troupeaux excessifs pour la préservation des pâturages. Quant à l'Aftout, il souffre lui aussi du surpâturage pour les zones les plus riches. Les niveaux économiques sont, là, beaucoup plus bas en raison des populations nombreuses qu'il doit faire vivre. En effet, si les cultures d'oued peuvent permettre un niveau de vie satisfaisant aux populations les pratiquant, les prélèvements effectués par les "maîtres" Chrattit et Tadjakant péjorent profondément le pouvoir économique des groupes cultivateurs tout en entrainant la fixation de troupeaux trop nombreux en saison sèche à proximité des Adabaye. Quant aux Foulbé diéri semi-nomades, non seulement ils ne participent pas aux cultures d'oued rentables, mais en plus ils souffrent avec leurs troupeaux de la dégradation du milieu.

En définitive, l'exploitation de l'espace et les équilibres écologiques sous-régionaux qui en découlent, sont dans la dépendance des choix effectués par les groupes socio-culturels, et d'abord par ceux disposant du pouvoir politique qui détermine , en premier lieu, les possibilités des populations dominées. Aucune population, mis à part dans une certaine mesure les Foulbé dieri, n'est distante de la production céréalière. Celle-ci détermine en effet les mouvements de fin d'hivernage des Maure occidentaux peu puissants, impose les

IIIème PARTIE

SECHERESSE ET REACTIONS

L'ADAPTATION DES GROUPES

Les sécheresses récentes que le sahel a connues ont attiré l'attention du monde sur celui-ci. La littérature qui lui était consacrée a alors considérablement augmenté et les extrapolations rapides n'ont pas manqué . A côté des rapports journalistiques à sensation ou à utilisation politique, certains auteurs ont tenté de démontrer l'existence d'un déssèchement constant de la zone tropicale sahélienne. En fait, il semble apparaître à la lumière des maigres chiffres dont nous disposons et de la tradition orale, que ces sécheresses sont loin d'être un phénomène nouveau.

De nombreux auteurs montrent que la sécheresse actuelle n'est pas exceptionnelle et qu'elle s'inscrit, comme celles de 1914/1915 et de 1940/1942, dans une zone climatique à la pluviométrie irrégulière. Ce qui a changé, par contre, lorsque l'on se refère à des sécheresses passées, ce sont les densités de population et de cheptel, ainsi parfois que les modes d'exploitation de l'espace. C'est à ce niveau, qu'il faut rechercher les causes de la gravité apparente de la dernière période de déficit pluviométrique, sans préjuger de la gravité des sécheresses passées.

Avoir pu observer le milieu et les hommes soumis à cette phase critique, offre un intérêt considérable. Les réponses variables apportées par les groupes ethniques ou sociaux aux conditions nouvelles créées par les fluctuations climatiques, mettent en relief des capacités d'adaptation de l'homme très diverses et ceci, en fonction de ses techniques, tant d'organisation que de production.

I. - LA CRISE ECOLOGIQUE

A) LES CYCLES DE SECHERESSE ET LEURS RESULTATS ECOLOGIQUES

Il y a une grande difficulté à définir une période de sécheresse. On se réfère en général, à un déficit global de la pluviométrie calculé par rapport à une moyenne définie sur un certain nombre d'années d'observation qui ne peut en général, être très élevé. En fait, c'est moins la quantité d'eau tombée que sa répartition qui importe pour le croît de la végétation, qu'elle soit naturelle ou cultivée. L'idéal serait de pouvoir définir une sécheresse exceptionnelle comme étant une période où les plantes ne peuvent arriver normalement à maturité, ceci pouvant être créé par un déficit global important, mais aussi par une mauvaise répartition des pluies au cours de l'hivernage. Ainsi se pose le problème des pluies utiles. Elles ont été définies, entre autre, par M. GALLAIS J. (1) pour des cultures sur sols sableux, comme étant des pluies d'au moins 3 mm suivies d'une pluie identique dans un délai maximum de 1 semaine. Cette restriction basée sur la répartition des pluies, tend à réduire la saison des pluies "utiles" agricoles à une période d'environ 1 mois 1/2, saison qui peut se poursuivre parfois jusqu'au 15 septembre.

Ces restrictions sont profondément ressenties par. populations cultivatrices qui doiventprocéder aux semis deux, voire trois fois en début de saison des pluies, en fonction de la répartition de celles-ci. La sécheresse devrait donc être définie par rapport au déficit des pluies utiles, et non pas par rapport au déficit global de la pluviométrie ; par exemple, des pluies importantes très précoces

(1) J. GALLAIS : 1967

mais suivies d'une période sèche assez longue, permettent d'obtenir un total global satisfaisant mais, sans aucune utilité pour la végétation naturelle ou cultivée, et même, être défavorables aux espèces annuelles qui par une germination précoce, ne peuvent arriver à maturité donc renouveler le stock de graines.

Malheureusement, il semble bien difficile, d'approcher le problème de la sécheresse par ce biais, en raison du manque d'information et aussi de l'irrégularité spatiale très élevée des averses.

1) Irrégularité pluviométrique et sécheresse

Les données chiffrées actuelles, recoupées par la tradition orale, permettent de se faire une idée des "catastrophes" climatiques passées et de montrer que la crise actuelle n'a rien d'exceptionnel dans le contexte de l'irrégularité climatique sahélienne. "On ne peut parler d'aucune tendance actuelle au déssechement des zones tropicales et sahéliennes" (1)

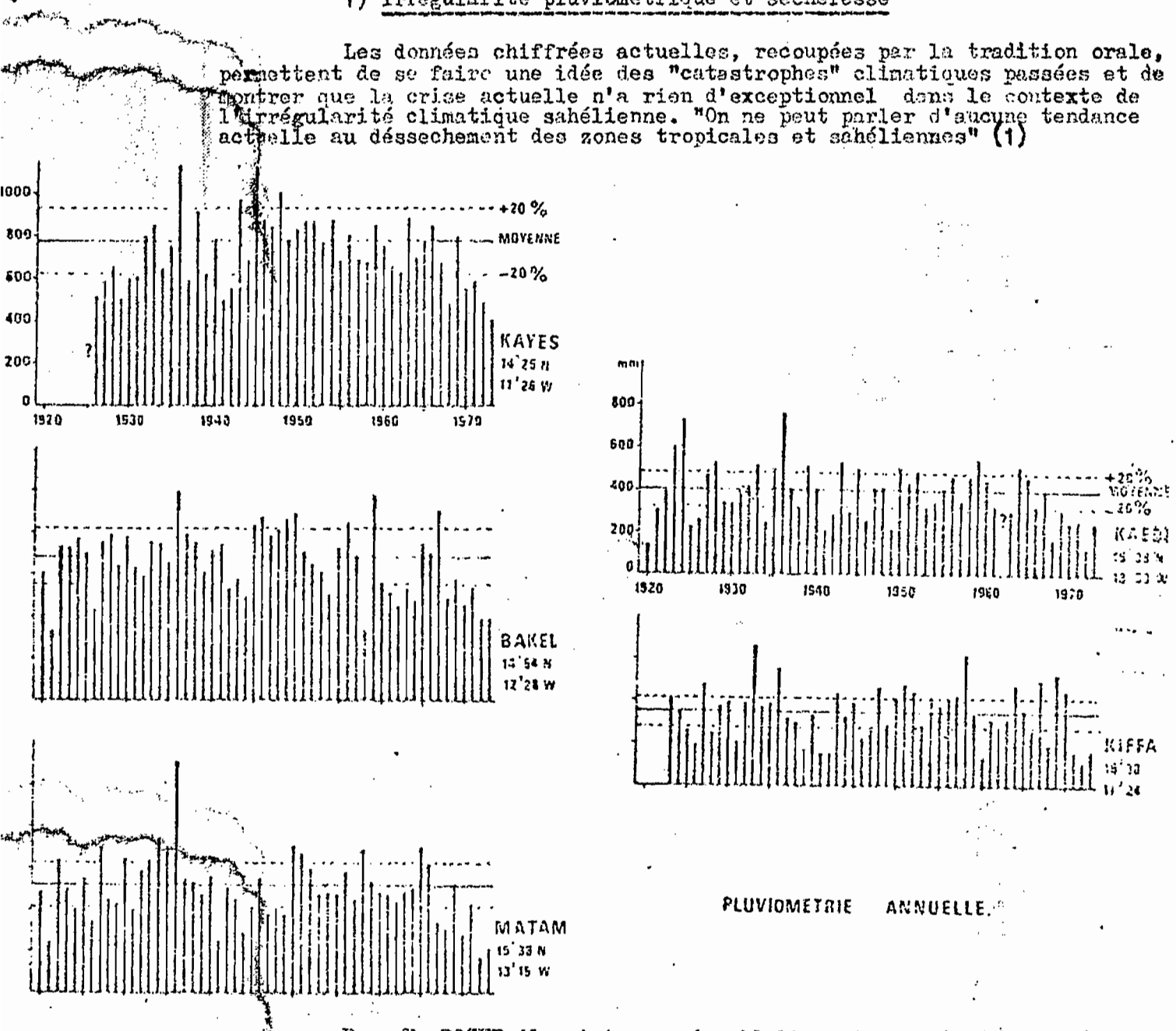

PLUVIOMETRIE ANNUELLE.

Pour M. ROCHE il existe, vraisemblablement, une tendance d'évolution des climats, dans un sens ou dans un autre, mais il constate que les vitesses de variation sont trop faibles et les périodes d'observations trop courtes pour qu'elles puissent être objectivement mises en évidence ; ceci d'autant plus que les appareillages et leur hétérogénéité peuvent introduire des erreurs systématiques.

Le calcul des moyennes trentenaires (cf. fig 6) ne nous indique pas une tendance vers un assèchement, les différentes valeurs obtenues se répartissant autour d'un maximum obtenu pour la période 1930/1959 ; la répartition des pluies depuis 1920 n'est pas plus démonstrative d'un assèchement. (cf. figure 6 bis).

(1) ROCHE 1974

La seule méthode d'analyse valable serait sans doute, l'analyse spectrale, qui en recherchant les effets de résonnance dans une série, pourrait mettre en évidence les périodicités existantes. Mais, il faudrait pour pouvoir l'appliquer et obtenir des résultats significatifs, des séries très longues dont nous ne disposons évidemment pas.

Nous avons vu en première partie, l'augmentation de l'irrégularité pluviométrique avec la latitude (cf. fig. 5 et carte 3). Il est possible, à partir de ces documents, de tenter de définir les périodes de sécheresse et d'en dégager les caractéristiques. Malheureusement, les périodes d'observation ne permettent pas de remonter jusqu'en 1913. Or, à SAINT-LOUIS, seule station où nous disposons de renseignements anciens, l'année 1913 représente le record inférieur absolu de pluviométrie avec 150 mm, contre 152 en 1972. Ces données chiffrées sont recoupées par la tradition orale de la Mauritanie sahélienne. Pour les Peul de cette région, l'année 1913/1914 est celle du "maro", du riz apporté par bateau et distribué aux populations du Sénégal Oriental. Pour les Maure, la saison sèche 1913/1914 porte le nom de "eizen" le Boscia sénégalensis dont les populations ont dû consommer les fruits pour survivre.

L'analyse de la figure 25, les sécheresses depuis 1935, permet de mieux situer les phénomènes climatiques récents à l'intérieur des 38 dernières années.

Ce qui frappe pour les dernières années (1971-1972-1973), c'est l'extension et l'importance du déficit pluviométrique. Aucune station n'y échappe depuis Abeché jusqu'à Rosso, même si la sécheresse apparaît comme plus accentuée à l'ouest de Timbedra (les stations ont été classées suivant leur position en latitude d'est en ouest).

Quant à la sécheresse des alentours de 1940, elle apparaît comme plus dispersée, dans le temps comme dans l'espace. Nous ne trouvons que rarement trois années sèches consécutives (Ansongo) et le point critique n'est pas identique pour l'ensemble du sahel. Les autres sécheresses sont disposées un peu au hasard et ne recouvrent jamais de vastes zones. Il faut donc distinguer différents types de sécheresse qui se caractérisent non seulement par l'importance du déficit pluviométrique mais aussi, par son ampleur spatiale ; ceci est essentiel, car une sécheresse localisée, même très importante, ne vouera pas les troupeaux et les hommes à la famine, ceux-ci ayant la possibilité de migrer ou de transhumer vers des zones plus favorables. C'est le cas des sécheresses locales de 1945 à 1968. Par contre, en 1968, de Timbedra à Kaëdi, l'ensemble des stations présente plus de 20 % de déficit. 1969 et 1970 apparaissent comme des années de transition avant la grande crise 1971-1972-1973. Les déficits pluviométriques importants ne permettront plus alors, aux populations sahéliennes de jouer sur les variations spatiales de la pluviométrie, l'ensemble de la zone étant touchée et partout, la végétation durement éprouvée. Les espèces végétales ne parviendront pas à maturité et les jeunes ligneux crèveront souvent.

M. ROCHE propose un autre moyen de juger de la sécheresse d'une région : évaluer les déficits des débits des cours d'eau, ce qui, selon lui, permet de pallier le risque d'erreur lié à des pluies spatiales très réduites ou au contraire à des sécheresses très localisées.

En effet, une rivière intègre des précipitations tombées sur un vaste bassin. Ainsi, fournit-il des chiffres intéressants (cf. tableau 27). En 1972, le Sénégal à Bakel avait le plus fort déficit des exemples donnés, avec 65 % devançant le Chari à Fort Lamy - 55 % - et la Volta Noire - 54 %. Si l'on veut extrapoler ces chiffres aux régions environnantes, il apparaît, alors, que le bassin du Sénégal a connu une sécheresse plus forte que celle du bassin du Niger ; ceci recoupe les résultats obtenus sur la figure 25.

La Mauritanie sahélienne apparaît comme ayant particulièrement souffert de la sécheresse, tant par l'extension du phénomène que par sa dureté, entraînant, à côté des problèmes humains, une dégradation importante des ressources naturelles.

2) Les plantes face à la sécheresse :

Si aucune étude directe des conséquences de la sécheresse sur les strates herbacées et ligneuses n'est disponible pour la région étudiée, nous avons la chance de disposer de différents rapports de l'ORSTOM. Ceux-ci se rapportent à une zone d'étude du ferlo dont les caractéristiques, tant pédologiques que botaniques, sont à rapprocher de celles rencontrées dans la zone sahélienne mauritanienne (1).

J.C. BILLE montre l'importance des pluies utiles sur la germination de la strate herbacée : alors qu'à Pété-Olé il pleuvait 202 mm en 1970 et 209 mm en 1971, la production herbacée de la deuxième année était très inférieure à celle de 1970 (p.49) (2). Cette notion de pluie utile disparaît pour la strate ligneuse dont la production dépend surtout du total pluvométrique annuel. Cet aspect doit être souligné car, pâturages herbacés et pâturages aériens peuvent avoir des comportements fort différents (cf. figure XXVI - climat et croissance radiale des ligneux d'après J.C. BILLE).

Pour POUPON travaillant sur un périmètre d'étude sableux au relief peu accentué et sous une pluviométrie moyenne de 350 mm, la biomase d'origine ligneuse représente les 2/3 de la biomase végétale totale (3). Il met ainsi en valeur l'importance des pâturages aériens. C'est dans ce domaine qu'il étudie les conséquences botaniques de la sécheresse de 1972 (33 mm), en comparant la végétation à celle de 1971 (209 mm), c'est-à-dire, une année qui était déjà déficitaire. Il constate d'abord l'absence totale de germination de la strate herbacée, ou pour le moins, l'impossibilité pour celle-ci d'arriver à maturité. Il en découle l'absence de pâturages herbacés et l'impossibilité pour les éleveurs bovins de nourrir leurs animaux dans la région. La strate ligneuse elle aussi sera durement touchée par la sécheresse. Elle se compose de Guiera sénégalensis, de Balanites aegyptiaca, d'Acacia sénégalensis, de Boscia sénégalensis et de Grewia bicolor.

Pour toutes les espèces, la feuillaison sera tardive en 1972, et la chute des feuilles précoce. D'autre part, la taille des feuilles sera plus petite et le poids de matière sèche en diminution. Ce phénomène sera aggravé par un nombre de feuilles lui aussi plus réduit, cette réduction du feuillage touchant surtout les arbres les plus jeunes. La floraison sera aussi retardée, et de plus, non généralisée, la fructification étant, pour sa part, fort rare. Là encore, ce sont les individus les plus jeunes qui seront les plus affectés par ce phénomène.

(1) BILLE. LEFAGE. POUPON 1971

(2) J.C. BILLE 1973.

(3) POUPON 1973.

La sécheresse n'a pas entraîné seulement un retard de la croissance végétale, elle a aussi pour conséquence, une mortalité très accrue de la végétation ligneuse. Sur le terrain étudié (25 hectares) 53,2 % des Acacia sénégal sont morts, les plus touchés étant les plus grands arbres. Balanites aegyptiaca, qui résiste mieux, ne perdait que 5,5 % de ses individus. Les gros arbres sont morts très rapidement tandis qu'à partir de mai, la mortalité affectait exclusivement les jeunes. Commiphora Africana résistait bien dans les interdunes (1,4 % de mortalité) mais était décimé sur les sommets (28,4 %). Guiera sénégalensis perdait 60 % de ses arbustes et seul Boscia sénégalensis et Grewia bicolor résistaient bien aux conditions hydriques défavorables (moins de 1 % de perte).

Ces constatations sont faites en comparaison avec une année déjà déficitaire sur le plan des précipitations. Une comparaison avec une année normalement arrosée aurait, sans doute, permis de mettre en évidence des phénomènes encore plus accusés. Pour notre part, en août 1974, nous notions sur les dunes, entre Kiffa et Kouroudjel, une mortalité des Balanites voisine de 20 %. Cette mortalité affectait deux catégories d'individus :
- les individus les plus âgés ;
- les jeunes arbustes.

L'absence de fructification entraîne une diminution des produits de cueillette à usage humain : Adansonia Digitata, Ziziphus mauritania, ou animal : Acacia. La récolte de la gomme arabique a elle aussi énormément diminué en raison de la production trop faible, mais aussi, de l'absence de nomades s'adonnant à la cueillette en cas d'inexistance des pâturages.

Les conséquences d'une sécheresse ne sont donc pas seulement immédiates. Les séquelles se font sentir de nombreuses années après la fin de celle-ci ; une partie de la strate ligneuse est morte, et il faudra de nombreux hivernages "corrects" pour qu'elle se reconstitue. Il en va de même de la strate herbacée qui se trouve d'autant plus agressée par les conditions d'aridité que les arbres sont moins nombreux pour la protéger du rayonnement solaire, mais aussi, du ruissellement et de la déflation.

Ruissellement et déflation jouent en effet, un rôle très important dans la désertisation, non seulement en entraînant les éléments meubles et fertiles du sol lorsque celui-ci n'est pas protégé par une végétation suffisante, mais aussi, en faisant disparaître les graines, interdisant la reconstitution du couvert herbacé. En 1974, malgré la bonne pluviométrie, il était possible sur le ragg proche de M'Bout, de constater l'absence totale de végétation herbacée sur les zones soumises au ruissellement et à la déflation. Pour BILLE (1), "les seules actions éoliennes justifient déjà très largement le déplacement et la ré-répartition de quelques kilogrammes de graines par hectare".

Ceci entraîne en dehors de toute intervention humaine, que les zones ayant perdu leur stock de graines, que ce soit par germination non suivie de maturation des plantes, ou par déflation ou ruissellement, doivent attendre l'intervention d'éléments autres que botaniques pour reconstituer leur strate herbacée. Ces éléments peuvent, là encore, être le ruissellement et la déflation prélevant des graines là où elles n'avaient pas totalement disparu et où la maturation a pu être obtenue comme en 1974, et les répartissant ensuite sur des zones qui en étaient dépourvues.

---

(1) J.C. BILLE 1973 - P. 26

Les actions de désertisation sont d'autant plus graves que la sécheresse est plus durable. Une seule année ne semble pas avoir de conséquences trop graves sur la végétation herbacée ; il n'en est pas de même lors d'une succesSsion de trois années sèches où les possibilités de reconstitution de la strate herbacée mais aussi ligneuses deviennent très difficiles...

3) Sécheresse et réserves en eau

Les conséquences de la sécheresse sur les eaux superficielles sont évidentes. En raison de l'absence de pluies, les mares et oueds ne peuvent se remplir correctement, aussi s'assèchent-ils rapidement après un hivernage trop court et déficitaire. Cependant, ce phénomène n'est pas trop grave en soi, car la plus grande partie des populations n'utilise pas, en saison sèche, d'eau de surface, mais les réserves souterraines.

Il a été dit que la région étudiée ne recelait pas de nappes phréatiques fossiles qui pourraient, plus ou moins, être indépendantes des variations climatiques. Au contraire, les populations du centre-sud mauritanien utilisent exclusivement des nappes alluviales et des nappes dunaires. La première partie avait tenté de montrer l'importance du ruissellement et des inondations pour leur alimentation. Or, ruissellement, inondation et concentration des eaux sont fort rares et brefs en période de sécheresse, et les nappes sont alors affectées par le manque d'eau de surface.

Il n'est malheureusement pas possible de chiffrer le mouvement des nappes en fonction des déficits pluviométriques, ni de préciser le taux de renouvellement annuel de celles-ci. Il est seulement possible de rappeler le décalage existant entre le niveau de la nappe de Kankossa et celui de la mare, de souligner le "battement" important des nappes alluviales sur l'année (2 à 5 m) pour mettre en valeur les risques d'assèchement que courent les nappes réduites en période de déficit pluviométrique continu.

Conséquences botaniques, conséquences hydrologiques, c'est-à-dire, conséquences écologiques directes de la crise climatique actuelle, cette sécheresse a modifié en 1971, 1972 et 1973, les conditions naturelles d'existence des populations, en décalant vers le sud les limites du Sahara, mais aussi du monde sahélien.

"Si l'on veut bien admettre que l'isohyète 100 mm correspond à la limite méridionale du Sahara et que l'isohyète 450 mm correspond à la limite septentrionale de la culture sous pluie, on constate qu'en 1972, 90 % du pays était désertique et que bien entendu, aucune culture de plein champ n'y était envisageable" (1).

C'est-à-dire que les zones de nomadisation ont été amputées de leur frange septentrionale avec le recul vers le sud de la zone pluviale. Mais, les éleveurs n'ont pas toujours eu la possibilité de se replier vers le sud en raison de la progression

---

TOUPET Ch. 1972

vers le nord, depuis 30 ans, des fronts de colonisation agricole, mais surtout des modifications intervenues dans les systèmes de production.

La situation créée par la sécheresse récente apparaît comme différente des situations engendrées par les sécheresses précédentes.

B) LES PARTICULARITES DE LA CRISE RECENTE

Outre sa dureté, sa longueur et sa généralisation spatiale ne permettant pas aux populations de jouer sur les différences spatiales, la crise récente se caractérise surtout par des conditions humaines très différentes de celles des années passées.

1) L'alourdissement de la charge démographique et pastorale

De la sécheresse de 1942 à celle de 1972, les conditions d'exploitation de l'espace se sont modifiées, tant au niveau qualitatif, qu'au niveau quantitatif. En effet, l'intensité de l'exploitation a augmenté avec en premier lieu, la charge démographique, alors que les genres de vie évoluaient vers le sédentarisme.

a) La charge démographique.

L'augmentation de population dans la région considérée, a été d'environ 60 %, au cours des trente dernières années. Les deux activités essentielles de ces populations sont l'agriculture et l'élevage, c'est-à-dire, des utilisations primaires des conditions écologiques. Une partie de cette population est cultivatrice. Or, ses techniques culturales ne se sont pas modifiées au cours des dernières années, c'est-à-dire que pour obtenir une production constante des terres cultivées, il a fallu augmenter les surfaces dans des proportions au moins égales à celles de la croissance de la population. Ce développement de l'agriculture a donc entraîné l'accroissement des défrichements et de la déforestation, mettant à nu au cours de la saison sèche des superficies de plus en plus vastes.

L'ensemble des régions étudiées a été touché par ce phénomène de croissance démographique et de développement des cultures. Des différences régionales existent cependant. Ainsi, les zones au contact des territoirs sédentaires, comme l'Aftout de M'Bout et le Karakoro ont vu leur population augmenter de 75 % entre 1942 et 1968 (cf. supra 1ère partie) en raison des mouvements peul, éleveur- agriculteurs, s'éloignant des régions dominées par les cultivateurs. Ils ont importé avec eux leurs techniques et notamment leurs techniques agricoles, mettant en culture des zones qui ne l'avaient pas été du temps du peuplement exclusivement maure.

Cette sécheresse de 1972 va donc se développer sur une région dont la population a considérablement augmenté au cours des dernières années, tout en développant les cultures, c'est-à-dire en défrichant.

b) La charge pastorale :

L'augmentation de cette dernière est tout aussi importante que celle de la population, notamment en ce qui concerne les bovins.

D'après les estimations des services de l'élevage, le cheptel bovin mauritanien serait passé entre 1959 et 1968 de 1 250 000 têtes à 2 100 000, soit une croissance de 68 %. Par contre, le petit cheptel diminuait, passant de 8 600 000 à 8 060 000. Ces chiffres peuvent traduire l'affaiblissement de l'élevage maure (petits ruminants) alors que l'élevage peul se perpétue. En unités bovines, cela donne, pour ces dix années, une croissance de 37 %. On peut estimer qu'au cours des trente dernières années, la charge pastorale a dû, sous l'influence des soins vétérinaires et du développement de l'élevage bovin peul, à peu près doubler. Or, dans le même temps, les superficies cultivées se développaient en utilisant les terrains portant les meilleurs pâturages : sols brun-rouges, sols bruns et sols sablo-argileux des niarwal. Les potentialités pastorales se sont ainsi trouvées diminuées alors que l'élevage lui-même se modifiait en voyant la part des bovins croître. C'est-à-dire que le type d'élevage ayant progressé est celui qui est le plus exigeant, tant en fourrage qu'en abreuvement, et qui s'oppose le plus, lorsqu'il n'y a pas association, aux intérêts de l'agriculture, puisque sols cultivables et bons pâturages sont souvent confondus.

Population et charges pastorales ont donc considérablement augmenté. De nombreux terrains servant autrefois de pâturages ont été transformés en terrains de culture. De nombreux terrains de parcours et d'abreuvement ont ainsi disparu, surtout dans les régions les plus pluvieuses, obligeant le cheptel à se contenter de pâturages plus médiocres ou des zones à la pluviométrie plus faible, donc plus aléatoires. Alors que le développement de la médecine vétérinaire permettait un croît important des troupeaux, les terrains de parcours se réduisaient par le développement des cultures, la présence de haies, mais aussi le développement de l'agriculture chez les groupes nomades devenant semi-nomades ou semi-sédentaires. L'espace d'exploitation de pâturages par un troupeau se trouvait amoindri par la réduction des déplacements.

Dans cette évolution, tout concourt à accentuer les déséquilibres entre potentialités d'un milieu fragile aux marges du domaine aride, et niveau d'exploitation par les populations. Il apparaît clairement que la désertification n'est pas uniquement un phénomène climatique. Elle est d'abord anthropique : l'action de l'homme favorise la dégradation d'une nature fragile lorsque son emprise est trop lourde, elle ouvre le chemin aux dégradations découlant des périodes sèches.

2) Impact écologique des modes de sédentarisation :

Par ses fréquents déplacements, l'éleveur nomade obtient une utilisation maximale du potentiel écologique. Par une pression minimale sur celui-ci, il en évite une dégradation irréversible. Il n'en va pas de même en cas de sédentarisation ou de fixation.

a) Le cas des villages :

La taille des noyaux de fixation de population est très importante. Elle détermine en effet, un niveau de charge sur la campagne environnante. L'augmentation de la taille d'un village entraîne la création d'auréoles désertifiées au niveau de la strate ligneuse : si la construction d'une paillote ne nécessite que des branchages,

celle d'une case a besoin de troncs d'arbres pour servir de charpentes. Cette pression très forte et continue sur les arbres a pour conséquence, l'impossibilité pour la strate ligneuse de se reconstituer. C'est un spectacle commun que les vastes auréoles déboisées en pourtour des villages, tant sur le fleuve qu'au guidimakha. Il n'y subsiste qu'une maigre végétation arbustive dévorée par les chèvres des habitants.

La présence de nombreux sédentaires a aussi pour conséquence une pression très forte sur les sols agricoles. Cette pression oblige à raccourcir les jachères, ne permettant pas la reconstitution des tapis végétaux et de la strate arborée originelle. La diminution conséquente de la valeur agronomique des sols entraîne alors l'augmentation des surfaces cultivées et une évolution souvent irréversible dans ces conditions est alors catastrophique. Plus rien ne protège les sols nus contre l'action dessèchante du soleil, contre la déflation ou contre un ruissellement entraînant les particules meubles et fertiles du sol.

A ces actions de surface, s'ajoute souvent une dégradation des ressources hydriques. En effet, l'exploitation des nappes alluviales ou des nappes phréatiques locales, est souvent supérieure aux possibilités de réalimentation de celles-ci en cas de fortes concentrations d'hommes. Ces nappes ont alors tendance à baisser, ne suffisant plus à abreuver hommes et bêtes. Cet abaissement du niveau statique a aussi pour conséquence la dégradation des couverts arborés qui profitent pour se développer de l'existence des réserves souterraines. Ce faisant, ces nappes voient encore leur alimentation diminuer en raison d'un ruissellement plus rapide à leurs abords.

Les conséquences de cette désertification anthropique peuvent être très graves et des dunes fixées peuvent se remettre en mouvement. Il semble que ce soit le cas à Moudjeria où la construction du poste en 1904 par Coppolani a nécessité de nombreux arbres. La végétation alentour fut détruite et dès 1906 - 1907, les sables commencèrent à envahir le ragg. Il apparaît que l'ampleur de la désertification est proportionnelle à la taille de l'agglomération. Ainsi aux alentours de Kaëdi et des gros villages du fleuve, la strate ligneuse a-t-elle presque totalement disparu dans un rayon de plus de 10 km. Il ne subsiste plus que des Balanites aegyptiaca mutilés par les bergers. De plus ici, aucun pâturage n'est naturel ; tous sont situés sur des jachères. Lorsque la taille de l'agglomération diminue, le rayon déboisé agit de même. Ainsi la zone totalement privée d'arbre à l'est de M'Bout s'étend-elle sur cinq à six kilomètres laissant un sol caillouteux totalement dénudé et soumis à la déflation où la végétation herbacée n'a pu se reconstituer en 1974.

Mais heureusement, l'ensemble des points d'habitats fixes n'a pas la taille des cités administratives ou de quelques gros villages

b) Les petits villages d'agriculteur-éleveurs

Très vite, l'installation a demeure de petits villages d'agriculteur-éleveurs, se marque dans le paysage. Non seulement par la présence de cases fixes, mais surtout, par la transformation de la végétation. Les champs apparaissent entourés de zeriba, ces haies d'épineux qui ont nécessité, pour leur mise en place, l'ébranchage et la mutilation de nombreux arbres. C'est souvent ces ébranchages qui signalent l'app roche du village, qu'ils aient été effectués pour la mise en place des zériba

ou pour nourrir les petits ruminants. Après cette première auréole marquée dans les arbres qui restent en place et par quelques champs, une seconde apparaît qui se caractérise par des champs plus nombreux, mais surtout, par la disparition progressive des ligneux dont les troncs et les branches maitresses sont utilisées à la construction des cases et enclos, mais aussi à l'entretien des feux familiaux. Si le faible nombre d'habitants empêche une attaque trop lourde de la nature, il n'empêche qu'autour du village, arbres et herbes ont disparu, laissant la place, en saison sèche, à la poussière mêlée aux déjections d'animaux.

Cette fixation des hommes entraîne, en effet, la fixation de tout ou partie du cheptel et d'abord des petits ruminants. Ceux-ci, chaque jour, détruisent un peu plus la végétation située alentour, cette dégradation s'éloignant petit à petit des cases, à mesure que le cercle désertifié s'agrandit. Tant que les troupeaux bovins continuent à transhumer, la situation n'est pas trop grave. En effet, seule une petite partie du troupeau est alors fixe, et les risques de surpâturgges et de désertifications restent faibles. Par contre, la fixation des troupeaux augmente énormément ceux-ci. Ces fixations des troupeaux ont des conséquences directes et indirectes. Au niveau des conséquences directes, se trouve l'alourdissement de la charge que doit supporter un espace naturel. Les troupeaux qui, lorsqu'ils transhumaient, exploitaient de vastes territoires, réduisent ceux-ci par arrêt de la mobilité et tentent de vivre et de croître sur un espace restreint qui ne connaît plus de repos, pas même saisonnier. On pourrait dire qu'il y a alors, disparition d'une "jachère pastorale" durant laquelle la végétation naturelle pouvait se reconstituer. La pâture, sans interruption des mêmes espaces, entraîne aussi un appauvrissement de la variété végétale du couvert herbacé.

Les bêtes consomment d'abord et toujours les espèces les plus appétantes, favorisant ainsi les espèces pastorales secondaires. L'appauvrissement des pâturages découle de la diminution du stock de graine permettant la reconstitution du tapis végétal, par un pâturage constant interdisant aux plantes, et surtout aux meilleures, d'arriver à maturité dans de bonnes conditions.

Les conséquences indirectes de ces fixations tiennent aux réactions des hommes face à la prééminence prise par l'espace de sécurité face à l'espace d'aventure. L'intégralité de l'espace environnant le village est connu, il n'y a que peu de risques, que ce soit pour les hommes ou pour le troupeau. On assiste alors à un desserrement des techniques d'encadrement du troupeau qui lui aussi, connaît le milieu exploité. Le cheptel devient alors capable de partir aux pâturages et de revenir au village, seul ou presque. Il n'a plus besoin d'un guide, tant à l'aller qu'au retour. Paradoxalement, ce troupeau sédentaire, à tendance à se déplacer journellement plus qu'un troupeau transhumant correctement encadré. Le bétail sédentaire passe son temps, n'étant lié par aucun contrôle ou presque (son berger à la possibilité de retrouver des amis, ou de rentrer au campement), à chercher les meilleures espèces fourragères. Sans compter les effets défavorables de ces déplacements inutiles sur sa croissance, cette attitude est gravement dévastatrice des conditions écologiques. Ces mouvements perpétuels entraînent un accroissement du piétinement et la perte d'une grande partie du potentiel fourrager des pâturages. D'où, des surpâturages et des dégradations irréversibles plus rapides ; d'autant plus que les facilités de vie données par la sédentarisation des hommes poussent ceux-ci à relâcher leur attention face à la nature et à pratiquer des ébranchages abusifs et rapides, afin de nourrir le cheptel sans effort.

c) Les fixations d'éleveurs

Ces sédentarisations des hommes par là du bétail, peuvent être liées à des causes multiples : transformations sociales, modification des rapports de production, recherche d'une sécurité immédiate en s'installant à proximité des centres administratifs ou des voies de communications, manque de pouvoir spatial ou tout simplement, recherche de la facilité d'abreuvement du cheptel. C'est ainsi que de nombreux troupeaux se fixent à proximité des points d'eau abondants où l'extraction de l'eau est aisée. Heureusement, la région étudiée ne recèle pas de nappes profondes et abondantes où l'installation de forages aux débits puissants soit possible. Les concentrations catastrophiques de bétail à proximité de ceux-ci ne sont donc pas possible dans notre région, comme cela existe dans le Ferlo Sénégalais ou au Niger. Cependant des points d'eau de fort débit comme ceux de Aouessi et de Hsey Sidi, en Aftout, attirent de très nombreux troupeaux en saison sèche, L'approche du puits se marque tôt dans le paysage. A cinq-six kilomètres des oglat les arbres commencent à être ébranchés, le sol se strie de multiples sillons convergents indiquant le passage répété des animaux. Petit à petit la densité des ligneux diminue tandis que l'herbe et les pailles disparaissent totalement. Seuls subsistent, dans l'oued, quelques beaux acacias et ziziphus.

Ces fixations d'animaux et corrélativement des hommes qui s'en occupent ont "le double inconvénient de détruire le couvert végétal environnant, et de donner aux troupeaux de l'eau, mais de moins en moins de pâtures". "La distance entre le point d'eau et les zones portant encore quelques ressources végétales ne cesse de s'accroître au fur et à mesure que les animaux s'affaiblissent à la période de canicule de fin de saison sèche".(1) Dans presque tous les cas de fixations, les éleveurs ont oublié une règle essentielle de l'élevage en zone sahélienne, c'est-à-dire, dans une zone où l'équilibre entre le milieu et son exploitation reste constamment fragile. Cette règle est que le salut reste dans la marche, la marche à la recherche de nouvelles ressources pastorales, mais surtout, marche qui permet l'exploitation plus diffuse, moins lourde, d'un milieu très sensible à la surexploitation.

Les qualités "écologiques" que l'on pouvait reconnaître aux éleveurs traditionnels du sahel mauritanien tendent ainsi à disparaître avec les sédentarisations quelles que soient leurs formes. Les plus dangereuses étant bien sûr, celles qui réunissent les plus grandes concentration d'hommes et de bêtes. L'effet néfaste de ces regroupements se trouve . ensuite aggravé par l'affaiblissement des techniques pastorales. L'exploitation diffuse du milieu réalisée par un élevage nomade ne regroupant en un lieu que des quantités réduites et temporaires d'hommes et de bêtes, se trouve alors remplacée par une exploitation lourde et permanente par des hommes et un cheptel plus nombreux. La dégradation de la végétation est rapidement ressentie.

Il ne faut pas alors, s'étonner des conséquences extrêmement graves apportées par la tragique sécheresse des années 1971/1972 et 1973. Cependant, les genres de vie étant multiples (cf. IIème partie), les réponses apportées aux conditions critiques ont été elles aussi nombreuses et parfois divergentes, montrant par là, que le déterminisme physique n'est qu'une vue de l'esprit.

---

(1) E. BERNUS 1974

II. - LA REPONSE DES GROUPES SOCIAUX

En 1973, les villes commerciales et administratives du fleuve et du centre sud mauritanien avaient changé d'aspect. Aux traditionnelles cases parallélépipédiques de banco ou de ciment, s'étaient ajoutées de nombreuses constructions nouvelles, temporaires ou définitives... Les grandes pistes reliant la capitale, Nouakchott, à l'est mauritanien étaient jalonnées de constructions nouvelles voulant souvent se donner l'apparence de centres de petit commerce... Rosso, carrefour de pistes, mais surtout point de commerce à la frontière du Sénégal, sur la route reliant Dakar à Nouakchott voyait sa population multipliée par trois ou par quatre ; les zones souvent inondées situées à l'arrière de la ville, étaient gagnées par une multitude de baraques de planche et de tentes... Autour de Kankossa, de très nombreuses cases nouvelles se construisaient... Arach, au carrefour de pistes venant de M'Bout, Sélibabi, Kankossa et Kiffa voyait le nombre de ses commerçants se multiplier par trois ou quatre.

La circulation entre Saint Louis et Dakar n'était plus entravée par les zébus traversant la chaussée, mais par ce nombreux dromadaires... Entre coki et Dahra, dans le ferlo occidental, les zébus blancs des Peul Dienguelbe étaient remplacés par les zébus à robe rouge et les moutons de groupes maure du tangant et de l'Aouker.

En 1974, les villes demeuraient transformées tandis que les superficies ensemencées, dans le centre sud mauritanien, avaient considérablement augmenté. A côté de groupes humains ayant définitivement migré vers les villes, d'autres étaient demeurés dans les campagnes et tentaient de s'adapter aux conditions très difficiles créées par cette période de sécheresse. Ces tentatives se portaient aussi bien sur les techniques pastorales que sur l'agriculture.

A) LES TRANSHUMANCES DE CONJONCTURE

L'un des moyens utilisé par certains groupes agro-pastoraux du centre-sud mauritanien pour s'adapter à la crise, fut la modification des parcours de transhumance saisonnière. Il faut toutefois distinguer les mouvements de population et les mouvements de troupeaux.

1) La fuite de nombreuses populations

Nous ne disposons, malheureusement pas, de moyens statiques permettant d'évaluer précisément l'ampleur des mouvements de populations maure et sédentaires du centre-sud mauritanien. Toutefois, il était aisé de constater que l'augmentation considérable des villes mauritaniennes était surtout le fait de populations maure. Pendant ce temps les villages Toucouleur s'étaient vidés d'une grosse part de leur population. Chez les Maure ces migrations concernaient à la fois des populations d'origine servile fuyant la terre improductive et des populations guerrières et Maraboutiques recherchant en ville, qui un emploi salarié, qui les bénéfices d'un petit commerce ou d'un artisanat ou, plus simplement l'aide de l'administration ou de quelques grands commerçants. Les groupes maure semi-nomades -ou semi-sédentaires (cf. supra)- ont ainsi encore perdu une part importante de la main d'oeuvre qu'ils contrôlaient déjà plus ou moins bien. Que ce soit des populations serviles ou des populations libres, elles ont tenté de s'adapter à la sécheresse par

le développement du commerce ou d'activités artisanales ou salariales extra-rurales. Ces mouvements de population portent leur importance dans le fait qu'ils modifient non seulement les possibilités d'exploitation de l'espace des groupes concernés, mais aussi les rapports politiques de ces groupes avec d'autres ethnies ayant choisi d'autres modes d'adaptation à la sécheresse.

2) La fuite vers le sud des troupeaux maure

Nous n'avons pu recueillir des renseignements que sur vingt fakhad quant à la modification de leurs mouvements durant cette période critique. Chez ces groupes, tous "orientaux", bien que certains fréquentent l'Aftout, deux types de réactions apparaissent : le départ vers le fleuve ou l'étranger d'une part et l'arrêt des mouvements de l'autre. Dans cette dernière catégorie nous ne trouvons que des groupes peu puissants et peu riches en cheptel. Leur indice socio-pastoral, k, est toujours inférieur à 1,36. Il s'agit des Ahel Mâloum et des Ahel Taleb qui sont demeurés les premiers sur leurs terrains de culture au nord de Kankossa et les seconds à côté de Bouli sur le Karakoro.- cf. carte 12b -.

Tous les autres groupes sont partis avec leurs troupeaux vers le sud et surtout vers l'étranger. Ainsi Ahel Jilani et Idawaïch migraient vers le Sénégal et le Ferlo, prendre avec leurs troupeaux, surtout constitués de petit bétail, la place des zébus peul partis plus au sud. D'autres, Messouma Ahel Taleb Khayar, Talaba Ahel Maoua, Louteïdatt, Zbeïratt, partaient vers les pâturages soudaniens du Mali... Tous étaient des groupes plus puissants et surtout plus riches en bétail que les tribus restées fixes. Ainsi les Ahel Moctair, partis tôt vers le Mali à la fin de l'hivernage 1972, possèdent un indice k égal à 5,38. Cependant, dans leur majorité ces mouvements furent relativement tardifs. En effet, ces groupes éleveurs respectèrent d'abord la tradition qui consiste à passer sur les terrains de culture de leurs tributaires. Les récoltes y étaient quasiment nulles et la terre commençait à être abandonnée par les cultivateurs. La mise en marche des troupeaux vers l'étranger et le fleuve ne put donc se faire que vers la fin de la saison froide. Paradoxalement, les tribus les premières arrivées au Sénégal furent celles des éleveurs les plus septentrionaux qui durent partir tôt en raison de la disparition complète des pâturages, plus rapide que vers le sud.

Ces mouvements ont été orientés vers la recherche de pâturages pouvant permettre au cheptel de survivre dans des paysages demeurés continuellement austères. Ils allèrent ainsi s'installer sur des terrains de parcours abandonnés par des éleveurs noirs, soit dans la zone sahélienne Sénégalaise, soit vers les pâturages soudaniens Maliens.

3) Les réactions des éleveur-cultivateurs noirs

Les schémas de transhumance et de mouvements des populations peul ont été profondément modifiés au cours de la sécheresse que vient de connaître le Sahel. Les mouvements exceptionnels alors mis en place ne sont pas le fruit du hasard mais dépendent des choix et des possibilités des populations concernées. Il est fort regrettable de ne pas avoir pu, dès 1968-69, observer les modifications entraînées par le premier grand déficit pluviométrique généralisé. En effet, dans la grande majorité des cas les réponses apportées en 1972, furent les mêmes que celle adoptées en 1968. C'est du moins ce qu'indiquent les enquêtes rétrospectives.

Pour ces groupes, l'information recueillie et disponible est de bien meilleure qualité que pour les groupes naure. Les enquêtes de localisations et de transhumances faites préalablement pour les Foulbé dieri et walo de Mbout et pour les Foulabé de Kankossa et d'Ould Yenge, ont pu être réeffectuées, galle par galle, en 1974. L'absence de ravitaillement en essence de ces régions durant l'hivernage 1974, ne permit pas de faire de même pour les Peul du Guidimakha et du Littama. Les cartes XIIa et XIIb indiquent les mouvements mis alors en place par les éleveurscultivateurs du centre sud Mauritanien étudié.

Il faut distinguer entre les mouvements "définitifs" et les mouvements temporaires ne concernant qu'une seule saison sèche. Est considéré comme définitif, tout mouvement n'ayant pas été suivi de retour en 1973-74, sans présumer de nouveaux mouvements en 1974-75.

a) L'ampleur des mouvements exceptionnels

cf. cartes XII.a.b.

Ces mouvements consécutifs à la crise extrèmement dure suivant l'hivernage 1972, vont entraîner la mobilité de 73 % des bovins peul de l'Aftout et du Karakoro, contre 49 % en 1971. Cette modification va surtout être sensible chez les Foulbé walo qui de 34 % de mobilité "normale" vont passer à 76 %. Les Foulabé passeront pour leur part de 61,6 % à 77 % et les Foulbé dieri de 47 % à 63 %. Ces mouvements exceptionnels concernent des pourcentages de bovins supérieurs à ceux des populations propriétaires, indiquant par là que les migrations pastorales exceptionnelles sont d'abord le fait des populations les plus riches en cheptel (cf. tableau 28-. En effet, 60 % environ des populations agro-pastorales sont concernées par ces mouvements de troupeaux.

Ces transhumances exceptionnelles ne touchent pas uniquement les troupeaux mobiles en saison sèche courante, loin de là. Ainsi 75 % des transhumances "normales" sont conservées chez les Foulbé dieri, 40 % chez les Foulabé et seulement 10 % chez les Foulbé walo, La modification des parcours se fait donc surtout à partir de cheptel nouveau ne bougeant pas lors des années à pluviométrie "normale". Les mouvements alors mis en place ont une amplitude spatiale très supérieure à celles des transhumances habituelles. On ne trouve pour ainsi dire pas, dans ces mouvements, de déplacements de moins de 40 km et les migrations de plus de 100, voire 200 km spnt nombreuses.

Ces longs mouvements faisant se déplacer de très nombreux troupeaux ont été pour la plupart suivis de retour. Seules, quelques familles ne sont pas revenuss à leur point de départ.

b) Les migrations définitives

Deux types sont là encore à distinguer. Les migrations définitives vers les villes n'ont pas la même signification ni le même contenu que les mêmes mouvements vers la brousse.

- La ville seul moyen de survivre des groupes faibles.

Seuls, parmi les groupes enquêtés, les Foulbé dieri ont puissamment ressenti l'attirance de la ville et de l'aide de l'administration. Les familles concernées sont des familles pauvres, fuyant l'Aftout où la possibilité de cultiver les oueds leur était refusée. Si une famille de trois Foulbé walo s'est fixée à Sélibabi, 177 Foulbé dieri (3,4 % du groupe), ne possédant que 217 bovins administratifs (1,9 %) ont migré vers Kaédi et surtout Mbout. Ils s'y sont fixés et n'avaient en 1914, ni les moyens ni le désir de rapartir vers la brousse, leur

cheptel ayant été presque totalement décimé par la mort et les ventes obligatoires pour survivre. Ces familles, réduites à l'état de sous-prolétariat vivaient alors des dons de l'administration et de la charité de leurs congénères plus favorisés et ayant conservé leur cheptel. Perdus et socialement isolés, ces groupes ont été incapables de s'adapter aussi peu soit-il, à la sécheresse.

- Des mouvements agro-pastoraux définitifs : une tentative de réaction de groupes dominés ou pauvres en cheptel.

5 % du cheptel peul ici étudié est parti vers de nouvelles zones de pâturage et de culture sans revenir à son point de départ. Il s'agit, là encore, surtout de Foulbé dieri qui ont vu 12 % de leur cheptel s'installer dans des zones plus méridionales et plus occidentales que leur zone d'origine. Les familles concernées sont en général de petites familles dont la richesse en bétail est très variable. Les réactions restent pour tous identiques : ces migrations se sont effectuées vers le Gorgol, le Guidimakha et le fleuve, c'est-à-dire vers des zones de production céréalière où il est possible d'obtenir des terres de culture. Ces mouvements s'apparentent donc à une recherche de développement des activités agricoles parallèlement à la continuation de l'élevage.

Les migrations définitives Foulbé walo affectent des familles pauvres en cheptel et les mouvements traduisent une recherche de terres cultivables, presque exclusivement de walo, que ce soit en Mauritanie ou au Sénégal. Seules quelques familles dotées d'un nombreux cheptel se sont un peu déplacées vers les sources de l'Assaba et leurs pâturages sur sables, tandis que d'autres, abandonnant leurs champs, partaient vers le Mali à la recherche de conditions pastorales plus favorables.

Peu de Foulabé ont migré définitivement. Ce sont en majorité de petites familles, pauvres en cheptel, qui sont parties en direction d'installations sédentaires, productrices de mil, du Guidimakha. Seuls, des groupes puissants sont partis s'installer dans le nouveau monde et au Mali.

Les mouvements définitifs apparaissent donc, en majorité, comme des recherches d'intérêts agricoles nouveaux, en quittant des zones où le développement de l'agriculture est rendu difficile par des conditions de rapports politiques particuliers. En effet, la majorité de ces départs se sont effectués à partir des zones de propriété Tadjakant pour les Foulbé dieri et walo. Lorsque l'oppression politique n'est pas en cause, ce sont surtout des groupes peu riches en cheptel qui partent pour rejoindre des zones où les intérêts agricoles sont primordiaux.

c) <u>Les mouvements exceptionnels temporaires</u>

Les mouvements de transhumance suivis de retour au point de départ sont la majorité. Il n'y a que chez les Foulbé diéri qu'ils soient peu nombreux - 15 % du cheptel - tandis qu'ils concernent 40 % chez les Foulabé et 69 % chez les Foulbé walo.

Il n'est pas surprenant que ce soient les groupes les plus riches en bétail qui ce soient livrés à cette recherche d'adaptation pour sauver le cheptel. Ce sont aussi les familles les plus étendues qui ont pu pratiquer ces migrations. Le mouvement général s'est effectué vers le sud à la recherche de pâturages meilleurs et parfois d'une eau plus accessible. Il faut cependant noter des différences suivant les groupes ethniques.

- La faible recherche Poullo diéri.

Les mouvements Foulbé dieri sont les plus faciles à saisir.

Non seulement les chiffres de population et de bétail concernés sont faibles, mais l'orientation de tous les mouvements est simple. Il s'agit presque exclusivement de transhumance nord-sud, coupant les isohyètes perpendiculairement. Seules de rares familles ont pu migrer vers le Gorgol, c'est-à-dire vers Kaëdi, le marché et l'administration. Dans ce mouvement nord-sud des groupes pauvres ont été attirés par M'Bout, mais ont pu repartir ensuite vers l'Aftout.

-Les Foulbé walo et la recherche de l'herbe.

Une direction domine la multitude des transhumances des Foulbé walo en 1972-1973 : les mouvements généraux se dirigent vers le sud-est, vers les zones relativement peu occupées et aux assez bons pâturages situés entre le coeur du Guidimakha et le Mali. Les arrêts sont fréquents entre le 16° N et 15° Nord. Ils s'effectuent souvent à proximité des lieux d'implantation sédentaire, permettant un ravitaillement éventuel en céréales grâce au troc. Les mouvements les plus amples sont, là encore le fait des groupes socialement les plus larges et les plus riches en bovins. Les familles les plus faibles de ces migrants, ont plus volontiers migré vers Sélibabi ou les gros bourgs Sarakholé.

-Les Foulabé pastoraux.

Les mouvements exceptionnels Foulabé apparaissent comme moins nombreux, mais il faut voir là l'influence de transhumance beaucoup plus importantes et lointaines en temps normal et ayant été conservées en 1972-73. Ces mouvements sont surtout orientés vers le nouveau monde et le Mali possédant encore des pâturages. Les migrations vers le Guidimakha se sont en majorité effectuées vers la partie orientale de celui-ci, peu pâturée, mais aussi vers Sélibabi et les villages Sarakholé, là encore pour les groupes les moins riches en cheptel. Ce sont aussi ces derniers qui se sont regroupés autour de Kankossa.

Ces transhumances, effectuées à la recherche de pâturages, montrent les différences existantes entre groupes. Si Foulabé et Foulbé walo semblent s'être orientés en majorité vers les pâturages qui ne souffrent pas de surpâturages, les Foulbé dieri ne semblent pas avoir été capables de migrer vers les régions les plus favorables à l'entretien de leur cheptel. D'autre part, alors que 68 % des bovins Foulbé walo connaissent des transhumances exceptionnelles, seul 15 % du cheptel Foulbé dieri faisait de même. Ces chiffres marquent une différence fondamentale d'attitude de deux groupes face à la sécheresse alors que les conditions écologiques dans lesquelles ils vivent sont comparables Il ne fautpas rechercherles causes de ce phénomène uniquement dans des choix culturels, mais aussi et surtout dans les possibilités offertes aux éleveur-cultivateurs par l'environnement politique.

Quant à la cessation de transhumance sous l'effet de la sécheresse, elle est extrêment rare chez les éleveurs peul ici considérés (mis à part les groupes fixés en ville). Seules deux familles Foulabé sont ici concernées, l'une installée au pied occidental de l'Assaba ne possède que peu de cheptel et pratique plus l'agriculture que l'élevage, l'autre en Afollé, est surtout pastorale et est demeurée dans un domaine où lles pâturages de vallées restaient satisfaisants. Là encore la différence est grande entre Peul et Maure. Les fixations de ces derniers sont nombreuses tandis que, pour ceux ayant transhumé, ces mouvements se sont faits surtout vers le Mali et le Sénégal, alors que la plus grande partie des Peul est restée en Mauritanie et que presque aucun ne s'est fixé...

Ces migrations exceptionnelles furent une recherche de défense du troupeau en lui permettant de se nourrir alors que les cultures étaient quasiment impossibles, permettant ainsi aux populations d'accompagner le cheptel. Celui-ci, s'il partit en général avec l'ensemble du groupe, continua rapidement accompagné uniquement des Jeunes tandis que le reste de la famille s'installait à proximité des points d'eau importants et souvent des gros villages, des centres administratifs ou à défaut des pistes par lesquelles pouvaient arriver les vivres de secours.

Cette sécheresse a donc entraîné, durant la saison sèche 1972-1973 une modification considérable de la répartition du cheptel et des hommes. Cependant la majorité des éleveurs peul sont revenus en hivernage 1973 sur leurs anciennes installations, au contraire de nombreux maure cultivateurs. Seuls, chez les Foulbé dieri, plus de 10 % du cheptel et presque autant d'hommes ont modifié leurs implantations.

La comparaison des cartes XII. a et XII.b, qui classent la mobilité en fonction de la richesse en cheptel, met en évidence l'amplitude plus réduite des familles pauvres et leurs attirances vers les villas administratives et le fleuve où les secours étaient plus facilement distribués. Le "choix" alors effectué par les populations s'apparente à un abandon de la vie agro-pastorale qui ne fournissait qu'un niveau de vie très bas, comparativement aux autres éleveurs-cultivateurs. Ces abandons, cette adaptation à la sécheresse par recherche d'autres sources de subsistance, sont beaucoup moins nombreux chez les familles plus riches en bétail et en main d'oeuvre. Si les familles dotées d'une main d'oeuvre nombreuse ont tenté de préserver leur cheptel par des migrations précoces, le manque de main d'oeuvre, en retardant les départs a pu orienter de nombreuses familles vers les zones agricoles. L'importance des structures de production apparaît alors puisque leur réduction semble entraîner la diminution des possibilités de préserver, en période de crise, l'économie agro-pastorale. D'autre part, les Foulbé dieri dominés politiquement depuis de nombreuses années, n'ayant pas accès au contrôle territorial, ont été, dans une large mesure incapables d'effectuer des mouvements de transhumance importants, tentant de subsister sur les points d'eau qui leur avaient été concédés.

Larges structures de production et contrôle de l'espace sont alors les garants de possibilités de préservation de la civilisation agro-pastorale.

En 1974, si la majorité des populations a retrouvé les villages et campements d'origine, son attitude face à l'exploitation de l'espace s'est modifiée.

B) LA PROGRESSION DES CULTURES ET SES SIGNIFICATIONS

Face à la grave crise climatique des dernières années, les éleveurs-cultivateurs n'ont pas seulement tenté de s'adapter par la modification des déplacements des troupeaux, mais aussi, en modifiant la part réservée à l'agriculture dans leur système économique. Ce mouvement s'est amorcé dès la première sécheresse régionale importante de ces dernières années, c'est-à-dire, à la suite de l'hivernage très déficitaire de 1968.

Ce mouvement tourné vers le développement de l'agriculture se différencie de l'évolution de la société maure des dernières années (cf. IIème partie). En effet, ce mouvement vers un semi-nomadisme où

l'agriculture a vu sa part croître dans l'économie maure était principalement liée à des causes sociales et politiques. L'instauration de la sécurité et l'atomisation des campements et tribus, la redistribution de la population et la modification des rapports politiqes entre les castes et les pouvoirs politiques, ont poussé chaque groupe à l'auto-suffisance donc à une production accrue des céréales.

Le développement récent des cultures porte une autre signification.

1) Le développement des cultures sous l'effet de la sécheresse.

Les premiers à développer leurs cultures à partir de 1968, vont être les Foulbé dieri, qu'ils soient installés dans les agueïlatt ou l'Aftout de M'Bout. Nombreux seront ceux qui se mettront à cultiver pour la première fois depuis de nombreuses années. Si jusqu'en 1968, les champs recherchés par ces Foulbé étaient des champs de niarwal, la grave crise de 1968, et à fortiori, celle de 1971-1973, vont les pousser à rechercher l'obtention de terres inondables, c'est-à-dire, des terres de Hollaldé (Agueïlatt) et de tiangol (Aftout). Les graves pertes en bétail enregistrées par les Maure, vont favoriser cette entreprise.

En effet, des concessions de terres vont être faites au Foulbé en échange de la fourniture de lait et de beurre dont l'absence ou le manque étaient durement ressentis dans les campements et Adouaba maure. La sécheresse marque ainsi, l'adoption par un groupe jusque là exclusivement éleveur ou pour le moins peu cultivateur, d'un nouveau type d'agriculture, d'une agriculture beaucoup plus exigeante en temps de travail et en contraintes que la précédente. Par contre, elle apparaît comme beaucoup moins aléatoire, et moins sensible aux variations pluviométriques.

Cette possibilité d'obtention de terres inondables va, d'autre part, au cours des trois dernières années, être favorisée par la réaction des tribus maure à la sécheresse. L'importance exceptionnelle des migrations de Haratin et de Abid vers les villes administratives ou commerciales, va considérablement réduire la pression sur la terre. En conséquence, les groupes dominants voient leurs possibilités de revenus céréaliers diminuer d'unepart très apprécialbe en cette période de crise. Ils seront alors beaucoup moins hésitant à accorder des terres inondables à des groupes de civilisation différente qui, même s'ils donnent moins que le Haratin, acceptent de fournir quelques cadeaux et de payer l'assakal.

A côté de cette adoption de cultures nouvelles par les semi-nomades des zones septentrionales, le mouvement de développement des cultures par les éleveurs a été général. L'augmentation des surfaces cultivées apparaît en 1974 comme très importante, que ce soit chez les sédentaires du Guidimakha ou chez les semi-sédentaires du Karakoro et des marges de l'Aftout. En cette année de pluviométrie satisfaisante, l'effort agricole a pu parfois doubler les superficies ; il s'agit moins ici d'adoptions de techniques nouvelles que d'extensions de celles pré-existantes à la crise.

Pour les éleveurs du Guidimakha, le développement des cultures d'oued ou de dieri ne présente pas de problèmes majeurs. Les groupes pratiquent en effet ces cultures depuis de nombreuses années.

Il semble que le développement des champs de tiangol se soit effectué chaque fois que les conditions naturelles et humaines le permettaient, parallèlement aux cultures pluviales. L'obstacle majeur apparaît alors être la main d'oeuvre disponible et les fortes densitées de populations qui, dans des rapports politiques favorables aux Sarakholé, peuvent enmpêcher les éleveurs d'accéder à de vastes superficies inondables.

Sur les marges de l'Aftout, les semi-sédantaires Foulbé walo semblent en 1974, avoir équilibré le développement des cultures entre champs de diéri et champs d'oued, cette attitude se traduisant toujours par une augmentation très notable des superficies préparées et ensemencées. De nombreuses zones d'oued où la submersion était jusque là considérée comme insuffisante, sont dorénanvant mises en culture et apparaissent comme des cultures de transition entre tiangol et niarwal, tant par la qualité des sols argilo-sableux que par les travaux agricoles nécessaires.

Si quelques cuvettes inondables sont aujourd'hui cultivées par les Foulabé sur les marges de l'Afollé et du nouveau monde (Garal-la Keweïla, Maoudach), l'extension notable des cultures en 1974, concerne presque exclusivement les champs de seno ; c'est-à-dire, que n'apparaissent pas de modifications des techniques culturales.

Les premiers à avoir accru la part revenant à l'agriculture dans leur économie, ont été les Foulbé dieri de l'Aftout qui dès 1968-1969 diminuaient la part des activitéspastorales de leur système d'exploitation. Ce mouvement les conduisaient à adopter des techniques agricoles nouvelles pour eux, techniques plus exigeantes en temps de travaux et de présence que leurs traditionnelles cultures de niarwal. Les autres groupes plus cultivateurs à l'origine, ont plus tardé au développement des cultures et celui-ci s'est effectué sans modification notable des techniques utilisées jusque là.

2) Les significations du développement des cultures

Sous une apparente unité de réponse à la crise récente, par le développement des cultures, les éleveurs du centre sud mauritanien réagissent en fait, à des motivations et contraintes diverses. En effet, le développement des cultures peut correspondre aussi bien à un abandon progressif des activités pastorales qu'à une défense de celles-ci à travers les conditions nouvelles d'exploitation.

En deuxième partie, le rôle de l'évolution des structures sociales et des rapports de production dans la société maure, a déjà été évoquée. Ces évolutions ont entraîné une diminution du nomadisme pastoral au bénéfice de l'agriculture et de la sédentarisation. Ces mouvements sont apparus comme indépendants d'une crise climatique importante. Il n'en va pas de même des sociétés d'éleveurs noirs dont les transformations vont s'effectuer d'abord sous l'influence de la sécheresse ; si celle-ci n'est pas la cause unique des modifications apportées, du moins se comporte-t-elle comme un catalyseur révèlant les points de tension ou de rupture du système économico-politique en place

a) Le développement de l'agriculture, symbole de l'incapacité à perpétuer un genre de vie pastoral.

Le développement des cultures d'oued dans l'Aftout de M'Bout par les Foulbé dieri, correspond bien sûr, à une volonté de survivre

dans des conditions climatiques difficiles. Ces cultures doivent assurer, au groupe qui les pratique, l'indépendance alimentaire par la fourniture de céréales en quantité suffisante. Cependant l'adoption d'un type de culture qui pour être moins aléatoire que les cultures sous pluie, est beaucoup plus exigeant en main d'oeuvre et en temps de travail, marque une diminution notable de la part réservée à l'élevage dans les activités de production. Développer les cultures d'oued implique des mouvements de transhumance plus tardifs que lors de cultures de dieri, et bien souvent, le remplacement du semi-nomadisme par le semi-sédentarisme. Nous verrons en IIIème, en quoi cette évolution, si elle est "révélée" par la sécheresse, est créée par des conditions économico-politiques n'ayant rien à voir avec une crise climatique.

b) Développer l'agriculture pour demeurer éleveurs

Si le développement de l'agriculture peut être le symbole de la disparition ou de la désagrégation d'un genre de vie, il peut aussi être un moyen de défense, de protection de celui-ci. Le premier but recherché par l'augmentation des superficies cultivées, est bien sûr, la satisfaction des besoins de consommations céréalières du groupe concerné. La rareté du mil et du riz sur les marchés intérieurs durant la crise climatique, le prix élevé demandé par les commerçants locaux pour ces denrées de première nécessité, la vente en 1972 (1) d'une partie des vivres devant être distribuée gratuitement par quelques commerçants maure, devait inévitablement pousser les éleveurs à développer leur production afin d'atteindre, autant que faire se peut, à l'autonomie totale.

Lorsque l'on sait que parallèlement à l'augmentation du prix des céréales, les cours du bétail s'effondraient, le deuxième but recherché par les éleveurs est évident. Développer les cultures correspond alors à une protection du bétail. En 1971-1972 et 1972-1973, les récoltes ayant été très faibles, toute consommation de céréales ou presque, devait passer par le biais du commerce. Or, en brousse, le kilo de riz était en décembre-janvier 1972, vendu aux alentours de 15 ouguiya, alors qu'un boeuf de 6 ans ne dépassait que rarement 2 000 ouguiya, et qu'en fin de saison sèche, il était courant de voir une vache et son veau vendus aux alentours de 250 Ouguiya. Dans ces conditions, consommer des céréales nécessite la vente d'une grande partie du cheptel, vente qui dans cette période de crise et de forte mortalité, représente beaucoup plus que le croît des troupeaux. Si l'on estime le croît annuel pour un troupeau bovin à environ 10 %, les enquêtes que nous avons pratiquées en 1972, 1973 et 1974, indiquent couramment, une commercialisation double du croît naturel estimé.

Il en résulte qu'en raison de la faiblesse de leur production agricole, les éleveurs se sont vus contraints pour consommer des céréales, de fortement entamer leur capital cheptel déjà touché par la surmortalité. Développer les cultures correspond alors, à protéger le bétail en diminuant sa commercialisation dont le taux est lié aux besoins du groupe.

Il faut, à l'intérieur de ce comportement général, faire des distinctions importantes, car conserver un cheptel nombreux ne veut pas dire qu'une civilisation pastorales se perpétue.

---

(1) En décembre 1972, un commerçant Ahel Mahmoud d'el Arach a vendu 50 sacs environ de sorgho américain "not to be sold" qui lui avaient été fournis par l'administration. Pour se faire, il les a transporté à Sélibabi.

3) Types de cultures développés et protection d'une civilisation

Le développement des cultures ne peut apparaître à moyen terme, comme une défense du cheptel que s'il ne remet pas en cause les intérêts de celui-ci. Il ne suffit pas en effet, de diminuer le taux de commercialisation pour perpétuer un élevage et une civilisation. Encore faut-il que les activités nouvelles ne soient pas concurrentes des activités pastorales. Commercialisation et élevage sont loin d'être contradictoires, si les techniques utilisées ou disponibles permettent une reconstitution suffisante du cheptel. La diminution de la commercialisation n'est pas équivalente de protection du cheptel si celle-ci ne s'accompagne pas de soins suffisants au bétail. Le calendrier des activités des tâches du groupe agro-pastoral apparaît alors comme important et toute modification de celui-ci est déterminant pour assurer la survie d'une civilisation pastorale ou au contraire la condamner.

Le problème principal des société pastorales sahéliennes est de permettre aux troupeaux de passer correctement le seuil difficile de la saison sèche. Il en résulte qu'il ne fautpas, pour préserver la civilisation pastorale, que les activités agricoles complémentaires entrent en concurrence avec les activités pastorales durant cette période. Les conditions naturelles peuvent venir tempérer ou au contraire accentuer ce postulat. En effet, si le milieu permet l'entretien de l'intégralité du cheptel en un lieu donné sans qu'il soit besoin d'un travail d'entretien important, la mobilisation d'une partie de la main d'oeuvre par les travaux agricoles, peut être sans conséquence sur le cheptel. Il n'en va pas de même lorsqu'il y a nécessité de transhumer ou lorsque l'obtention de l'eau est difficile et nécessite un puisage journalier très long.

Dans ces conditions, l'adoption de cultures d'oued en remplacement ou en sus des travaux de dieri peut représenter une regréssion pastorale. Ce type de culture à des conséquences à deux niveaux sur le cheptel. En premier lieu, il allonge la période des activités agricoles au sein de la saison sèche : si dès octobre les récoltes de dieri sont effectuées, il faut attendre janvier-février pour que la main d'oeuvre employée aux cultures de tiangol redevienne disponible pour les activités pastorales. En second lieu, les cultures d'oued sont plus exigeantes en temps de travail au sein de la saison agricole. L'adoption de ce type de culture peut conduire les sociétés qui l'adoptent à une réduction des soins apportés au cheptel et à une modification importante des techniques d'élevage.En effet, en cas d'existence de structures sociales atomisées, ce type de culture peut conduire le groupe pastoral à reporter le départ en transhumance du mois de novembre au mois de février, c'est-à-dire de la saison froide où subsistent des mares, au mois de février chaud et sec où toute eau de surface à quelques exceptions près a disparu. Par contre, à structures sociales équivalentes, le développement de cultures de dieri représente beaucoup moins de contraintes pour les troupeaux. La main d'oeuvre nécessaire à ce type de culture est moins important que pour les cultures d'oued, tandis que, tôt au début de la saison sèche, elle est intégralement disponible pour les activités pastorales.

Dans ces conditions, le type de culture adopté sous l'influence de la sécheresse peut apparaître comme primordial à la défense et la perpétuation d'une civilisation pastorale même si ce facteur n'est pas le seul à intervenir.

III LE BILAN SUIVANT LES GROUPES

A côté de la fuite pure et simple devant les difficultés très grandes nées de la crise de certains groupes, une grande partie des éleveur-cultivateurs tentait de réagir... Deux voies se sont offertes : celle des modifications de parcours et parallèlement à celle-ci, le développement des cultures.

Il est intéressant de noter la différence existant alors entre le niveau gouvernemental et le niveau des éleveurs maure. Alors que depuis 1972 les rapports politiques et économiques entre le gouvernement mauritanien et les états Arabes se sont multipliés, les mouvements des hommes et des troupeaux de civilisation islamico-arabe se sont effectués vers les pays noirs d'Afrique occidentale. Cette distortion a entraîné en 1973 des accords particuliers entre les républiques Mauritaniennes et Sénégalaies pour règlementer et permettre ces mouvements non commerciaux.

Cependant, au niveau national, comme pour les autres états sahéliens, les pertes en cheptel, donc en force de production ont été extrêmement lourdes ; en 1972 les services de l'élevage estimèrent les pertes dues à la sécheresse ayant sévi depuis 1969 à environ 40 % du cheptel bovin et 35 % des ovin-caprins. Les mortalités dues à la sécheresse de 1972 auraient porté, pour les bovins, ce pourcentage à 75 %. Ces services effectuaient déjà une différenciation régionale : si la région de Rosso perdait en 1972, 90 % de son cheptel bovin, tout comme celle d'Aleg, la région du Gorgol perdait, elle, 60 % de son effectif et celle de Kiffa-Sélibabi "seulement" 40 %.

Si à l'ouest, la sécheresse a été encore plus lourde qu'à l'est, cette différence n'est certainement pas la seule cause du niveau variable des pertes. En effet, le Gorgol ou la région de Kiffa et du Karakoro ont connu la même sécheresse. Or, le Gorgol aurait perdu 60 % de son cheptel et la IIIème région 40 %; la situation plus méridionale de la IIIè région, qui incluait alors le Guidimakha peut être un élément de réponse. Il n'est certainement pas le seul. En effet, dans le Gorgol, les sédentaires possédaient plus de 30 % du cheptel bovin et les Maure 9 %. Dans l'Aftout de M'Bout les Foulbé diéri élevaient 41 % du cheptel bovin et les Maure 15 %; au Guidimakha les sédentaires possédaient 34 % du cheptel déclaré et les Maure 15 % et ce bétail pouvait bénéficier de conditions de survie meilleures qu'au Gorgol. Le surpâturage y est en effet moins développé et le cheptel bénéficie de bien meilleures conditions. Les différences de propriété ethnique sont citées ici en mémoire car elles ont leur importance. En effet, si les services de l'élevage distinguent des variations spatiales importantes de la mortalité du cheptel, les variations ethniques sont encore beaucoup plus grandes. Il était en effet frappant en 1973 de voir des Maure Beïdane mendier du lait aux wurodji foulabé proches de la vallée du Karakoro, car ayant perdu toutes leurs bêtes. Pendant ce temps le lait restait très abondant dans les gros villages oulnabé et nianinkobé et pouvait permettre de se passer de céréales ; certains ont voulu dire que ces Maure achetaient, mais il est très difficile de confondre un Maure achetant du lait dans un village noir avec un Maure le mendiant...

Il y a donc lieu d'étudier les pertes subies par les différents groupes ethniques ou sous ethniques. Celles-ci doivent pouvoir indiquer en première approche les capacités d'adaptation des populations concernées.

A) LES GROUPES TRES ATTEINTS

Parmi les gens ayant perdu plus de 60 % de leur cheptel bovin et plus de 40 à 60 % du cheptel ovin-caprin, on rencontre des groupes aussi différents que des Maure, des Peul, des Toucouleur et des Sarakholé. Spatialement ces groupes humains se retrouvent sur l'intégralité du territoire étudié. Il ne peut donc être question de rechercher un quelconque déterminisme physique dans l'existence de pertes extrêmement lourdes ayant parfois réduit des troupeaux entiers à néant.

Sur l'ensemble du territoire, le zébu maure, à robe rouge et à courtes cornes, a connu un recul spectaculaire. Les troupeaux ont bien souvent été amputé de 80 % de leurs têtes tandis que le petit cheptel maure subissait lui aussi de lourdes pertes. A côté de ceux-ci, les zébus gobra à robe blanche aux cornes immenses connaissaient aussi des pertes considérables, mais le mouvement n'était pas généralisé, certains troupeaux résistant fort bien. Il n'en demeure pas moins que les troupeaux blancs du nord de l'Aftout, des foulbé dieri semi-nomades, connaissaient des pertes à peu près identiques à celles des Maure. Quant aux troupeaux appartenant aux sédentaires, les pertes étaient fort variables mais constamment élevées. Celles-ci sont assez facilement compréhensibles. Par contre, celles des Maure et des Foulbé diéri, éleveurs, le sont moins.

1) L'impuissance des groupes sédentaires

Les sédentaires sont, en Mauritanie sahélienne centrale, parmi les groupes qui ont le plus souffert de la sécheresse. Non seulement leurs récoltes ont été nulles - comme les crues en 1972 - mais ils ne disposaient pas de cheptel suffisant pour vivre de celui-ci, d'autant plus qu'il a été durement éprouvé.

Si, traditionnellement, les Toucouleur possèdent un élevage à côté de leurs cultures et que le passage à une économie à dominante pastorale était relativement aisée, il n'en est plus de même aujourd'hui. En effet, on note une désaffection de plus en plus grande des jeunes sédentaires pour toute activité ayant trait à l'élevage. Tout travail de gardiennage et à plus forte raison d'abreuvement est considéré comme la pire des choses à effectuer et le jeune Toucouleur du Gorgol ou du Littama refusera au maximum de s'en acquitter. Encore s'en charge-t-il qu'il y a de fortes chances pour qu'il le fasse mal, n'encadrant pas son troupeau, et se contentant tout au plus de l'accompagner. Ce berger occasionnel préférera s'engager comme travailleur temporaire chez un grand propriétaire ou dans une ville afin de gagner quelque argent et de jouir des possibilités offertes par les concentrations humaines. Devant la désaffection des jeunes cultivateurs sédentaires pour les tâches pastorales, liée à l'affaiblissement des contraintes sociales, le sédentaire propriétaire de troupeaux devra confier ceux-ci à un berger. Le cheptel demeurera la plupart du temps à proximité du village afin que les habitants puissent profiter de son lait. Mais en période de sécheresse, la dégradation du couvert végétal est d'autant plus rapide que les défrichements n'ont pas donné naissance à des chaumes pâturables et que la végétation est des plus réduites. Ce cheptel peu mobile par essence, va bien souvent périr sur place ne partant pas ou partant trop tard en transhumance. Certains troupeaux sédentaires sont pourtant partis tôt en transhumance vers la zone soudanienne et sont revenus avec plus de 50 % de pertes. Deux raisons sont à rechercher

à ce phénomène : un mauvais encadrement du troupeau est souvent de règle lorsque le berger n'est pas réellement motivé dans sa tâche ; celui-ci a alors pour conséquence un mauvais abreuvement ou une nourriture trop rare pour le cheptel qui se déplace trop, soit par lui-même, soit à proximité de groupements humains où le berger peu scrupuleux aime à s'installer. La deuxième raison est le comportement pour le moins désinvolte du berger, qui, voyant des pertes déjà importantes n'hésite pas à les accentuer par des ventes à son profit.

De nombreux propriétaires n'ont pas été dupes de ce phénomène mais n'avaient aucun moyen de rétortion dans un contexte de crise de la fonction de berger. C'est le cas, par exemple d'El Hadji Mama Diew (1) qui fait vivre près de quarante personnes à M'Bout et dont le troupeau, parti très tôt vers le Sénégal oriental est revenu en 1973 avec des pertes supérieures à 50 %.

Deux causes principales se dégagent donc pour expliquer l'incapacité de réaction des sédentaires face à la crise climatique que la Mauritanie vient de connaître :

D'une part la stabulation des animaux sur des territoires où les jachères sont nombreuses et le surpâturage rapide, d'autre part la crise du gardiennage et la désaffection des jeunes pour les fonctions pastorales. Ce deuxième phénomène tend évidemment à accentuer le premier. Cette situation s'étend aux groupes qui, bien que se réclamant de la nationalité peul, ont adopté des modes de vie sédentaires et vivent au contact permanent des installations de cultivateurs.

2) La condamnation desgroupes semi-nomades peul de l'Aftout

Tout autre est le problème des Foulbé diéri de l'Aftout ; ils n'ont pas à subir les effets d'une désaffection des jeunes pour les activités pastorales, même s'ils gouttent assez peu les joies de transhumances austères. Pourtant, près de 80 % de leurs bovins n'ont pas survécu à la série de sécheresse s'étendant de 1968 à 1973. Le cheptel disparu ne l'a pas été intégralement par mortalité. Les ventes ont en effet été nombreuses pour permettre à la population de ne pas mourir de faim . Comme les cours du bétail s'étaient effondrés dans des proportions très supérieures à l'augmentation du prix des céréales, l'importance des ventes de bétail en a d'autant plus été accrue. L'une des raisons de l'absence totale de réserves céréalières réside dans les rapports politiques que les Foulbé diéri entretiennent avec les tribus maure dominantes de l'Aftout : les Chrattit et surtout les Tadjakant. Ceux-ci ne leur ont en effet jamais permis, sauf depuis 1968, et surtout 1972 sauf exception, d'avoir accès aux cultures d'oued, les seules qui puissent assurer un revenu à peu près régulier en céréales. C'est-à-dire qu'avec l'arrivée de l'hivernage catastrophique de 1972, leurs greniers étaient totalement vides. Quant à ceux des Maure, ils ne se sont pas remplis au moment théorique des récoltes privant ainsi les Peul d'un troc avantageux entre leur lait et leur beurre d'une part et le mil maure de l'autre. Pour bénéficier de ces possibilités d'échanges, les Foulbé diéri étaient accoutumés à demeurer en Aftout jusqu'après les récoltes d'oued. Or, il est alors presque impossible au cheptel de transhumer en raison de la disparition des eaux de surface et de l'impossibilité d'accéder aux eaux souterraines propriété des Maure. En 1972, les troupeaux Foulbe dieri à quitter l'Aftout ne représentaient que 15 % de l'ensemble, c'est-à-dire une part plus que médiocre.

(1) Nous voulons ici le remercier, lui et sa famille, pour l'accueil chaleureux qu'il nous a toujours réservé et pour l'aide discrète et efficace qu'il nous a apportée.

Le cheptel dût donc demeurer pour la plus grande part sur des pâturages presque inexistants ne pouvant même pas leur assurer une ration de survie.

En pénétrant dans l'Aftout dans les années 40, les Foulbé dieri ont perdu leur liberté en échange de pâturages qui ne portaient pas de traces d'un élevage bovin important et d'une certaine sécurité alimentaire assurée (en année normale) par les possibilités d'échanges avec les Maure aux cultivateurs nombreux. L'attirance de pâturages vierges semble s'être comportée, pour eux, comme un piège en raison des rapports politiques particuliers qui se sont instaurés entre les maîtres de la terre et les nouveaux venus. Ce n'est certainement pas un hasard si seuls les Foulbé dieri ont alors migré vers ces terres "libres". En effet, eux seuls avaient une économie presque exclusivement pastorale, les Foulbé walo associant constamment l'agriculture à l'élevage... Ces derniers ne sont pas allés vers les pâturages de l'Aftout, mais en contre partie, ils ont conservé leur liberté.

Les pertes très importantes subies par le cheptel poullo dieri en 1972 peuvent donc apparaître comme la conséquence de la recherche d'intérêts exclusivement pastoraux par ces Peul il y a environ 30 ans, alors qu'ils étaient incapables de maîtriser l'espace en raison de la force même des Maure.

3) Transformations sociales et dégradation du système de production chez les Maure

Depuis la colonisation et surtout au cours des vingt dernières années, la structure sociale maure a constamment évolué vers une séparation de plus en plus grande, tant spatiale qu'économique, entre les groupes serviles agriculteurs etla part de la population demeurée pastorale. Cette évolution a conduit nombre de tributaires à adopter une économie mixte basée sur l'association de la culture de terres inondables à l'élevage. La main d'oeuvre pastorale, déjà privée des populations serviles, a alors considérablement régressé. L'encadrement des troupeaux s'en est trouvé très réduit. Les haratin et les abid qui accompagnaient constamment les troupeaux et s'occupaient de l'abreuvement restent aujourd'hui, en majorité dans les adabaye et n'ont plus guère de contact avec les troupeaux.

Ces modifications entre maîtres et captifs ont entraîné des transformations profondes des rapports de production à l'intérieur de la société maure. Cette évolution semble s'être faite constamment au détriment de l'élevage et au bénéfice des cultures.Ne connaissant pas préalablement à ces transformations les techniques d'encadrement des troupeaux pratiqués par cette société, il n'est pas possible d'affirmer qu'il faut chercher là les raisons du délittantisme du berger Maure au pâturage. On peut estimer que cette attitude est conséquente de traditions et d'habitudes prises lors d'élevage saharien à base chamelière, et non pas la résultante d'une évolution récente.

Non seulement la main d'oeuvre disponible pour l'élevage a considérablement diminué, mais le mode d'utilisation de l'espace s'est lui-même transformé. Du système nomade cette société est passée au semi-nomadisme ou même au semi-sédentarisme. Les pâturages et les pluies ne sont plus les seuls à déterminer les mouvements ; ceux-ci sont de plus en plus conditionnés par le passage sur les lieux de production

céréalière. C'est aussi à proximité de ceux-ci que se fait l'installation de saison sèche. Les récoltes tardives rendent ce phénomène presque obligatoire en raison de l'assèchement précoce des mares.

En 1972-1973 les troupeaux maure sud-sahéliens sont partis assez tard vers le sud. Ce phénomène allié aux faibles techniques d'encadrement des troupeaux, doit suffire à expliquer les fortes pertes enregistrées par le cheptel maure au cours de la crise climatique récente. L'évolution des techniques d'élevage engendrée par les transformations sociales est accentuée par l'orientation presque systématique de la société maure vers la monétarisation générale et la spéculation. Le lien principal entre le pasteur maure et son troupeau est monétaire. La commercialisation est très poussée et les rapports "sentimentaux" entre le berger et son cheptel existent peu. La connaissance intime des bêtes a donc tendance à s'estomper et ceci semble défavorable à l'entretien de ce moyen de production... Dans un contexte d'affaiblissement du pouvoir traditionnel, cette recherche de l'enrichissement monétaire pousse une part de plus en plus grande de la population à migrer vers les villes. Travaillant comme commerçant et parfois comme bijoutier, l'ancien berger tend à substituer ce nouveau mode d'existence au pastoralisme, et la famille demeurée en brousse attend de ces revenus extérieurs une grande partie de ses moyens de vie. Or ces migrants sont formés en grande partie de population masculine adulte, c'est-à-dire de la part de population la plus apte à encadrer le cheptel. Ces migrants représentent 41 % des migrants de la rive droite du Sénégal (1) et 14,2 % des hommes adultes du département de Monguel sont absents des campements. De plus dans ce même département, le pourcentage des migrants chez les Beïdane est supérieur au pourcentage concernant les Haratin. Ce sont donc les groupes éleveurs qui sont les plus touchés, et indirectement les troupeaux.

Il apparaît donc clairement que la double évolution vers la séparation des tâches agricoles d'une part et vers l'enrichissement monétaire de l'autre, a pour conséquence une réduction très importante des possibilités d'encadrement des troupeaux. Elle entraîne aussi l'impossibilité, en raison de la nécessité d'obtenir des céréales auprès des groupes tributaires, de pratiquer des transhumances orientées vers les seuls intérêts pastoraux. Les migrations d'une proportion importante des hommes ne permettent en effet pas de dissocier les mouvements du cheptel de ceux à but alimentaire céréalier.

Ainsi les groupes profondément touchés par la sécheresse souffrent-ils tous de problèmes d'adaptation à des conditions nouvelles qui n'ont rien à voir avec le déficit pluviométrique.

Deux cas d'évolution interne se distinguent. D'une part, chez les sédentaires, le refus de plus en plus prononcé des jeunes pour les activités pastorales se trouve accentué par la crise du gardiennage et la difficulté de trouver des bergers capables et consciencieux. D'autre part l'évolution interne de la société maure sud-sahélienne tend à séparer totalement les hommes s'occupant des troupeaux de ceux pratiquant l'agriculture. Cette modification des rapports de production qui prive le cheptel d'une part d'encadrement en saison sèche place l'élevage en position de dépendance vis-à-vis de l'agriculture. Cette situation est aggravée par les choix résoluement monétaires de la nouvelle société beïdane qui privent encore le cheptel d'une part de son encadrement. Pour ces deux cas, la sécheresse accentue les causes de dégradation des conditions de l'élevage en poussant une part importante de la population vers les villes à la recherche de nouveaux moyens d'existence.

(1) SANTOIR Ch. 1974

Le cas des Foulbé dieri est différent. Les sécheresses des années 40, ont certainement favorisé leur pénétration en Aftout où ils apportaient lait, beurre et redevances aux Maure. La catastrophe qu'ils viennent de connaître a ses origines dans les rapports politiques qu'ils entretenaient avec les Maure. S'ils ont été incapables de modifier leur condition de soumission, la dernière sécheresse peut les y aider. En effet, devant le départ massif des Haratin et des Abid depuis 1968, laissant des terres incultivées, les maîtres de ces terres préfèrent obtenir quelques redevances de groupes "étrangers" plutôt que de ne rien avoir du tout. En obtenant des terres d'oued, les Foulbe dieri peuvent modifier les rapports politiques à leur avantage. Ils peuvent devenir indépendants au niveau de leur consommation céréalière et peut- être reconstituer leurs troupeaux et évoluer vers l'adoption d'un semi-sédentarisme nouveau. Cependant ce nouveau genre de vie impliquerait qu'ils soient capables, tôt en saison froide, de libérer une part de leur population pour les migrations pastorales. Mais actuellement, leurs structures sociales atomisées ne semblent pas permettre une telle adaptation. Il ne faut cependant pas oublier que les transformations du système de production peuvent entraîner des modifications sociales.

B) LES GROUPES PEU ATTEINTS

Si des groupes ont perdu 70,80 ou 90 % de leur cheptel, d'autres ont beaucoup mieux résisté à la sécheresse voyant,en 1973, leurs troupeaux amputés de seulement 20 à 25 % du total. Parmi les groupes que nous avons pu réobserver en 1974, les Foulbé walo etles Foulabe se placent dans cette catégorie, malgré les différences internes que l'on peut y distinguer.

Leur caractéristique commune en 1968 et en 1972, a été l'ampleur de leurs migrations exceptionnelles. Ces mouvements, soit accompagnés de l'intégralité de la population, soit plus souvent d'une partie de la famille, ont conduit les troupeaux vers des zones qui, en général, n'étaient pas préalablement occupées par des populations pastorales nombreuses. Il y a donc chez ces éleveurs un potentiel important de connaissance de l'espace en dehors du milieu de vie courant. Si pour les Foulabé, les migrations de saison sèche restent couramment nombreuses et peuvent ainsi permettre la connaissance par l'ensemble du groupe de milieux et de pâturages lointains, il n'en est pas de même chez les Foulbe walo très peu mobiles. Cependant la répartition de ceux-ci sur de vastes espaces, de Kaëdi à l'Assaba, du sud de l'aftout au fleuve et même l'installation de certains membres de ce groupe chez les Foulabe, permettent à l'intégralité de cette population, par l'information mutuelle, d'obtenir des renseignements précis. La deuxième caractéristique commune à ces éleveur-cultivateurs est l'adoption d'un genre de vie semi-sédentaire. Les activités agricoles tiennent toujours une part importante dans l'économie des familles.Celles-ci n'ont, en règle générale, pas besoin de commercialiser un nombreux cheptel pour acheter des céréales. Cependant il faut noter une orientation forte des Foulbe walo vers les cultures inondables tandis que les Foulabe restent beaucoup plus fidèles aux cultures de seno.

L'importance du groupe socio-économique de base permet presque toujours une certaine division des tâches entre travail pastoral et travail agricole. L'élevage n'a donc pas trop à souffrir de l'agriculture effectuée par le groupe qui associe les deux activités sans faire dépendre totalement l'une de l'autre. Cependant, il fautencore noter que chez les éleveur-cultivateurs, certains ont beaucoup perdu.

Ce sont ceux qui sont restés fixés dans des positions septentrionales et qui ont vu les pâturages disparaître totalement au cours de la saison sèche. Ce sont en général les groupes les plus faibles numériquement et les plus pauvres en cheptel, c'est-à-dire ceux qui par choix, ou par obligation, ont privilégié les activités agraires par rapport aux activités pastorales. Cependant l'organisation villageoise des Foulabe et des Foulbé walo a permis à ces groupes défavorisés de continuer à profiter des productions laitières des autres familles. Ils se placent en position de dépendance économique et par là sociale.

Foulbé walo et Foulabé se caractérisent encore par l'inexistance pour eux, d'une domination politique de la part de groupes étrangers tels les Chrattit ou les Tadjakant comme c'est le cas pour les Foulbé dieri.

Ces éleveur-cultivateurs ayant bien surmonté la crise climatique des dernières années sont donc des semi-sédentaires associant agriculture et élevage. La taille importante du groupe socio-économique de base leur permet depratiquer l'une sans défavoriser l'autre. Cependant, les Foulabe, pratiquent plus volontiers les cultures de seno que celles de tiangol et demeurent plus mobiles que les Foulbé walo privilégiant les cultures inondables. Cependant en 1972, l'absence presque totale d'inondation a permis à ces derniers de partir tôt en transhumance, sans attendre une éventuelle inondation tardive. Ceci indique bien la volonté de ne pas sacrifier les intérêts pastoraux à des intérêts agricoles aléatoires. Par contre, les uns comme les autres ont notablement augmenté leurs surfaces cultivées en 1974. Le but premier est évidemment de se nourrir et d'atteindre à l'auto-satisfaction totale des besoins céréaliers en étant capable de pratiquer un stockage pouvant servir lors des années déficitaires. Cette attitude a aussi pour but de protéger le cheptel en diminuant les ventes de bétail obligatoires pour acheter du riz et du mil.

Il n'est pas trop optimiste de considérer que Foulbé walo et Foulabe auront reconstitué leur cheptel d'ici trois ans et qu'ils pourront alors commercialiser le croît annuel de leur troupeaux comme ils y étaient accoutumés avant la sécheresse.

Ces réactions fort différentes face à la sécheresse ont considérablementmodifié la répartition du cheptel dans le centre-sud mauritanien. Les Maure restent toujours les tenants de l'élevage ovin et caprin même si leur bétail a diminué de moitié. Au niveau des bovins, la sécheresse a stoppé une évolution qui se faisait vers le développement du cheptel sédentaire car celui-ci a énormément souffert de la sécheresse alors qu'une grande partie des bovins Peul a bien surmonté la crise. Cette sécheresse révèle donc, dans le contexte actuel, la difficulté rencontrée par l'élevage sédentaire pour son développement : l'élevage sahélien est ainsi plus que jamais, le fait de "spécialistes".

D'autre part, les pertes énormes subies par le cheptel bovin maure, font qu'il est difficile après la sécheresse de parler d'un élevage bovin blanc dans le sahel du centre-sud mauritanien. En effet, ceux-ci possèdent en 1974, sans doute moins de 8 % du cheptel régional, c'est-à-dire moins que les sédentaires qui doivent encore conserver 12 % des zébus. Les Peul se présentent donc comme des éleveurs de bovins avec environ 80 % du cheptel régional. Ainsi l'élevage du gros bétail est aujourd'hui le fait, presque exclusivement des noirs, les beïdanes ayant perdu la position qu'ils occupaient. A ces modifications apportées à la répartition ethnique du gros bétail s'ajoutent des modifications spatiales. Les zones de forte intensité de l'agriculture où les pâturages sont souvent rares et à la limite constante du surpâturage, ont perdu

la plus grande partie de leur cheptel. C'est ainsi le cas de l'ensemble de la vallée du Gorgol et de la vallée du Sénégal sauf dans sa partie méridionale où les troupeaux ont facilement pu migrer vers le Sénégal oriental. Dans ces régions, les pertes ont été énormes pour tous les troupeaux n'ayant pas quitté précocement des pâturages dégradés. La part préservée est celle des Foulbé walo qui, dès novembre 1972 partirent vers le sud-est, le Guidimakha et le Mali. En décembre 1972, il était possible de rencontrer de nombreux campements provisoires de Foulbé du Gorgol, qui, ayant traversé la zone sèche entre Gorgol et Sénégal, avaient dépassé une ligne joignant Maghama à Mbout, sauf pour les groupes s'étant arrêtés à Haddad, dans une région aux excellents pâturages mais très pauvre en eau. Mais mis à part ces groupes qui représentent moins de 40 % du cheptel du Gorgol et qui purent sauver une forte part de leurs animaux, le troupeau régional peul maure ou Toucouleur fut presque intégralement décimé. Il en fut de même pour le cheptel du Littama et une bonne partie des animaux du Guidimakha qui restent pourtant favorisés.

En conséquence, deux grandes zones d'élevage bovins apparaissent aujourd'hui. L'une regroupe le sud de l'Aftout de Mbout, en dehors du domaine Chrattit et Tadjakant, et le nord du Guidimakha, d'où les Foulbé walo étaientpartis en 1972-73. L'autre est constituée par le domaine Foulabé du Karakoro complétée par les marges de l'Afollé et du nouveau monde, indispensables à l'équilibre écologique des lieux de fixation semi-sédentaires. A un moindre niveau, le Guidimakha conserve un taux de cheptel qui reste exceptionnel pour la Mauritanie sahélienne de 1974. Cependant ici, la croissance des cultures tant sèches qu'inondées risque d'entraver la reconstitution des troupeaux. Enfin, l'Aftout nord, le Gorgol et les Agueïlatt ont énormément perdu en cheptel, et s'apparentent à la moyenne vallée du fleuve Sénégal où l'on pouvait en 1973 faire des dizaines de kilomètres sans rencontrer un animal domestique... Seuls, les Foulbé walo ayant transhumé conservent encore un cheptel appréciable. Dans ces régions, les risques de surpâturages ont disparu pour plusieurs années.

Ces différentes constatations peuvent inciter à se demander pourquoi de telles différences ont pu exister à l'intérieur de cet espace sahélien, dans la mesure où les conditions naturelles n'apparaissent pas comme déterminantes.

C) LES CAUSES DU POUVOIR DE REACTION

Il est frappant de constater, sur un espace restreint doté de capacités relativement uniformes, la diversité et la dissemblance des conséquences de la sécheresse et la variété des tentatives d'adaptation. Comme l'on peut logiquement penser qu'il y aura d'autres périodes critiques, tout comme il y en a déjà eu, il semble intéressant de s'interroger sur les causes ayant entraîné des conséquences diverses de la sécheresse. Certains troupeaux ont été décimés, d'autres presque épargnés ; certains groupes ont abandonné leur milieu de vie traditionnel pour refluer vers les pistes et les villes, d'autres sont demeurés sur place...

Il semble qu'il puisse alors apparaître une hiérarchie dans la force de résistance à la sécheresse, dans la force à s'adapter à une situation nouvelle. L'adaptation face à la sécheresse, qui apparaît alors comme un révélateur de force et de faiblesse, découle aussi bien de techniques de production que des techniques d'organisation des populations.

1) Des technologies différenciées de la vie pastorale

La sécheresse récente n'a pas seulement touché les troupeaux en fonction de leurs déplacements à la recherche d'eau et de nourriture. Elle a aussi frappé différemment suivant les techniques d'encadrement des troupeaux utilisées. Les troupeaux sédentaires ont, en règle générale, été très éprouvés. Ades pâturages d'hivernage médiocres se sont ajoutés des pâturages de saison sèche qui ont très vite épuisé les maigres ressources pastorales existantes. L'eau devenue rare a contraint les troupeaux à des regroupements préjudiciables à leur entretien et à leur survie, tandis que des tentatives de départ en transhumance tardive au coeur de la saison sèche, ont été enraillées par l'impossibilité technique, mais plus souvent politique de trouver de l'eau. Mais l'ensemble des groupes d'éleveurs a été confronté à ces problèmes.

Les différences sont beaucoup plus notables au niveau de l'attitude du pasteur face à son troupeau, et c'est à ce niveau que l'on peut, peut-être, juger de la qualité des éleveurs, de leur aptitude à sauver ou à conserver leur civilisation dans un milieu difficile.

a) L'abreuvement

En saison sèche, les bovins ont besoin de rations d'eau copieuses en raison de l'insolation intense mais aussi de la consommation exclusive de matière sèche. Deux groupes d'éleveurs se distinguent à ce niveau :

- ceux qui abreuvent leur cheptel chaque jour,
- ceux qui ne le font que tous les deux jours.

Dans le premier groupe se classe la quasi totalité des Peul et dans le second, la plus grande partie des Maure. Déjà, à ce niveau, il apparaît que les Maure sont éleveurs de bovins par "accident". Leur technologie d'abreuvement est sans doute satisfaisante pour les ovin-caprins, mais elle ne l'est pas pour des bovins déjà situés à la limite septentrionale de leurs conditions d'existence. Si des bovins sont morts de soif en 1971-1972, ce n'est pas la faute de présence d'eau, mais en raison d'un effort de puisage insuffisant. Si cet abreuvement (une journée sur deux), peut permettre, éventuellement, au cheptel maure d'utiliser de plus vastes pâturages autour des points d'eau que son confrère peul, il entraîne souvent un déficit en eau chez les animaux. D'autre part, en cas d'utilisation de superficies pâturées supérieures, le gain de consommation ne couvre pas les pertes d'énergie engendrées par les déplacements de plus en plus longs à mesure que la saison sèche avance et que les bêtes s'affaiblissent.

Il en résulte un dépérissement plus rapide du cheptel, à pâturages égaux, non abreuvé journellement.

b) Cheptel et bergers au pâturage

Quelque soit le campement où l'on se trouve, le lever du jour marque, en saison sèche, l'heure de la traite suivie de peu par le départ aux pâturages. Cette identité est nuancée par l'attitude du berger. Il n'est rare de voir, dans les campements maure, les bergers indiquer au troupeaux le chemin à suivre pour revenir prendre le thé. Cependant, la majorité des bergers partent avec leur bétail, mais tous ne restent pas avec lui tout au long de la journée. On profite souvent de celle-ci pour rentrer se reposer au campement ou bien

rendre visite à d'autres tentes. C'est-à-dire que la plus grande partie du jour, les bêtes sont livrées à elles-mêmes et se déplacent sans guide à la recherche du fourrage.

Cette attitude se rencontre presque toujours chez les Maure et de plus en plus fréquemment chez les Peul. Chez les premiers cela traduit une inadaptation des Maure à l'élevage bovin. Ces peuples d'origine saharienne transcrivent sur ce cheptel leurs techniques liées à l'élevage ovin, caprin et camelin. Quant aux Peul, ils sont de plus en plus sujets à un certain laisser-aller, tendant à diminuer la main d'oeuvre nécessaire à l'entretien du bétail. Laissés à eux-mêmes, les bovins ont tendance à brouter ce qui est sur leur passage, puis à aller très vite à la recherche du fourrage qu'ils prisent le plus. Le cheptel se déplace ainsi constamment en effectuant de très courtes stations là où se trouvent les espèces les plus appétantes. Par contre, certains pasteurs marchent constamment devant leurs troupeaux, indiquant au cheptel l'endroit où il doit pâturer. Cette possition de l'homme par rapport à la bête s'accompagne d'un répérage constant des pâturages disponibles et de l'établissement d'un calendrier d'exploitation des différentes zones en fonction de leur qualité et de leur accessibilité. Ce que consomme alors le bétail n'est pas laissé au hasard de ses déplacements, mais est choisi par l'éleveur lui-même. Ainsi en est-il, par exemple pour les troupeaux de Samba Ngoma, dans la passe de Tektak, au sud de l'Assaba. Dès l'hivernage, les pâturages situés sur les pentes montant vers le plateau sont mis en défens, bien avant que les troupeaux ne partent, en deux groupes, pour la transhumance de saison sèche. Celle-ci ne se fait pas au hasard mais en fonction des renseignements recueillis auprès des voyageurs et des voyages de reconnaissance des parcours effectués par le frère et les neveux du chef de gallé. Jamais le cheptel n'est livré à lui-même. Il est toujours strictement encadré et ses seuls déplacements sont ceux effectués entre le point d'eau et la zone de pacage. Là, le bétail est maintenu autoritairement sur place tant que le berger estime la valeur fourragère suffisante. Ce n'est qu'après utilisation de celle-ci que le troupeau, constamment guidé par l'homme, sera autorisé à se rendre sur un nouveau pâturage. En fin de saison sèche, une partie du cheptel reviendra utiliser les zones mises en défens à Tektak et fumer, de nuit, les champs de seno envisagés pour l'année suivante.

Cette attitude est caractéristique des éleveurs Foulabe chez lequels le troupeau ne jouit d'aucune liberté, sauf peut-être en hivernage où le cheptel revient souvent seul au wurodji. Entre cette puissance de l'homme imposée aux bovins et la liberté des zébus maure une multitude de nuances apparaissent.

Si le berger Poullo dieri accompagne toujours son troupeau, il lui impose moins de contraintes quant aux déplacements sur le pâturage lui-même que son confrère Foulabé... Chez les Foulbé walo toutes les nuances se rencontrent en fonction du plus ou moins grand intérêt porté à l'économie pastorale. Ces différentes attitudes du berger face à son troupeau et aux pâturages sont à rapprocher des situations décrites par M. GALLAIS à propos d'éleveurs du Gourma (1). Elles ont des conséquences directes, tant sur la santé et le développement des animaux que sur la conservation du milieu naturel, donc des pâturages.

En effet, un troupeau laissé seul gaspille énormément et une partie seulement du potentiel fourrager est exploitée. Les déplacements perpétuels du cheptel entrainent un piétinement important qui, en couchant et en écrasant les herbes, réduisent la partie consommée à une faible part du potentiel fourrager. Les limites du surpâturage sont alors

(1) J. GALLAIS 1974.

rapidement atteintes et l'éleveur est contraint, pour assurer un minimum d'alimentation au bétail, de recourir à des ébranchages souvent abusifs. Ceux-ci peuvent faire crever directement les arbres ; de plus, les branches sèches restent souvent attachées aux arbres, servent d'aliment aux feux de brousse et sont la base de la destruction de nombreux individus ligneux. Par contre, lorsque le pasteur guide constamment son troupeau, le gaspillage est bien moindre et les pâturages conservent plus longtemps leur valeur. Les plantes les plus appétantes ne sont pas les seules consommées et la dégradation des qualités pastorales est moins rapide. N'ayant pas autant le besoin d'ébrancher les arbres que son confrère plus négligeant, le pasteur qui guide constamment son troupeau détruit aussi beaucoup moins la strate ligneuse.

En période de sécheresse prolongée, cette différence d'attitude a des conséquences encore plus marquées qu'en période normale. D'un côté des éleveurs se présentent comme des défenseurs du milieu naturel et donc des possibilités de survie, de l'autre comme des agents de désertification importante. Tout ceci se répercute évidemment sur les possibilités de survie du bétail. Non seulement un troupeau bien mené désertifie beaucoup moins qu'un troupeau laissé à lui-même, mais encore, il effectue des déplacements plus courts. A valeur fourragère égale absorbée, le cheptel surveillé constamment et obligé de manger sur place résistera mieux aux conditions difficiles que les troupeaux mouvants dont les dépenses d'énergie utilisée pour les déplacements sont importantes.

Il y a donc, pour le troupeau, deux conditions de pacage déterminées par l'attitude du berger. D'un côté des déplacements constants entrainent un gaspillage important des ressources pastorales tandis que la consommation couvre mal les besoins énergétiques de l'animal accrus par le mouvement perpétuel qui correspond à une dépense inutile d'énergie. De l'autre, le troupeau est maintenu arbitrairement sur un pâturage choisi à l'avance par le berger. Le bétail y demeure tant que la zone est nutritivement intéressante, ce qui entraine une limitation maximale du gaspillage des ressources, le bétail broutant non pas ce qu'il voudrait, mais ce qu'on lui fait consommer. Le rapport "calories obtenues par broutage - calories dépensées pour les déplacements" atteint dans ces conditions, une valeur maximale pour les conditions dans lesquelles se déroule l'élevage. Il n'est alors pas étonnant de constater que les animaux soumis au premier mode de pacage aient été les plus touchés par la sécheresse ; certains troupeaux accusèrent des pertes de plus de 80 % tandis que les seconds pouvaient voir leurs effectifs réduits de moins de 20 %. C'est le cas pour les troupeaux maure situés à l'ouest de Kankossa qui ont été décimés tandis que le cheptel Foulabé, voisin, ne perdait que peu de bêtes.

Le comportement naturel du cheptel au pâturage doit donc être corrigé par le berger qui en a la responsabilité. Si cela est vrai à l'intérieur de la zone à laquelle les animaux sont habitués, cela est encore plus vrai lorsque les transhumances de conjoncture font pénétrer le bétail sahélien dans la zone soudanienne. Changeant de zone climatique, le cheptel change de types de pâturages. Il abandonne la steppe à aristida et à latipes, pourpénétrer dans des prairies où andropogon domine souvent. Peu habitué aux dures et grosses pailles de ces dernières, le bovin sahélien a une nette tendance à rechercher les espèces auxquelles il est habitué. Ainsi de nombreux animaux en transhumance vers le Sénégal oriental sont-ils morts d'inanimation sur des pâturages dotés d'une assez bonne valeur fourragère.

L'attitude du berger est là encore déterminante. Si celui-ci impose à son cheptel de demeurer sur place, il finit par consommer les plantes auxquelles il n'est pas habitué. Par contre, si la surveillance au pâturage est très relachée, voire nulle, l'animal s'épuise en une vaine quête d'espèces connues. Les troupeaux maure en transhumance vers le sud ainsi que les bovins, notamment ceux des sédentaires, accompagnés de bergers appointés, ont ainsi eu des pertes très importantes dépassant souvent 50 %; alors que le cheptel Foulabé accompagné par ses propriétaires vigilants revenait, en 1973, presque indemne de toute perte. Rendre l'attitude du berger au pâturage responsable unique de ces différences, serait simplifier abusivement le phénomène. La date d'arrivée sur les pâturages de saison sèche est aussi importante. En effet, lorsque les troupeaux ont pu quitter tôt leurs lieux d'installations d'hivernage, une arrivée précoce sur les pâturages à andropogon, a pu leur faire découvrir des herbes sinon encore vertes, du moins encore tendres et ainsi, faciliter leur accoutumance à une nouvelle nourriture. Il en va de même pour les troupeaux qui chaque année ou presque, descendent vers la zone soudanienne et qui ainsi, n'ont pas été rebutés par des aliments qu'ils connaissaient déjà.

A cette surveillance de l'attitude du cheptel au pâturage peut s'ajouter la volonté de protéger et de conserver une pâture aux animaux pour la saison sèche. C'est le cas lorsque le groupe éleveur pratique la mise en défens de terrains de parcours réservés à la soudure de fin de saison sèche. Le cas du campement de Ngoma, dans le sud de l'Assaba est remarquable à cet effet. Dès les premières pluies, une part notable du territoire pastoral du groupe est interdit à la consommation, et, dès les récoltes en octobre-novembre, la presque totalité du troupeau familial part en transhumance, partie vers le Guidimakha partie vers le Mali. Fin mars, lorsque le troc mil-lait se termine avec les Sarakholé, un quart environ du troupeau revient vers la passe de tektak et les hauteurs de l'Assaba où des pâturages ont été mis en défens et qui doivent permettre au cheptel de subir sans dommage, la fin de la saison sèche.

Ces techniques remarquables de surveillance des troupeaux au pâturage et de défense des qualités agrostologiques du milieu naturel ne sont pas nouvelles, mais au contraire fort anciennes. Si l'on ne les rencontrent plus couramment, il faut en chercher la cause dans une dégradation des systèmes pastoraux.

Ces dégradations peuvent être liées à une diminution du contrôle territorial par les groupes pastoraux, sous l'influence de la charge démographique et pastorale croissante ou de rapports politiques nouveaux.

Ainsi l'attitude du pasteur face à son troupeau et au pâturage est-elle très importante, non seulement pour permettre au cheptel de passer sans trop de dommage une crise climatique, mais aussi, pour perpétuer une civilisation pastorale en protégeant la nature dont elle vit. Le berger qui guide constamment son troupeau garantit la survie de celui-ci et par là même, la continuation de son genre de vie. Il s'adapte beaucoup mieux que tout autre aux conditions climatiques défavorables qui sont celles de la zone sahélienne depuis quelques années. En évitant le gaspillage des ressources naturelles, il évite au maximum la désertification anthropique qui menace d'autant plus que les pluies sont plus faibles. Se comportant en protecteur du milieu naturel, il s'évite ainsi d'avoir à abandonner son genre de vie traditionnel et d'aller grossir le rang des personnes incapables de subvenir à leurs besoins et qu'il faut secourir.

Cependant, dans un milieu où le nomadisme pur a disparu la simple bonne volonté ne suffit pas pour pouvoir pratiquer un élevage capable de s'adapter aux conditions défavorables créées par la sécheresse récente.

2) Le rôle des structures socio-politiques et des systèmes de production.

La pratique de l'élevage, sa perpétuation et son développement nécessitent l'existence d'une main d'oeuvre suffisante au sein du groupe producteur, sous peine de ne pouvoir organiser un système de production cohérent. La main d'oeuvre nécessaire est d'autant plus importante que les activités de production sont plus diversifiées, que se soit au niveau pastoral ou au niveau agro-pastoral.

La multiplisation des types d'élevage pratiqués (ovins caprins, bovins...) au sein de la même unité de production implique la multiplication des tâches de gardiennage et d'entretien donc un niveau des forces productives supérieur à celui nécessaire en cas d'élevage spécialisé. Il en va de même lors de l'association de l'agriculture à l'élevage et ceci d'autant plus que les cultures pratiquées sont plus exigeantes en temps de travail (supra).

Ces situations imposent donc, nécessairement, la répartition des tâches, dans la mesure où, à aucun moment, l'élévage, ou une partie de l'élevage, nepeut être localement livré à lui-même.

Deux types de répartition des tâches principaux peuvent se distinguer :

- une division du travail au sein du groupe domestique,
- une division du travail selon des classes sociales.

Le premier type s'applique à la grande majorité des peul du Centre -sud mauritanien. Seuls, les Foulbé dieri, qui, jusqu'à ces dernières années, sont demeurés presque exclusivement pastoraux, ne pratiquaient pas la division des tâches. Cette division, d'abord sexuelle, intervient pour les hommes très largement en fonction de l'âge. Ces derniers se partagent la presque totalité des activités de production agricole et pastorale. L'âge intervient alors avec les tâches de commandement et de gestion des moyens de production assurée par les "vieux" et les tâches de production à la charge des jeunes et d'une partie des adultes.

En saison sèche, lorsque les activités agricoles ont pris fin, l'ensemble des individus chargés de la production peut s'occuper du cheptel, En hivernage, une répartition s'impose entre les tâches agricoles et les tâches pastorales. Les premières regroupent en général les enfants et la majorité des adultes ainsi que quel ques adolescents qui sont surtout chargés de la garde et de l'entretien du cheptel.

Quant à la division du travail en classes sociales distinctes, elle est caractéristique de la société maure où s'oppose et se complètent des groupes relativement spécialisés. Cette société a traditionnellement besoin d'un haut niveau de main d'oeuvre en raison d'activités diversifiées. A la production agricole pratiqué dans les oueds s'ajoute une production pastorale plus diversifiée que celle des Peul. L'élevage bovin est en effet pratiquée en sus d'un élevage ovin-caprins et éventuellement camelin. Il faut distinguer, en outre, une importante production artisanale et des activités intellectuelles,

religieuses et politiques mobilisant une part appréciable des forces de production.

Le problème du niveau des forces productives a pu être résolu, dans cette société, par l'exploitation du travail humain : Abid, Haratin, tributaires... Cependant, l'équilibre" entre système de production et forces productives se trouve aujourd'hui rompu par la séparation de plus en plus totale entre les tâches agricoles et les tâches pastorales. Les Haratin et Abid, de plus en plus spécialisés dans le seul travail agricole où les confine l'évolution sociale, ne participent plus guère, en saison sèche, à l'entretien du cheptel qui se trouve alors privé d'un encadrement suffisant. Cette évolution tend à ramener la société maure au niveau des sociétés peul, c'est-à-dire à la seule division domestique des activités.

L'organisation socio-économique de base de la société prend alors toute sa valeur :

- le rôle des structures socio-économiques

Les analyses de genres de vie de la seconde partie et des différentes adaptations à la sécheresse ont mis en évidence l'importance pour les sociétés agro-pastorales de disposer de "galle" suffisamment larges pour permettre une répartition des tâches au niveau familial. Cette division du travail suivant des tranches d'âge, autorise, tout au long de l'enfance et de l'adolescence, l'initiation des futurs responsables agriculteur-éleveurs aux différentes connaisances indispensables au bon fonctionnement du système de production : connaissance des animaux et des soins, tant d'entretien que "vétérinaire", à leur apporter, connaisance intime du milieu écologique, des espèces végétales, de leur valeur etc... ainsi que des différentes techniques agricoles.

Il a déjà été montré, sans qu'il soit besoin d'y revenir, que plus les tâches agricoles sont contraignantes en temps de travail et plus les récoltes sont tardives, plus l'organisation sociale de base doit être large, pour ne pas priver le cheptel des soins indispensables à son entretien.

Cependant, le niveau des forces productives ne reste pas constamment identique à lui-même. Il varie en fonction de la succession des générations et des répartitons variables des tranches d'âge. Il y a donc nécessité pour la perpétuation de la société, de posséder une organisation de la production qui soit flexible, non rigide dans le temps et capable de modifier, à un moment donné, les équilibres agro-pastoraux en place. Les périodesde crise, comme les sécheresses, accentuent ces nécessités d'adaptation. Les groupes ayant le mieux résisté à la crise de 1972 ont été ceux qui ont été capables de modifier les rapports de production à l'intérieur du groupe lui-même en détournant dans un premier temps une grosse partie de la main-d'oeuvre s'occupant des cultures, vers les occupations pastorales au cours de la saison sèche. Ils avantagèrent ensuite, au cours de l'hivernage 1974, les cultures dans un but de protection du cheptel en sus de la production céréalière.

L'organisation de la production Foulabe et Foulbé walo, en larges gallé s'appuyant plus ou moins sur une organisation villageoise, a alors montré sa supériorité sur l'organisation maure confrontée à des problèmes de mutation. Cette dernière avait en effet à surmonter

de lourds handicaps. D'une part, la séparation presque totale du travail agricole et du travail pastoral ne permet plus de distraire, à un moment donné, une portion de main d'oeuvre de l'un pour le reporter sur l'autre. D'autre part, la production pastorale plus diversifiée des Maure (ovins, caprins plus des bovins, voire des camelins), entraîne des besoins théoriques en main d'oeuvre supérieurs, à cheptel égal en unités bovines, à ceux d'un élévage spécialisé.

Alors que le type d'apprentissage subi par le berger peul, lui enseigne à la fois l'agriculture et l'élevage, lui permettant ainsi de passer sans traumatisme culturel d'une activité à une autre, l'ancienne organisation sociale maure entraîne la spécialisation, sauf pour les groupes sociaux les plus bas dans la hiérarchie sociale. Cette spécialisation est aujourd'hui source de rigidité du système de production pastoral en raison de l'isolement de plus en plus poussé sur la terre des Abid et des Haratin. Ce manque de flexibilité, issu de la crise de la société, qui entraîne une pénurie de main d'oeuvre pastorale, accentuée par les émigrations d'adultes vers les villes, est sans doute l'une des causes premières de l'inadaptation généralisée des Maure à la crise récente.

L'organisation socio-politique supérieure au groupe élémentaire peut aussi porter des responsabilités quant au pouvoir de réaction des groupes à la sécheresse. En effet, des organisations de type plus ou moins communautaire quant à la production, peuvent pallier en partie des manques de main d'oeuvre, par l'entraide possible tant au niveau du travail agricole que du travail pastoral. Ces techniques peuvent permettre une meilleure productivité du travail, en associant, par exemple, plusieurs troupeaux pour leur entretien et leur gardiennage et utiliser ainsi, au maximum de ses possibilités et de sa productivité le travail des bergers.

Ainsi, l'adaptation à la sécheresse des différents groupes agro-pastoraux du centre sud mauritanien, semble-t-elle être un révélateur des forces et des faiblesses des différentes sociétés. Ces adaptations apparaissent comme dépendantes de différents facteurs. Ce ne sont pas les facteurs écologiques qui sont déterminants puisque dans le même champ géographique, les réactions ont été très diverses. Les facteurs techno-sociaux doivent alors être considérés comme essentiels. En effet, pour les groupes libres politiquement, l'adaptation s'est trouvée dans la dépendance de facteurs technologiques (abreuvement, comportement au pâturage, types de transhumance), eux-mêmes pouvant être soumis à l'organisation sociale de la production.

Les groupes maure, dont la société évolue vers une séparation de plus en plus nette des classes sociales qui s'identifient à des classes de production, ont été surpris par la sécheresse. Pris entre la séparation des tâches primaires et le développement d'activités tertiaires, ils ont été incapables de constituer des systèmes de production cohérents en raison du manque de main d'oeuvre disponible. Par contre, les sociétés Foulabé et Foulbé walo ont eu la possibilité, grâce à leur division des tâches intra-familiale, de modifier temporairement leur système de production en fonction des circonstances et de passer ainsi la crise sans trop de dommages, sans voir leurs possibilités de perpétuer leurs genres de vie annihilées par une fuite d'une grande partie de la population productive.

La souplesse sociale et surtout technique a donc été le garant de la survie du cheptel et de genres de vie.

- C O N C L U S I O N -

Beaucoup plus que des conditions naturelles différenciées, ce sont les techniques d'élevage qui apparaissent comme déterminantes quant à l'adaptation à la sécheresse. Ces techniques ne sont pas un phénomène ethnique simple. L'environnement politique est lui aussi important. Les groupes dominés, que ce soit par les Maure ou les Sarakholé, ont souffert et perdu unepart considérable de leurs troupeaux, tandis que des groupes indépendants politiquement étaient les seuls à résister. Cependant, la liberté politique n'est pas seule en cause puisque tous les groupes maure, quels qu'ils soient, ont vu leur cheptel presque totalement détruit. Les techniques d'utilisation de l'éspace sont alors mises en cause, éventuellement à travers les modes d'occupation de celui-ci. Si les groupes dominants peuvent en avoir une vision plus large, l'évolution de leur système de production peut réduire à néant les avantages donnés par cette situation de dominations. Les Maure semblent ainsi beaucoup plus souffrir que d'autres de la crise d'adaptation à une vie nouvelle, plus tournée vers l'extérieur, le "modernisme" et l'économie monétaire que le monde traditionnel d'il y a quelques dizaines d'années.

Les constatations que cette étude a pu permettre entraînent des questions dans le contexte actuel del'évolution et de la transformation de toutes sociétés ouest-africaines. Elles se trouvent non seulement confrontées à une croissance démographique galopante mais aussi à de nouveaux types de gouvernement, à l'infiltration plus ou moins ressentie et puissante de la société de consommation et de son corrolaire, la monétarisation, ainsi qu'aux essais de développement des organismes multinationaux, bilatéraux ou nationaux au caractère technocratique.

Les réactions à la sécheresse des différents groupes agro-pastoraux du centre-sud mauritanien observés de 1971 à 1974, peuvent-elles permettre de définir un ou des modèles de société et d'économie sahéliennes pouvant servir à une stratégie d'ensemble ? Toutefois, il ne peut s'agir de définir arbitrairement un type de société ou un type de rapports de production, passe-partout et applicables quelles que soient les variétés naturelles régionales ou ethniques. LEs tentatives de développement rural menées arbitrairement et autoritairement sur le fleuve Sénégal ont suffisamment montré leurs limites pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir.

En première approche, la sécheresse récente, qu'il faut considérer non pas seulement comme une catastrophe mais comme un révélateur des forces et faiblesses des différentes sociétés et des modes d'exploitation de l'espace, condamne l'élevage sédentaire dans les conditions actuelles du sahel ouest-africain. Ces conditions ne sont pas uniquement naturelles et technologiques, mais aussi économiques. Elles pourraient être modifiées non seulement par le développement de cultures fourragères irriguées, mais aussi par des modifications profondes des prix pratiqués au niveau des producteurs. En effet, la crise récente, appelée à se reproduire, montre l'incapacité de l'élevage sédentaire productif à se perpétuer... Toute politique de sédentarisation de l'élevage non accompagnée de la création de moyens nouveaux d'alimentation du cheptel, équivaut à la destruction de celui-ci. D'autre part, les très faibles cours pratiqués pour la production pastorale ne peuvent permettre de rentabiliser des aménagements ayant pour but la production de plantes fourragères et par suite de productions animales.

En second lieu, seuls des groupes portant un intérêt évident à l'élevage ont résisté à la crise en pratiquant d'amples transhumances ayant pour but la recherche de pâturages non dégradés. Les mouvements vers les zones densément occupées ont, eux, entraîné de fortes mortalités comparables à celles des sédentaires. Ainsi, seuls des mouvements vers des zones pouvant recevoir des troupeaux sans entraîner de dégradation du milieu écologique, sont favorables à l'élevage. Le type de points d'eau disponible porte alors son importance. En effet les points d'eau à fort débit, s'ils facilitent les tâches d'abreuvement, ont l'inconvénient de permettre des concentrations d'animaux supérieures au potentiel fourrager des pâturages environnants. De nombreux pasteurs peuvent se laisser prendre à cette facilité qui permet en outre au berger de bénéficier de regroupements humains importants.

Les groupes s'étant imposés une discipline de transhumance stricte, entraînant une vie austère et isolée, sont ceux qui ont le moins perdu en cheptel, à la condition qu'ils aient pratiqué constamment un encadrement rigoureux du troupeau au pâturage.

La taille du groupe pastoral de base est alors fort importante dans la mesure où les intérêts agricoles sont partout en développement. Nul groupe n'accepte aujourd'hui facilement de vivre sans céréales et dans une moindre mesure de thé et de sucre. Il y a alors nécessité, de tenir compte de l'évolution actuelle des sociétés agro-pastorales existantes et des conditons écologiques et économiques.

Trois types de sociétés ont été condamnés par la sécheresse, alors que leurs problèmes n'ont pas été créés par celle-ci, mais seulement renforcés : l'élevage sédentaire, avec la désaffection pour les travaux pastoraux des jeunes et une crise de la fonction de berger ; l'élevage semi-nomade Foulbé diéri qui ne peut produire de céréales ni transhumer "à volonté" en raison de la domination politique des Maure ;

Enfin l'élevage maure, qui orienté vers la spéculation et la monétarisation, n'a su surmonter les transformations de sa propre société qui réduisent la main d'oeuvre pastorale.

Seuls des groupes pratiquant la division du travail au niveau familial ou des tranches d'âge ont réussi à s'adapter en pratiquant à la fois l'agriculture et la transhumance. Ces groupes peuvent d'autre part être qualifiés de "libres politiquement", dans ce sens qu'ils ne subissent pas de lourdes contraintes extra-ethniques pouvant limiter leur vision de l'espace. Ce sont les groupes qui utilisent le plus largement les différents éléments écologiques composant l'espace agro-pastoral et qui peuvent obtenir pour leurs troupeaux les capacités de charge des pâturages les plus élevés.

En effet, la capacité réelle de charge d'un pâturage, n'est pas identique à la capacité théorique définie par les agrostologues. Il faut tenir compte de l'appétibilité des plantes par les différentes espèces animales et les gaspillages entraînés par piétinement ou négligeance... La successsion de différentes espèces animales sur le même pâturage peut augmenter la capacité de charge de celui-ci, tandis que des difficultés d'obtention de l'eau, dans un contexte de manque de main d'oeuvre, peuvent l'abaisser. Ce problème de main d'oeuvre et d'encadrement du troupeau se retrouve au niveau du comportement des animaux au pâturage, Un cheptel livré à lui même gaspille plus, par sélection poussée des plantes et par piétinement qu'un troupeau stric-

tement encadré et maintenu par le berger sur un pâturage donné. La capacité de charge réelle d'un pâturage, si elle est dépendante de la valeur agrostologique et hydraulique de l'espace, est aussi très dépendante du type d'élevage pratiqué et des techniques utilisées. Elle dépend donc de facteurs humains.

En raison de l'évolution des habitudes de vie et de consommation, l'élevage nomade est aujourd'hui condamné. La consommation élevée de céréales implique la production par le groupe lui-même d'une part importante de celles-ci, d'autant plus que le nomadisme est entravé par le développement constant de l'agriculture.

Si le développement de l'élevage sédentaire de type traditionnel est rendu très difficile par l'irrégularité climatique qui caractérise le sahel, il est nécessaire poser le problème du développement d'un élevage sédentaire à base de cultures fourragères irriguées. Il faut d'abord rappeler que pour le centre-sud mauritanien, en raison des conditions géologiques, les aménagements aptes à de tels systèmes de production, ne peuvent être mis en place que dans la vallée du Gorgol ou dans celle du Sénégal. C'est-à-dire dans des zones souffrant du surpâturage et ayant connu des pertes importantes en 1972-1973. Ces aménagements peuvent être mis en place sur le fleuve par pompage et sur le Gorgol après la construction du barrage prévu par le gouvernement mauritanien et le P.N.U.D., à Foum Gleïta et qui devrait permettre de stocker les eaux du Gorgol noir et d'irriguer la basse vallée du Gorgol. Même si le coût des aménagements est élevé - 50.000 UM par hectare environ -, la rentabilité en plante fourragère n'est pas douteuse. En effet, à Rindiao en 1972, des essais de sorgho fourrager sur fondé ont donné des rendements de plus de 180 tonnes par hectare de fourrage vert en trois coupes par an.

Cependant ce type d'aménagement et de culture conçu comme rotation dans un système de base rizicole nécessite des pompes. Leur entretien et leur fonctionnement sont d'un coût annuel assez élevé. Le prix de la viande est actuellement beaucoup trop bas pour pouvoir les amortir En effet le kilogramme vif de boeuf est actuellement acheté à l'éleveur environ 8 UM, soit 40 CFA ou 80 FF. Une première impossibilité de pratiquer l'élevage sur des bases de production fourragère irriguée tient donc aux politiques des prix pratiqués sur les produits de l'élevage. La position qui consiste dans les pays producteurs et consommateurs de viande à ne pas vouloir en augmenter le prix, sous prétexte de ne pas abaisser le niveau de vie des populations semble fausse. Tout développement doit intégrer l'ensemble des moyens de production, et, sacrifier un secteur important de la production au bénéfice des populations urbaines minoritaires mais agissantes, participe au refus d'adopter tous les moyens aptes à apporter le développement. Il faut rappeler qu'une politique nouvelle des prix de la viande ne peut être le seul fait du gouvernement de la mauritanie. Ce pays est en effet plus exportateur que consommateur. Augmenter unilatéralement ses prix pourrait revenir à se priver de toute exportation. La grande responsabilité de ces prix et de ces politiques repose sur l'absence d'entente entre les pays sahéliens et ici, pour la Mauritanie, sur le Sénégal et le Mali eux aussi producteurs de viande. Au Sénégal la consommation de viande augmente pourtant chaque année. Mais ce pays se caractérise par une politique tournée uniquement vers les cultures commerciales d'exportation et l'absence d'une quelconque politique d'élevage cohérente. Le poids des villes y augmentant constamment, on comprend mieux le refus d'envisager

l'augmentation du prix de la viande. C'est d'ailleurs l'un des produits dont les cours sont les plus surveillés par le ministère de l'économie... Cette attitude entraîna une longue grève des bouchers en 1973-1974. Même si ce problème des prix et de la simple rentabilité de l'élevage sur culturesfourragères était réglé, les problèmes ne seraient pas résolus pour autant. En effet les aménagements sont conçus, organisés, mis en place et encadrés par des organismes étrangers - P.N.U.D., S.C.E.T. internationale, S.E.D.E.S. etc... - Ceux-ci s'appuient rarement sur la réalité humaine vécue, mais uniquement sur l'idée de mettre en place un aménagement technologiquement fonctionnel. Les échecs ont succédé aux échecs et l'on tente aujourd'hui de donner plus d'autonomie aux populations. Cependant la base de répartition des terres reste la famille conjugale, beaucoup trop réduite pour pratiquer à la fois les cultures rizicoles et maraîchères et élevage bovin. Le manque d'imagination est de rigueur chez l'ensemble de ces fonctionnaires du développement. En effet seul, pour eux, le casier existe... En dehors de lui il n'y a que désert et désintérêt total. Aussi le bovin doit-il naître sur casier, y être engraissé puis vendu. Le problème simple, de l'utilisation des pâturages naturels se pose alors. Pourquoi les abandonner et ne pas utiliser cette nourriture gratuite ? Nul part l'association d'un pays naisseur et d'un pays d'embouche n'est plus aisé à réaliser qu'aux abords d'un aménagement pouvant produire du fourrage. Cependant si le groupe économico-social s'occupant de l'embouche est différent du groupe naisseur, des distortions économiques considérables peuvent apparaître entre les pauvres éleveurs et de riches capitalistes emboucheurs. Là encore l'organisation de la production en petites familles des casiers aménagés se trouve condamnée. Seules des organisations socio-économiques plus larges peuvent conduire à des développements intégrés, qu'elles soient à base familiale ou simplement communautaire. Il ne nous revient pas de définir des choix. Tout au plus pouvons nous souligner des écueils flagrants.

Un élevage sur plantes fourragères, généralisé, se heurtera donc à de nombreux écueils avant de voir le jour. Cela ne présume en rien du succès d'entreprises privées destinées à la vente à la clientèle européenne ou para-européenne des grandes villes comme Dakar, Nouakchott. Cppendant, l'élevage reste le parent pauvre des politiques mauritanienne et sénégalaise, vieilles séquelles des politiques coloniales. Rien n'apparaît en effet en dehors de l'effort vétérinaire ou de ranchs complètement coupés de la vie réelle des éleveurs et ne parvenant pas à équilibrer leurs budgets...

L'évolution du pouvoir d'achat des éleveurs du centre-sud mauritanien les pousse au développement des productions céréalières. Il faut donc compter sur ce phénomène dans la détermination d'une société pastorale sahélienne "modèle". Cette évolution implique nécessairement la division des taches, d'autant plus que le type de travail agricole est plus exigeant en temps. En effet, les cultures de tiangol, par exemple mobilisent des populations importantes jusqu'en février alors que les cultures de seno et de niarwal libèrent les hommes dès la mi-octobre. Les éleveurs ont d'autre part indiqué les voies à suivfe pour protéger et donc développer un élevage sahélien soumis à de rudes conditions naturelles.

La figure 27, simplification d'un fichier image tente de donner quelques clés d'adaptation des sociétés aux conditions sahéliennes. Les Maure ont été séparés des Peul en raison de leurs divergences dans

les modes d'exploitation de l'espace et du contrôle qu'ils exercent sur l'état mauritanien. En dépit de cette participation, presque exclusive, au pouvoir d'état, cette société s'est dégradée dans sa civilisation pastorale. L'élevage, la force guerrière et l'Islam ne sont plus les idéaux principaux du Beïdane. Le commerce et l'enrichissement monétaire sont devenus essentiels à côté de la religion. Cette orientation prive la société pastorale de ses éléments les plus dynamiques tandis que le fossé s'élargit entre éleveur et cultivateur, le contrôle exercé par l'un sur l'autre diminuant corrélativement à l'augmentation du pouvoir du commerçant urbain. Privée d'une grande partie de sa main d'oeuvre tant pastorale que cultivatrice, la société des éleveurs maure, figée dans des habitudes agro-pastorales impossibles à maintenir, a manqué totalement de souplesse d'adaptation lors de la crise climatique récente. Le résultat important n'est pas ici les très fortes pertes en bétail enregistrées, (le cheptel pourrait être reconstitué à partir de disponibilités monétaires d'origine commerciale par exemple), mais la fuite d'une grande partie de la main d'oeuvre cultivatrice qui ne permettra pas partout la reconstitution du système de production traditionnel.

Chez aucun groupe agro-pastoral, les conditions naturelles locales ne sont déterminantes quant au mode de vie choisi et à la résistance à la sécheresse. Il n'en va pas de même des cultures pratiquées, la différenciation ne jouant toutefois que pour les Peul. Chez ceux-ci, la presque totalité de ceux dont le cheptel transhume à plus de 20 km pour plus de 50 % est constituée de groupes pratiquant des cultures sous pluie. Ce sont aussi les groupes qui ont le moins perdu en 1972-1973 et qui jouissent de structures sociales larges. Si en règle générale mobilité et cultures sous pluie vont de paire, les Foulbé dieri s'individualisent : ils cultivent en majorité des terres de niarwal, mais se déplacent de moins de 20 km. L'intégralité du groupe se déplace alors contrairement aux autres éleveurs Foulbé où une division du travail s'effectue soit à l'intérieur du gallé soit au niveau du wuro. Ici apparaît l'importance de l'environnement politique : culture sous pluie et faible mobilité s'accompagnent d'un fort pouvoir politique extérieur contrôlant l'espace : celui des Tadjakant et des Chrattit. Le cas de ces Foulbé dieri est exemplaire d'une certaine évolution d'une société pastorale dont la longévité montre qu'ils furent plus favorisés. L'évolution du pouvoir d'achat des éleveurs par abaissements constant de la valeur de la viande par rapport à celle des céréales ne saurait expliquer cet affaiblissement du groupe. Il faut plutôt y voir les conséquences des modifications survenues dans l'environnement de ces Peul alors que leurs structures d'organisation propres restaient figées. En effet les Foulbé dieri n'ont pas connu d'évolution post-clanique comparable à celle des Foulbé wâlo ou des Foulabé. Leurs structures socio-politiques sont demeurées celles qui étaient adaptées à un vaste semi-nomadisme se déroulant dans un environnement étranger lâche. Or depuis le début du siècle la pression démographique n'a fait que croître dans le sud de l'aftout sous le double effet des mouvements naturels et d'une très forte immigration. Les Foulbé dieri ont alors quitté ce monde où l'augmentation dessdensités les privaient de liberté pour s'infiltrer dans l'Aftout peu peuplé mais puissamment dominé par les Maure. Dominés dans l'espace de l'Aftout, "expulsés" du sud par des humanités de plus en plus nombreuses, la position spatiale de ces groupes "pré-villageois" s'est trouvée de plus en plus difficile. Elle semble toutefois s'améliorer aujourd'hui (grâce à la crise climatique (!) qui a affaibli le contrôle territorial maure), mais l'avenir d'un élevage Poullo dieri reste très certainement dépendant d'une évolution socio-politique.

A l'autre bout de la chaîne, se trouvent les Foulabé. Peu importe les différences existantes entre les gallé puisque tout le groupe participe à la richesse générale. Attachés aux cultures, les Foulabé ne négligent pas l'élevage. A côté d'une agriculture pratiquée surtout sous pluie, les transhumances de saison sèche restent nombreuses à la recherche de pâturages sains. Cette association (ou juxtaposition) de l'agriculture et de l'élevage semble rendue possible par deux facteurs. Le contrôle de l'espace par les Foulabé eux-mêmes, et par une organisation socio-politique en larges gallé regroupés en gros saré dépendants de deux lignages cohérents. Dans un contexte de liberté spatiale, les Foulabé peuvent ainsi pratiquer, à toutes les saisons, une division du travail familiale ou villageoise qui permet de ne pas sacrifier les intérêts pastoraux à la production céréalière.

Bien que cultivant les tialli et walo plus exigeants en temps de travail que les seno et niarwal, les Foulbé walo, ordinairement moins mobiles, s'apparentent au système de production Foulabé grâce à leur organisation socio-politique villageoise et familiale qui permet, là encore, la division du travail. Placés dans un monde sans grands pouvoir politique externe ils ont conservé une souplesse qui leur a permis de surmonter sans trop de dommages la sécheresse récente.

Ces constatations montrent l'importance des structures d'organisation des populations agro-pastorales dans un monde où les éleveurs se trouvent confrontés à la pression sur l'espace, d'origine politique ou d'origine démographique. Dans ces conditions, l'organisation clanique fractionnée des Foulbé dieri les poussent à la régression ou à se transformer.

Cependant Foulabé et Foulbé walo n'ont pas surmonté la crise uniquement grâce à leur division du travail, mais aussi en raison de leur attitude face au cheptel. La caractéristique première de leur attitude a été une discipline stricte et ceci à deux niveaux. Au niveau de l'encadrement permanent du troupeau d'abord, celui-ci n'étant jamais livré à lui-même, tant au pâturage qu'au point d'eau, mais constamment soumis à l'autorité du berger. Les gardiens des troupeaux se sont d'autre part imposés la rude tâche d'abreuver chaque jour l'ensemble du cheptel et ceci, si possible, à proximité des zones non surpâturées et sur des points d'eau au débit moyen. L'attitude moins rigoriste des bergers maure tant au niveau de l'abreuvement que de l'attitude au pâturage a conduit aux catastrophes que l'on sait.

Rigueur et discipline au cours des transhumances sont donc les vertus principales de l'éleveur sahélien ayant résisté à la sécheresse de 1972. En dehors de ces facteurs humains qui excluent "l'amateurisme" de l'élevage, les points d'eau à fort débit sont aussi condamnables. Ils permettent en effet des dégradations graves des pâturages alentours, souvent irréversibles, par les fortes densités d'animaux qu'ils autorisent. Les forages profonds et à fort débit font partie de cette catégorie, et par la suppression du travail de puisage qu'ils permettent, ils risquent de faire perdre les traditions ancestrales d'élevage qui restent basées sur l'effort et la discipline.

La possibilité de poursuivre la discipline d'élevage, d'encadrement et d'abreuvement journalier du troupeau impose chaque saison mais surtout dès la saison froide, une main d'oeuvre pastorale abondante. Ceci implique l'existence de groupes économiques de base suffi-

samment larges pour pouvoir pratiquer la division des tâches entre agriculture et élevage. Cette remarque n'impose pas que ce groupe élementaire soit à base familiale, mais uniquement qu'il soit composé d'éleveurs motivés dans leurs activités.

Toute amélioration ou développement de l'élevage du centre sud mauritanien doit sans doute s'appuyer sur l'ensemble des facteurs écologiques, humains et économiques. Les éleveur-cultivateurs ont montré l'importance de la possibilité humaine de pouvoir pratiquer une division des tâches. Ils ont démontré la nécessité d'une interprétation globale de l'espace, seule permise par l'indépendance politico-économique vis-à-vis des autres groupes ethniques. Ils ont enfin indiqué la nécessité d'une discipline quant à l'encadrement des troupeaux et aux transhumances, permettant d'augmenter la capacité de charge des pâturages.

Il est permis de se demander si les Foulbé dieri qui semblent pouvoir reprendre une certaine "liberté" en raison de l'affaiblissement des Maure, pourront être capables de pratiquer un élevage de haute qualité à côté du développement de nouvelles cultures de tiangol. En effet la taille réduite des groupes économico-sociaux de base semble rendre difficile une division des tâches tandis que la mauvaise répartition de l'eau en Aftout peut rendre les transhumances tardives aléatoires. L'élevage sédentaire, lui, ne semble avoir des chances de survie ou de croissance que dans le développement de casiers irrigués pouvant apporter non seulement des cultures fourragères mais aussi l'appoint des pailles rizicoles ou des résidus des cultures de canne à sucre. Le problème primordial qui peut se poser aux éleveurs semi-sédentaires ayant bien passé la crise climatique, est celui de l'organisation des pâturages de saison sèche. Peu de zones sont inexploitables en saison sèche, faute d'eau, mis à part le biseau sec, marginal ici et son prolongement entre Gorgol et fleuve. L'ouverture de ces zones pourrait se faire par la création de petits point d'eau de faibles débits tous les 10 ou 15 km. Environ. L'eau ne pourrait venir du sous-sol, mais ne pourrait qu'être amenée par canalisation, du barrage de Foum Gleita. Aucun calcul de coût de construction et d'entretien n'a jamais été fait à ce niveau. En raison du faible coût de la viande la rentabilité n'en est certainement pas assurée... Cela pourrait cependant pallier les pertes subies par les pâturages et le cheptel à la suite de la construction du barrage. En effet une région qui attire plus de 10 bovins par kilomètre carré en saison sèche va être inondée et les pâturages de décrue ne compenseront certainement pas les pertes subies en valeur fourragère.

En définitive, le développement de l'élevage dans le centre sud mauritanien, à partir des meilleurs groupes pastoraux régionaux, pose sans doute plus le problème de l'utilisation de l'espace en hivernage que celui de saison sèche. Les éleveurs s'imposent en effet d'eux mêmes une discipline lors des périodes les plus rudes, mais les relâchent en hivernage. Une action d'information et d'encadrement pourrait avoir des résultats importants quant à la mise en défens d'une partie de ceux-ci. Ceci permettrait d'éviter la disparition des espèces les plus appétées mais aussi la soudure du mois de juin. Cette action pourrait aussi permettre de développer des mouvements de transhumance précoces avec information précise des éleveurs sur l'état des pâturages et des points d'eau. Une planification de ceux-ci pourrait ainsi être mise en place, tendant à répartir harmonieusement les troupeaux sur les pâturages.

La technique à base de déplacements de reconnaissance motorisés et de transmissions radiophoniques peut venir à l'aide de techniques d'élevage traditionnelles ayant encore fait leurs preuves au cours de la crise récente, elle doit pouvoir améliorer les résultats de la discipline que s'impose les éleveurs, elle ne doit surtout pas la réduire... Ici comme ailleurs, mais peut être plus encore en raison des conditions marginales, la facilité ne peut être que source d'échecs, ou à tout le moins de médiocrité.

PETIT GLOSSAIRE DES TERMES GEOGRAPHIQUES VERNACULAIRES.

Abréviations utilisées : H Hassaniya
P Poular
S Soninke

pl. Pluriel, dim. diminutif.

Aftout	H pl. iftouten, plaine dégagée de dunes.
Aïn	H pl. ayoun, source.
Archan	H pl. irchoun, puisard de faible profondeur.
Assaba	H bandeau : rebord de plateau dominant un terrain plat.
Aouker	H région de dunes vastes et parallèles.
Awina	H pl. awinat, dim. de aïn.
Avoïnat	H voir awina.
Batha	H pl. btah, lit mineur sablonneux d'un oued.
Bir	H pl. ebiar, puit coffré de plus de 20 hauteurs d'homme.
Boyli	P voir woyndu.
Chemama	H zone inondée par la crue d'un fleuve ou d'un oued.
Collengal	P pl. hollalde, zone d'épandage mise en culture.
Dabounde	P saison froide.
Deminare	P prémices de l'hivernage.
Dieri	P terrains non-inondés par la crue.
Elb	H dune morte très allongée.
Fonde	P terres de levée de berge.
Foum	H pl. afouam, bouche, entrée de gorge.
Funaange	P est.
Galle	P pl. galledji, famille, concession.
Garci	P campement.
Gleïta	H dim. de guelta.
Guelb	H pl. glab, coeur : butte isolée, inselberg.
Guide	S la pierre, le rocher, par extention, la montagne.
Guidimakha	S la montagne de Makha.
Hirmaange	P ouest.
Hodh	H auge.
Hollalde	P voir collengal.
Karakoro	S le grand marigot.
Khara	S marigot
Koro	S grand
Haïre	P pl. kade, pierre, rocher par extension montagne (haïrengal).
Hasi	H pl. hasyan, puit de moyenne profondeur.
hsey	H idem. hasi.
Irchoun	H voir archan.
kawle	P fin d'hivernage.
Ladde	P la brousse
lede	P voir leydi.
Leydi	P pl. lede, terre, pays.
Ndoungou	P hivernage, pl. dubi.
niarwal	P sol sablo-argileux à argilo-sableux profitant du ruissellement.
Ogla	H pl. ogol, oglat, puit de faible profondeur, puisard.
Ragg	H pl. regoug, étendue plate recouverte de graviers et soumise à la déflation.
Reo	P nord.

Seno	P	étendue sableuse, dune
Thienel	P	dim. de seno, petite dune.
Tialli	P	voir tiangol.
Tiangol	P	pl. tialli, cours d'eau temporaire.
Tiedou	P	saison chaude et sèche.
Tioweri	P	boeuf porteur.
Vendu	P	mare temporaire.
Walo	P	vallée, ensemble des terres inondées chaque année par la crue.
Worgo	P	sud.
Woyndu	P	pl. boyli, puit, puisard.
Wuro	P	village.
Wurodji	P	chez les Foulabé, endroit où les animaux sont parqués le soir.
Agueïlatt	H	terre dure qui retient l'eau de pluie et où se développe une certaine végétation.

TABLEAUX.

N° Hors-texte : annexe I

I Les stations synoptiques et pluviométriques.
II Températures moyennes : maximales, minimales et moyennes.
III Evaporation à l'évapomètre Piche de type droit.
IIIbis Humidité relative maximale, minimale et moyenne.
IV Pluviométrie mensuelle : hauteurs et nombre de jours de pluie.
V Fréquence des précipitations journalières.
VI Les variations des précipitations. - 1935-1969 -
VII Pluviométrie et écoulement des Gorgol.
VIII Types de points d'eau et répartition.
IX Groupes ethniques et mouvements naturels en R.I.M. et dans la IVème région de recencement.
X Parts et mouvements de populations ethniques par zones.
XI Accroissements des populations.
XII Récapitulatif ethnique.
XIII Evolution des populations de M'Bout par grands groupes. 1942-1967.
XIV Evolution des populations de M'Bout. Détails.
XV Evolution du cheptel national. Estimations des services de l'élevage. 1959-1969.
XVI Effectifs régionaux du cheptel Mauritanien.
XVII Effectifs du cheptel du centre-sud Mauritanien.
XVIII Comparaison entre les estimations de cheptel des services de l'élevage et celles de l'administration.
XIX Répartition du bétail par ethnies etpar régions.
XX Composition de troupeaux au pied occidental de l'Assaba et sur le Karakoro.
XXI La commercialisation du bétail dans un village du Karakoro.
XXIII Evolution du pouvoir d'achat des éleveurs.
XXIV Parts de cheptel mobile.
XXV Mobilité du cheptel ethnique.
XXVI Mobilité des hommes et du cheptel/cultures.
XXVII Comparaison de débits moyens fluviaux.
XXVIII La mobilité exceptionnelle peul en 1972-1973.
XXIX Récapitulatif des groupes et n° d'ordre.

dans le texte

Page

10 Moyennes pluviométrique (A.S.E.C.N.A.).
12 Irrégularité spatiale de la pluviométrie.
31 Potentiel nutritif des pâturages. D'après Naëgele A.
31 Potentiel nutritif des pâturages. D'après BOUDET et Duverger.
32 Charge des pâturages. D'après Mosnier.
40 Possibilités écologiques régionales.

FIGURES

Hors-texte : annexe II

N°	
I	Températures.
II	Humidité relative et évaporation.
III	Direction des vents au sol.
IV	Ecarts moyens et longitude. 1935-1969.
IVbis	Pluviométrie moyenne des stations de la figure IV.
V	Irrégularité pluviométrique et latitude.
VI	Moyennes trentenaires et générales de la pluvimmétrie.
VI bis	La pluviométrie depuis 1920.
VII	Diagrammes ombrothermiques.
VIIIa	Débits journaliers du Gorgol noir en 1971.
VIIIb	Débits journaliers du Gorgol blanc en 1971.
IX	Débits cumulés des points d'eau par tranches spatiales.
X	Pourcentages cumulés des points d'eau par tranches spatiales.
XI	Calendriers agricoles.
XII	Capacité des pâturages et points d'eau.
XIII	Coupe de végétation.
XIV	Ordres de réquisition. M'Bout, 1948-49.
XV	Population et cheptel.
XVI	Répartition ethnique des hommes et du bétail.
XVII	Répartition du cheptel mobile en fonction des distances parcourues.
XVIII	Comparaison de la mobilité du cheptel et des populations concernées.
XIX	Mobilité du cheptel / K / distances parcourues : Les Foulabé.
XX	Mobilité du cheptel / K / cultures : les Foulbé Dieri de M'Bout.
XXI	Mobilité du cheptel / K / cultures : les Foulbé Walo de M'Bout.
XXII	Mobilité du cheptel : les Maure.
XXIII	Choix écologiques des Foulbe Walo et Dieri.
XXIV	Espace de vie chez des Foulabe.
XXV	Les sécheresses depuis 1935.
XXVI	Pluviométrie et croissance radicale des ligneux.
XXVII	Eléments de genre de vie.

Dans le texte

Page	
132	Pluviométrie annuelle de Kayes, Bakel, Matam, Kaëdi, Kiffa, de 1920 à 1973.

CARTES ET CROQUIS

Hors-texte : annexe III

N°	
I	La Mauritanie en Afrique de l'ouest et les variations pluviométriques.
II	Relief et hydrograph e.
III	Les limites administratives en République Islamique de Mauritanie.
IV	Géologie. D'après P. Michel
V	Les bases écologiques des activités agro-pastorales.
VI	Esquisse de la pénétration peul en Mauritanie.
VII	Esquisse de la propriété et du pouvoir spatial.
IXa	Les hommes et leur cheptel.
IXb	La répartition du cheptel en 1971.
X	La localisation des groupes et leurs mouvements.
a	Les Maure.
b	Les Peul.
XI	La répartition ethnique saisonnière de la population.
a	En Août
b	En décembre
c	En Mai
XII	Les mouvements exceptionnels de troupeaux en 1972-73.
a	les troupeaux administratifs de plus de 20 bovins.
b	Les troupeaux administratifs de moins de 20 bovins.
XIIc	Répartition du cheptel en 1972-73 et variations par rapport à 1971.

Dans le texte.

VIII	Les cultures du centre sud mauritanien.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUI P. (1967) "Contribution à l'étude de la rentabilité d'un troupeau de bovins en Mauritanie du sud"
Bull. IFAN., A, 29, p. 321-324.

AMILHAT P. (1937) "Petite chonique des Id-ou-aïch, héritiers guerriers des Almoravides sahariens"
Rev. et. islam., cah. 1, p. 42-130.

ANONYME (1859) "Ourourbe et woddabe"
In : Moniteur du Sénégal et dépendances, n° 153, 1 Mars.

(1864) "L'affaire d'Ould Eybia et des Bosseyabe"
In : Moniteur du Sénégal, n° 435, 26juil.

ANONYME "Le plan quadriennal de développement économique et social" R.I.M.? 1963-1966, Paris, Min., Coop., sd.

ARCHAMBAULT J. BOURGUET L.(1962) "Synthèse hydrogéologique des aménagements hydrauliques du sud-est mauritanien"
BURGEAP., R.415, cartes au 1/200 000ème

AUBINIERES, lieut.(1935) "Notes surle sahel mauritanien"
Bull.com.ét.hist.scient.AOF., 18,p. p.381-392

AUBREVILLE A. (1949) "Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale" Paris, Soc. ed. géo.mar.et col., 351p.

AUDRY p. (1961) "Etude pédologique du cercle du Guidimakha; RIM." ORSTOM. Dakar, 173pP., annexe , 1 carte h.t.

AUDRY P., ROSSETI Ch. (1962) "Observations sur les sols et la végétation en Mauritanie du sud-est et sur la bordure adjacente du Mali"
FAO., Rome, n° UNSF/DL/ES/3, 267p., 39 fig., 1 carte.

BA A.H., DIETERLEN G.(1961) "Koumen, texte initiatique des pasteurs peul" Cahiers de l'homme, Mouton Paris.

BA O. (1966) "Contribution à l'étude de l'alimentation du bétail dans le cercle du Gorgol Mauritanie."
Thèse n° 38, Toulouse.

BA O. (1969) "Le peuplement peul de la subdivision de M'Bout" Notes Africaines n° 124, p. 114-118, 1 carte.

BARRAL H. (1967) "Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le nord-est de la Haute-Volta."
Cah.ORSTOM, sér.sc.hum.vol.IV,n°1

(1974) "Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord-est de la Haute-Volta".
Co.séminaire d'Alger, 22-28 avril ; 17p., 2 cartes.

BARRY B. "Le royaume du Walo" Textes à l'appui, Maspero, Paris.

BATAILLON C. (1963) "Modernisation du momadisme pastoral" In : Nomades et nomadisme au sahara, ch.VII, UNESCO,Paris.

BATAILLON C., VERLAQUE Ch. (1963) "Nomadisme et économie moderne" In : Nomades et nomadisme au sahara, ch.VI,UNESCO, Paris.

BENOIT M. (1974) "Introduction à la géographie des aires pastorales de Haute-Volta". ORSTOM, 82p.,10 cartes.

BERNUS E. (1972) "Adaptation de la méthode à l'étude des systèmes pastoraux" ORSTOM, doc. techn. n°19.

(1973) "Démographie et pastoralisme" Notes et documents voltaïques, n° 6.

(1974) a("Mise au point sur la sécheresse et les problèmes humains en Afrique sahelienne ORSTOM.

(1974)b "L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale. L'exemple du sahel Nigérien". Cah.ORSTOM,sér.sc.hum.,vol.VI,n°2 p. 137-143.

(1975)a "Géographie humaine de la zone sahelienne" ORSTOM.

(1975)b "

BERNUS E., SAVONNET (1973) "Le problème de la sécheresse dans l'Afrique de l'ouest". Présence africaine n° 88.

BERNUS E., BOUTRAITJ., PELISSIER P. (1974) "Evolution et formes modernes de l'élevage dans les zones arides et tropicales". Cah. ORSTOM, sér. sc.hum., vol.VI, n°2 p. 115-118.

BILLE J.C. (1973) "Graines et diaspores des plantes herbacées du sahel. Production et dynamique". ORSTOM., Dakar.

BILLE J.C., LEPAGE M., POUPON H. (1971) "Présentation de la zone d'étude de Pété-Olé, Sénégal". ORSTOM, DAKAR.

BONNET DUPEYRON F. (1947) "Note sur l'infiltration peul en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba". c.r;conf. int. afr.occ.,vol.V,Bissau.

(1949) "L'agriculture en pays nomade". com.Cong.int.de géo., T.IV, p. 9-23, Lisbonne.

(1951) "Cartes de l'élevage pour le Sénégal et la Mauritanie". ORSTOM, 1 notice, 37p., 18 cartes, Paris.

BONTE P. (1975) "Pasteurs et nomades, l'exemple de la Mauritanie". In : Sécheresse et famine au sahel.

BORRICAND P. (1948) "La nomadisation en Mauritanie". Trav.inst.rech.sahar., T. 5, p.81-93. Alger.

BOUDET G. (1972) "Désertification en Afrique tropicale sèch sèche". Adansonia, sér.2, 12, p. 505-524.

BOUDET G., DUVERGER E.(1961) "Etude des pâturages naturels saheliens le Godh." Vigot, 160 p., 1 carte h.t., Paris.

BOU-HAQQ (1938) "Noirs et blancs au confins du désert". Bull.com.ét.hist.scient.AOF., p.480-488

BOURGEAT A. (1972)a "Nomadisme et sédentarisation : le processus d'intégration chez les Kel-Ahaggar". Rev.occ.musulman et méditerranée, n°11, p.85-92.

(1972)b "Relations politiques entre nomades et sédentaires". coM.séminaire de Niamey, 13-21 déc.

BOURGUET L. (1957) "Etude pour l'aménagement hydraulique de la subdivision de M'Bout". BURGEAP, R. 232, 52p., 30 pl., 2 cartes. Neuilly.

(1962) "Programme d'équipement d'hydraulique pastorale et villageoise en Assaba et dans le Hodh". BURGEAP,R.315, 58p., 2 cartes. Neuilly.

(1965) "Fin du programme d'équipement d'hydraulique pastorale et villageoise dans le sud-est mauritanien". BURGEAP,R.387, cartes. Neuilly.

BOUTILLIER L.J., CANTRELLE P. CAUSSE J., LAURENTC., N'DOYE Th. (1962) "La moyenne vallée du Sénégal ; étude socio-économique". PUF., 310 p., Paris.

BREMAUD O. (1970) "problèmes d'élevage dans la perspective de la mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal". OMVS., Saint -Louis, ronéoté.

BREMAUD O., PAGOT J. (1962) "Pâturages, nomadisme et transhumance en zone sahélienne". In : Problèmes de la zone aride. UNESCO, rech. sur la zone aride, vol.XVIII, p p. 339-352. Paris.

BRENEZ J. -1966) "Une expérience de recencement en zone nomade. Enquête démographique en Mauritanie". Coop. et develop., n°9, 1er mars, p.33-41.

BRENEZ J. (1966) "Une expérience de recencement en zone nomade. Enquête démographique en Mauritanie".
Coop. et dévelop. n°9, 1er mars, p.33-41.

BRUNET-MORET Y. (1960)a "Observations effectuées sur le bassin de l'oued Seloumbo, Mauritanie".
In : Etudes hydrologiques des petits bassins versants d'Afrique occidentale. Rapport préliminaire sur les résultats de la campagne 1959, ch. VI, p.1-26, ORSTOM,PARIS.

(1960)b "Rapport sur les résultats de la campagne hydrologique dans le Brakna et le Tagant".
ORSTOM, Paris.

"Etude générale des averses exceptionnelles en Afrique occ.".
ORSTOM, Paris.

"Précipitations journalières de l'origine des stations à 1965".
ORSTOM, à paraître : la RIM.

BUTEL (1855) "Notes sur les peuplades qui occupent les bords du Sénégal".
Revue col. T. XIV, p. 752-759.

CABROL C. (1954) "Populations Peules et Sarakholé de la subdivision de M"Bout".
Notes africaines. p.2-4.

CAILLE R. -1846) "Notes sur les peuplades de la Mauritanie et de la nigritie riveraine du Sénégal".
"Revue col. T.X,sept., 1-10

CHAPERON M.P. (1973) "Données pluviométriques et hydrologiques en Mauritanie et au Sénégal".
Colloque de Nouakchott, 17-19, déc.ronéo.
14 p.

COPANS J. (1975) "Sécheresse et famine au sahel".
Dossiers africains, F. Maspero.

CORNEVIN R. et M. (1970) "Histoire de l'Afrique des origines à la 2ème guerre mondiale"
Payot, 3ème édition, Paris.

DAVEAU S. (1967) "Vie pastorale, vie urbaine et végétation en Mauritanie sahelienne".
Géographie, n° 9.

DAVEAU S., TOUPET Ch. (1963) "Anciens terroirs Gangara".
Bull. IFAN., B, 25, 3-4, p. 193-214.

DAVY E.G. (1974) "Etude des données météorologiques et hydrologiques disponibles dans les six pays sahéliens de l'Afrique occidentale". O.M.M., n° 379, Genève.

DELAFOSSE M. (1912) "Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)" Larose, 2 T., 428 et 316 p. Paris.

DELOLME M. (1937) "Rapport sur les renseignements divers, sur les terres les cultures, les biens et les coutumes de la vallée du fleuve Sénégal". MAS, n°37, 182p. Ronéo., Saint-Louis.

DELWAULLE J.C. (1973) "Désertification de l'Afrique au sud du sahara". Bois et forêts des tropiques, n&149,P.3-20.

DESIRE-VUILLEMIN G. (1962) "Contribution à l'histoire de la Mauritanie, 1900-1934". Clairafrique, 409 p., 1 carte, Dakar.

DEUXIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (1970-1973) République Islamique de Mauritanie. Sl. sd.,Imp., 164 p., 62 tabl., cartes.

DIAK C. (1963) "L'élevage en Mauritanie". Thèse n° 63, 72 p., Alfort.

DIOP A. (1960) "Enquête sur les migrations Toucouleur à Dakar". Bull. IFAN, B,22,P.393-418.

DIRECTION DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES (1968) "Rapport statistique". Nouakchott, ronéoté,78p.

DOUTRESSOULLE G. (1952) "L'élévage au soudan français. Son économie". E. imbert, Alger, 382 p.

DROUHIN M. (1973) "La sécheresse, drame de l'Afrique sahélienne". Industr. et travaux outre-mer, n°236.

DUBIE P. (1953) "La vie matérielle des Maures". Mémoire IFAN n°23, p. 111-252, Dakar.

DUBOIS J.P. (1969) "La mise en valeur du bassin du Gorgol". DES géographie : Paris.

DUPIRE M. (1962) "Les facteurs humains de l'économie pastorale". IFAN, SS p. , carte, fig., Niamey.

(1972) "L'organisation sociale des Peul". Plon, 611 p., Paris.

EL BEKRI "Description de l'Afrique septentrionale". Traduction : De Slane, 1913, 408 p., Jourdan, Alger.

E

ELOUARD p. (1959) "Etude géologique et hydrogéologique des formations sédimentaires du guebla mauritanien et de la vallée du Sénégal". Thèse, 250 p., 28 pl. 31 fig., Paris.

(1964) "Synthèse des travaux de recherche d'eau dans la nappe aquifère du continental terminal de bennichab. RIM". Rapp. lab. géol. fac. sci. Dakar, n°8, 19p.

(1973) "Problèmes d'eau et sous-sol de Mauritanie". Coll. Nouakchott, 17-19 déc., 18 p. ronéo., 4 fig.

(1974) "Qu'elle aide pour le sahel"

ENVIRONNEMENT AFRICAIN (1975) -"Numéro spécial sur la sécheresse". vol. 1, n°2, Dakar.

FAIDHERBE (1856) "Populations noires des bassins du Sénégal et du Haut-Niger". Revue coloniale, T.XVI, p.318-341.

FAO "Etude sur les possibilités d'installation d'un ranch dans la région de Kaëdi." n° 1751, Saint-Louis.

FURON R. (1929) "Le sahel soudanais". La géographie,!n° 51, p. 159-163.

GALLAIS J. (1967) "Le delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale". IFAN,mém. n°79, 2 vol., 621 p., 50 fig. 40 ph.h.t., 2 cartes h.t. Dakar.

(1972)a "Essai sur la situation actuelle des relations entre pasteurs et paysans dans le sahel ouest-africain". Etude de géographie tropicale offerte à P. GOUROU. Mouton, Paris.

(1972)b "Les sociétés pastorales ouest-africaines face au développement". Cah.ét.afric.,vol.XII,47,p.353-368.

(1973) "Contribution à la connaissance des tropiques abandonnés". Cah. géo. de Rouen, n°2.

(1975)a "Pasteurs et paysans du Gourma ; la condition sahélienne". Mem. CEGET, ed. CNRS, 248 p., 15 cartes, Paris.

GALLAIS J. (1975)b "La perception spatiale par les éleveurs du sahel". Espace géographique, oct. déc. 1975.

GOUROU P. (1966) "Les pays tropicaux. Principe d'une géographie humaine et économique".
PUF, 4ème éd., coll. Pays d'outre-mer, 271 p., 16 fig., 16 pl.h.t. Paris.

(1970) "L'Afrique"
Hachette, 487 p., Paris

GOUZES R. (1962)a "Etude hydrogéologique de l'arrière pays de Kaëdi. RIM".
BRGM. Dakar, 58p. 5fig. 3 cartes h.t.

(1962)b "Etude hydrogéologique des souces du Tagant et de l'Assaba".
BRGM. Dakar, 44p., 9 fig., 3 cartes h.t.

GREENE M.H. (1975) "Impact de la sécheresse en Mauritanie".
In: Environnement africain, Dakar, 1975.

GRENIER P. (1960) "Les Peul du Ferlo'.
C.O.M. 1960, p. 28-58.

HAVARD J.J. (1964) "Programme d'équipement d'hydraulique pastorale et villageoise en Assaba et dans le Hodh - suite -"
BURGEAP, R. 368. Neuilly.

IBN KHALDOUN "Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale".
Traduct. De slane, Paris, 1925-1934.

LACROUTS M., TYC J., CLEMENT P. (1962) "Exploitation du bétail mauritanien Projet d'expédition de viandes foraines à partir de Kaëdi".
Minist. pour l'aide et la coop. Paris.

LAUGUEL Lieut. (1959) "Les tadjakant, cavaliers du désert."
Bull. liais. sahar., n°36,p.307-310.

LEMOINE J. (1958) "Hydrologie de la subdivision de Kiffa".
BURGEAP., 62p. 11 pL.h.t., 1 carte. Neuilly.

LERICHE A. (1955)a "Notes sur les classes sociales en Mauritanie". Bull. IFAN, B,17, n° 1-2 p.173-203, Dakar.

(1955)b "Terminilogie géographique Maure".
Etudes Mauritaniennes n° 6,73p., Saint-Louis

LERICOLLAIS A.(1973) "La sécheresse et les populations de la vallée du Sénégal".
Comm. coll. de Nouakchott, 17-19 déc.
13 p. ronéo.

(1974) "Peuplement et migrations dans la vallée du fleuve Sénégal". ORSTOM, 24p., 6 cartes h.t., Dakar.

LERMUZEAUX A. (1958) "Hydrologie du cercle du Guidimakha". BURGEAP. R.244., 54 p., 10 plus 1 carte h.t. Neuilly.

LEROUX M. (1970) "La dynamique des précipitations en Afrique occidentale". ASECNA, NTIDEM, N°39, 282 p., 111 fig. Dakar.

(1973) "La circulation atmosphérique générale et les oscillations climatiques tropicales" Comm.coll. Nouakchott, 17-19 déc., 10 p. ronéo. 7 fig.

MAIGNIEN R. (1961) "Contribution à l'étude des sols à pâturages du cercle du Gorgol." ORSTOM, ronéo, 111 p., Dakar.

MARCHAL J.Y. (1974) "Récoltes et disettes en zone nord-soudanienne" ORSTOM, Ouagadougou.

MASPERO (1975) "L'esclavage en Afrique pré-coloniale".

MAUNY R. (1961) "Tableau géographique de l'ouest africain au moyen âge, d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie".

MESNIL J. (1973) "La sécheresse en Afrique de l'ouest : des solutions ?" Techn. et Dévelop. n° 10.

MICHEL P. (1956) "Rapport sur la géomorphologie de la vallée alluviale du Gorgol et de sa bordure". Bull. MAS n°107, 2fasc., 61p., 16 pl., 1 carte. Saint-Louis.

(1969) "Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie. Etude géomorphologique". Thèse, 752 p., 170 fig., 37 tabl., cartes. Strasbourg.

MICHOU P. (1973) "Le sahara avance-t-il vers le sud ?" Bois et forêts des tropiques n° 150.

MINISTERE DU PLAN ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (1966) "Enquête démographique 1964-1965". SEDLS, Paris.

MISCES. (1962) "La moyenne vallée du Sénégal". PUF, Paris.

MOLLIEN G. (1822) "Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie fait en 1818, par ordre du Gouvernement français. 2ème éd. Arthus Bertrand, T.1, 415 p., T ; 2, 355 p., grav., carte. Paris.

MONOD Th., TOUPET Ch. (1961) "Utilisation des terres de la région saharo-sahélienne". In : Histoires de l'utilisation des terres des régions arides, UNESCO, p. 263-278. Paris.

MONTEIL Ch. (1950) "Réflexion sur le problème des Peul". Journal de soc. hist. n° 20, p. 153-192

MONTEIL V. (1963) "Contribution à la sociologie des Peul : le fond Vieillard de l'IFAN". Bull. IFAN, 23,3-4, p.351-414 ; Dakar.

MONSNIER M. (1961) "Pâturages naturels sahéliens : la région de Kaëdi, RIM." IEMVT. 157 p., tabl., 2 cartes. Maison-Alfort.

MUNIER P. (1952) "L'Assaba, essai monographique". Etudes mauritaniennes n° 3, Centrifan Mauritanie, Saint-Louis.

NAEGELE A. (1969) "Etude des pâturages naturels de la région des six farages". Rapp. dir. élevage et des industries animales. Dakar.

(1970)a "Les productions fourragères et leur utilisation". OERS/FAO, 28p., Dakar.

(1971) "Etudes et amélioration de la zone pastorale du nord-sénégal". FAO, étude n°4, 163p. 14 fig. 11 cartes, 22 tabl. Rome.

N'DAO EL. O. -1966) "Contribution à l'installation d'un ranch d'embouche dans la région de Kaëdi". Thèse n° 37, Toulouse.

NOMADES ET NOMADISME EN ZONE ARIDE. (1959) Revue internat. Sc. Sco,Fr.,11, n°4, p. 501-612.

NOMADES ET NOMADISME AU SAHARA. (1963) UNESCO., Recherche surla zone aride, vol. XIX, 195 p., Paris.

ORSTOM (1967) "Monographie hydrologique du fleuve Sénégal". ORSTOM., Paris.

PAGOT Dr ; THOME Dr., SERRES Dr. (1974) "Elevage et sécheresse au sahel" Actuel développement, n° 12.

PEDELABORDE P. (1958) "Les moussons". A. Colin, n° 325, Paris.

PELISSIER P. (1966) "Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du cayor à la casamance". Fabrègue, 939 p., 74 fig., 64 pl. h.t., Saint-Yrieix.

P.N.U.D. (1971) "Etude pour la mise en valeur du bassin du Gorgol. RIM".
SCET intern., SEDES., Paris.

PONCET Y. (1973) "La sécheresse en Afrique sahélienne". Notice des cartes. Org. Coop. et de Dévelop. Eco. 17p.,3 cartes

POUPON H. (1973) "Influence de la sécheresse de l'année 1972-73 sur la végétation d'une savane sahélienne du Ferlo septentrional. Sénégal" Comm.coll. Nouakchott, 17-19 déc., 14 p. ronéo.

REYNARD A., SAPIN J. (1968) "La culture de décrue du sorgho dans la vallée du fleuve Sénégal".
L'agronomie tropicale, n°8.

RICHARD-MOLARD J. (1949) "L'Afrique occidentale française'.
Berger-Levrault., 240p., 15 fig., 25 ph Paris.

ROCHE M. (1973) a "Les incidences climatiques et hydrologiques de la sécheresse Techn. et développ. n°10.

(1973)b "Note sur la sécheresse actuelle en Afrique de l'ouest".
In : Report of the 1973 symposium, drought in Africa, p. 53-61, London.

RODIER J. (1964) "Régimes hydrologiques de l'Afrique noire à l'ouest du Congo". ORSTOM, 137 p., fig., tabl., 24 pl., Paris.

(1975) "Evaluation de l'écoulement annuel dans le sahel tropical Africain".
ORSTOM, Trav. et doc. n°46, 121 p. Paris.

SAINT-PERE (1923) "Le Guidimakha".

SEDES. ,INSEE (1972) "Enquête démographique 1965. RIM. Méthodologie, résultats définitifs".
Sec. Et. Aff. Etrang. 327 p., 142 tabl., 2 cartes, Paris.

SEDES (1968) "Les échanges commerciaux en Mauritanie". Vol. 1 et 2. Paris.

SERVANT M. (1974) "Les variations climatiques des régions intertropicales du continent Africain depuis la fin du pliocène".
Soc. hydrotechn. de France. XIIIème journ. de l'hydraulique question 1, rapport 8.

SOUEID AHMED A. Ould (1965) "La production laitière en Mauritanie".
Thèse n° 32, Toulouse.

SURET-CANAL (1958) "L'Afrique noire occidentale et centrale° Géographie, civilisations et histoire". Ed. Sociales, Paris.

(1964) "Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies peule (VXIIè XIXème siècle)'. Cah. du C.E.M., Paris.

TOUPET Ch. (1958) "La vallée de la tamourt en-naaj. Tagant. Problèmes d'aménagement". Bull. IFAN., B, 20, p. 68-110, 3 cartes h.t., Dakar.

(1962)a "Les grands traits de la république Islamique de Mauritanie". inf. géo.n°26, p. 47-56, 2 cartes.

(1962)b "Orientations bibliographiques sur la Mauritanie". Bull. IFAN., B,T.24, p. 594-613, Dakar.

(1963)a "Le problème des transports en Mauritanie". Bull. IFAN., B, 25, p.80-106., 1 carte. Dakar.

(1963) "L'évolution du nomadisme en Mauritanie sahélienne". In : Nomades et nomadisme au sahara, p. 67-69. UNESCO, XIX, Paris.

(1964) "Quelques aspects de la sédentarisation des nomades en Mauritanie sahélienne". Ann. de géo.n°73,p.738-745, 1fig.

(1966) "Etude du milieu physique de l'Assaba". IFAN., Initiations et études africaines, XX, Dakar.

(1972) "Les variations internannuelles de la pluviométrie en Mauritanie centrale". c.r. Soc. de biogéo. n°416-421, p39-47.

(1973)a "L'évolution de la notion d'eppace dans un pays du tiers-monde l'exemple de la Mauritanie". Fac. lettres. Dakar.

(1973)b "L'évolution du climat de la Mauritanie du Moyen-Age jusqu'à nos jours". Comm.Coll. Nouakchott, 17-19 déc. 17 p. ronéo.

(1975) "La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne". Thèse, 485 p., 31 tabl., 55 fig. ParisVII.

TOUPET Ch. (1975) "La désertification au sud du sahara". In : Environnement africain.

TOURE M. (1967) "La maladie des forages au Sénégal". Thèse n°1, Toulouse.

TROCHAIN J. (1940) "Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal". Mém. IFAN n°2. Larose, 433 p., 30 fig. 30 pl., Paris.

TYC J., SARNIGUET. (1968) "Approvisionnement en viande de l'Afrique centre-ouest". Secr. Etat Aff. Etrang., SEDES, Paris.

WANE M.B. (1964) "Production et commercialisation de la viande en Mauritanie". Thèse n°33, Alfort. 67 p., 12 tabl.

WANE Y. (1969) "Les Toucouleur du Fouta-Tooro (Sénégal), stratifications sociales et structure familiale". IFAN, Initiat. et ét. Afric., n°25,250 p., 40 fig. Dakar.

YERANTONIS G., DEPLY J.(1950) "Rapport de tournée sur la reconnaissance générale du bassin du Gorgol'. MAS. n°115, 34 p., 9 coupes, 1 carte, Saint-Louis.

SANTOIR Ch. (1974) "Les migrations Maure une vocation commerciale affirmée. 33 pp. tableaux. cartes. ORSTOM - DAKAR.

Université de Rouen,
U.E.R. de Lettres et Sciences Humaines
Institut de Géographie

TYPES D'ADAPTATIONS SAHELIENNES

l'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale

ANNEXE I et II : TABLEAUX et FIGURES

Thèse présentée pour l'obtention du
Doctorat de IIIème cycle de Géographie

Sous la direction de
Monsieur le Professeur
Jean GALLAIS

Par
Jean Pierre HERVOUËT.

© ORSTOM

1975

TABLEAU 1

- LES STATIONS SYNOPTIQUES ET PLUVIOMETRIQUES -

	Situation	Altitude	Date d'ouverture
AIOUN	16,44 N 9,38 W	223 m	P. III 1946 (1) S. XII 1952 (1)
ALEG	17,03 N 13,55 W	32 m	P. VI 1922 C. II 1953
BAKEL	14,54 N 12,28 W	36 m	P. I 1931
BOGHE	16,31 N 14,17 W	10 m	P. VII 1921
BOUTILIMIT	17,32 N 14,32 W	77 m	P. VII 1932 S. V. 1952
KAEDI	16,12 N 13,32 W	25 m	P. VII 1919
KANKOSSA	15,57 N 11,32 W	70 m	C.I 1953
KAYES	14,26 N 11,28 W	47 m	P. V 1921 S. I 1934
KIFFA	16,38 N 11;24 W	115 m	P. VII 1946 C. VII 1938 S. VI 1953
MATAM	15,38 N 13,15 W	17 m	P. I 1931 S. 1939
MOUDJERIA	17,51 N 12,28 W	80 m	C. IV 1922
M'BOUT	16,02 N 12,38 W	47 m	P. I 1923
NEMA	16,36 N 07,16 W	269 m	P.III 1923 S. V 1932
SELIBABI	15, 14 N 12,11 W	60 m	P. I 1933

(1) P. = station pluviométrique

(1) S. = synoptique

TABLEAU II

LES TEMPERATURES MAXIMALES MOYENNES (Tx)
MINIMALES MOYENNES (Tn)
MOYENNES (M).

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
KIFFA												
Tx	31,8	33,9	37,2	41,0	43,0	41,0	37,0	34,8	36,5	39,0	36,4	31,0
Tn	14,2	15,9	18,1	21,5	25,6	27,2	26,2	24,5	24,4	23,0	18,8	14,6
M	23,0	24,9	27,6	31,2	34,3	34,1	31,6	29,6	30,4	31,0	27,6	22,8
MATAM												
Tx	32,9	35,3	39,1	41,3	42,1	39,7	35,0	33,0	33,1	34,9	35,1	31,7
Tn	13,9	15,5	18,0	21,4	25,1	25,9	24,1	23,6	23,1	23,6	19,8	15,7
M	23,4	25,4	28,5	31,3	33,6	32,8	29,5	28,3	28,1	29,2	27,4	23,7
KAYES												
Tx	33,8	36,4	39,9	42,2	42,5	38,5	33,6	31,8	32,8	35,8	36,9	33,9
Tn	16,9	19,5	22,5	25,8	28,4	25,9	23,9	23,0	22,9	23,1	20,6	17,7
M	25,3	28,0	31,2	34,0	35,5	32,2	28,8	27,4	27,9	29,4	28,8	25,8

TABLEAU III

EVAPORATION EN MM A L'EVAPOROMETRE PICHE DE TYPE DROIT

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	TOTAL
KIFFA 1959-1963	287	320	381	404	439	376	257	138	165	259	248	251	3 525
KAYES 1951-1955	397	417	539	555	549	534	177	93	81	133	258	322	3 875

Evaporation moyenne à KAYES sur 14 ans : 2 944 mm (Rochette).

TABLEAU III BIS

HUMIDITE RELATIVE MAXIMALE (x)

MINIMALE (n)

MOYENNE (m). En %

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
KIFFA												
x	40	35	32	29	36	60	77	87	86	67	51	47
n	12	13	10	11	13	22	35	46	39	21	17	17
m	24,5	24	21	20	24,5	82	56	66,5	62,5	44	34	32
MATAM												
x	82	88	91	93	95	94	91	92	92	91	87	83
n	18	17	12	15	16	26	44	57	55	43	26	23
m	37	34	30	28	31	45	63	75	74	65	52	44
KAYES												
x	40	34	30	33	50	79	92	96	97	92	71	49
n	24	20	17	20	32	57	73	79	78	67	44	30
m	13	10	8	10	17	37	56	64	59	43	22	16

TABLEAU IV

PLUVIOMETRIE MENSUELLE en mm, (p).
nombre de jours de pluie (nb).

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	TOTAL
Kiffa p	1,0	0,7	0,1	0,9	4,1	24,3	87,7	136,5	85,7	16,7	2,4	2,8	352,0
Kiffa nb	0	0	0	0	1	3	6	8	7	2	1	0	28
Mbout p	2,3	1,0	0,1	0,2	5,3	27,0	97,0	150,0	116,0	23,0	4,0	1,1	427,0
KanK. p	1,0	2,0	1,0	3,0	9,0	34,1	118,0	152,0	107,0	25,0	4,0	1,0	457,0
Matam p	0,9	0,8	0,3	0,1	4,0	50,4	128,8	202,3	122,0	22,4	2,4	2,3	536,7
Matam nb	0,2	0,2	0,1	0	0,9	4,6	7,9	11,3	9,3	2,3	0,5	0,3	37,4
Séliba. p	0,0	0,3	0,1	1,7	13,6	71,2	152,1	226,3	154,6	35,3	2,3	1,5	649,0
Séliba. nb	0,0	0,1	0,0	0,2	0,8	5,8	7,9	11,3	8,5	3,0	0,3	1,0	38,0
Bakel p	0,6	0,2	0,1	0,1	9,6	68,1	176,6	234,2	178,1	38,4	3,4	2,6	712,0
Bakel nb	0,1	0,1	0,0	0,0	1,0	4,9	8,0	10,7	8,9	2,9	0,3	0,2	37,1

KanK. = Kankossa.
Séliba. = Sélibabi.

TABLEAU V

FREQUENCE DES PRECIPITATIONS JOURNALIERES (1)

Période utilisée : 1953/1962

En nombre de jours (1) etpourcentages.

Hauteurs des pluies journalières	0,1 à 0,9	1 à 4,9	5 à 9,9	10 à 19,9	20 à 49,9	50 à 99,9	100 mm et plus	Total
KIFFA								
	180	175	111	95	48	9	1	619
%	29	28,2	17,9	15,3	7,7	1,45	0,16	100
KANKOSSA								
	199	278	144	124	62	7	1	755
%	26,3	36,8	19	16,4	8,2	0,9	0,15	100
SELIBABI								
	185	206	165	164	113	13	1	847
%	21,8	24,3	19,5	19,3	13,3	1,5	0,1	100

(1) Ch. TOUPET 1962 P. 51

TABLEAU VI

LES VARIATIONS DES PRECIPITATIONS (PERIODE 1935/1969)

STATION	POSITION	Pluvio-métrie	Ecart moyen	Ecart %	Reccord inf.	Reccord sup.	Rapport sup/inf
ABECHE	l : 13°51 N L : 20°51 E	470	115,7	24,6	321 1 968	897 1 946	2,8
TAHOUA	l : 14°54 N L : 05°15 E	430	77,5	18	210 1 942	612 1 936	2,9
ANSONGO	l : 15°40 N L : 00°30 E	317	74,3	23,4	148 1 961	475 1 936	3,2
GOUNDAM	l : 16°25 N L :	242	60	23,8	112 1 966	427 1 950	3,8
HOMBORI	l : 15°17 N L : 01°42 W	427	80	18,7	201 1 940	766 1 950	3,8
MENAKA	l : 15°52 N L : 13 E	282	62	21,9	147 1 944	424 1 943	2,9
DIRE	l : 16°16 N L : 03°24 W	274	58	21,1	140 1940	530 1 950	3,7
NEMA	l : 16°36 N L : 07°16 W	300 315 (1)	58	19,3	136 1 938	507 1 954	3,7
TAMCHAKKET 1941	l : 17°23 N L : 10°37 W	265 (1)					
KIFFA	l : 16°38 N L : 11°24 W	344 351 (1)	97	28,2	143 1 960	620 1 958	4,3
SELIBABI	l : 15°14 N L : 12°11 W	646 649 (1)	114	17,6	350 1 942	1 100 1 936	3,1
MATAM	l : 15°38 N L : 13°15 W	517 537 (1)	106	20,5	256 1 945	1 112 1 936	4,3
KAEDI	l : 16°08 N L : 13°30 W	403 410 (1)	95	23,5	175 1 968	762 1 936	4,3
BOGUE	l : 16°31 N L : 14°17 W	331	62	18,7	176 1 937	553 1 969	3,1

(1) 1930 - 1959

TABLEAU VII

PLUVIOMETRIE ET ECOULEMENT DES GORGOL.

Bassins versant : Gorgol noir : 8 950 km2
Gorgol blanc : 8 370 km2

ANNEE	Pluviométrie M'BOUT mm.	GORGOL NOIR		GORGOL BLANC	
		Débit moyen annuel. m3/s	Lame d'eau équivalente. mm.	Débit moyen annuel.m3/S	Lame d'eau équivalente. mm.
1958	480	17,50	61,71	6,35	2,39
1959	470	11,19	39,39	2,78	10,67
1960	599	10,30	36,37		
1961	440	7,68	27,06		
1964	453	19,16	57,08		
1965	331	11,12	39,21		
1970	434	12,30	43,46		
1971	353	9,31	33,00	6,73	1,82

TABLEAU VIII

TYPES DE POINTS D'EAU ET REPARTITION.

Points d'eau	Débits en m3 / heure.					
Types	Secs	Moins de 1,5	1,5 à 3	Plus de 3	Total	Pourcentages
Oglat, Boyli		83	81	49	213	60,8
Puits		21	9	9	39	11,1
Puits cimentés	4	12	9	25	50	14,3
Sources		4	7	14	25	7,1
Mares permanentes				23	23	6,6
TOTAL	4	120	106	120	350	100,0

TABLEAU IX

- GROUPES ETHNIQUES ET MOUVEMENTS NATURELS EN R.I.M.

- PART DES GROUPES ETHNIQUES DANS LA IVè REGION DE RECENSEMENT D'APRES L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE 1964/1965. (1)

	MAURE		PEUL		TOUCOULEUR		SARAKHOLE-WALO	
	ruraux	urbains (2)	ruraux	urbains	ruraux	urbains	ruraux	urbains
R.I.M.	816.900	60 986	38 200	400	66 915	13 569	39 143	1 067
%	84,9	80,22	3,97	0,52	6,96	17,84	4,07	1,40
R. IV.	172 210	9 526	30 650	-	25 842	7 524	23 400	3 384
%	61,7		14,9		12,5		10,3	
TAUX DE NATALITE %	4,3		4,6		4,8		4,88	
TAUX DE FECONDITE %	17				18,4			
TAUX DE MORTALITE %	2,8				2,9			
TAUX D'ACCROISSEMENT %	1,5				1,9			

(1) Départements de : KAEDI. MAGHAMA. MONGUEL. M'BOUT. SELIBABI. OULD YENGE. KANKOSSA. KIFFA. GUEROU.

(2) Recensement des centres urbains 1961/1962.

TABLEAU X

PARTS ET MOUVEMENTS DE POPULATIONS DES GROUPES PRINCIPAUX PAR GRANDES ZONES.

	1923		1942		1967		T.de croi. annuelle		Population estimée	
	popul.	%	popul.	%	popul.	%	1923-1942	1942-1967	T.const	T.recens.
P E U L										
GORGOL (1)			9 155	23,5	15 371	22,9		2,1		
GUIDIMAKHA	1 603	5,9	2 499	7,0	11 324	18,5	2,4	5,3		
M'BOUT			2 993	15,6	7 194	36,2		2,7		
ENSEMBLE			14 647	15,6	33 889	22,9		3,4	42 830	38 930
TOUCOULEUR										1,9
GORGOL			19 790	50,8	31 791	47,4		2,0		
GUIDIMAKHA	799	2,9	2 356	6,6	2 044	3,5	5,9	0,6		
M'Bout										
ENSEMBLE			22 146	22,5	33 835	22,8		1,7	37 440	37 870
SARAKHOLE										
GORGOL			2 983	7,4	3 136	4,6		0,2		
GUIDIMAKHA	15 176	59,6	18 632	52,2	27 943	45,8	1,1	1,6		
M'BOUT			602		712	3,7		0,6		
ENSEMBLE			22 217	23,8	31 791	21,5		1,4	33 620	36 260
M A U R E										1,5
GORGOL			7 029	18,3	16 771	25,0		3,5		
GUIDIMAKHA	8 555	31,5	12 207	34,2	19 698	32,3	1,9	1,9		
M'BOUT (2)			8 848	71,1	11 872	60,0		1,9		
ENSEMBLE			32 308	38,0	48 341	32,6		2,3	52 560	49 760

(1) Gorgol : départements de Kaëdi, Monguel et Maghama.
Guidimakha : Sélibabi et Ould Yenge

(2) Sans compter les 7 577 Chrattit mutés à Kiffa en 1952.

TABLEAU XI

- ACCROISSEMENT DES POPULATIONS -

(1) non comptés les Chrattit mutés à KIFFA en 1952.
(2) recensés à KIFFA et GUEROU.
(3) à taux constant.
(4) d'après l'enquête de 1964-1965 le taux étant de 1,7.

	1942	1967	Taux d'accroissement anneul	Population estimée (3)	Population estimée (4)
GORGOL	38 958	67 069	2,2	78 200	76 200
M'BOUT	11 343 (1)	19 778	2,35	23 300	22 100
GUIDIMAKHA	35 642	61 009	2,15	71 350	68 650
Ensemble	85 945	147 856	2,2	172 850	166 500
KANKOSSA		15 455		17 800	
MAURE (2)		20 700		24 260	
TOTAL		184 011	2,1	214 910	207 500

TABLEAU XII

RECAPITULATIF DES ETHNIES

Base : Cahiers de recensement

	Population	%	T annuel (1)
PEUL	36 321	19,73	3,7
MAURE	82 064	44,59	2,3
TOUCOULEUR	33 835	18,38	1,7
SARAKHOLE	31 791	17,27	1,4
TOTAL.....	184 011	100,00 %	2,1

(1) T : Taux d'accroissement.

TABLEAU XIII

POPULATION DE M'BOUT PAR GRANDS GROUPES. EVOLUTION 1942 - 1967.

	1942	% de la Population	1967	% de la population	Taux d'accroissement annuel.
			P E U L (1)		
Foulbé diéri	1 078	9,13	3 808	19,7	5,15
Foulbé walo	309(2)		1 750	8, 9	9
Fresbé	839	7,1	1 626	8,3	2,7
Total Peul	2 993(1)	25,3	7 194	36,2	5,3 ou 2,9 avec les Foulabé.
			M A U R E		
Tribus isolées	1 665	14,1	2 326	11,7	1,5
Chorfa	3 705(3)	31,4	5 986	30,6	2,2
Villageois	2 478(3)	21	3 560	18	1,6
Total Maure	7 848(4)	66,5	11 872	60	1,9
			SARAKHOLE		
Djadjibine	602	5,1	712	3,6	0,65
TOTAL	11 343(4)	100	19 778	100	2,4

(1) 1 076 Foulabé en 1942. Mutés à Ould Yenge et Sélibabi.
(2) 1947
(3) 1945
(4) Sans compter les Chrattit mutés à Kiffa en 1952.

TABLEAU XIV

- EVOLUTION DE LA POPULATION DE M'BOUT

D'après les cahiers de recensement.

	1940	1942	1948	1953	1957	1967
FOULABE	962	1 076	844	871	722	-
GALLOYABE	276	337	314	355	347	993
GALLOYABE GHAR		35	34	28	35	347
DAM YEREL						269
SEDONABE 1		330	140	355	132	212
SEDONABE 2			28	28	28	142
SALKA SANNARABE						182
DIKANABE 1		117	160	157	158	137
DIKANABE 2						294
HAERANKOBE		85	73	73	85	308
HONTORBE		174	199	206	189	283
DAM YALALBE						631
PAMBINABE			149	240	218	420
DEMBOUBE						74
DIOBE						104
WODDABE						281
TIOUTINKOBE			160	153	135	234
BOKISABOUNDOUNABE					88	263
GODIOWEL						45
P. DIVERS 1 & 2						379
BOCAR BOUYAL	544	839	604	685	730	1 012
BOUBOU SOULE			360	355	249	297
AMADOU M'BING						142
AMADY BOULO						175
ELY TOLBA			827	885	1 278	1 304
AHEL ELEYA			280	275	296	277
AHEL SIDI ELEMINE			283	286	304	380
AHEL HACHIM			1 513	1 513	1 574	1 826
AHEL MOULAYE CHERIF			973	939	939	1 133
AHEL JAFFAR			324	324	358	519
AHEL SIDI CHERIF			361	361	370	1 427
AHEL YEMANI O/ CHERIF			337	337	380	668
AHEL YEMANI O/ ABDALLA			98	106	115	185
M'BOUTKSAR			476	573	701	1 240
M'BOUT CHORFA			750	781	802	760
M'BOUT POSTE			72	118	118	180
KOW CHORFA			131	125	123	183
DJADJIBINE CHORFA			445	467	462	386
TAKOUTALLA			254	224	240	251
BOTHIECK			160	165	175	204
DIEYBABA			190	274	318	356

Tableau XV

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL NATIONAL MAURITANIEN.

ESTIMATIONS DES SERVICES DE L'ELEVAGE.

	1959	1964	1966	1967	1968	1969
BOVINS	1 250 000	2 000 000	2 000 000	2 225 000	2 100 000	1 800 000
OVIN-CAPRINS	8 600 000	4 605 000	5 900 000	6 550 000	8 060 000	6 000 000
CAMELINS	500 000	505 000	700 000	675 000	720 000	700 000
EQUINS et ASINS		147 000		150 000	317 000	225 000

TABLEAU XVI

EFFECTIFS REGIONAUX DU CHEPTEL MAURITANIEN

ESTIMATION DES SERVICES DE L'ELEVAGE - 1968 -

REGION	EFFECTIF ESTIME A		% DU TOTAL
1	Bovins	450 000	21,40
	Ovins - caprins	2 000 000	24,81
	Asins	30 000	9,93
	Camelins	120 000	16,66
2	Bovins	280 000	13,33
	Ovins - caprins	2 400 000	29,77
	Asins	70 000	23,17
	Camelins	70 000	9,72
3 + 10	Bovins	450 000	21,40
	Ovins - caprins	1 050 000	13,02
	Asins	62 000	20,52
	Camelins	50 000	6,94
4	Bovins	200 000	9,52
	Ovins-caprins	360 000	4,46
	Asins	20 000	6,62
	Camelins	50 000	6,94
5	Bovins	480 000	22,80
	Ovins - caprins	1 250 000	15,50
	Asins	96 000	31,78
	Camelins	90 000	12,50
6 + 7	Bovins	240 000	11,42
	Ovins -caprins	1 000 000	12,40
	Asins	24 000	7,94
	Camelins	340 000	47,22
R. I. M.	Bovins	2 100 000	
	Ovins - caprins	8 060 000	
	Asins	302 000	
	Camelins	720 000	

TABLEAU XVII

EFFECTIF DU CHEPTEL DU SUD MAURITANIEN

Estimation des services de l'élevage 1968 (en milliers et en %)

REGION IV	Bovins	%	Ovins Caprins	%	Asins	%	Camelins	%
KAEDI	40	1,9						
MONGUEL	50	2,38						
MAGHAMA	50	2,38						
M'BOUT	40	1,9						
TOTAL	200	9,52	360	4,46	20	6,62	50	6,94
REGION III								
KIFFA	50	2,38						
KANKOSSA	70	3,33						
GUEROU	30	1,42						
EL GHABRA	70	3,33						
BOUMDEID	100	4,76						
TOTAL	320	15,23	900	11,16	46	15,23	50	6,94
REGION X								
SELIBABI	80	3,80						
OULD YENGUE	50	2,38						
TOTAL	130	6,19	150	1,86	16	5,29	-	-
TOTAL GENERAL	650	30,95	1 410	17,49	82	27,15	100	13,88

TABLEAU XVIII

- C H E P T E L -

Rapports entre les estimations du service de l'élevage et celles des cahiers de recensement (en milliers de bovins).

	Elevage	Cahiers	Rapport
KAEDI	40	24	3,75
MONGUEL	50		
MAGHAMA	50	13	3,8
GORGOL	160	37	4,32
KIFFA	50	13	5,3
KANKOSSA	70		
GUEROU	30		
BOUMDEID	100		
M'BOUT	40	21	1,9
GHBRA	70	20	3,5
AFTOUT	110	41	2,7
SELIBABI	80	17	4,7
OULD YENGE	50	13	3,8
GUIDIMAKHA	130	30	4,3
ZONE	470	121	3,88

TABLEAU XIX

REPARTITION DU BETAIL PAR ETHNIE ET PAR REGION.
D'après les cahiers de recencement.

		Kaëdi Monguel	Magham	Gorgol	M'BOUT	Kank.	Sélib.	Ould Yenge	Guidi.	Autres	Total
FOULBE WALO											
BOVINS	nb	13 445		13 445	9 216						22 661
	%	56,8		35,6	42,7						21,2
OV-CAP	nb	6 852		6 852	50						6 902
	%	13,35		10,9	0,03						3,5
FOULBE DIERI											
Bovins	nb	2 707		2 707	8 921						6 902
	%	11,4		7,1	41,1						10,8
OV-CAP	nb	43		43	10						53
	%	0,08		0,06	0,06						0,02
FOULABE											
BOVINS	nb					8 772		8 114	8 114		16 886
	%					67,0					15,70
OV-CAP	nb					1 714					1 714
	%					4,2					0,88
TOTAL PEUL											
BOVINS	nb	16 152	6 637	22 789	18 137	8 772	6 997	8 114	15 111		64 809
	%	68,3	49,9	60,3	84,1	67,0	40,8	63,6	50,5		60,5
OV-CAP	nb	6 895	3 590	10 485	60	1 714	3 553		3 533		15 792
	%	13,4	33,0	16,6	0,1	4,2	12,9		9,6		8,1
M A U R E											
BOVINS	nb	3 245	289	3 534	3 063	4 317	2 306	2 258	4 564	4 772	20 250
	%	13,6	2,1	9,3	14,2	32,9	13,4	17,7	15,2		18,9
OV.CAP	nb	37 006	656	37 662	15 661	39 027	16 194	7 912	24 106	43 944	160 400
	%	72,1	6,0	59,7	97,5	95,8	59,3	86,0	66,1		83,0
TOUCOULEUR											
BOVINS	nb	4 247	6 370	10 617			655	649	1 304		11 911
	%	17,9	47,9	28,0			3,8	5,1	4,3		11,13
OV.-CAP	nb	7 409	6 623	14 032			609	246	855		14 887
	%	14,4	60,9	22,2			2,2	2,6	2,3		7,78
SARAKHOLE											
BOVINS	nb			850	350		7 186	1 724	8 910		10 110
	%			2,2	1,6		41,9	13,5	29,8		9,4
OV.-CAP	nb			870	330		6 932	1 035	7 967		9 167
	%			1,3	2,0		25,4	11,2	21,8		4,7

nb : nombre d'animaux payant l'impôt.
% : pourcentage par rapport à la région considéré et à l'ensemble pour la dernière colonne.

TABLEAU XX

- COMPOSITION DE TROUPEAUX PIED OCCIDENTAL DE L'ASSAKBA (1973) -

	Taureaux	Boeufs	Vaches	Veaux	Velles	Femelles	TOTAL	Nb. de troupeaux
Foulabé	12 0,8 %	192 13,4	972 68,2	110 7,7	138 9,7	1 110 77,9	1 424	6
Fresbé	14 1,6 %	153 12,7	797 66,2	175 14,5	65 5,4	872 71,6	1 204	5
Sarakholé N Dieo	7 1,3 %	81 15,2	378 71,2	54 10,1	11 2	389 73,2	531	1
Toucouleur Bouanse	10 0,5 %	95 5,1	1 399 75,	341 18,3	19 11,0	1 418 76,0	1 864	1
TROUPEAUX KARAKORO	1 4,1 %	3 12,5	9 37,5	5 20;8	6 25	15 62,5	24	1
	1 0,4 %	25 10,3	100 41,1	32 13,1	85 34,9	185 76,1	243	1

TABLEAU XXI

LA COMMERCIALISATION DU BETAIL

Dans un village de Karakoro en 1971/1972 (en pourcentage)

Age des bêtes	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	TOTAL
MALES 124 têtes	4,7	4,7	4,7	7,9	4,7	9,5	12,7	19	28,5	1,6	100 %
FEMELLES 60 têtes	13,3	4	6,6			3,3		30	36	10	100 %
TOTAL	7,5	3,2	5,3	5,3	3,2	7,5	8,6	22,5	31,1	4,3	100 %

- Jeunes de moins de 2 ans : 35,4 %
- Taureaux et boeufs : 46,23 %
- Vaches : 17,2 %

TABLEAU XXII

- LES ABATTAGES CONTROLES A M'BOUT PAR LES SERVICES DE L'ELEVAGE. -

	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71
MALES	172	139	108	124	106	113	303	188	364	211	94	63	26	189	248
%	46,3	51,5	33,6	28,1	20,38	17,5	31,1	42	48,8	26,2		13,6	5,8	20,8	26,6
VEAUX	49	58	84	141	197	150	274	58	162	291		124	110	263	333
%	13,2	21,4	26,1	31,9	37,8	23,2	28,1	12,9	21,7	36,1		26,8	24,6	29,8	35,7
VACHES	150	73	129	179	217	382	397	201	219	303		275	311	435	351
%	40,4	27,0	40,1	40,58	41,7	59,2	40,7	44,9	29,4	37,6		59,5	69,5	49,2	37,6
ADULTES	322	212	237	303	323	495	700	389	583	514		338	337	620	599
%	86,7	78,5	73,8	68,7	62,1	76,7	71,8	87	78,2	63,8		73,1	75,4	70,2	64,2
TOTAL	371	270	321	441	520	645	974	447	745	805	==	462	447	883	932

TABLEAU XXIII

- EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES ELEVEURS -

Riz et mil obtenu par la vente d'un bovin (en kg).

	R I Z	Mil GORGOL	Mil GUDIMAKHA & KARAKORO
1940 (1)	150 - 200 kg	300 - 450 kg	530 - 800kg
1968 (2)	250 kg		
1971	150 - 300 kg	250 - 450 kg	300 - 500kg
1974	150 - 200 kg	200 - 250 kg	250 - 300kg

(1) Archives de M'Bout

(2) CH. TOUPET 1965.

TABLEAU XXIV

PART DU CHEPTEL MOBILE ETHNIQUE EN FONCTION DES CULTURES.

P E U L

BOVINS		GROUPES HUMAINS.						
ANIMAUX MOBILES, par CULTURES.		Foulbé Dieri	Foulbé Walo	Foulabé	Peul Littama	Peul Guidimakha	Peul Gorgol	Total Peul
SOUS PLUIE	nb	3 170	1 954	8 950	1 531	312	23	15 940
	%	56,9	49,5		83,0	10,3	5,2	
INONDABLES	nb	2 122	1 178	1 529	2 058	1 047	2 925	10 859
	%	37,7	21,0		44,8	26,24	22,47	
ENSEMBLE	nb	5 292	3 132	10 479	3 589	1 459	2 948	26 799
	%	47,2	34,1	61,6	54,0	20,8	21,9	41,6

M A U R E

CULTURES INONDABLES		GROUPES HUMAINS						
		AGUEI-LATT	CHRATTIT	TADJAKANT	M'BOUT CHORFA	SELIBABI	OULD-YENGE	KANKOS-SA
BOVINS	nb	2 134	1 785	1 026	636	1 526	1 674	2 533
	%	65,7	88,1	99,0	35,1	66,1	74,1	58,7
OVIN-CAPRINS	nb	21 670	16 720	4 752	3 378	9 088	5 040	23 721
	%	58,5	87,5	97,7	23,7	56,1	63,7	60,8

MOBILITE GENERALE : BOVINS : 38 705 TETES 45,7 %
Ov-CAP.: 87 667 TETES, 54 %
UNITES BOVINES 47,1%

TABLEAU XXV

- MOBILITE DU CHEPTEL ETHNIQUE -

Pourcentage en distance et nombre de bovins calculé pour seuls mobiles.

n° d'ordre	- 25 nb	%	25 - 50		50 - 75		75 - 100		+ 100 km	Distance
1	550	100 %								
2	0	0								
3	61	100 %								
4	166	72,4	663	27,5						
4	221	100								
3	195	100								
5	116	100								
8	30									
6	248									
7	344									
7	751									
1	688									
9	1 140									
TOTAL 1 à 9	5 110	98,78	63	1,2						
43 à 56	2 733	92,7	13	0,4	202	6,8				
35							163	100		
36			190	78,8	51	21,16				
37										
38	162	68,3	75	31,6						
38			43	100						
39										
40					21	100				
41			10	100						
42	221	93,2	16	6,7						
42	66	88					9	12		
42	162	42,9	79	20,9			136	36,07		
42	1 602	96	60	31,5	6	0,35				
TOTAL 34 à 42	2 273	72,5	473	15,1	78	2,4	308	9,83		
58 à 77	1 077	79,25	20	1,47	262	19,27				
10			31	100						
11	125	29,5	246	58,1	52	12,29				
12	412	50,4	200	24,4	162	19,8	43	5,2		
13	294	82,1							64	17,8
14			157	51,8	146	48,18				
16	39	12,14	77	23,98	164	51	41	12,7		
17	300	68,9	100	22,9	15	3,44			20	4,59
18	156	34,6	252	56	42	9,3				
20	20	7,2	161	58,3	95	34,4				
21	419	48,4			18	2	217	25	211	24,4
TOTAL 10 à 21	1 625	37,2	1 277	29,2	758	17,3	413	9,45	295	6,75
22	31	7					409	92,9		
23	1 061	80	221	16,6			18	1,35	26	1,9
24	207	14	65	4,6	598	42,9	257	18,46	265	19,03
25			202	100						
26			87	100						
27	48	71,6	19	28,3						
28 v			110	74	35	25,9				
29										
30	113	15,9	155	21,9					441	62,2
31	165	50	80	24,2	85	25,7				
32	358	60,4	11	1,8	223	37,6				
TOTAL 22 33	2 448	40	992	16,2	1 255	20,5	684	11,1	732	11,97
33	490	58,9			341	41				
TOTAL 10 33			2 269		2 013		1 097		996	
57	2 743	76,4	506	14	254	7	86	2,39		
TOTAL PEUL	16 932	66,81	3 344	13,19	2 547	10	1 491	5,9	1 027	4,05
78 B	531	45,8	296	25,5	331	28,58				
OC	3 827	39,23	4 061	41,63	1 865	19,12				
79 B			412	100						
IB OC			1 992	100						
80 B	234	41,4	96	17,02	234	41,48				
OC	4 438	44,71	1 962	19,76	3 535	35,61				
78 à 80	765	35,8	804	37,6	565	26,4				
	8 265	38,12	8 015	36,9	5 400	24,90				
94 B	160	8,96					340	19	1 285	71,9
OC	1 650	9,8					1 650	9,8	13 420	80,2
96 B	39	3,8	12				827	80,6	160	15,6
OC	302	6,35					3 800	79,9	650	13,6
81 à 89 B	240	37,7	51	8	345	54,24				
OC	2 937	45,2	100	1,54	3 450	53,18				
90 B			80	13,8	10	1,72			490	84,5
93 OC			318	11,2	100	3,5			2 420	85,3
98 à B	139	7,8	372	20,9	348	19,5	393	22,1	524	29,5
113 OC	643	6,9	2 043	22,18	2 357	25,6	2 873	31,19	3 132	34
121 à B	52	3,10	30	1,7	940	56,1	473	28,2	179	10,7
128 OC	719	14,26	360	7,14	867	17,20	481	9,54	2 613	51,94
129 B	261	10,30	293	11,56	861	33,9	323	12,75	795	31,38
132 OC	5 449	22,97	3 396	14,31	5 265	22,19	3 305	13,9	6 306	26,6
TOTAL MAURE	1 656	13,63	1 642	13,50	3 069	25,24	2 356	19,38	3 433	28,24
	19 965	21,61	14 332	15,51	17 439	18,87	12 109	13,10	28 451	30,89
TOTAL BOVINS	18 585	49,56	4 986	13,3	5 616	14,9	3 847	10,26	4 460	11,89

B : Bovins OC : Ovin-Caprins N° d'ordre : voir tableau XXIX

TABLEAU XXVI

- POURCENTAGE DU CHEPTEL MOBILE EN FONCTION DES CULTURES ET DES GROUPES -

SN = cultures de séno et de niarwal

TW = cultures de tiangol et de walo

N° DU GROUPE (cf. tableau 29)	BOVINS sous pluie SN	BOVINS distance moyenne en km	BOVINS inondables TW	BOVINS distance moyenne en km	% population mobile SN	% population mobile TW	% familles mobiles SN	% familles mobiles TW
1	52 % 100 %	2 20	- 89,38	4	51,8 %		49	
2	0	0	0	0	0		0	
3	9,8 100	6 4	63,9 0	2 0	30 100	49,3	20 100	45,8
4	55,8	6	43,2	3	66,6	18,8	66,6	19,35
4	-	-	85,3	3		75		66,6
5	9,98	4	12,69	2	7,82	13,73	10, 34	5,19
6	91,70	3	75,8	3,6	86,28	63	87,5	67,85
7	100 85	3 3	81,6 42,5	4 3	100 58,5	82,05 40,42	100 32	84,6 25
8	12,5	6	0	0	14,2		15,38	
9	85,4	6	37,7	6	63,8	24,04	57,4	20,6
TOTAL FOULBE DIERI	56,9	4,1	37,7	3,1	44,4	26,76	40,8	24,59
10	12,06	28			15,68		9,9	
11	87,2	61	63,6	49	65,6	32	64,2	25,9
12	58,5	31	62,6	67,3	43	50,8	40	20
13	23,9	78	24	12	26,3	29,4	25	15
14	100	24			100		100	
15	75,4	26	30,7	88	56,6	13,20	57,1	10,3
16	66,9	32	13	82	65	4,7	66	4
17	63,1	55,2	77,7	11	32,6	46	27	38
18	85	34,9	18,64	29,7	56,6	8,9	41	7,69
19	37,7	22			36		40	
20	100	48,5	63,2	41,9	85,7	34,6	87,5	23,5
21	74,9	27,5	29,37	62	61,9	13,3	57,6	18,8
TOTAL E	60,52	40,3	40,34	43	48,48	27,25	47,47	17,93
22	100	66,85	0	0	96,15	0	87,5	0
23	90,7	23,4	26,2	15,4	79,4	24	87,8	29
24	87,99	53,7	29,38	52,08	74,05	16,44	52,8	25
25	100	30	0	0	92,35	0	80	0
26	100	36,72	0	0	100	0	100	0
27	47,2	39,6	89,2	20,9	37,1	72	40	60
28	38,41	45,8	0	0	45,9	0	44,4	0
29	-	-	0	0	-	0	-	0
30	92,7	57,9	60	11,65	80	38,5	76,9	20
31	70,06	34,3	-	-	32,9	-	33,3	-
32	75,4	28,7	56,3	24,1	69,5	16	53	11,1
33	100	40,7	0	0	100	0	100	0
TOTAL F	86,40	42,65	29,8	32	74,4	17,99	69,6	21,79
34	0	0			0	0	0	0
35			50,15	96,33		18,4		16,6
36	56,9	41,34	0	0	52	0	46,1	0
37	0		0		0	0	0	0
38	88,7	11,67	0		91,2	0	85,7	0
38	-	-	35,83	29	-	39,1	-	40
39	-	-	0	0	-	0	-	0
40	-	-	11,73	60	-	9,64	-	9,09
41	-	-	1,42	40	-	1,45	-	2,56
42	83,3 15,5 100	91 80 5	8,69 44,59 46,83	3 7 33	54,8 11,5 100	10,52 35,48 26	57,8 33,3 100	16,6 30,76 13
TOTAL C	49,5	15,5	21	14	43,5	13,9	40,5	8,3
B	5,23	58	22,5	7,2	12	22	12	24,3
D	10,3	48	26,24	2,8	9,95	12,16	9	12,9
N	83	13	44,8	11	78	31	76	29

TABLEAU XXVII

COMPARAISON DE DEBITS FLUVIAUX MOYENS

D'après M. ROCHE 1973.

	Débit moyen annuel en m3 / s	Débit moyen 1972	Déficit 1972 en %	Moyenne des Maxima	Maximum 1972
Sénégal à Bakel	764	264	65	4770	1430
Niger à Koulinio-ro	1540	1080	30	6260	3680
Volta Noire	37	17	54	105	49
Niger à Niamey	1010	647	36	1860	1550
Logone à Laï	506	241	45		
Chari à Djaména	1280	578	55	3540	1430
Goulbi de Maradi			56		
Gorouol			32		
Maggia			32		

TABLEAU XXVIII

LA MOBILITE EXCEPTIONNELLE PEUL EN 1972-1973.

EN POURCENTAGES.

	FOULBE DIERI		FOULBE WALO		FOULABE	
	population	bovins	population	bovins	population	bovins
FIXES	49,7	37,0	38,5	23,8	37,1	22,4
TRANSHUMANCES NORMALES	32,5	35,1	6,47	3,7	32,0	37,5
MIGRATION EXCEPTIONNELLE vers la ville	2,4	5,3	3,9	4,3	3,8	3,8
MIGRATION EXCEPTIONNELLE vers la brousse	6,8	9,9	44,8	62,5	26,0	35,2
MIGRATION DEFINITIVE ville	3,4	1,9	0,1	0,1	-	-
MIGRATION DEFINITIVE brousse	5,0	10,8	6,6	5,4	0,9	0,8

TABLEAU XXIX

1 - : Foulbé diéri M'bout et Kaëdi
10 - 21 : Foulabé Ould Yenge.
22 - 33 : Foulabé kankossa.
34 - 42 : Foulbé walo M'bout.
43 - 56 : Foulbé walo Kaëdi.
57 : Peul Littama.
58 - 77 : Peul Guidimakha.
78 - 80 : Maure Agueïlatt.
81 - 93 : Maure M'Bout.
94 - 95 : Chrattit.
96 - 97 : Tadjakant
98 -113 : Maure GUidimakha
114 -128 : Maure Ould Yenge + 134.
129 -132 : Maure kankossa.

Groupes	N°	Personnes	Bovins	O. Caprins	Familles
PEUL					
HONTORBE	1	820	1 807		97
FOULBE DIERI	2	240	310		19
FOULBE DIERI MONGUEL	2	461	667		75
SANARABE	3	210	680		28
SALKA SANARABE	3	168	305		24
SEDONABE 1	4	30	120		3
SEDONABE 2	4	135	259		12
GALLOYABE 1	5	473	842		50
GALLOYABE GHAR	5	686	1 544		68
HAERANKOBE	6	253	416		36
DIKANABE 1	7	49	23		4
DIKANABE 2	7	300	923		29
NDAM YEREL	8	259	667		35
NDAM YALALBE	9	343	1 009		47
BOUSREIVIL	10	102	257		11
GNEITIR	11	652	557		41
ZREIGATT	12	698	1 388		55
DIAM DIAM	13	633	1 493		34
TAKABE	14	31	55		4
GUELEWOL	15	343	583		43
NDOMELI	16	430	731		40
TOURIME	17	590	620		39
AGOUANIT	18	361	621		37
OULD JIDDOU	19	75	90		5
TEKTAK	20	198	361		25
GOUREL AIRE	21	545	1 338		48
GAIDE	22	87	525		9
GUEWEIRA EL KHADRA	23	543	1 974		57
KEWEILLA	24	468	1 829		51
TICHILITT EL BEIDA	25	124	314		14
LAWEINA	26	39	92		4
KELEBELE	27	78	94		10
DIOUGAL ALABA	28	110	366		10
TANABA	29	409	649		48
HAIKAMA	30	196	796		23
GUEWEIRA EL BEIDA	31	91	471		12
MBEIGHIR	32	165	818		24
DIG YATT NGAWA	33	122	846		12
GODIOWEL	34	45	27		6
DEMBOUBE	35	38	325		6
WODDABE	36	271	1 103		35

TIOUTINKOBE	37	238	604		31
PEUL DIVERS	38	379	497		93
PAMBINABE 1 & 2	39	396	1 007		67
DIOBE	40	114	379		11
BOKISABOUNDOUNABE	41	274	703		39
FRESBE	42	1 572	465		175
BALADJI	43	164	372	337	15
VINDE DIAMI, BONIKABE GOURDIOUMA	44	493	686	337	51
DIOUNGUEL	45	74	70	70	10
BOWEL, DIAWBE, SIVE, DIAFADO, DINDI	46	1 585	1 786	1 305	176
HODIOREO, GANKI	47	672	1 302	572	72
KAWELNABE	48	157	320	53	22
KOUNDEL PEUL	49	188	263	215	21
LOUGGUERE	50	44	66	-	10
PALEL PEUL	51	511	667	661	45
AHEL GALLA	52	46	5	32	13
DOUNDOU REO	53	262	387	200	35
NDUETBE	54	938	2 672	689	90
NDIAKIR	55	792	1 335	510	47
DIVERS	56	1 288	2 149	1 450	108
MAGHMA PEUL	57	6 681	6 637	3 590	793
AJAR TOUCOULEUR	58	54	73	95	8
ARCHANE	59	283	832	483	26
BOUROUDJI	60	573	515	31	52
BOUTANDA	61	217	254	529	24
GODIOWEL	62	108	107	-	7
KARAKORO	63	569	327	145	67
LIRADI	64	328	281	505	35
LOUMBOL	65	137	117	7	20
MBOME	66	269	283	15	22
MELGUE	67	31	28	68	2
MOUDJI	68	220	143	86	17
DIAROUM	69	482	877	33	47
NIOMEL	70	526	1 240	303	66
TAKOUTALLA	71	416	379	197	28
VINLOUSENO	72	288	332	100	32
ZENAGUA	73	733	466	287	68
GUEMOU	74	41	45	27	3
HARR	75	65	120	27	4
KHABOU, NIELEBA, SANIVA KANDJI	76	104	141	85	12
WOUMPOU - SELIBABI	77	528	437	510	36
MAURE					
AHEL CHEIKH ELBOUL, AHEL CHEIKH MENNI, HIZAG, IDAGFAKHA, IDAGBAMBRA	78	5 041	1 158	9 753	617
	78	4 460	691	8 240	530
ANOUAZIR, NJAMRA	79	1 025	412	1 992	110
	79	1 646	177	3 705	160

LEMHAISSAR, OULAD AID,					
AHEL KEHEL, OULAD ELY	80	3 595	562	9 925	520
	80	1 004	243	3 391	167
CHRATTIT	94	3 461	1 785	16 720	384
CHRATTIT HARATIN	95	6 659	252	5 860	833
TADJAKANT	96	1 284	1 026	4 752	169
	96	34	10	112	5
TADJAKANT HARATIN	97	6 713	423	7 966	854
MATAM REO, HARI HARA	81	1 750	329	1 062	258
AHEL HACIM	82	1 826	370	3 483	310
AHEL MOULAYE CHERIF	83	143	51	1 000	19
	83	990	300	1 400	121
AHEL YEMANI O/CHERIF	84	668	81	930	116
AHEL YEMANI O/ABDALLA	85	1 205	110	842	103
AHEL SIDI CHERIF	85	407	11	60	35
AHEL JAFFA	86	579	95	703	129
AHEL MOULAYE ELI	87	228	55	276	31
AHEL ELEYE	88	177	35	488	57
AHEL ELY TOLBA	89	1 304	305	3 450	272
MESSOUMA	133	1 181	500	2 320	131
	133	1 488	590	3 130	172
AHEL SALAH	90	359	60	310	55
DIEYBABA,TAKOUTALLA	91	356	80	318	60
M'BOUT CHORFA	91	3 210	1 441	2 059	606
KOW CHORFA	92	183	96	74	47
DJADJIBINE,BOTHIEK	93	590	283	354	137
LEIXEIBA	98	60	16	49	10
ZENEIGA	99	374	36	40	45
SOUFI	100	432	65	80	54
EL HAMOINID	101	2 272	734	3 232	249
	101	510	27	670	94
IBOILIN	102	183	86	822	20
AHEL LAKHLAL	103	366	83	913	42
CHORFA	104	600	60	1 220	70
MAJESTA A. HAMOITY	105	632	151	539	71
MAJESTA A. KEHEL	106	407	108	2 156	55
IBOILLIN ELEYATT	107	108	16	145	15
LAGHLAL	108	818	353	1 044	81
IDAWAICH	109	875	120	825	100
TADJOUANIT	111	2 110	240	2 960	330
AHEL TALEB KHAYAR	112	893	79	911	82
AHEL ELI AJAR	113	466	118	315	41
AHEL JILANI	114	1 074	469	231	129
AHEL BOULAYA	115	325	62	719	46
ZBEIRATT A.C/CHEIKH	116	150	12	185	7
TALABA AHEL MAOUA	117	279	33	330	38
ZBEIRATT AHEL KAYES	118	3 6	35	695	26
ZBEIRATT AHEL HAMODE	119	PARTIS AU MALI			
MESSOUMA O/ELEMINE	120	1 965	100	1 500	221
IDAWAICH	121	565	30	410	72
LOUTEIDATT	122	253	30	360	25
ZBEIRATT MBARECK	123	724	52	615	57
ZBEIRATT TALEB	124	420	29	510	38
LAFRAGHLA	125	229	55	102	33
AHEL MBARECK	126	857	275	624	113
ZBEIRATT AHEL MOCTAR	127	473	20	358	33
MESSOUMA O./HAMA	128	1 110	230	183	103
AHEL MISKE	134	1 613	820	960	220
(1)	129	4 271	1 517	12 405	563
(2)	130	1 820	324	7 425	265
(3)	131	519	75	1 157	73
(4)	132	5 937	2 401	18 040	729

(1) TALABA AHEL MOHAMED LABAT, EHEL BOUTATMA, EHEL MOCTAR, EHEL DINE, EHEL ABD AHMM, EHEL JILANI, EHEL MAFDALLA, IDAGFONI, AZEIZATT, EHEL MAHMOUD, EHEL ZEBAL, EHEL MALOUM, TEBEIT, OULAD LEKHOEZI, TINGAL, EHEL LEKOEDI.

(2) EHEL ALI, EHEL JAOUB/C/KHAIFI, EHEL SIDI O./.ELY, EHEL JIDDOU, AHEL TALEB, T'LAMID, IBOILIN, EHEL AGEIDI, EHEL EMHI, EHEL TALEB, ZBEIRATT.

(3) TALABA E. AFOUCHAL, EL HAIBALLAH, E. BOUBACAR.

(4) A. HAMA KHATTAR, A. HAMA MERZOUG, A. HAMA KHATTAR E. ALEYOUTA, E. JEIBER, E. AIMAR, E.BEH O./.MERZOUG, E. KORY, E. TALEB HASSAN, E. MEHAEIHAM, A. TALEB AGMAMINE, A. GHALAB, A. MBARICK, A. CHEIEB.

FIGURE I Températures

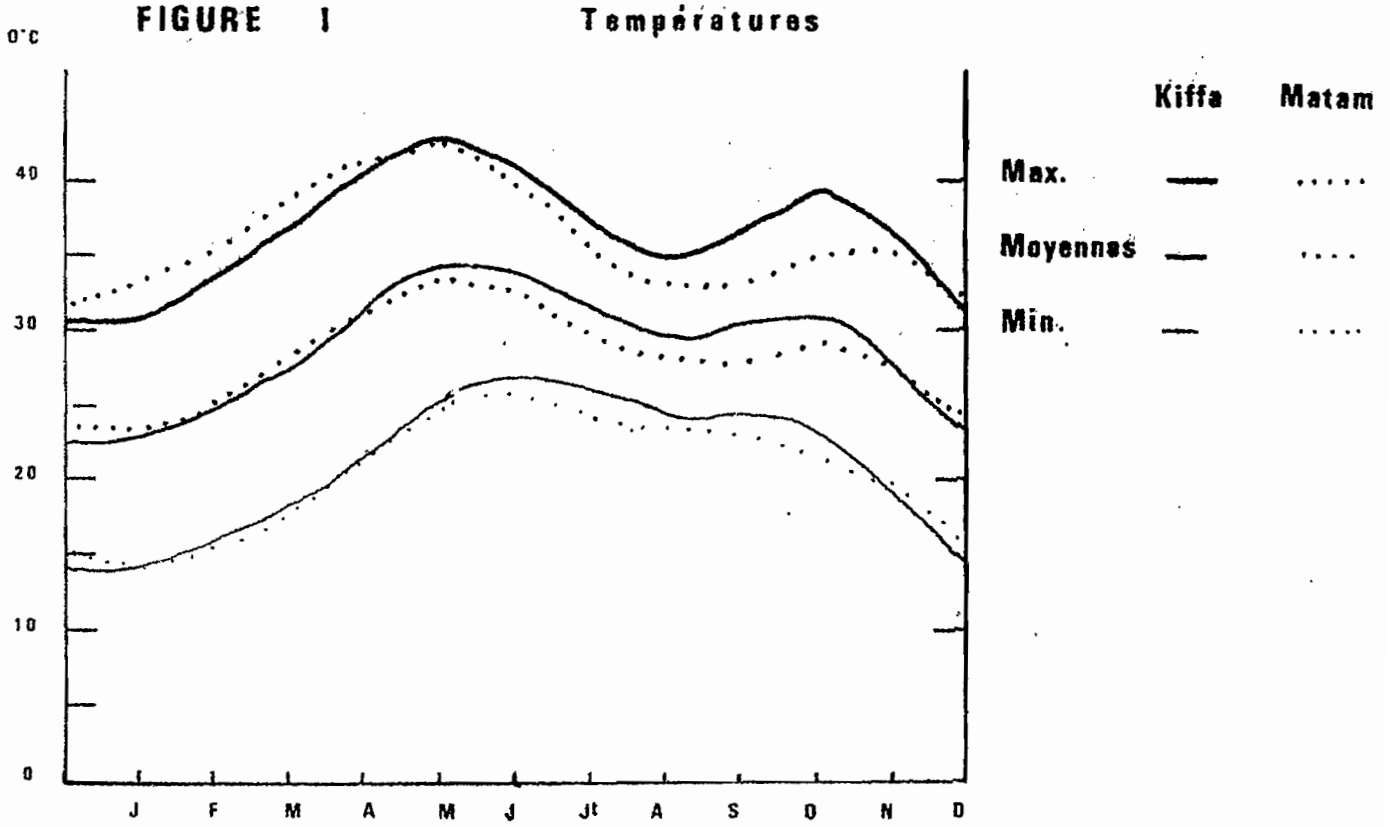

FIGURE II Humidité Relative

Evaporation

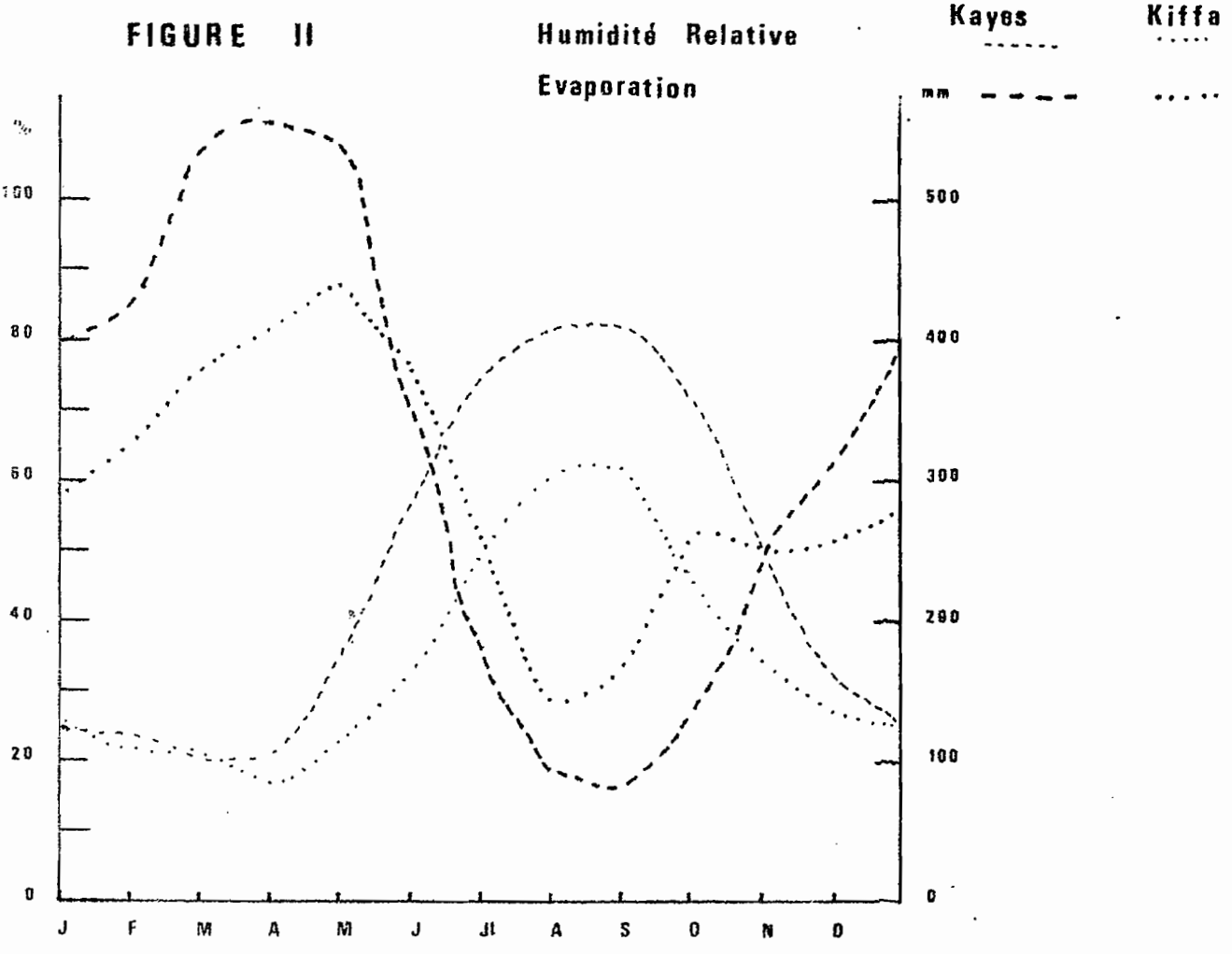

FIGURE 3

Direction et vitesse des vents au sol

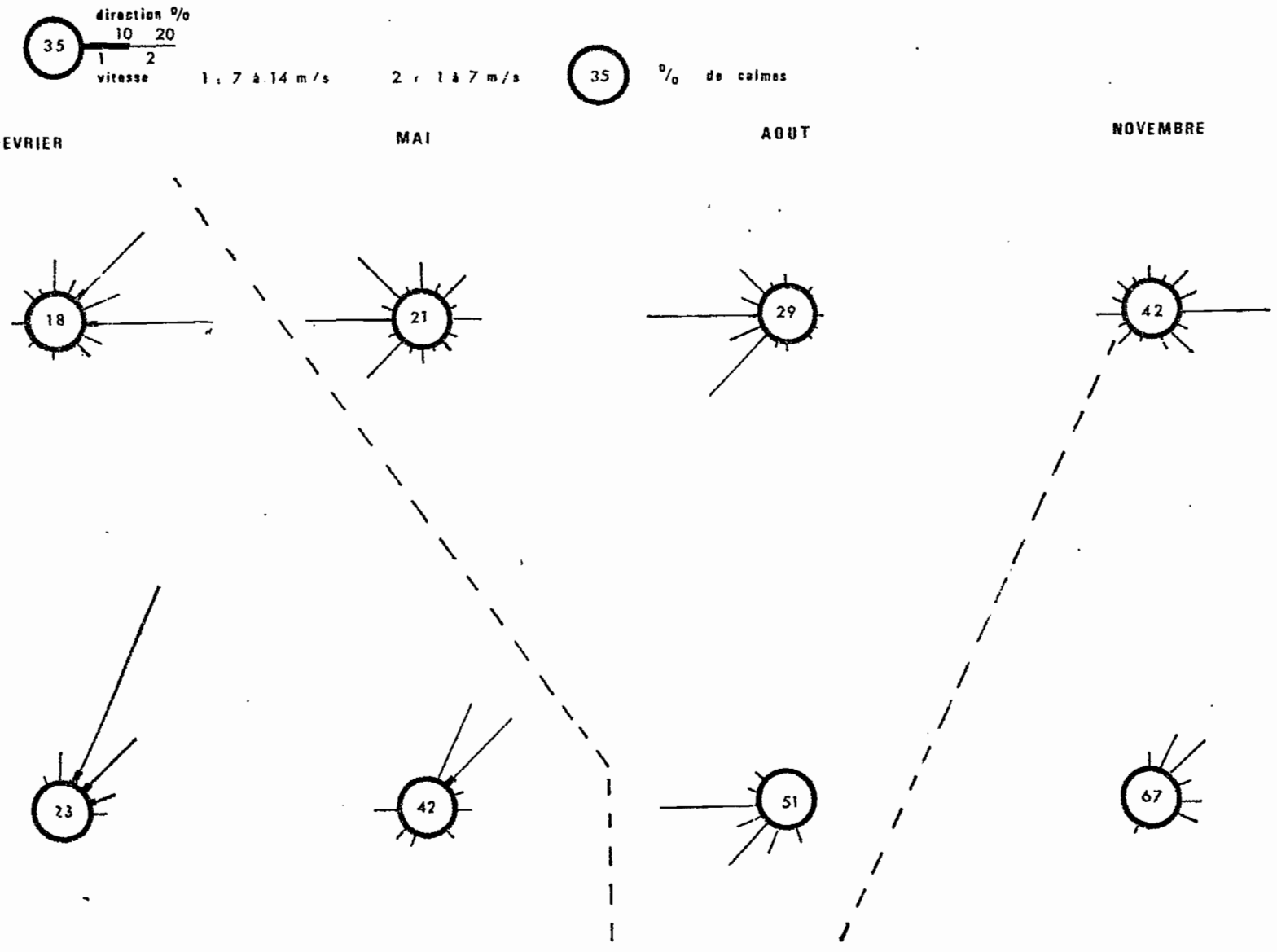

FIGURE 4.

ECART MOYEN et LONGITUDE. 1935–1969.

* Pluviometrie ≤ 400 mm

▪ " > 400 mm

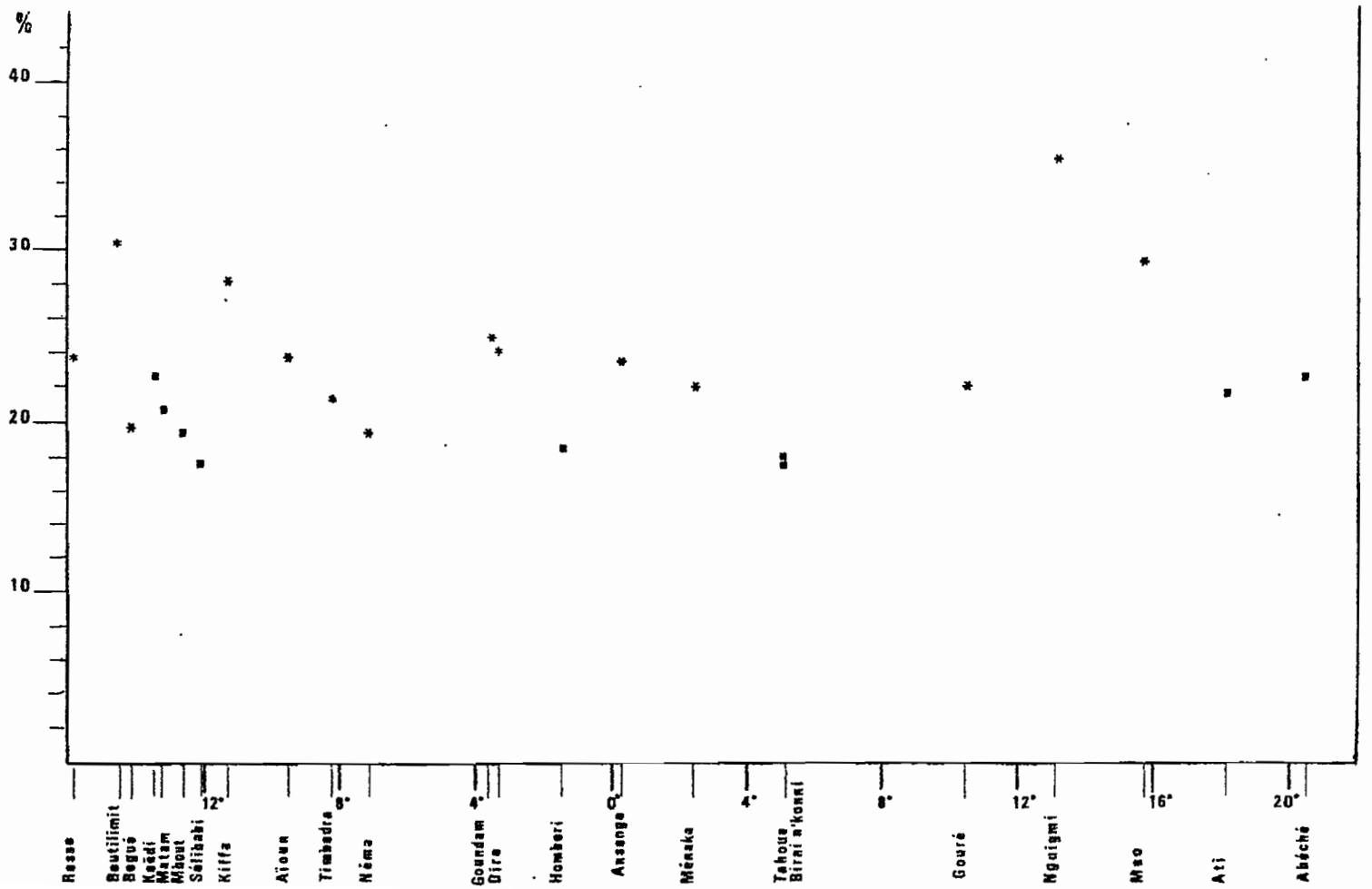

FIGURE 4bis

Pluviometrie moyenne des stations de la FIGURE 4

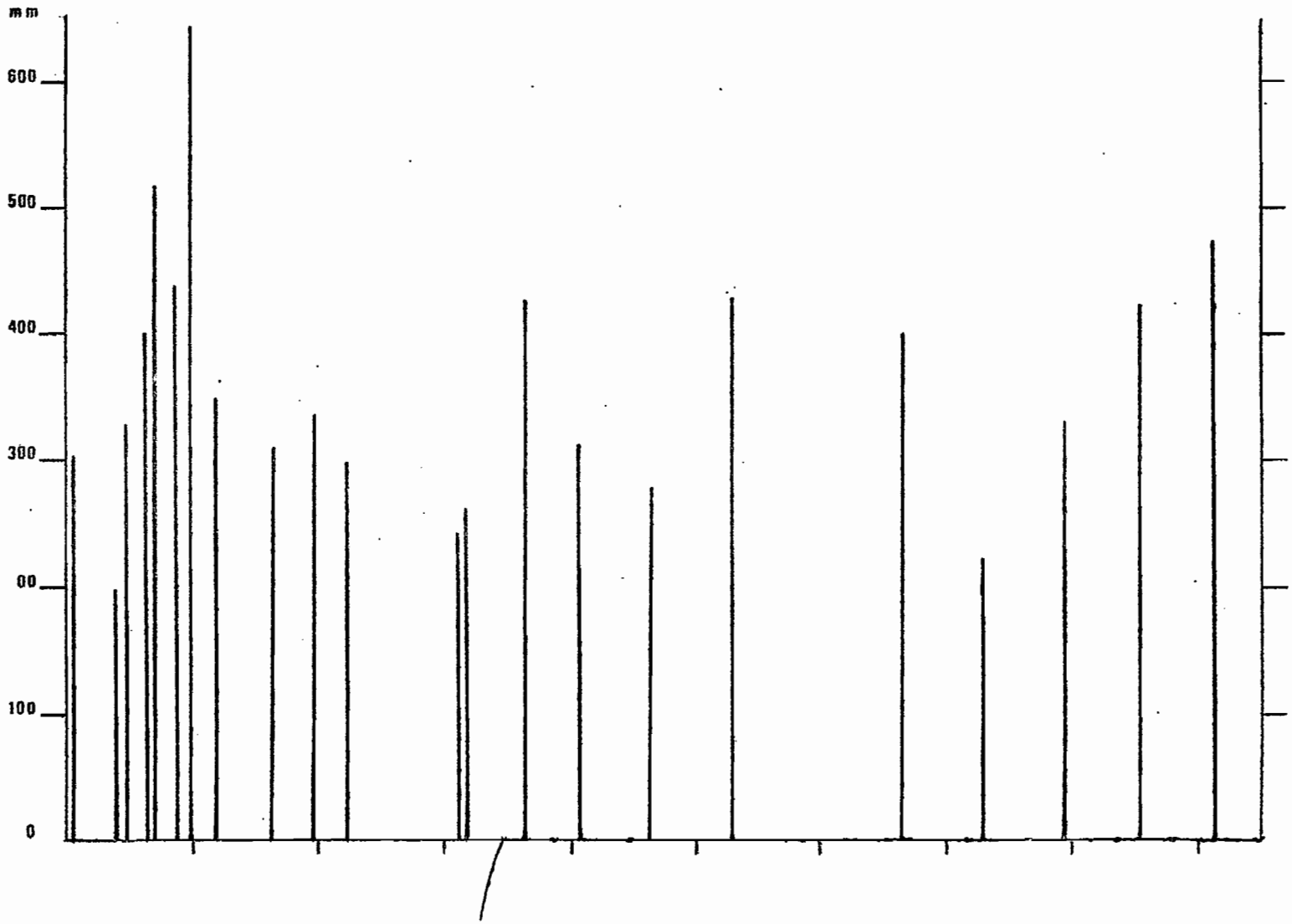

FIGURE 5 .

IRREGULARITE
PLUVIOMETRIQUE
et
variations en fonction
de la
LATITUDE

* Precipitation

• ecart moyen

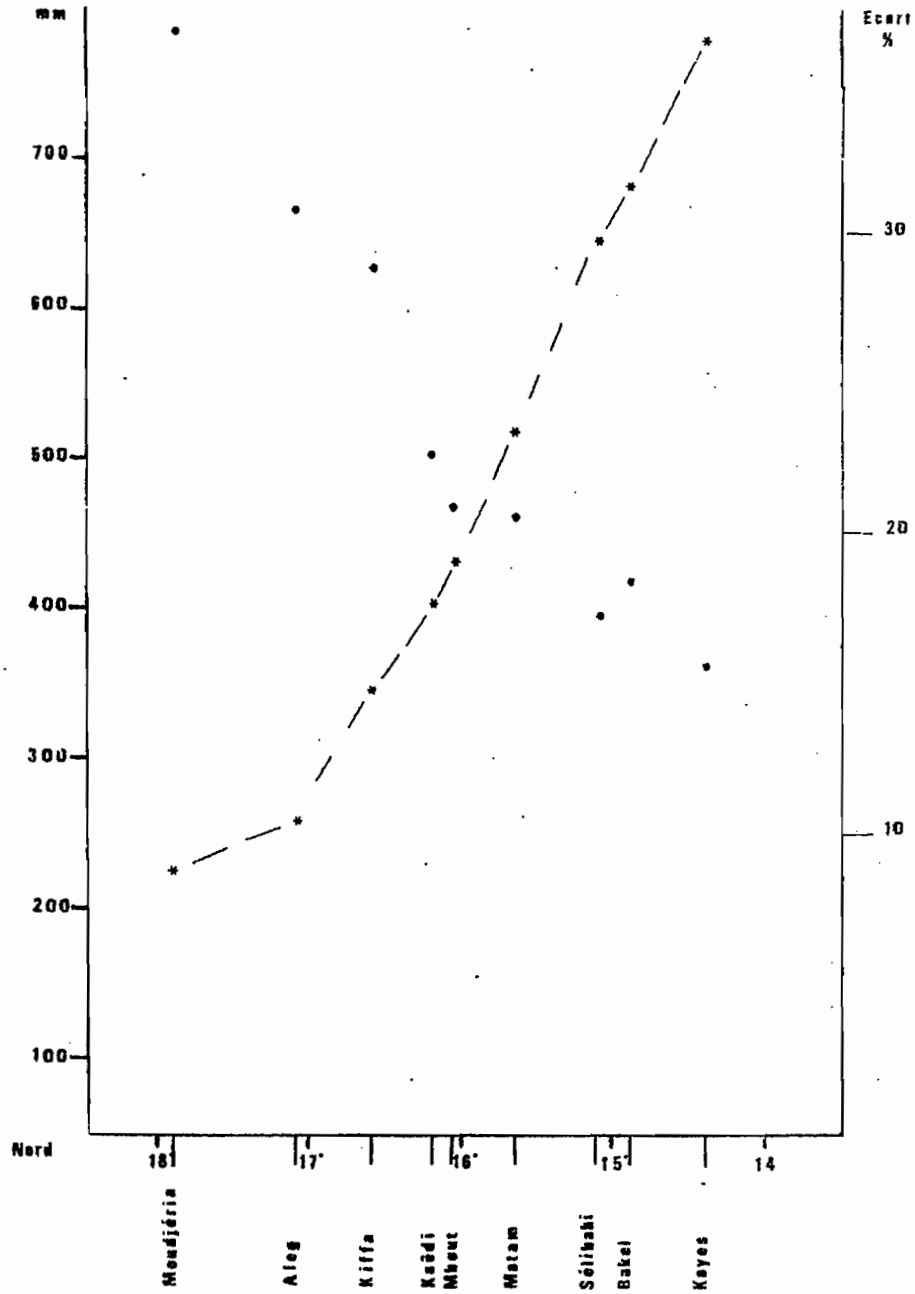

MOYENNES TRENTENAIRES ET GENERALES DE LA PLUVIOMETRIE

FIGURE 6.

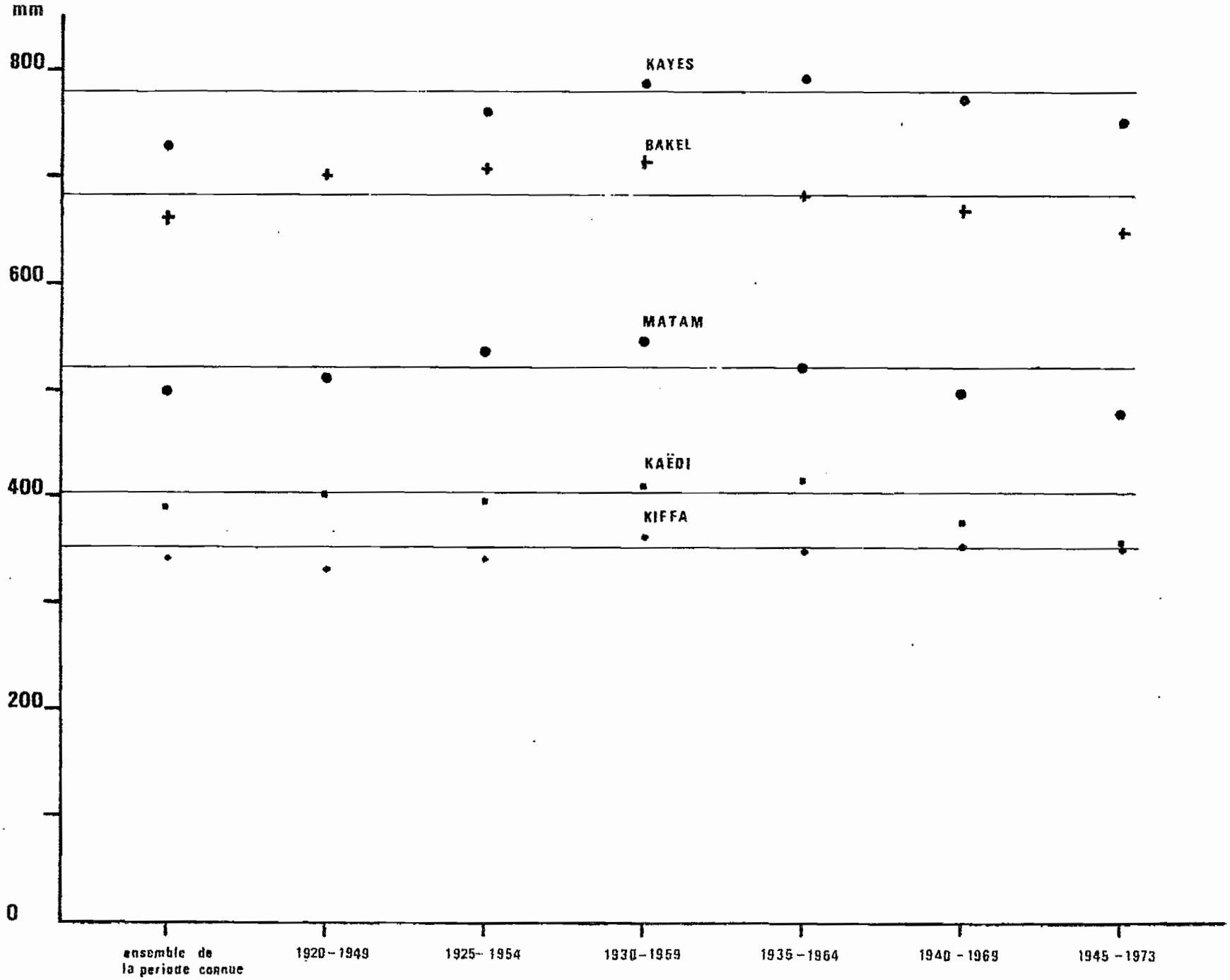

FIGURE 7.

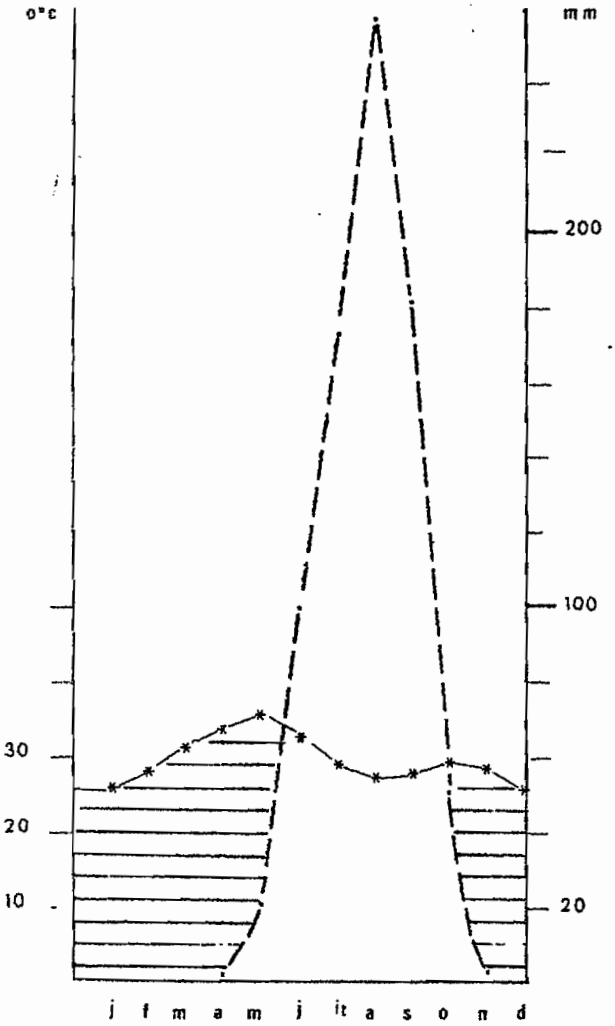

KAYES

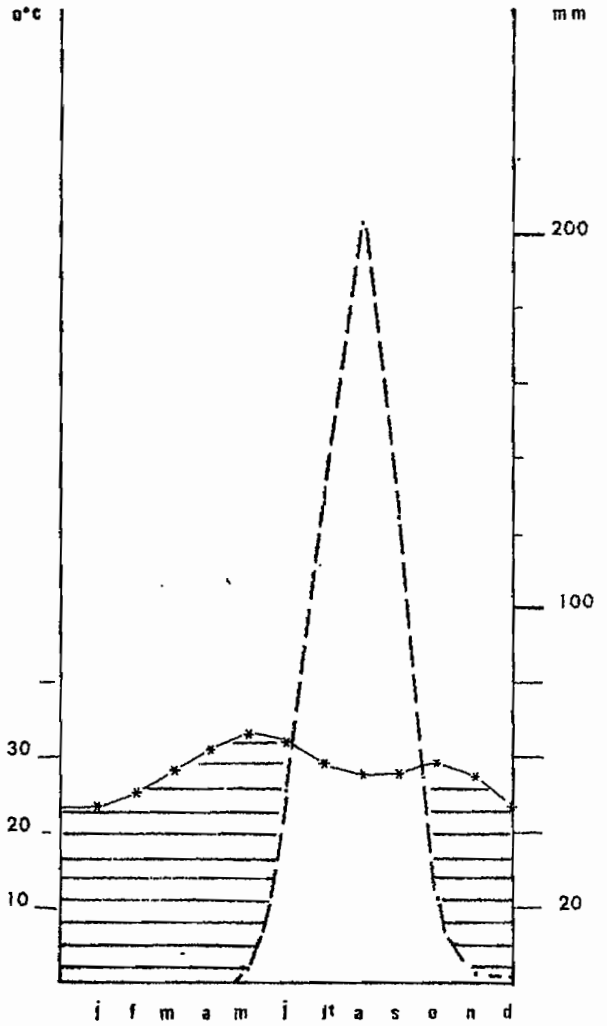

MATAM

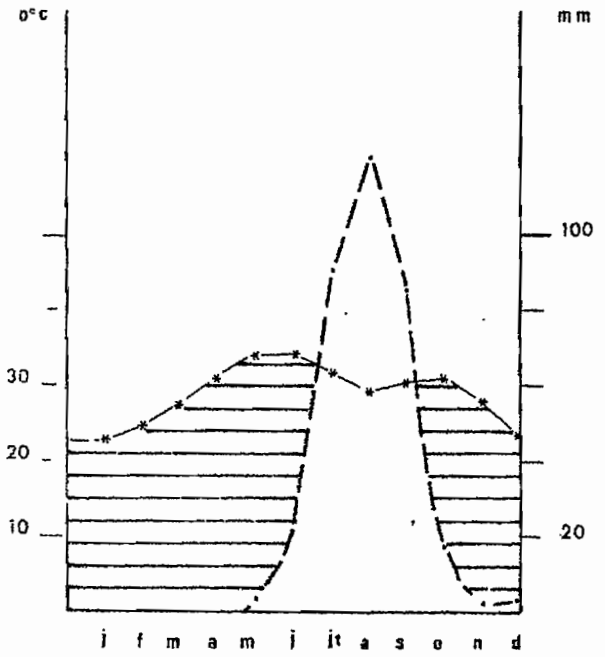

KIFFA

DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

P (mm) 2T (o°c

FIGURE 8 a

GORGOL NOIR à FOUM GLEITA

débits journaliers 1971

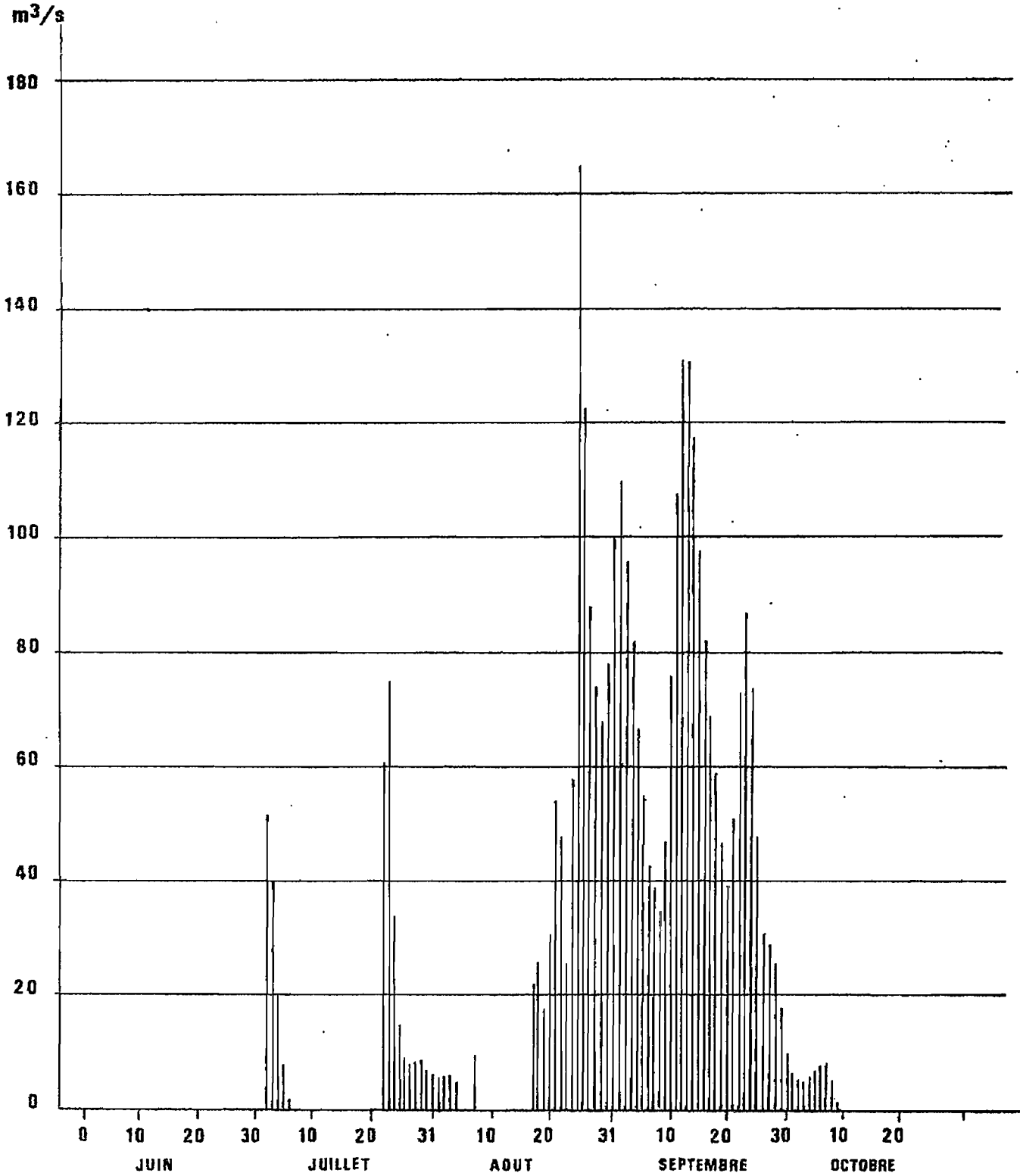

débit moyen : 9,31 m³/s lame d'eau equivalente : 33 mm

Pluies Mbout : 353 mm

D'après PNUD 1971

FIGURE 8 b

GORGOL BLANC AGUEILATT

débits journaliers 1971

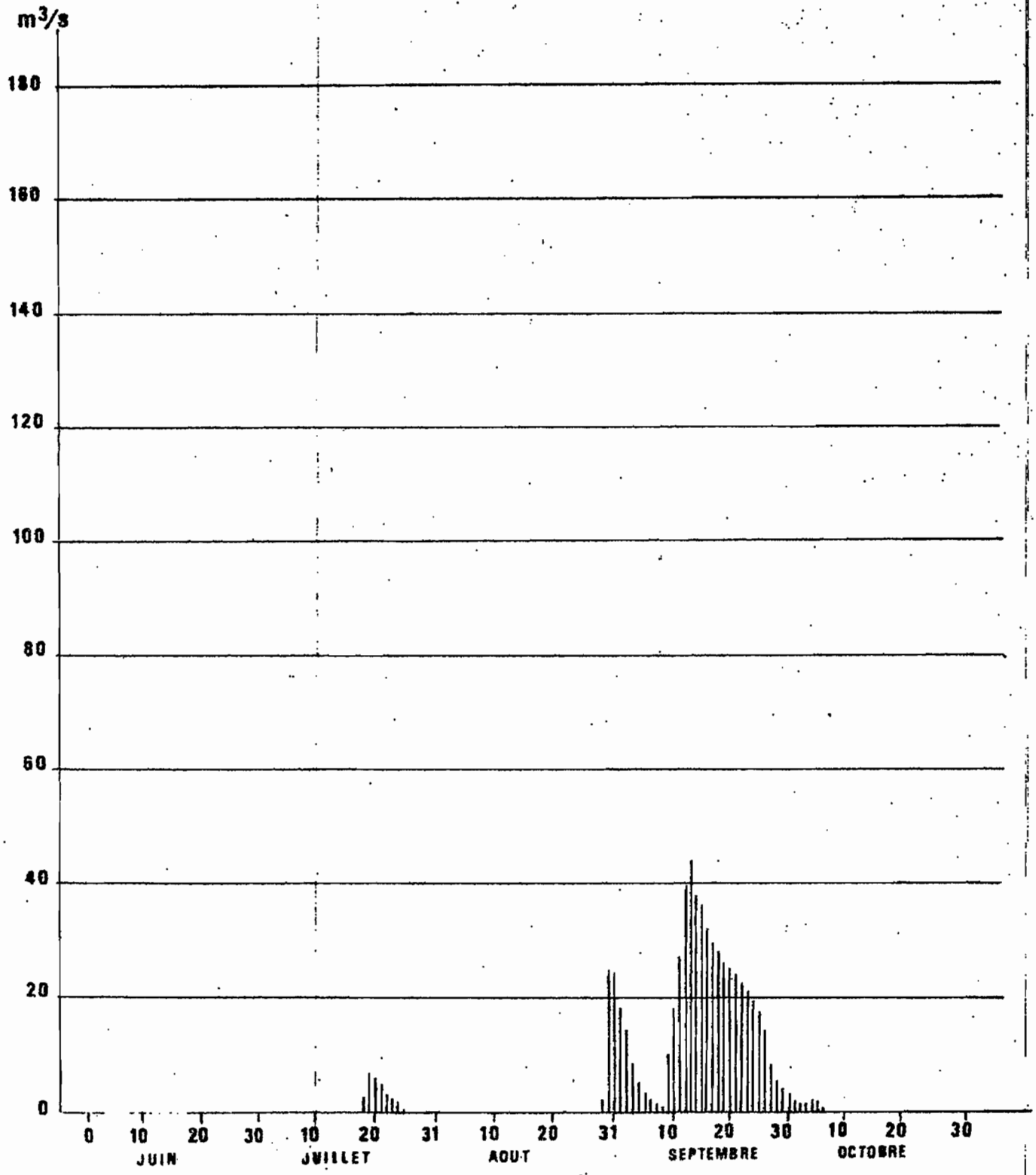

débit moyen : 1,82 m3/s lame d'eau equivalente : 6,73 mm

Pluies Mbout : 353 mm

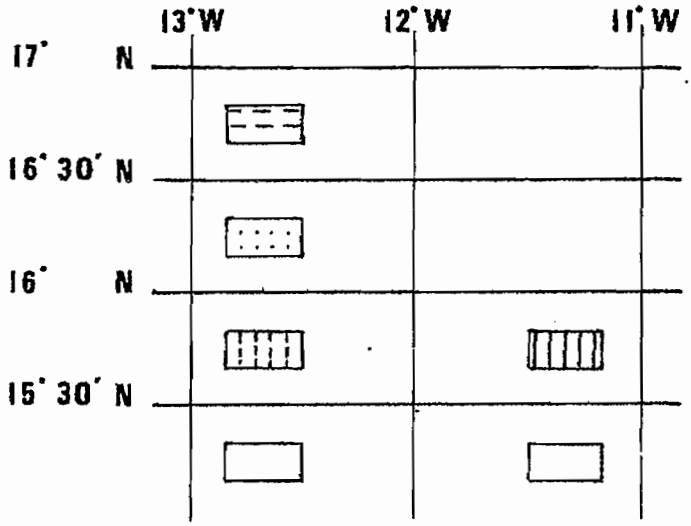

FIGURE 9 .

DEBITS CUMULES des POINTS D'EAU par tranches spatiales

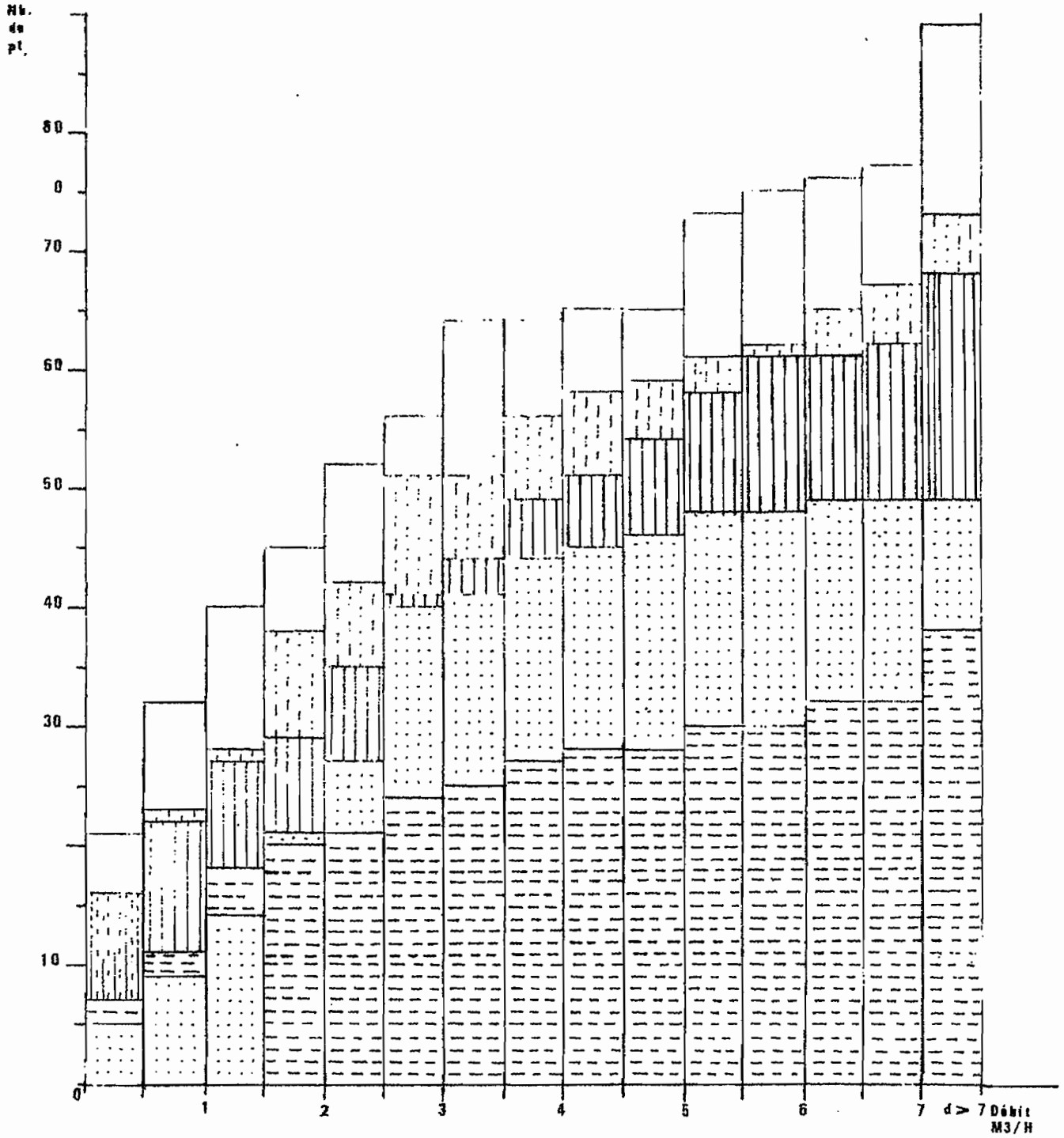

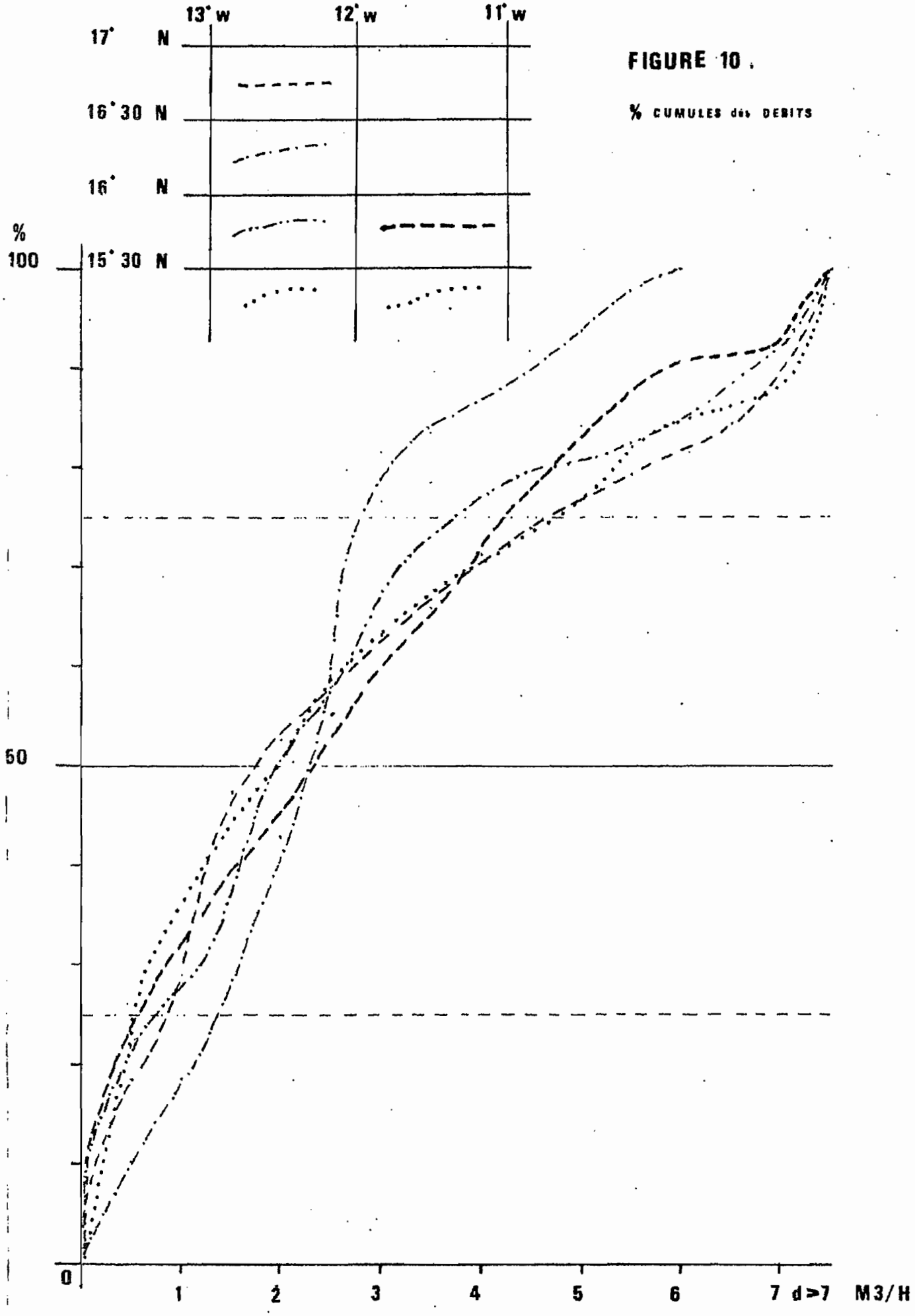

FIGURE 10 .

% CUMULES des DEBITS

FIGURE II

Calendriers agricoles.

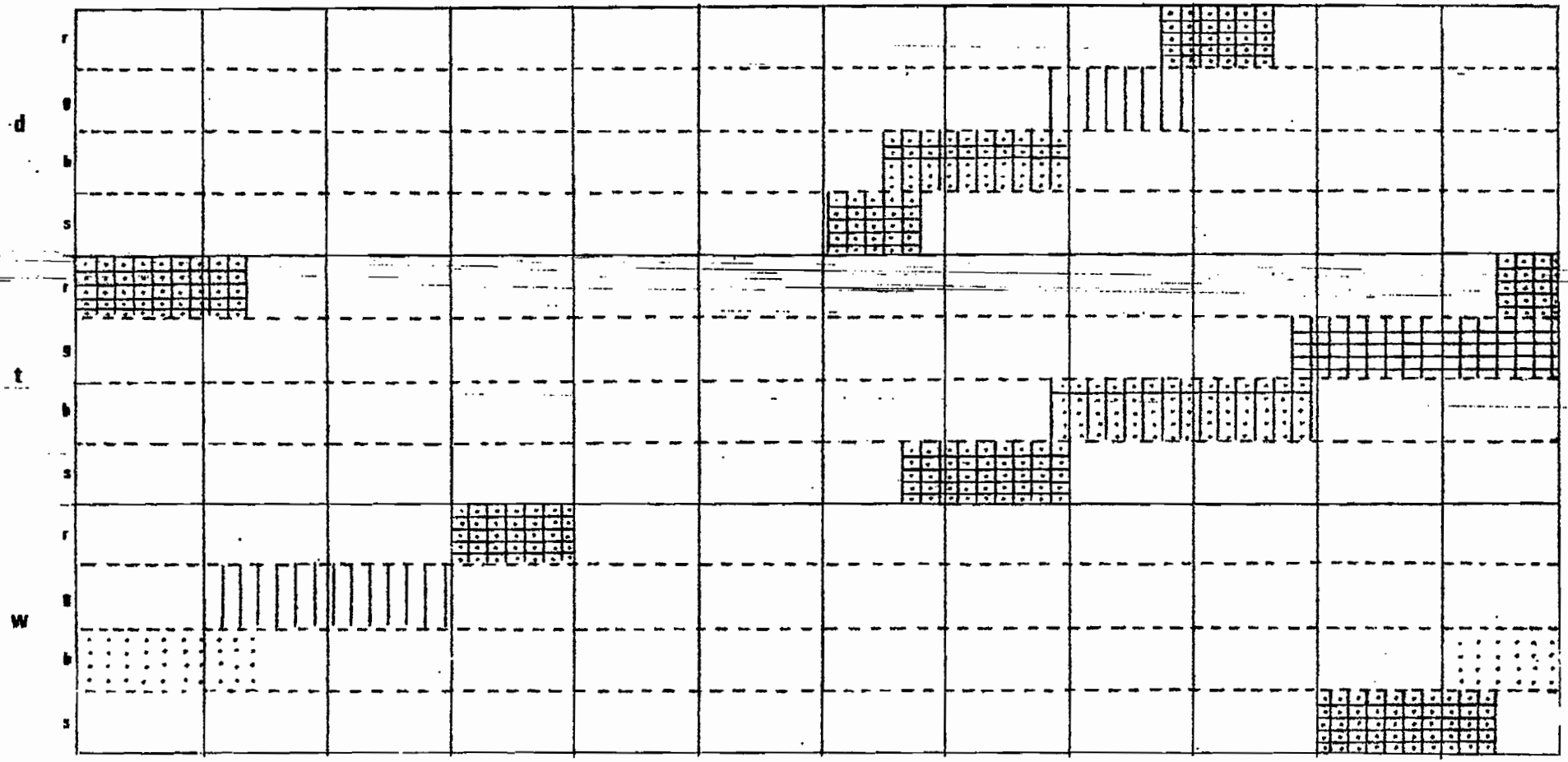

hommes

femmes

enfants

d sene et niarwal

t t'angol (sud)

W wele

r recolte

g gardiennage

b bine-sarclage

s semi et preparation

FIGURE 12.

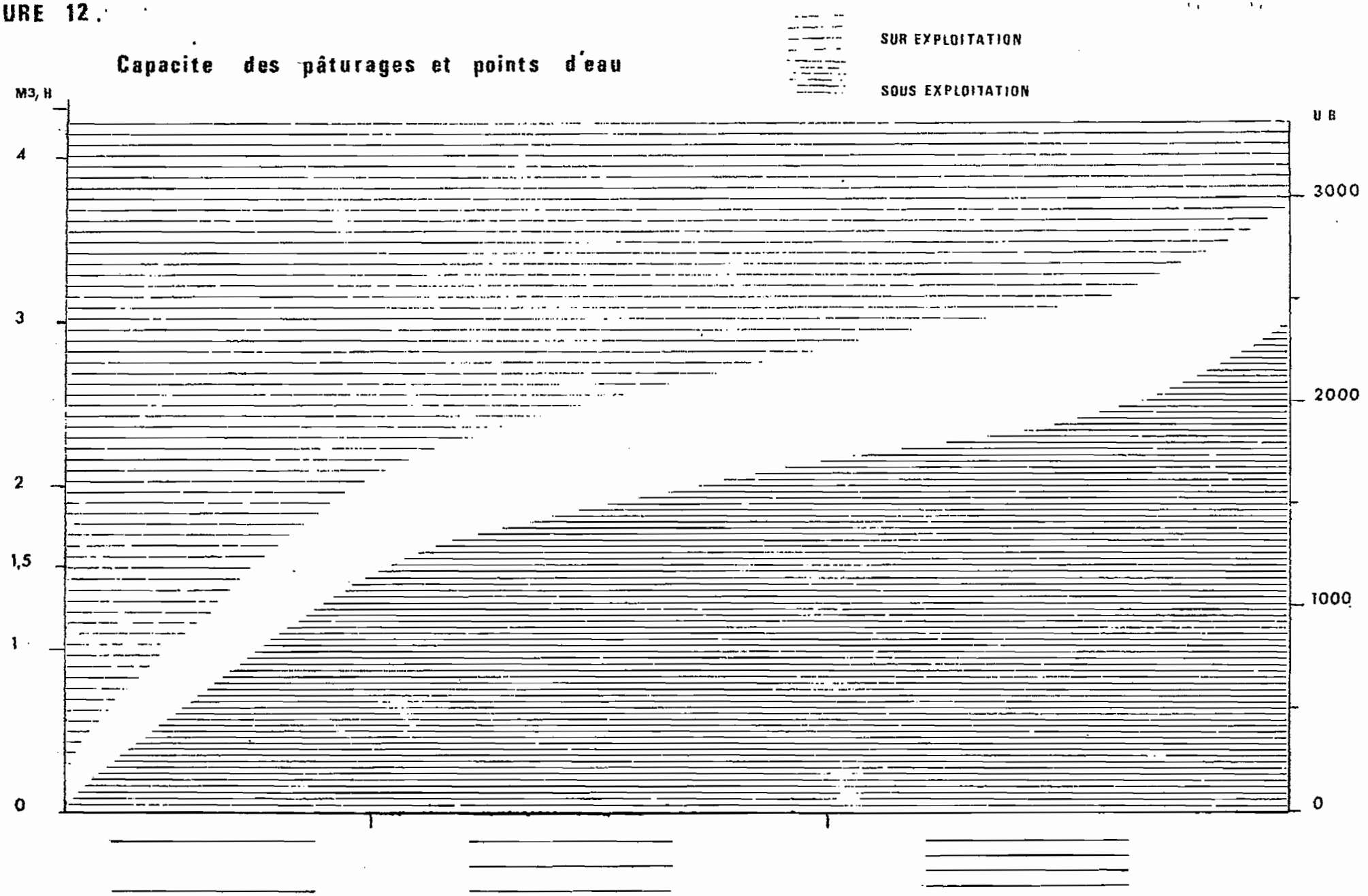
Capacite des pâturages et points d'eau
SUR EXPLOITATION
SOUS EXPLOITATION
M3, H
4
3
2
1,5
1
0
U B
3000
2000
1000
0

FIGURE XIII

EXEMPLES DE VEGETATIONS

COUPE SCHEMATIQUE DE LA VEGETATION DE LA RIVE ORIENTALE DU GORGOL BLANC
(Piste Monguel-Ghabra) 16°40 N

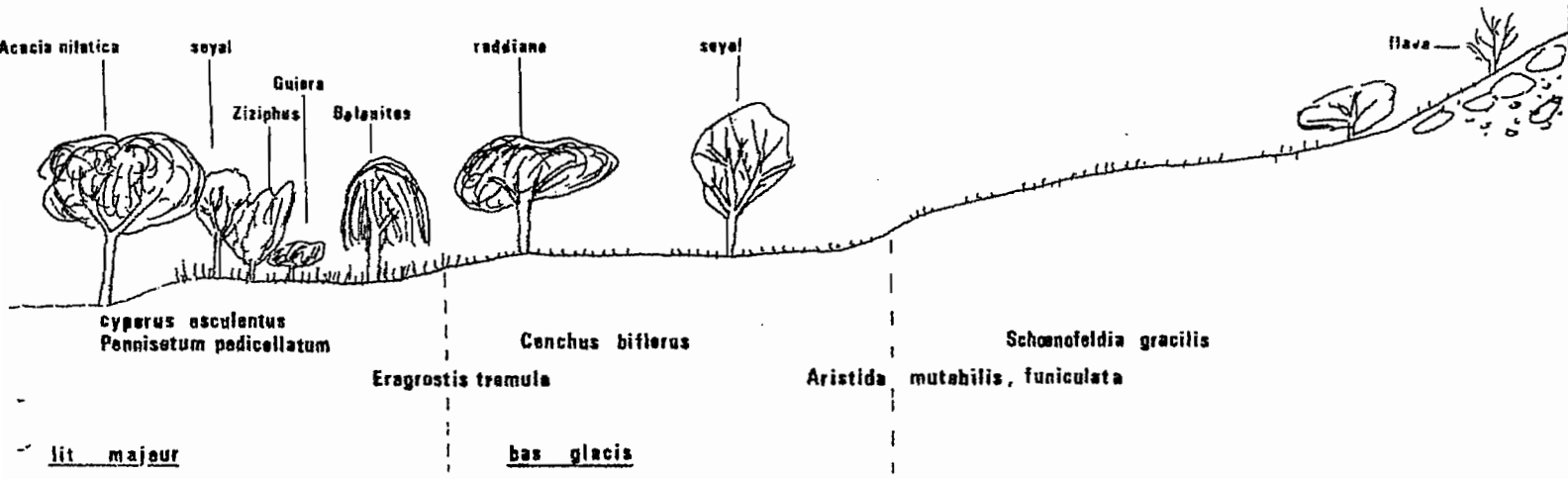

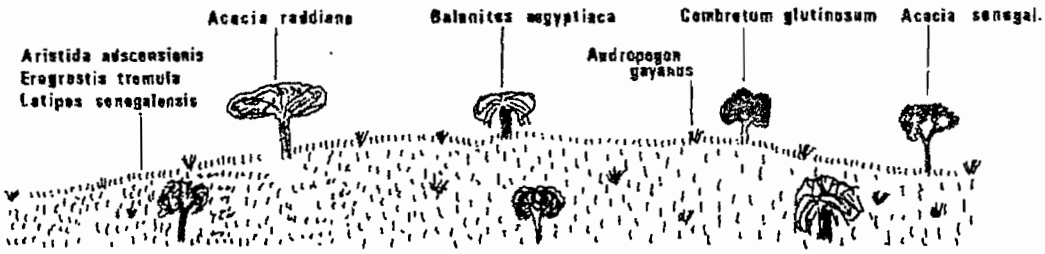

VUE PERSPECTIVE
sur SOLS BRUN-ROUGES
au sud-est de l'ASSABA.
15°30 N

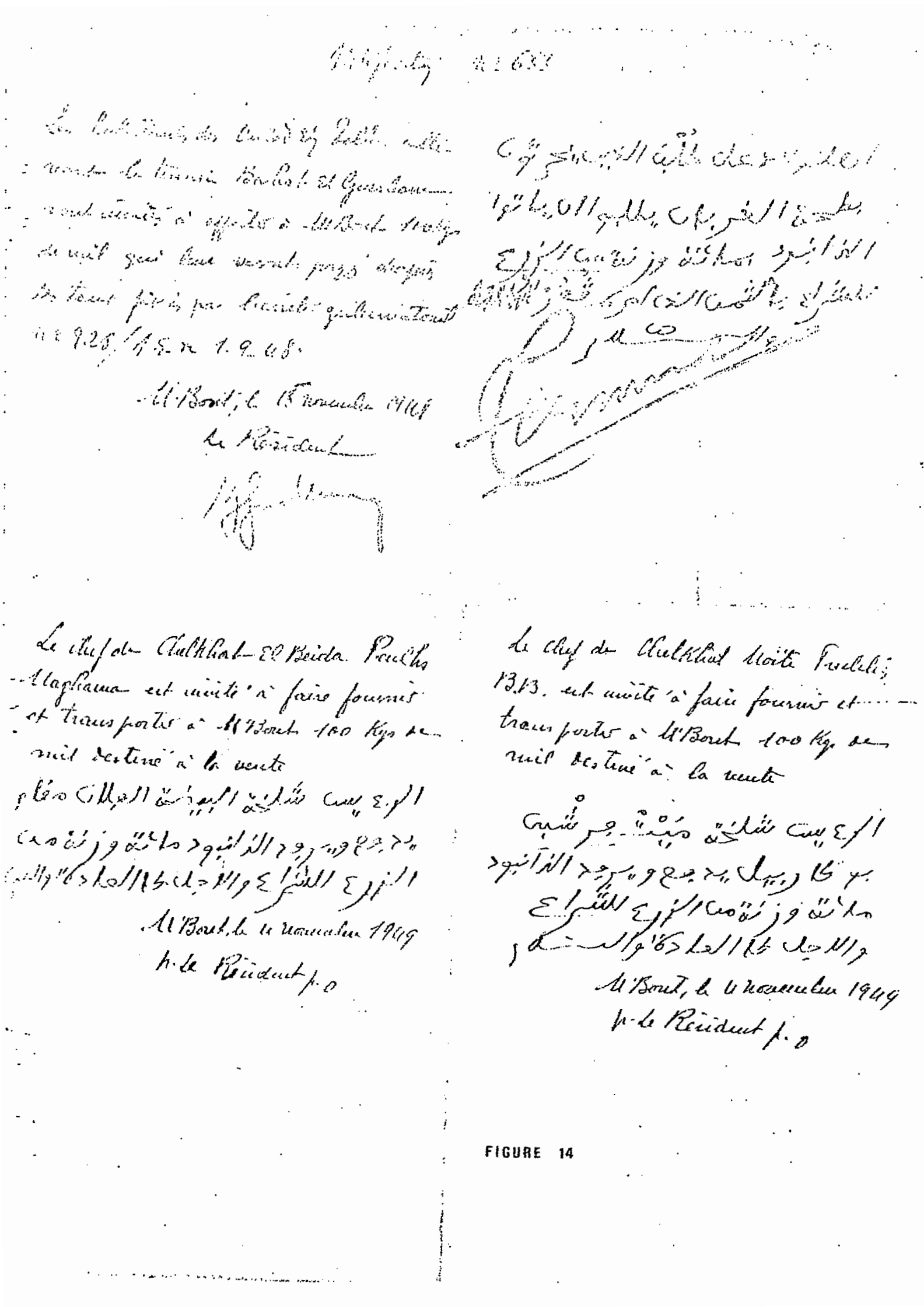

Le Chef de Subdivision de M'Bordj soussigné
certifie que le nommé Bouhali el Ghezlaoui
Mohammed a effectué à M'Bordj marché
du mois qui leur accorde prime
de transport prévue par circulaire gouvernement
n° 9.25 A.S. du 1.9.08.

M'Bordj, le 15 novembre 1909
Le Résident

Le chef de Subdivision de M'Bordj soussigné
certifie que le nommé Bouhali el Ghezlaoui
Mohammed a effectué à M'Bordj marché
du mois qui leur accorde prime
de transport prévue par circulaire gouvernement
n° 9.25 A.S. du 1.9.08.

M'Bordj, le 15 novembre 1909
Le Résident

Le chef de Subdivision de Bordj Fredj
13.13. est invité à faire fournir et
transporter à M'Bordj 100 Kgs de
maïs destiné à la vente

M'Bordj, le 11 novembre 1909
P. le Résident p.o

Le chef de Subdivision de Bordj Fredj
13.13. est invité à faire fournir et
transporter à M'Bordj 100 Kgs de
maïs destiné à la vente

M'Bordj, le 11 novembre 1909
P. le Résident p.o

FIGURE 14

FIGURE 15

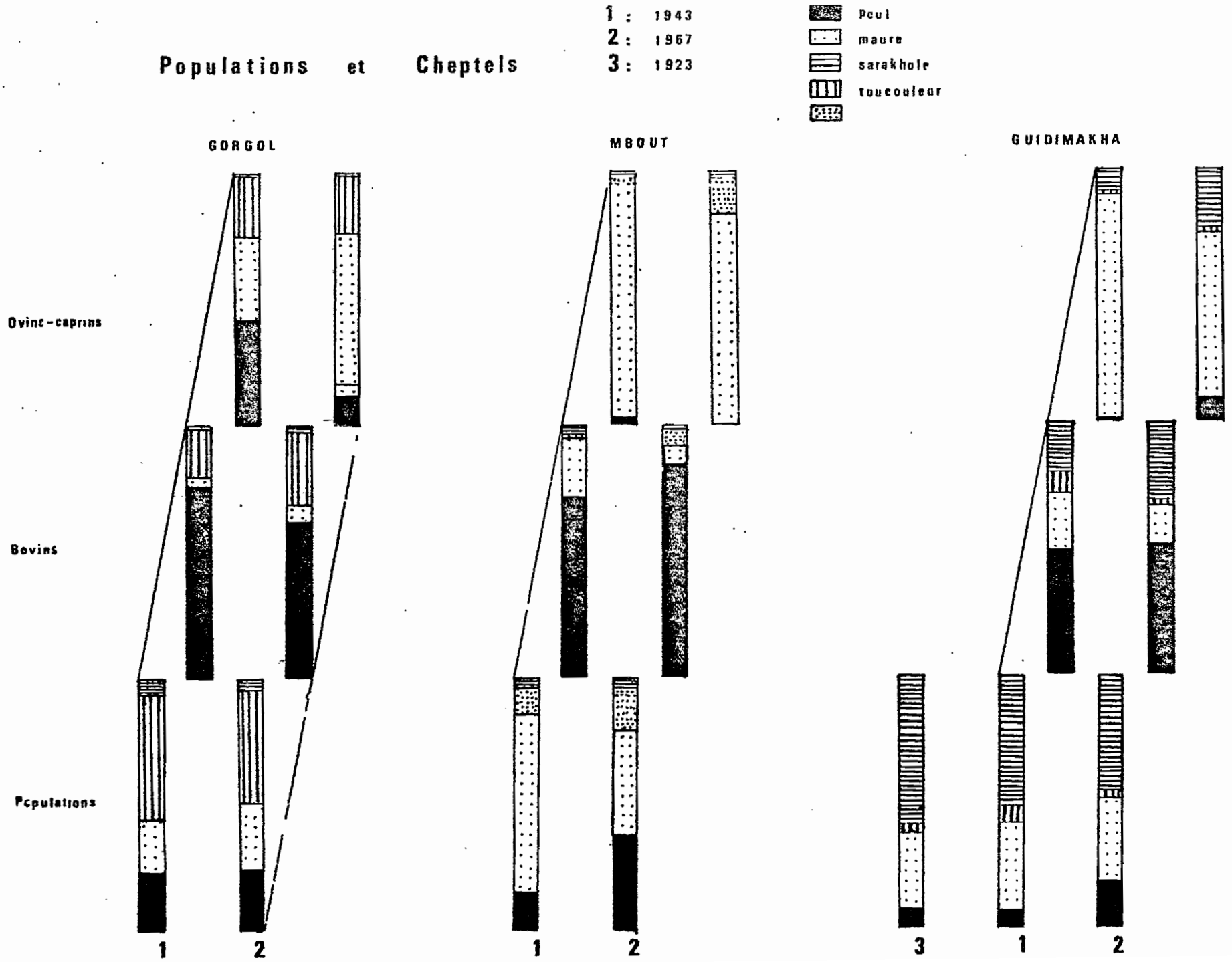
Populations et Cheptels
1 : 1943
2 : 1967
3 : 1923
Peul
maure
sarakhole
toucouleur
GORGOL
MBOUT
GUIDIMAKHA
Ovino-caprins
Bovins
Populations
1
2
1
2
3
1
2

FIGURE 16.

Répartions Ethniques des Hommes et du Bétail

1942 – 1968

P PEUL
T TOUCOULEUR
S SARAKHOLE
M MAURE

GAINS
PERTES
1942

E ELEVEURS
C CULTIVATEURS

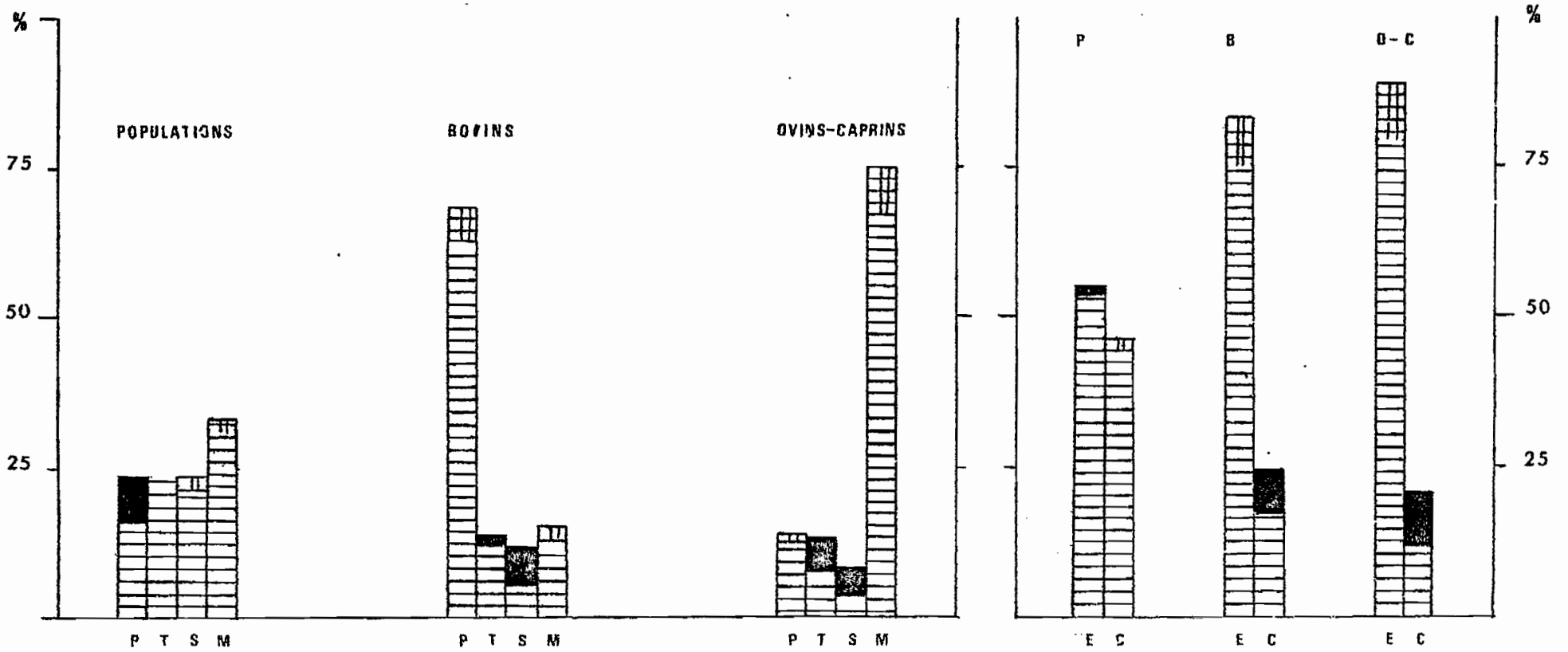

FIGURE 17.

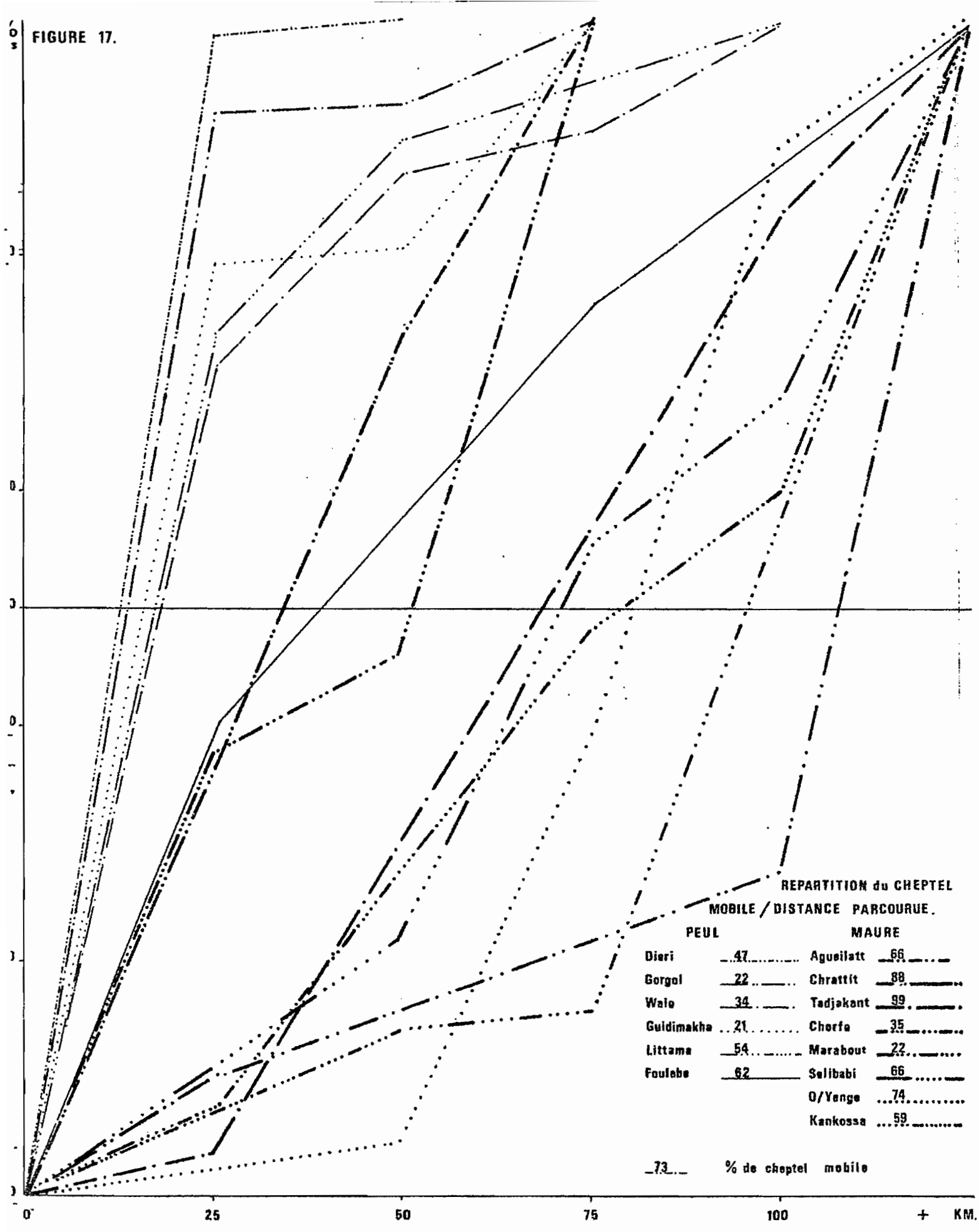
REPARTITION du CHEPTEL
MOBILE / DISTANCE PARCOURUE.
PEUL
MAURE
Dieri 47
Gorgol 22
Walo 34
Guidimakha 21
Littama 54
Foulabe 62
Agueilatt 66
Chrattit 88
Tadjakant 99
Cherfa 35
Marabout 22
Selibabi 66
O/Yenge 74
Kankossa 59
73 % de cheptel mobile
0
25
50
75
100
+ KM.

FIGURE 16

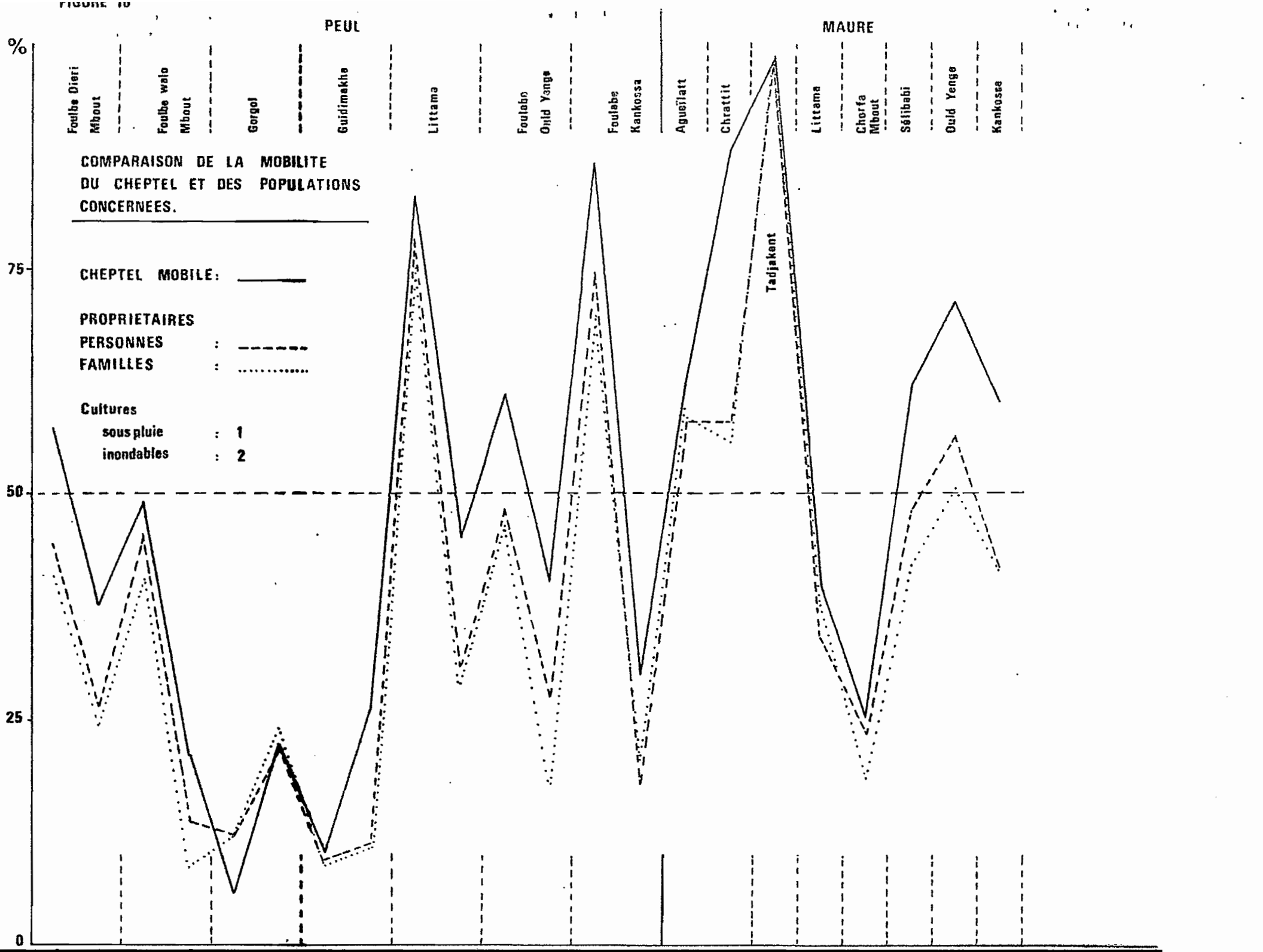
PEUL
MAURE
%
75
50
25
0
Foulbe Dieri
Mbout
Foulbe walo
Mbout
Gorgol
Guidimakha
Littama
Foulabe
Ould Yenge
Foulabe
Kankossa
Aguëilatt
Chrattit
Littama
Chorfa
Mbout
Sélibabi
Ould Yenge
Kankossa
Tadjakant
COMPARAISON DE LA MOBILITE
DU CHEPTEL ET DES POPULATIONS
CONCERNEES.
CHEPTEL MOBILE:
PROPRIETAIRES
PERSONNES :
FAMILLES :
Cultures
sous pluie : 1
inondables : 2

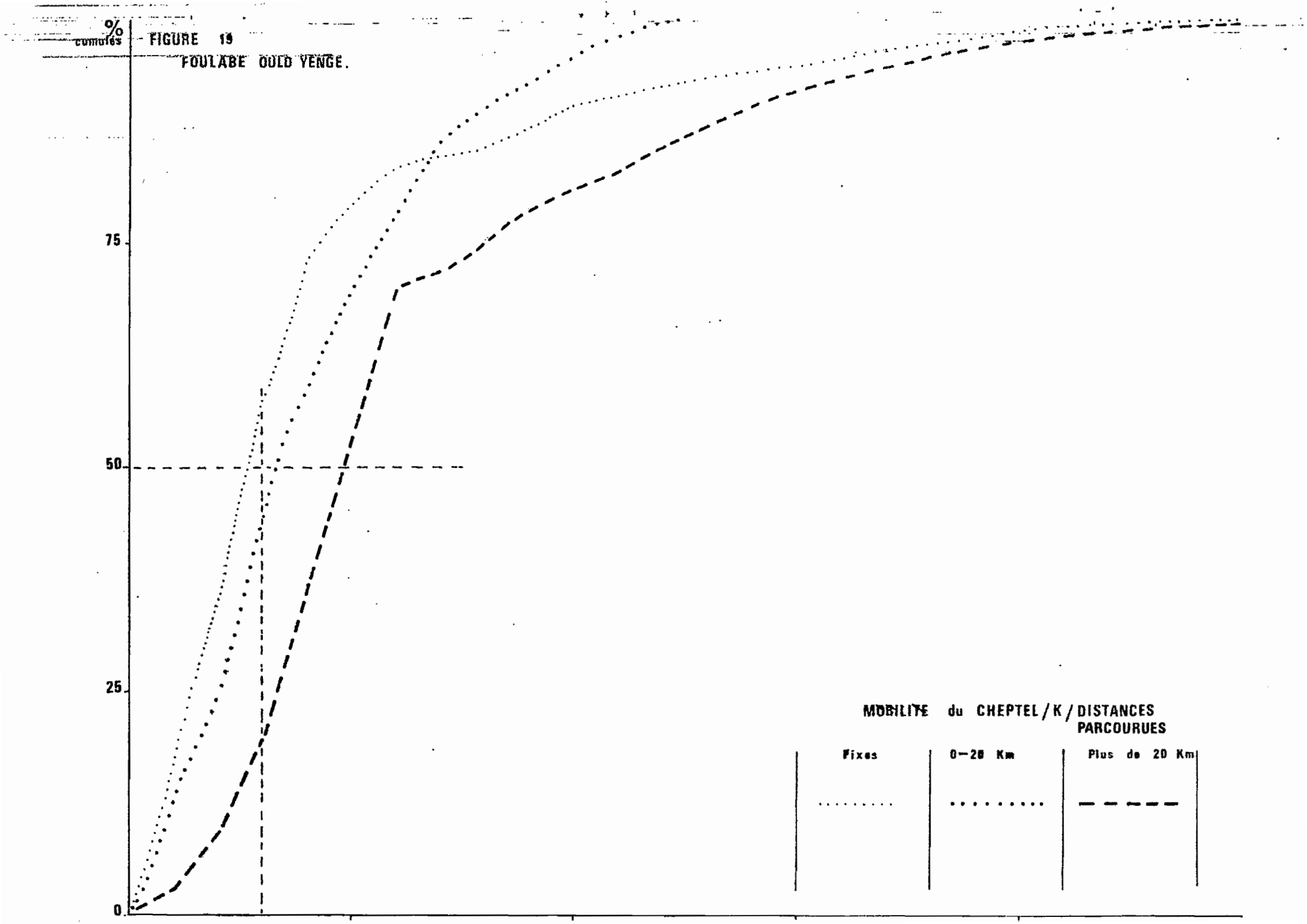
%
cumulés
FIGURE 19
FOULABE OULD YENGE.
75
50
25
0
MOBILITE du CHEPTEL / K / DISTANCES PARCOURUES
Fixes
0—20 Km
Plus de 20 Km

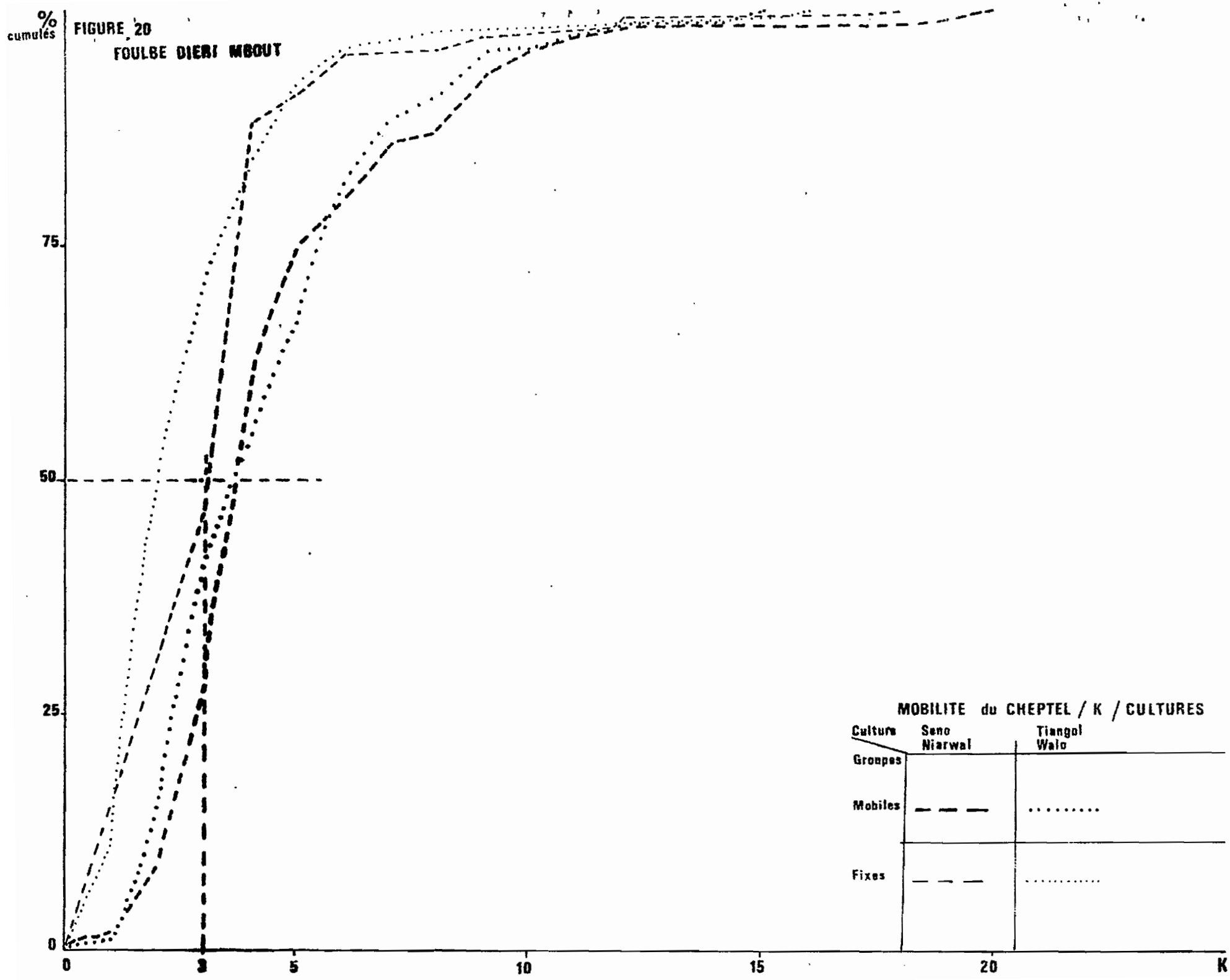
%
cumulés
FIGURE 20
FOULBE DIERI MBOUT
75
50
25
0
0
3
5
10
15
20
K
MOBILITE du CHEPTEL / K / CULTURES
Culture
Seno
Niarwal
Tiangol
Walo
Groupes
Mobiles
Fixes

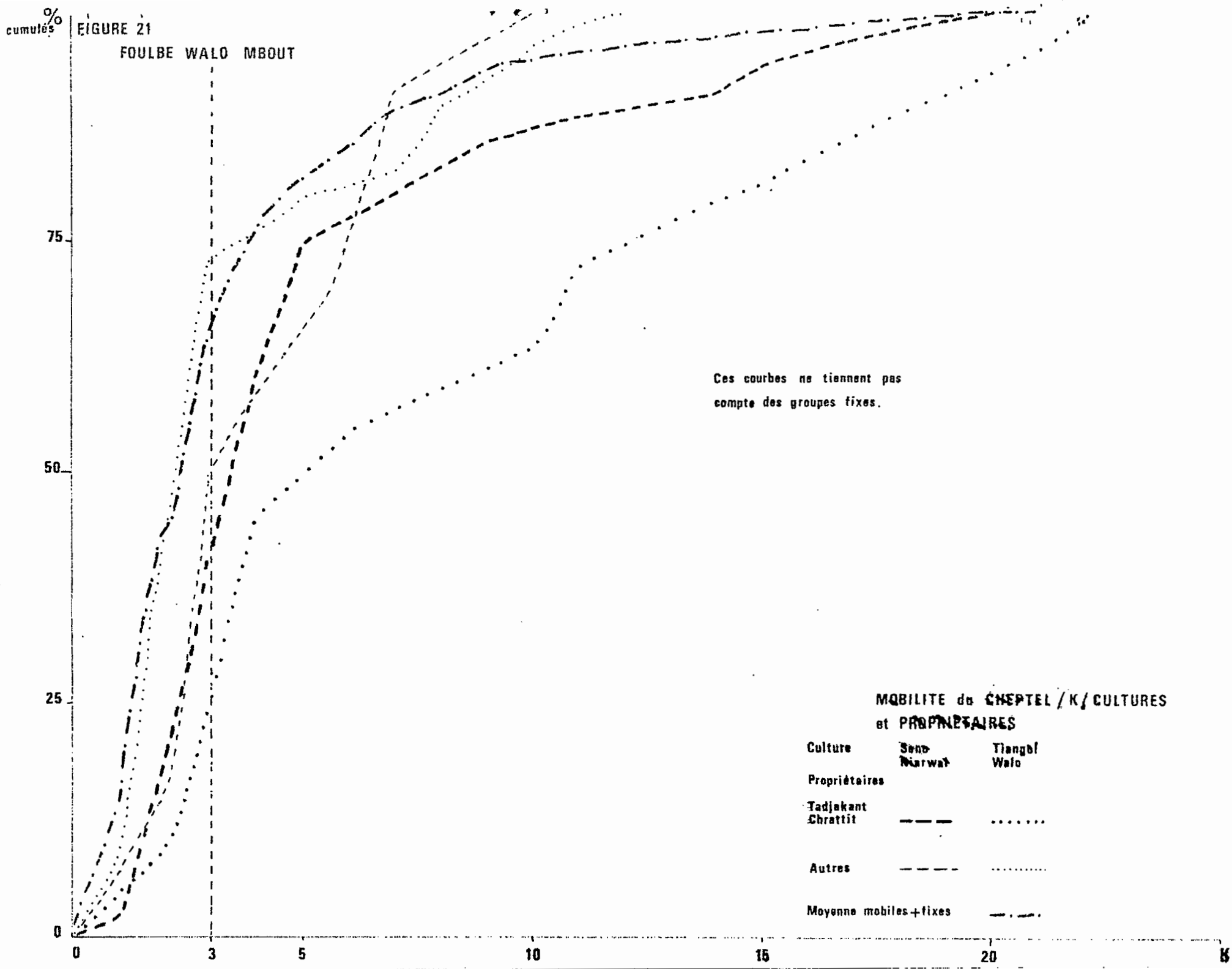
% cumulés
FIGURE 21
FOULBE WALO MBOUT
75
50
25
0
0
3
5
10
15
20
K
Ces courbes ne tiennent pas compte des groupes fixes.
MOBILITE du CHEPTEL / K / CULTURES et PROPRIETAIRES
Culture
Sens Niarwal
Tiangol Walo
Propriétaires
Tadjakant Chrattit
Autres
Moyenne mobiles + fixes

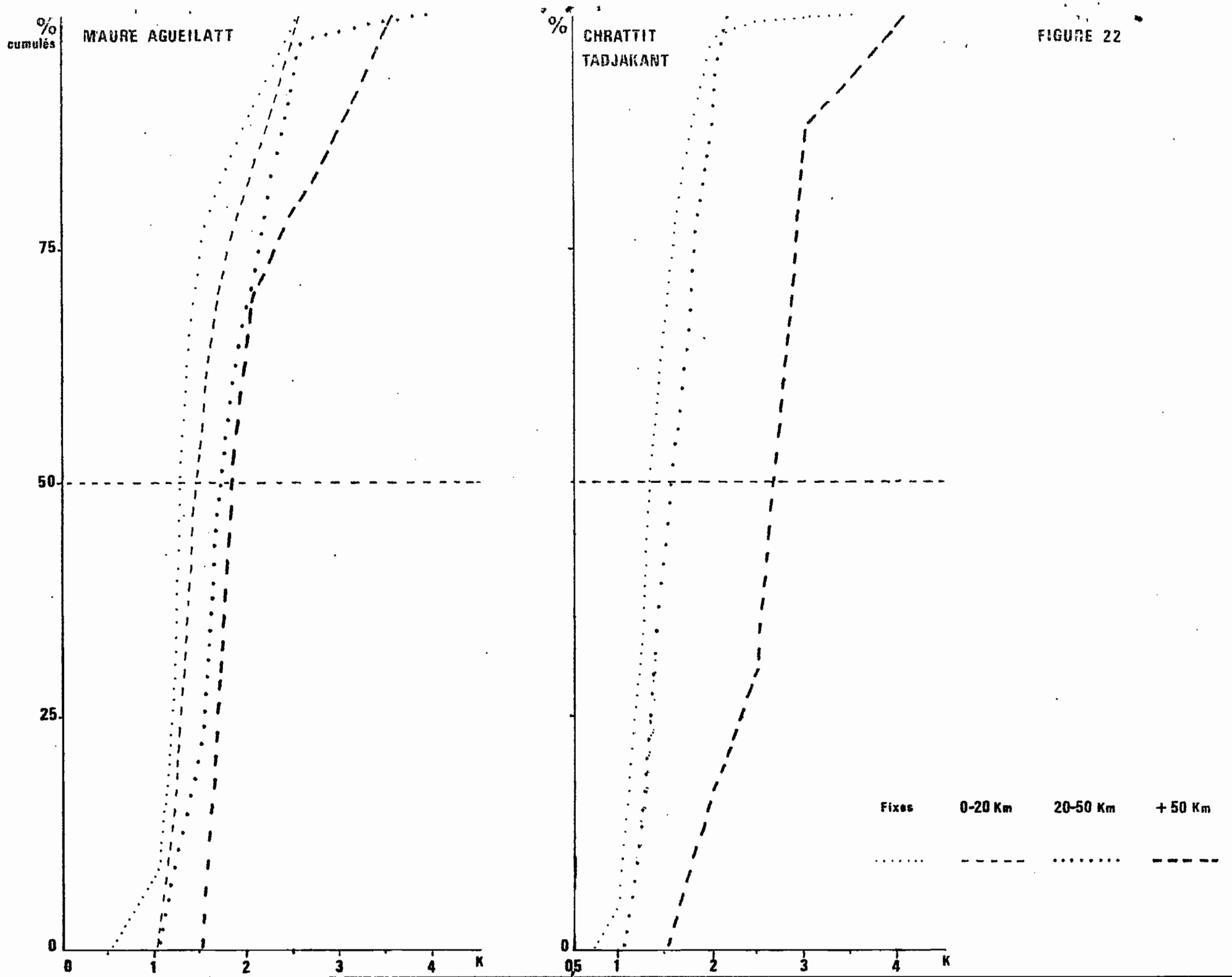
%
cumulés
MAURE AGUEILATT
75
50
25
0
0
1
2
3
4
K
%
CHRATTIT
TADJAKANT
0
0,5
1
2
3
4
K
Fixes
0-20 Km
20-50 Km
+ 50 Km

FIGURE 22

FIGURE 23

CHOIX ECOLOGIQUES DES FOULBE WALO et DIERI.

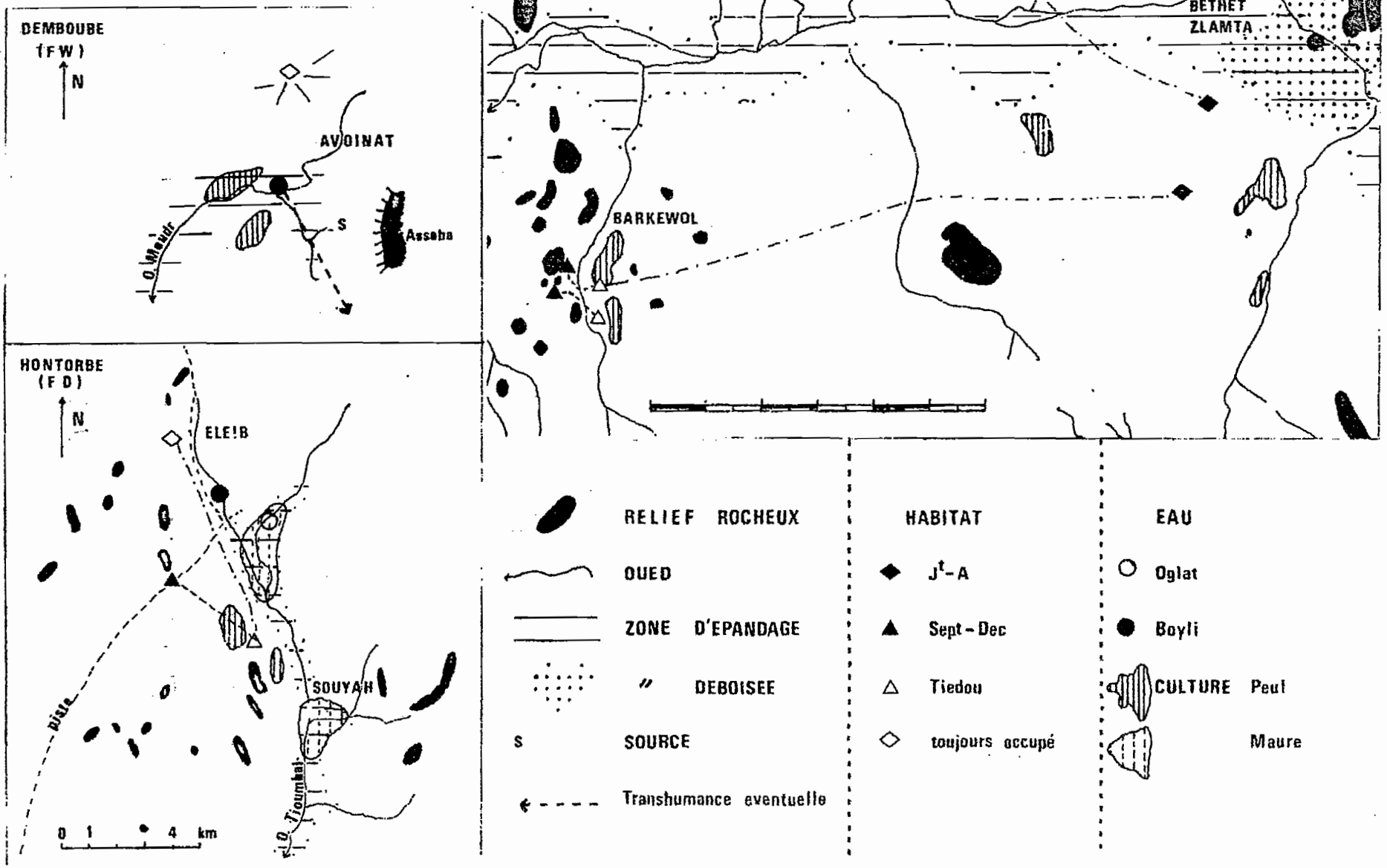

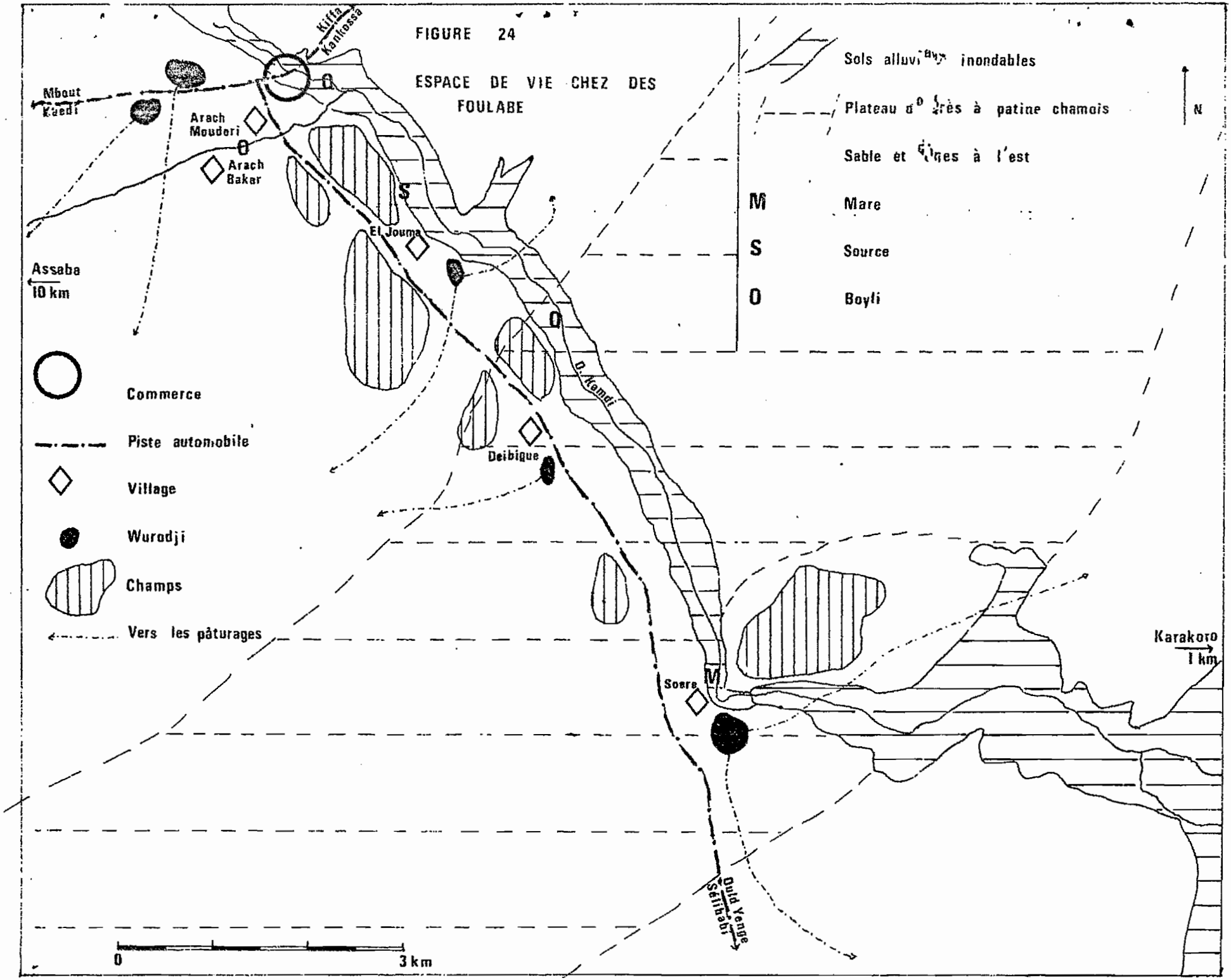
FIGURE 24
ESPACE DE VIE CHEZ DES FOULABE
Kiffa Kankossa
Mbout Kaedi
Arach Mouderi
Arach Baker
El Jouma
Assaba 10 km
D. Kamdi
Deibique
Soere
Karakoro 1 km
Ould Yenge Selibabi
0 3 km
Sols alluviaux inondables
Plateau de grès à patine chamois
Sable et dunes à l'est
M Mare
S Source
O Boyli
N
Commerce
Piste automobile
Village
Wurodji
Champs
Vers les pâturages

Les SECHERESSES depuis 1935

FIGURE 25

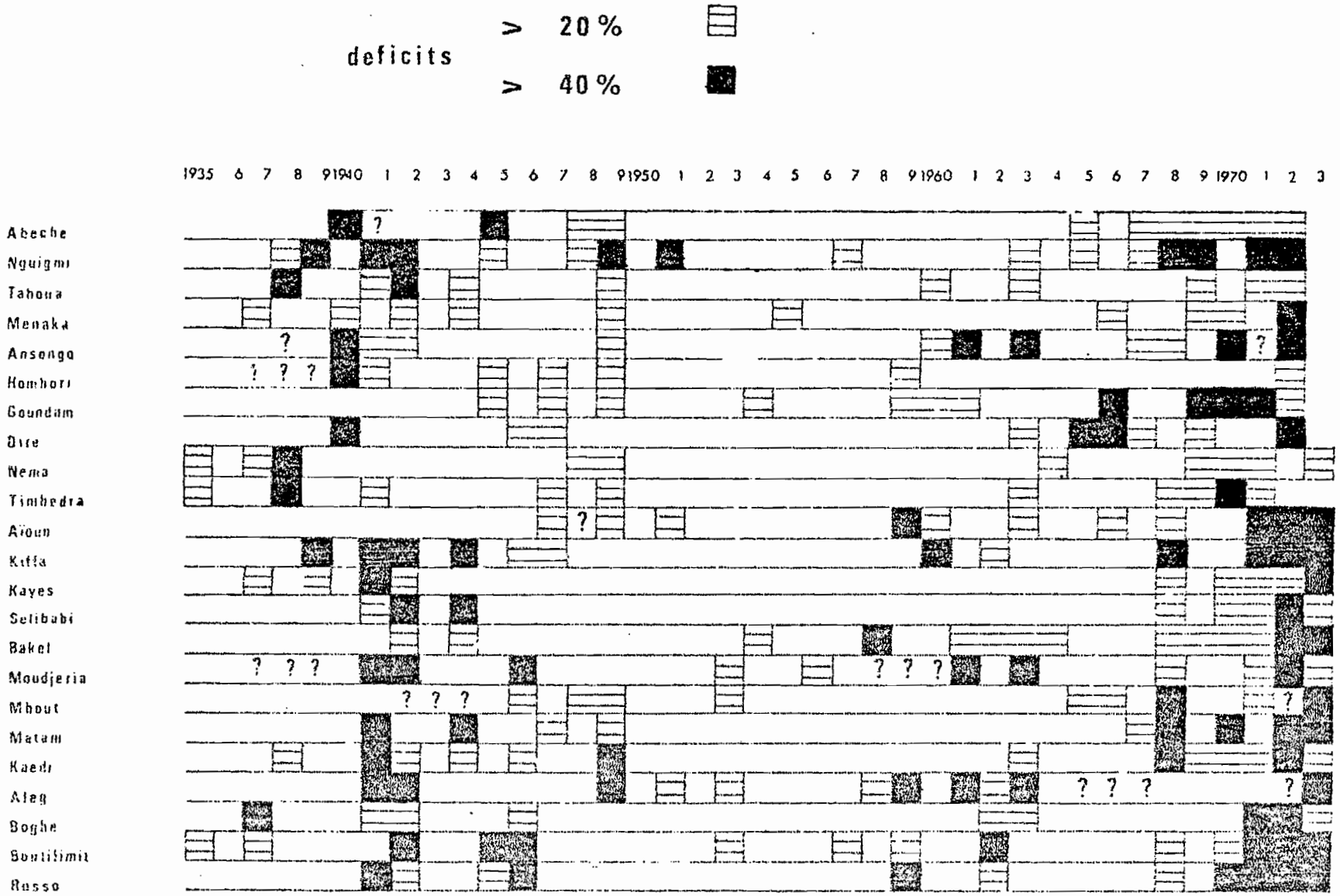

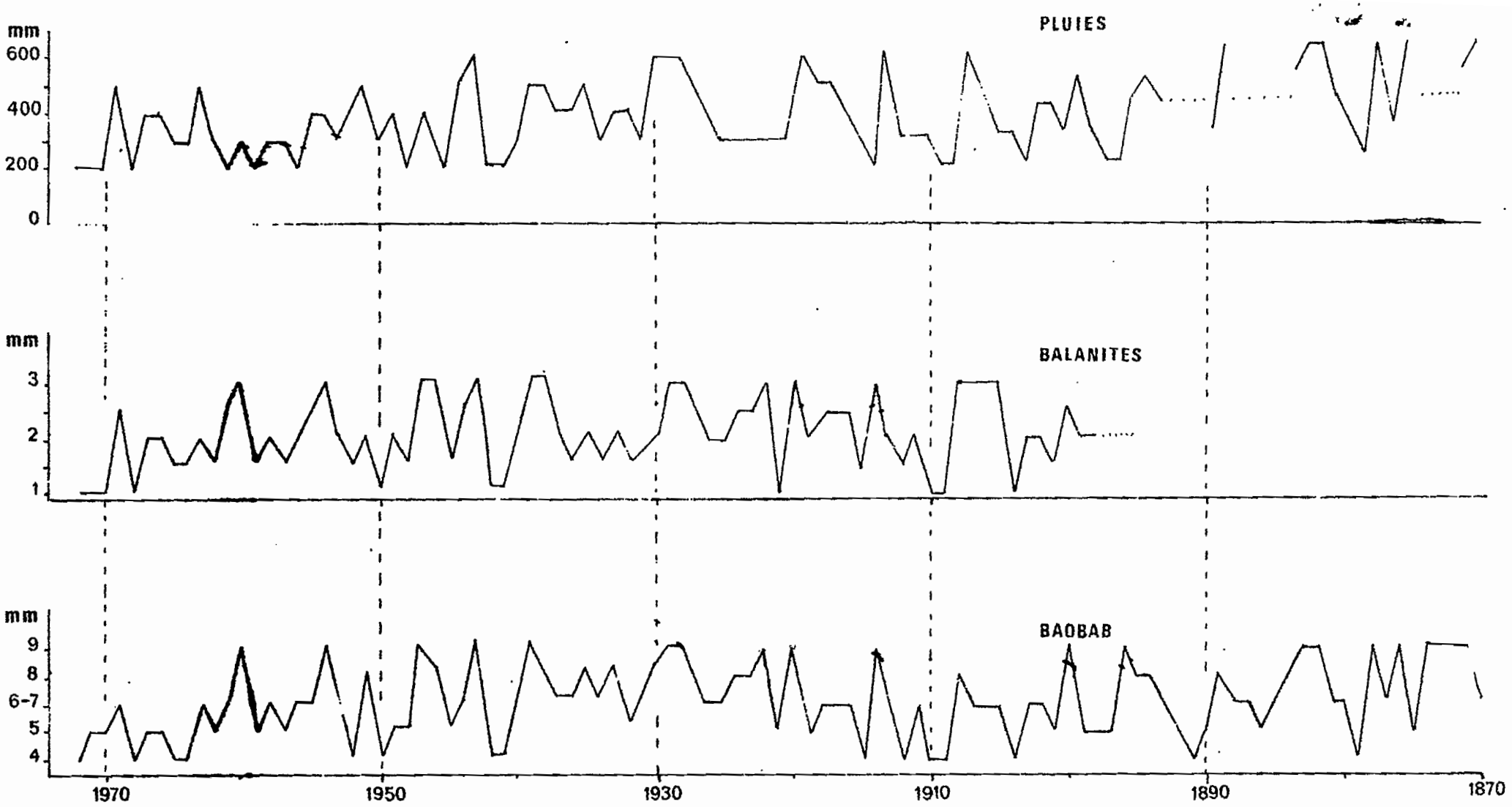

FIGURE 26 PLUVIOMETRIE et CROISSANCE RADIALE des LIGNEUX (distance moyenne entre cernes).

d'après BILLE J.C. 1973.

Carte I

LA MAURITANIE en AFRIQUE OCCIDENTALE

Les variations pluviométriques.

NOUAKCHOTT
boutilimit
moudjeria
kaedi
selibabi
kayes
timbedgha
nema
hitis
ayoun
goundam
dire
menaka
ansongo
hombori
tahoua
goure
DAKAR
BAMAKO
OUAGADOUGOU
NIAMEY
CONAKRY
ABIDJAN
ACCRA
LAGOS

100
250
500
750

DEFICITS PLUVIOMETRIQUES 1972

+ 60 %

40 – 60 %

– 20 %

d'après Y. PONCET 1973

ECARTS A LA MOYENNE (graphiques)
1935 – 1973

0 100 500 km

14° 10° 6° 0° 4° 8°

JPH

RELIEF ET HYDROGRAPHIE

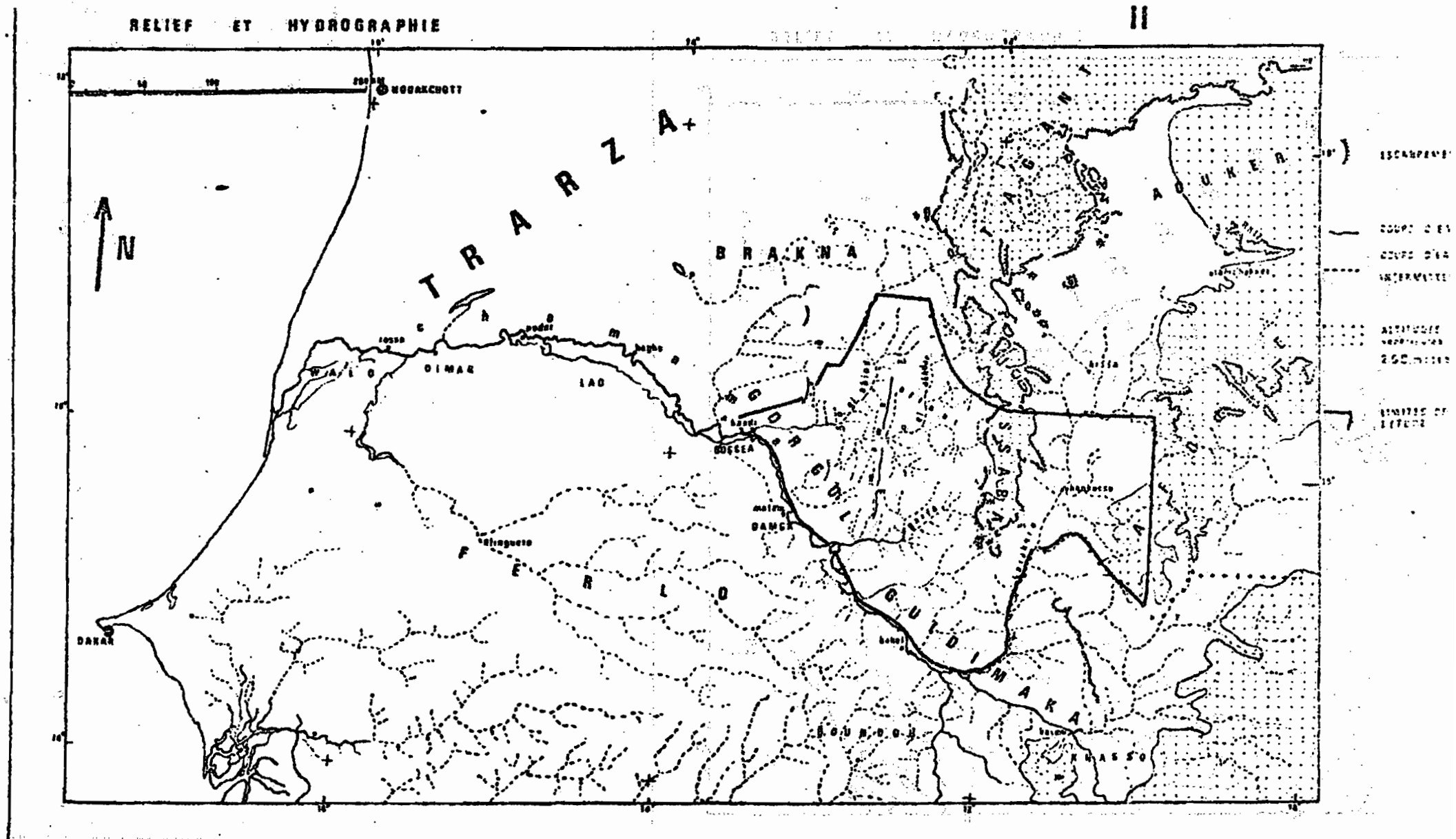

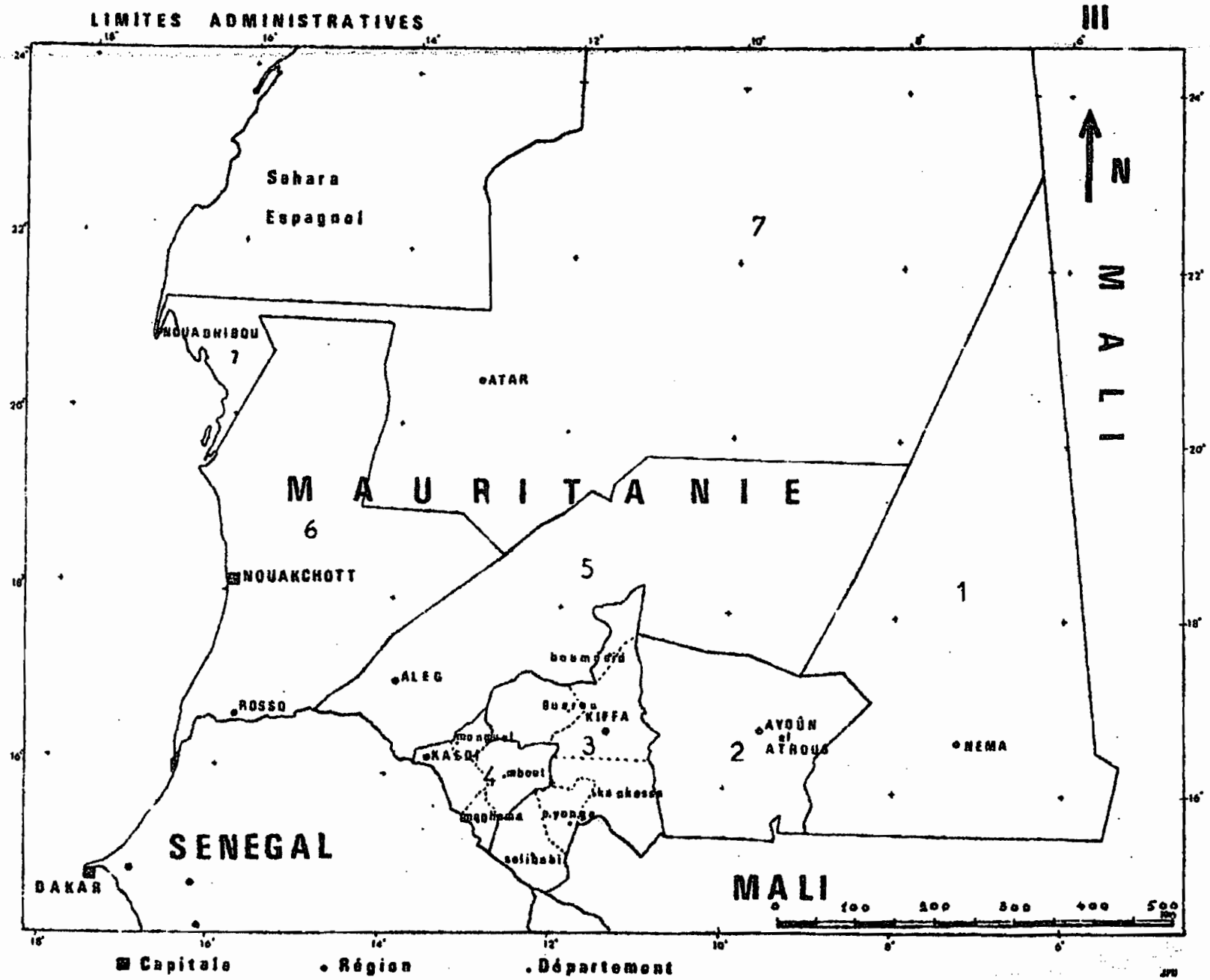
LIMITES ADMINISTRATIVES
III
Sahara
Espagnol
7
NOUADHIBOU
7
ATAR
N
M A L I
M A U R I T A N I E
6
NOUAKCHOTT
5
1
ALEG
boumdeid
ROSSO
Guerou
KIFFA
AYOÛN
el
ATROUS
2
3
NEMA
KAÉDI
mbout
kankossa
moudjeria
p.vonga
selibabi
SENEGAL
MALI
DAKAR
100
200
300
400
500
Capitale
Région
Département

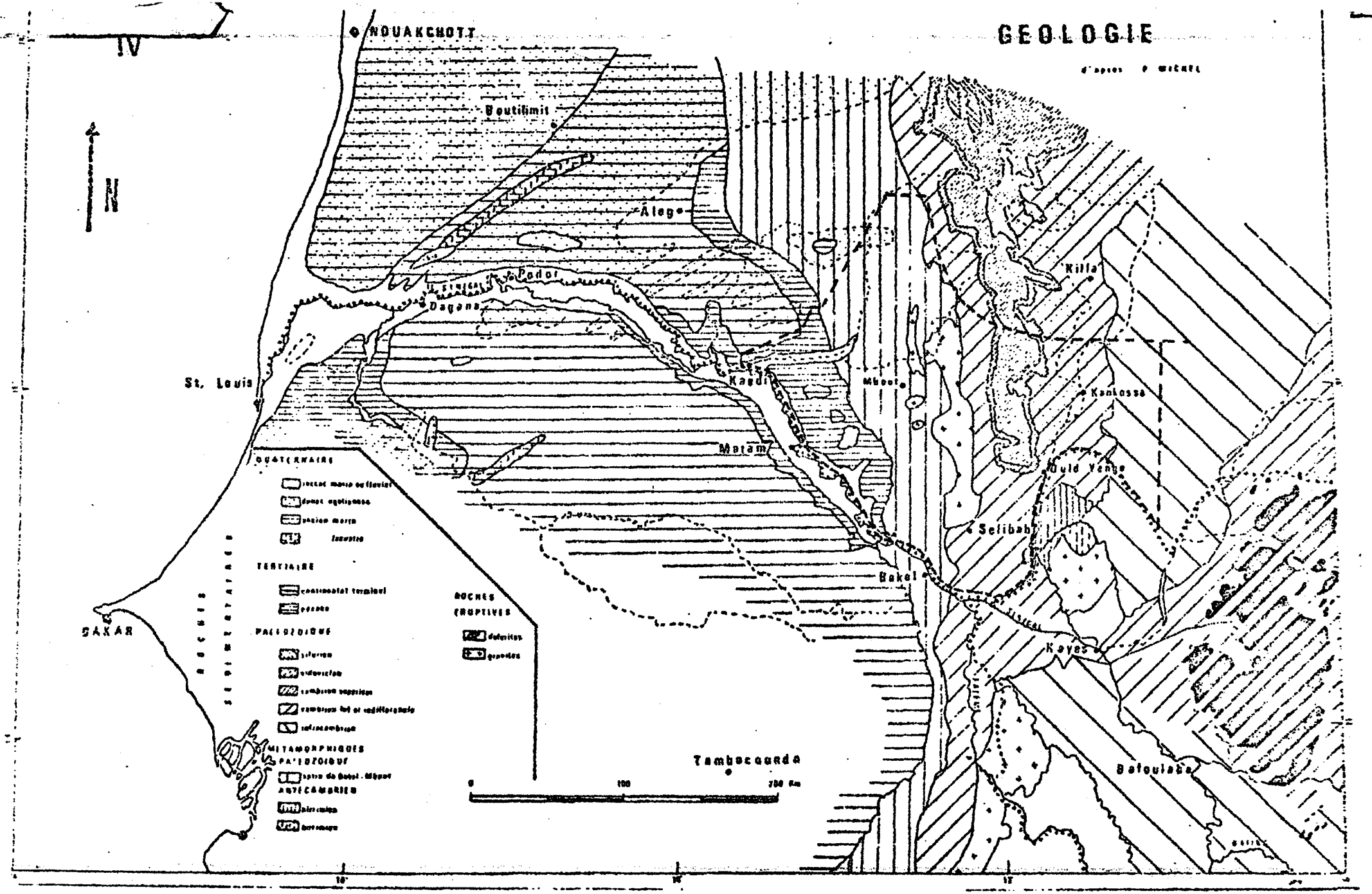
IV
GEOLOGIE
d'après P. MICHEL
NOUAKCHOTT
Boutilimit
Aleg
Podor
Dagana
St. Louis
Kaedi
Matam
Bakel
Tambacounda
Kayes
Selibabi
Kenieba
Kita
Mbout
Bafoulabe
SENEGAL
DAKAR
QUATERNAIRE
TERTIAIRE
PALEOZOIQUE
ROCHES ERUPTIVES
METAMORPHIQUES PALEOZOIQUE
ARCHEEN
0
100
200 Km

BASES ECOLOGIQUES DES ACTIVITES AGRO-PASTORALES. V

0 5 10 15 20km

SENEGAL

MALI

MATAM

BAKEL

KIFFA

KANKOSSA

GOULD YEMA

SELIBABI

MONGUEL

KAEDI

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté en borne

POINTS D'EAU

débits / types	- 1,5 m3/h	1,5 à 3	+ 3 m3/h
puits	■	■	■
mare	◆	◆	◆
source	▼	▼	▼
oglat	●	●	●

PATURAGES

Dune

Sols sableux : Dunes brun rouge
Regs sablo-argileux
Sols hydromorphes des bas-fonds (ou sud) Tekrou

Moyenne

Regs argilo-sableux à argileux

Médiocre à nulle

Sols alluviaux bruns
Calcaires hydromorphes

MESURE et EAU en saison sèche

Pourcentage d'abreuvement supérieur ou

Pourcentage fourrager

" identique

" inférieur

Exploitation impossible

VI

ESQUISSE DE LA PENETRATION PEUL

EN MAURITANIE

0 5 10 15 20 km.

Ludéa Reidane

Gorgol

R. Sénégal

Galloyabe

Eranbé

Hontorbé

Sanarabé

Yafarbé

Sanguéabé

R. Sénégal

S E N E G A L

M A L I

B

A

AB = 1000 mm à réduire à 400 mm

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

MOUVEMENTS DE PEUPLEMENT

	Foulabe	Foulbe dieri	Foulbe walo
Avant 1930	——◆	——●	——▲
1930 – 40	–·–·◆	–·–·●	–·–·▲
1940 – 50	–··–◆	–··–●	–··–▲
1950 – 60	·····◆	·····●	·····▲
Après 1960	·····◆	·····●	·····▲

CROQUIS VII

SCHEMA DE LA PROPRIETE FONCIERE

ET DU POUVOIR ETHNIQUE.

0 5 10 15 20 km.

M A L I

S E N E G A L

Sénégal

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

PROPRIETAIRES

TOUCOULEUR :

SARAKHOLE :

PEUL :

MAURE politiquement dispersés :

" " organisés :

CARTE IX a

LES HOMMES ET LEUR CHEPTEL

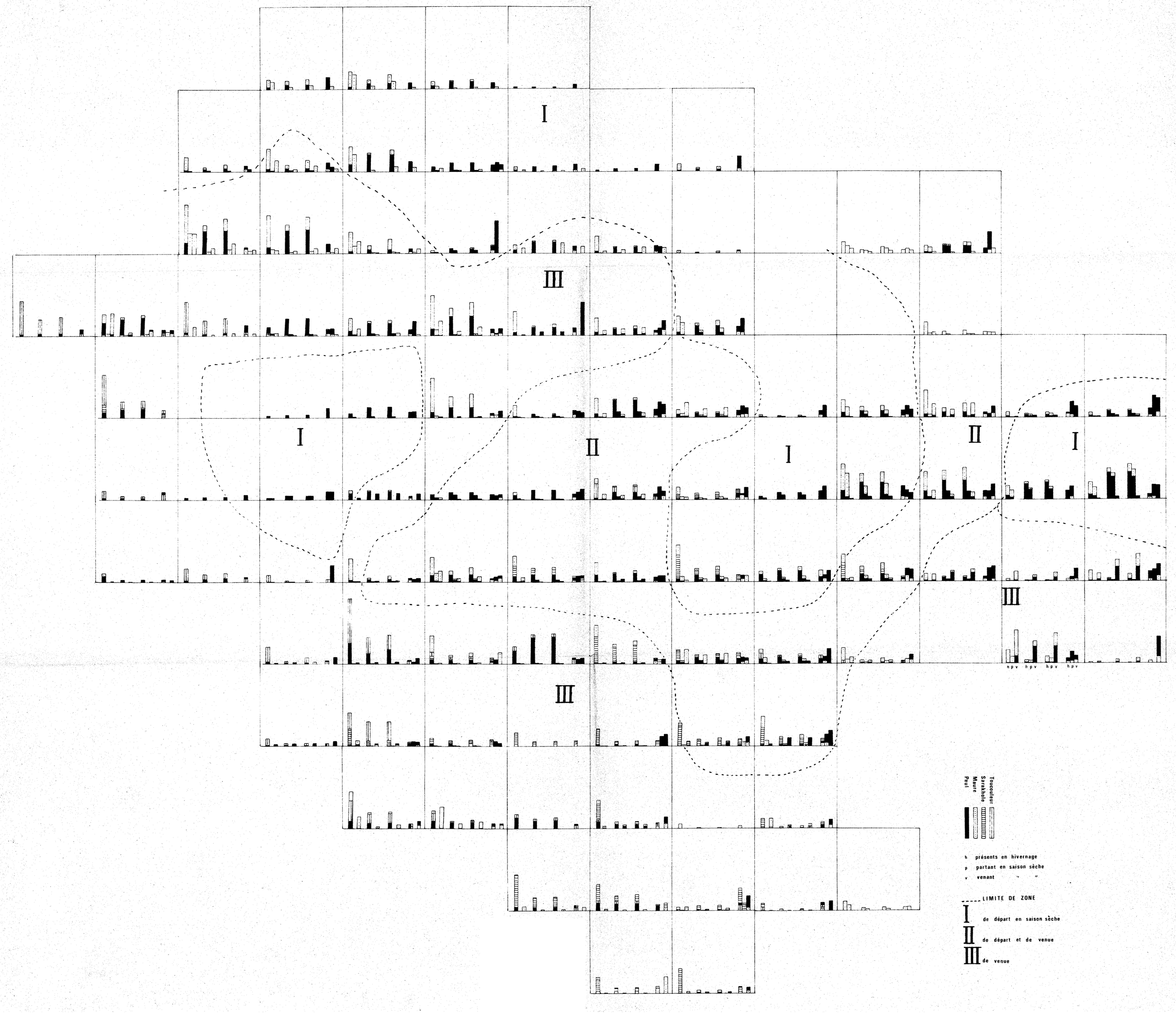

CARTE IX b

REPARTITION DU CHEPTEL.

1971

5 0 5 10 15 20km.

Lac de Guiers

Lac de Guiers

Lac de Guiers

CARTE X a

LA LOÇALITATION DES GROUPES HUMAINS ET DE LEURS MOUVEMENTS.

LES MAURE

0 5 10 15 20 km.

Ladde Beidane

Gorgol

R. Sénégal

S E N E G A L

M A U R I T A N I E

M A L I

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

N° dordre (tableau 29).

Groupes Fixes : 86 | ces symboles n'ont aucune

Mobiles : (86) | valeur quantitative (cartes XI)

MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE.

d'hivernage :

de saison froide :

de saison chaude :

CARTE X b.

LA LOCALISATION DES GROUPES HUMAINS ET DE LEURS MOUVEMENTS.

LES PEUL.

0 5 10 15 20 km.

SENEGAL

MALI

Leédé Beidane

Gorgol

R. Sénégal

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

N° dordre (tableau 29).

Groupes Fixes : 42

Mobiles : (42)

ces symboles n'ont aucune valeur quantitative (cartes XI).

MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE

d'hivernage :

de saison froide :

de saison chaude :

CARTE XI a

IMPLANTATION SAISONNIERE ETHNIQUE

AOUT

5 0 5 10 15 20 km.

KIFFA

KANKOSSA

OULO YENGE

M A L I

SELIBABI

BAKEL

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

.47 Point coté ou borne

Population	10 hab.	100	500	1000
Maure	■	■	■	■
Peul	●	●	●	●
Toucouleur	▼	▼	▼	▼
Sarakhole	◆	◆	◆	◆

Populations sédentaires ou fixes : ■ ● ▼

12°30 12° 11°30 11° 17° 16°30 16° 15°30 15° 14°30

JPH

XI a
13°30
13°
12°30
17°
16°30
16°
15°30
MONGUEL
Ladde Beïdane
Gorgol
KAEDI
fl. Sénégal
MATAM
MAGHAMA
MBOUT
BAKEL
S E N E G A L

CARTE XI b

IMPLANTATION SAISONNIERE

ETHNIQUE

DECEMBRE.

5 0 5 10 15 20 km.

KIFFA

KANKOSSA

OULD YENGE

SELIBABI

BAKEL

M A L I

A S S A B A

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

.47 Point coté ou borne

Population	10 hab.	100	500	1000
Maure	■	■	■	■
Peul	•	●	●	●
Toucouleur	▼	▼	▼	▼
Sarakhole	◆	◆	◆	◆

Valeurs approchées
cahiers 1968

Populations sédentaires ou fixes :

12°30 12° 11°30 11°

17° 16°30 16° 15°30 15°

JPN

BAKEL

MAGHAMA

MATAM

MBOUT

MONGUEL

KAEDI

Gorgol

Ladde Beidiane

Il. Senegal

L A G E N E S

xi b

CARTE XII a

LES MOUVEMENTS EXCEPTIONNELS DE TROUPEAUX EN 1972-73.

- TROUPEAUX FAMILIAUX ADMINISTRATIFS DE PLUS DE 20 BOVINS.

0 5 10 15 20 km

Lac de Guiers

Le Sénégal

MAURITANIE

SENEGAL

MALI

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

Mouvements

	Suivis de retour en 1973	Non suivis de retour
FOULBE DIERI MBOUT		
FOULBE WALO MBOUT		
FOULABE		

CARTE XII b

LES MOUVEMENTS EXCEPTIONNELS DE TROUPEAUX

- EN 1972-73

- TROUPEAUX FAMILIAUX ADMINISTRATIFS DE MOINS DE 20 BOVINS.

0 5 10 15 20 km

A B = 1000 mm à réduire à 400 mm

Ladde Beidane

Gorgol

Fl. Sénégal

S E N E G A L

M A L I

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point coté ou borne

Mouvements

	Suivis de retour en 1973	Non suivis de retour
FOULBE DIERI MBOUT	⋯▷	⋯▷
FOULBE WALO MBOUT	—▷	—▷
FOULABE	——▷	——▷
MAURE	····▷	····▷

Absence de mouvement ▶

CARTE XII c

REPARTITION DU CHEPTEL

1972 – 73

0 5 10 20 30 40 km

Leodo Beidane

Sénégal

S E N E G A L

M A L I

S A S S A B A

AB = 1000 mm à 400 mm

LEGENDE

Escarpement rocheux

autres escarpements et talus

Arête rocheuse

Sols argileux à argilo-sableux des vallées

Point cote ou borne

DENSITES ANIMALES en SAISON SECHE 1973.

U.B/KM²	Ha/U.B
3,3	30
4	25
5	20
6,6	15
8,3	12
10	10

chiffres administratifs ne tenant pas compte des surmortalités.

VARIATIONS / 1971.

en %
+ 50
+ 25
+ 10
– 10
– 25
– 50